

## Le Cimetière de Vouzan et ses Cavités ovoïdes.

PAR

L. GOUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).

*Les Cavités ovoïdes.* — Dans une excursion du Congrès d'Angoulême, organisée par le D<sup>r</sup> Henri Martin et à laquelle assistait le D<sup>r</sup> M. Baudouin, nous avons été très intrigué par cinq Cavités ovoïdes, taillées dans le roc, se trouvant latéralement et contre l'abside de la chapelle du Château de Vouzan (1). Deux de ces

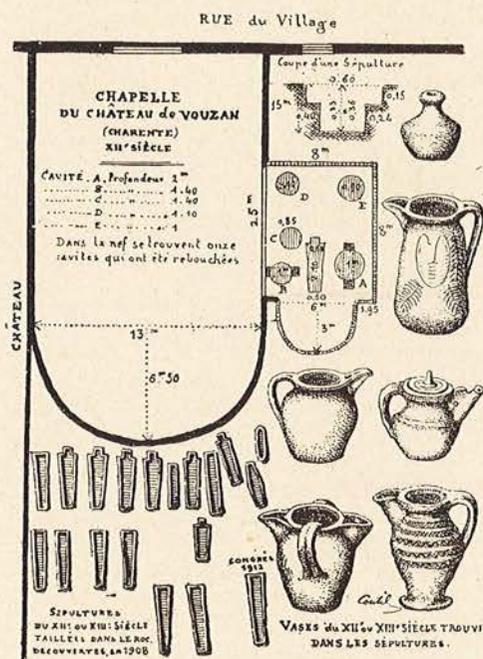


Fig. 1. — Plan de la Chapelle du Château de Vouzan (Charente), du Cimetière carolingien voisin, et des Cavités ovoïdes voisines.

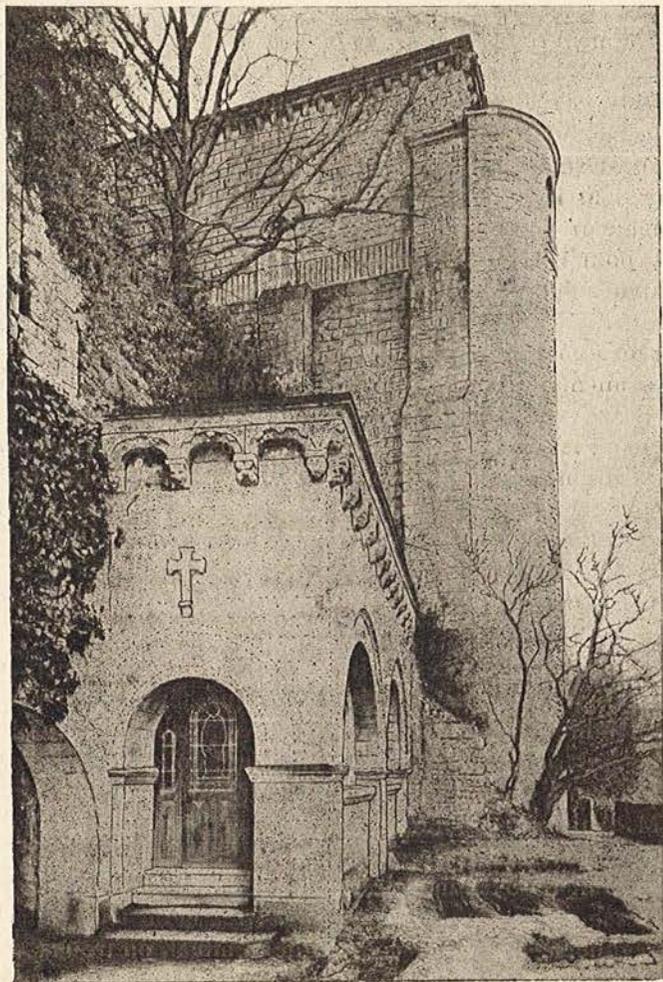
cavités ont été creusées sur l'emplacement de deux anciennes sépultures. Ces cavités mesurent de 0<sup>m</sup>85 à 1 mètre à l'ouverture, sur 1 mètre à 2 mètres de profondeur ; à côté se voient des sépultures du x<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle, taillées aussi dans le rocher ; il existerait, paraît-il, onze autres cavités analogues dans la nef de l'église.

Dans sa conférence sur les Puits funéraires au même Congrès, M. le D<sup>r</sup> M. Baudouin a projeté ces curieuses cavités (Fig. 1).

En les voyant, nous avons pensé de suite aux deux cavités circulaires, que nous avons remarquées, lors du Congrès de Tours, en visitant les

(1) Canton de Villebois-la-Valette (Charente).

Grottes de Marmoutier, près de la cellule attribuée à Saint-Léobard, et de sa sépulture(?), formée d'une cavité dans la craie, mesurant 4 mètres de profondeur sur 1<sup>m</sup>20 de longueur et 1 mètre de largeur; les angles du fond en sont légèrement arrondis. Saint Léobard y aurait été enterré debout (*Fig. 2*)! En avant se voit un



*Fig. 2.* — Les Sépultures de Saint Léobard, à Tours, près La Chapelle des Sept Dormants.

puits, de 21 à 25 mètres de profondeur, dit Puits de Saint-Léobard, dont la cellule se trouverait à proximité. Sur le côté, à 15 mètres environ, dans une autre cellule, on remarque deux autres cavités, à angles arrondis : l'une de 1<sup>m</sup>50 de côté et 1 mètre

de profondeur; l'autre de 1<sup>m</sup>15 sur 1<sup>m</sup>60, et la même profondeur. Suivant l'explication donnée aux visiteurs et imprimée dans une Notice anonyme sur les Grottes de Marmoutier (Tours, Mame, 1899), ces deux cavités auraient servi de cuves baptismales aux premiers chrétiens (?); et le puits voisin aurait fourni l'eau (?).

Mais on ne peut expliquer raisonnablement les deux cavités ovoïdes, mesurant 0<sup>m</sup>95 de diamètre sur 2 m. de profondeur, enduites de ciment rouge et se trouvant à côté : elles ressemblent beaucoup, à tous égards, à celles de Vouzan. C'est pourquoi nous avons tenu à les signaler, sans oser leur attribuer un emploi funéraire.

À l'étage inférieur de ces grottes, à côté de l'oratoire et de l'autel de Saint-Gatien, près de la Chapelle des *Sept dormants*, on voit, taillés dans le rocher, cinq sarcophages, de forme carolingienne, ou même un peu plus récente, avec cavité pour la tête et trou aux pieds, pour l'évidement des liquides après la mort; ces sépultures mesurent 2 mètres à 2<sup>m</sup>15 sur 0<sup>m</sup>70 de profondeur (*Fig. 2*). Elles rappellent aussi celles de Vouzan, comme les cavités ovoïdes qui se trouvent à côté. Nous pouvons signaler d'autres cavités du même genre, au-dessus du château de Bourdeilles (Dordogne), découvertes par Galy, conservateur du Musée de Périgueux.

Pendant le Congrès d'Angoulême, nous avons vu une série de cavités rectangulaires et ovoïdes, taillées dans la craie, dans une chambre du Souterrain, refuge de l'*Argentine*. C'étaient certainement des *silos* à céréales, comme ceux d'Ostie (port de Rome sur le Tibre), lesquels sont composés d'énormes jarres, enterrées dans le sol et de mêmes dimensions que nos *silos* taillés dans le rocher.

Doit-on rapprocher ces cavités ovoïdes de certains petits Puits funéraires arrondis, avec partie cylindrique, terminée à la base par une chambre plus large et ronde? Nous aurions une longue série d'autres rapprochements à signaler; nous n'en citerons que quelques-uns. Celui qui fut fouillé à Chevillé (Sarthe), en 1866, par M. Anjubault, bibliothécaire au Mans, était de forme ovoïde, taillé dans le roc; il mesurait 3<sup>m</sup>30 de profondeur; l'ouverture circulaire avait 1<sup>m</sup>30 de diamètre, mais paraissait avoir été élargie; le remplissage était composé de lits de pierres et de terre, alternatifs et irréguliers; dans ces couches de remblai, on trouva comme faune: coquilles d'*Helix nemoralis*, de très nombreux os de musaraignes et de campagnols, de lièvre, chien, brebis, porc, bœuf (fragmentés), huit à dix blocs de scories de fer, quelques blocs de silex *arrondis* (percuteurs?), plusieurs tessons de poterie brune, ornée de dents de scie alternant, que M. Hucher croyait gauloise; des fragments de charbon, sans trace de feu; au fond du puits, un crâne et deux fémurs de femme! M. de Rochambeau,

qui rapporte cette découverte, cite aussi un puits, de 2 mètres de profondeur, découvert en 1840, à la ferme de l'Oiselière, commune de Mansigné, dans le même département de la Sarthe ; il cite encore une sépulture ovoïde, fermée par une dalle, avec une autre située au centre de la cathédrale de Florence, où l'on descendait le corps des chanoines.

Troyon a signalé des usages analogues, pratiqués par le Tessinois (Suisse), au début du XIX<sup>e</sup> siècle. A Naples, et dans les montagnes des Etats romains, on lançait encore, vers 1850, à la fin du jour, le corps des indigents dans des cavités du même genre.

Nous avons remarqué, au fronton du portail Nord de la cathédrale de Reims, une scène de résurrection où plusieurs défunts sortent d'énormes vases ovoïdes : ce qui permet de penser qu'au XII<sup>e</sup> siècle l'usage d'enterrer autrement que dans des tombeaux était encore connu, ou tout au moins qu'il avait été connu, car le sculpteur ne l'aurait pas imaginé, très probablement.

Nous pourrions encore citer les puits de Thoré, près Vendôme (Loir-et-Cher), découverts, vers 1820, sur le penchant de la colline de la Cave aux Caux (ces six puits, distants de 2 à 3 mètres, de 2 mètres à 3 mètres de profondeur et 1 mètre d'ouverture, avaient la forme de cônes renversés, on y avait déposé un squelette).

A Bures (Seine-Inférieure), une petite cavité ovoïde fut trouvée, en 1860 ; elle renfermait des poteries.

A Pouzauges (Vendée), en 1859, une cavité analogue renfermait aussi des vases.

Nous oublions de rappeler que les Grecs et les Etrusques se servirent de grandes jarres ovoïdes dans leurs tombeaux, vers le VII<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

En Amérique, dans l'Equateur, M. Georges Heye, dans ses Expéditions en Equateur, a retrouvé des tombes analogues à 5 mètres de profondeur, à Cajamarquilla, près des Andes de Lima ; elles sont taillées dans un sol très dur. M. Ignier en a étudié de semblables au Pérou. M. F.-K.-T. Stœpel a publié, en 1911, à Francfort, sur *les temps préhistoriques en Colombie*, une série de puits, de formes variées ; on suppose qu'un certain nombre ont servi à contenir des grains ; ils étaient fermés par des pierres plates ; mais d'autres étaient des tombes.

A Cnossos, M. Evans a trouvé aussi des puits funéraires du *Minoen II*, avec chambre latérale pour cacher le corps replié ; ils mesuraient 1<sup>m</sup>10 sur 0<sup>m</sup>65, alors que le puits principal mesurait 1<sup>m</sup>40 de diamètre et 4<sup>m</sup>35 de profondeur. Dans le Sud de Nicosie, à Haghia Paraskevi, existent des fosses analogues de l'âge du cuivre et du premier âge du bronze.

Nous ne poursuivrons pas les rapprochements plus ou moins précis ; mais il reste acquis que l'on a inhumé dans ces sortes de cavités ovoïdes, depuis l'âge du bronze.

Mais il est un fait qui a son importance à Vouzan : c'est qu'une des cavités a été taillée dans le rocher sur l'emplacement d'une sépulture du x<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle ; donc cette cavité ovoïde lui est postérieure ; elle est à peu près contemporaine de la Chapelle, qui date aussi du xii<sup>e</sup> siècle. Mais cela ne suffit pas à indiquer l'usage de ces cavités, car il se pourrait qu'on en ait fait des silos, comme dans les grottes de Marmoutier (1).

*Cimetière.* — Quant au cimetière, dont les fosses taillées dans le rocher se voient contre le transept et l'abside de la chapelle attenant au château (ancienne Église paroissiale du xii<sup>e</sup> siècle), elles ont été exhumées, en 1908, par M. le comte de Thiène, propriétaire du château, lorsqu'il nivela le sol voisin et abattit une petite chapelle attenant à l'église ; c'est dans le roc que se trouvent les cinq cavités ovoïdes décrites précédemment ; elles ne renfermaient aucun ossement humain, ni objet quelconque : ce qui est important à rappeler ; les sépultures se trouvaient à 0<sup>m</sup>80 de profondeur sous le pavage ; ces sépultures et les cavités ovoïdes étaient donc *intactes*.

A l'occasion du Congrès, le Président, M. le Dr Henri Martin, avait obtenu de M. de Thiène de fouiller une sépulture ; ce qui était extrêmement facile, car elles affleurent le sol (on peut s'en rendre compte par les dix-huit cavités sépulcrales rangées d'une manière à peu près symétrique, derrière l'abside, suivant la *Fig. 1*, ci-dessous). Ces sépultures taillées dans le rocher mesurent 1<sup>m</sup>90 à 2<sup>m</sup>10 de long, sur 0<sup>m</sup>60 à la tête ou 0<sup>m</sup>50, et même parfois seulement 0<sup>m</sup>20 aux pieds. A l'extrémité la plus large, ordinairement se trouve une échancrure ou oreiller, de 0<sup>m</sup>24 × 0<sup>m</sup>22 pour placer la tête ; la profondeur est en moyenne de 0<sup>m</sup>36 à 0<sup>m</sup>40 ; mais, sur les côtés, il existe une feuillure destinée à encastrer les deux ou trois blocs composant le couvercle de 0<sup>m</sup>15 d'épaisseur. Parfois, sur le côté, près de l'épaule, se trouve une cavité, qui a pu servir à placer un vase ; mais, ici, pour continuer la coutume franque, le vase se trouvait bien aux pieds. La sépulture n'avait pas été violée ; les os étaient parfaitement en place ; aucun objet de parure n'accompagnait le squelette.

(1) Dans le Département de la Charente, on se sert encore d'énormes vases, en terre cuite, nommés *ponnes* ; ils servent à faire la lessive du linge. On s'en sert aussi pour saler le porc, dans beaucoup de régions. Ces vases servent aussi à faire le charivari ; on crie dans la cavité et le vase amplifie la voix, dans certaines mascarades populaires ou scandales de mœurs.

Ce vase ou *pégau*, à bec et à anse, est du type des vases précédemment découverts en Charente, qui se trouvent au Château, et qui ont été décrits par M. P. Mourier (*Anciens vases à bec*, 1910) et par M. Chauvet, sous le même titre, en 1900. Ces sortes de vases, avec bec séparé par une cloison et anse, ont été décrits par M. de Saint-Venant, qui les a retrouvés dispersés au Sud de la Loire, depuis la Roche-sur-Yon, Bourges, Nevers, Autun et la Saône, lorsqu'elle pénètre dans la Saône-et-Loire; la limite descend le Rhône, jusqu'à Lyon, se dirige vers les Alpes, sépare l'Ain et la Saône de l'Isère et de la Savoie, c'est-à-dire à peu près dans le territoire de la langue d'oc; mais on ne peut dire qu'ils soient dus à une importation Wisigothique, car, au VI<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècle, ces formes ne se retrouvent pas exactement identiques. Il y a bien quelque type voisin dans les cimetières carolingiens de la Marne, du Jura et de l'Alsace, mais plus petit. Nous croyons, avec nos collègues, MM. Chauvet et de Saint-Venant, que ces pégauds auraient été en usage du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècles: ce qui permet de dater approximativement ces sépultures.

Or, ainsi que nous l'avons exposé, l'une des cavités ovoïdes ayant été creusée sur l'emplacement d'une de ces sépultures, cela ferait remonter ces cavités au plus tôt au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle, vers la construction de la Chapelle.

M. Marcel BAUDOUIN. — J'ai étudié avec soin les *Cavités ovoïdes* de Vouzan. — Lors de la préparation des Excursions du Congrès, j'ai fait, à ce sujet, à la *Société hist. et archéologique de la Charente*, qui a bien voulu m'entendre et me laisser formuler mon opinion à ce propos, une longue communication.

J'ai prouvé, à cette occasion, que ce ne pouvait être que des *Ponnes funéraires*, vidées, tout à fait analogues à celles connues en Anjou (L. Bonnemère) et en Haute-Vendée (Parenteau; Charbonneau-Lassay; L. Rousseau, etc.). — Par suite, elles sont *gallo-romaines* ou *mérovingiennes*.

Certains auteurs — et mon excellent ami L. Coutil entre autres — ont tort de les croire POSTÉRIEURES aux Sépultures du XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles! — En effet, il est facile de prouver que l'EGLISE voisine est ANTÉRIEURE aux *Sépultures par inhumation, creusées dans le Roc* (XI-XII<sup>e</sup> s.) [Dispositions des tombes *autour* d'elle, et non *sous elle*].

Dans ces conditions, comme il existe de ces Cavités ovoïdes, en nombre assez grand, sous CETTE EGLISE même, *sous son dallage* et même sous ses *Murs* (Fig. 1; Fosse D), forcément ces ponnes sont ANTÉRIEURES à L'EGLISE, et, par suite, aux *Sépultures par inhumation*, postérieures à l'Eglise. — On n'aurait pas creusé, au XIII<sup>e</sup> siè-

cle, des *Silos dans une Eglise*, à travers des Sépultures récentes, et *sous ses murs* !

La régularité de la superposition des tombes du moyen âge et des Cavités ovoïdes à incinérations, s'explique très bien par les données astronomiques d'*Orientalion des Sépultures*.

Les cavités ovoïdes sont orientées NORD-SUD *polaire* (c'est-à-dire *Nord-Sud*, après correction de la Déclinaison) ; les autres, EST-OUEST polaire. Dans ces conditions, la superposition à 90° était *fatale* à un moment donné ! L'orientation des tombes à inhumation, TRÈS RAPPROCHÉES, étant toujours la même, à un endroit ou en plusieurs, *celles-ci devaient forcément tomber, lors de leur fabrication*, sur une *Cavité ovoïde*, à cette époque encore COMPLÈTEMENT REMPLIE par son mobilier funéraire et *hermétiquement close* par un *Couvercle* ! — L'hypothèse contraire est, pour moi, absolument irrationnelle.

A Tours, j'ai étudié aussi la cellule de Saint-Léobard, le puits à eau, etc. — Ce qu'on voit là, ce sont des restes de *Grottes artificielles* et de *Souterrains-refuges*, avec *Silos* intérieurs, tout à fait comparables à ceux du Souterrain de l'Argentine (Charente).

Ce diagnostic est très facile à défendre. Je ne crois pas à des puits funéraires, en forme de *ponnes* ovoïdes, à Tours.



**La Verrerie en Gaule à l'époque impériale  
romaine. — Synthèse d'Archéologie.**

PAR

**MORIN-JEAN (Paris).**

PREMIÈRE PARTIE.

**Notions générales.**

Je n'ai pas l'intention, dans une conférence d'une demi-heure, de retracer devant vous l'histoire générale du Verre dans l'Antiquité. Mon cadre est plus modeste. J'ai voulu me limiter à la fois dans le temps, dans l'espace, et au point de vue de l'étude même des objets.

Dans le temps, je me suis limité à la période postérieure à l'invention de la *canne* à souffler le verre. Cette invention remonte à la fin de la République romaine. Je ne parlerai donc que des produits sortis des officines, qui fonctionnèrent pendant les quatre premiers siècles de notre ère. Sont exclus de mon étude les verreries pré et proto-historiques, ainsi que les verres mérovingiens.

Dans l'espace, je ne me suis préoccupé que de la Gaule, c'est-à-dire du territoire de la France actuelle, auquel il est indispensable de joindre quelques régions limitrophes, telles que la Belgique, le Luxembourg et la vallée du Rhin moyen (1).

Au point de vue de l'étude des objets, je laisserai au second plan les questions concernant la fabrication du verre, les procédés d'ornementation, les estampilles et signatures d'industriels.

Je m'attacherai plutôt à la forme et à la datation des récipients.

*Forme et datation des verreries de l'époque romaine, trouvées en Gaule* : tel est le titre exact du sujet que j'ai voulu traiter aujourd'hui devant vous.

(1) Les verres trouvés en Gaule n'ont pas tous été fabriqués en Gaule même. Beaucoup d'entre eux sont sortis des ateliers alexandrins ou syriens.

Il est impossible de comprendre la verrerie découverte en Gaule, si l'on n'étudie pas au préalable la verrerie du Bassin oriental de la Méditerranée.

Si j'ai songé à donner, au Congrès préhistorique de France, la primeur de mes recherches, c'est parce que j'ai pensé que l'occasion ne pouvait être mieux choisie de mettre à l'ordre du jour un ensemble de questions, dont on s'est, jusqu'ici, peu préoccupé en France.

Les travaux français sur la verrerie, les ouvrages de Deville (1) et de Froehner (2), sont trop anciens.

Il existe, depuis 1908, un bon travail d'ensemble d'ANTON KISA, publié en trois volumes dans les *Hiersemanns-Handbücher*, sous le titre *Das Glas im Altertume*. Mais ce livre n'est à la portée que des lecteurs qui sont très familiarisés avec la langue allemande. Je dois ajouter que la morphologie et la chronologie que j'ai toujours eues pour objectif dans mes recherches ne tiennent, dans Kisa, qu'une très petite place.

Bien des collectionneurs, bien des conservateurs de Musées sont, à l'heure présente, dépourvus d'un manuel, qui leur permette de classer les verreries qu'ils possèdent ou qu'ils conservent.

Frappé de cette lacune, je me suis mis à l'ouvrage. Je ne cherche pas d'autre récompense que la satisfaction de l'avoir comblée.

Lorsqu'à la fin de la République, les verriers trouvèrent le moyen de *souffler* le verre à l'aide d'un *tube*, leur industrie prit tout à coup un singulier essor.

La découverte de la *canne*, que bien des gens s'imaginent plus ancienne qu'elle n'est en réalité, fut faite dans le bassin oriental de la Méditerranée, dans ces officines déjà célèbres d'Alexandrie, de Tyr et de Sidon.

C'est de ces centres industriels, de ces foyers d'art, de ces villes où se coudoyaient sans cesse, comme on le verra plus tard dans une Venise, une Sienne ou une Florence du xv<sup>e</sup> siècle, les riches amateurs d'art et les artisans de tous métiers, c'est de là que, dès le début de l'Empire, une masse considérable de verreries étaient exportées dans toutes les directions, principalement dans l'Ouest Européen, vers Carthage, l'Italie et les Gaules.

Dès le premier siècle de notre ère, des verriers syriens, en quête de faire fortune, venaient s'installer, avec leur attirail, dans la vallée du Rhône où le sable était de bonne qualité. Là, ils façonnaient des bouteilles et des balsamiques, sans doute encore très imparfaits, mais qu'une clientèle, avide de nouveauté, enlevait au gré de leurs désirs. Les verriers syriens firent de si bonnes affaires

(1) A. DEVILLE. — *Histoire de l'art de la Verrerie dans l'Antiquité*. — Paris, 1873.

(2) W. FROEHNER. — *La Verrerie Antique. Description de la Collection Charvet*. — Le Pecq, 1873.

en Gaule que leur industrie s'étendit bientôt dans le pays tout entier.

Nous connaissons, par une inscription conservée au Musée de Lyon, le nom d'un des premiers maîtres verriers installés dans cette ville : c'est un certain *Julius Alexander*, citoyen de Carthage.

Pendant ce temps, les verreries sorties des officines orientales continuaient à affluer sur nos marchés.

Elles étaient expédiées dans les villes et aussi dans les camps où les légions romaines étaient installées. C'est ce qui explique la présence de verreries sidoniennes du 1<sup>er</sup> siècle dans la vallée du Rhin, à Andernach, à Haltern et à Xanten.

Au 11<sup>e</sup> siècle, sous les Antonins, les verriers installés en Gaule étaient maîtres de leur art ; mais de nouveaux apports orientaux vinrent les empêcher de se créer une personnalité bien marquée.

Les Syriens arrivaient toujours plus nombreux dans la vallée du Rhône, et y apportaient, avec leur bimbéloterie plus ou moins criarde, l'industrie de la soie et les croyances orientales.

On ne saurait trop insister sur l'influence tantôt excellente, tantôt néfaste, qu'exercèrent, sur le monde entier, les civilisations de l'Orient. Les Étrusques, les Romains, ont vécu à l'Orientale. Un empereur, comme Héliogabale, phénicien de naissance, favorisait, dans tout l'Empire, le luxe, les superstitions et le despotisme des Orientaux.

Au 11<sup>e</sup> siècle, des éléments d'art hellénistique pénétraient en Belgique, dans le Boulonnais et dans la Picardie, amenés par des navigateurs orientaux, qui, après avoir franchi les colonnes d'Hercule, remontaient le long des côtes de l'Océan et de la Manche.

En même temps, une grande province verrière se formait dans le Nord des Gaules. Il y eut, dans ces régions, aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles, une véritable école de verriers, qui peut, à certains égards, être considérée comme un rameau des écoles orientales, mais où travaillèrent des artistes qui firent concurrence à leurs rivaux d'Asie Mineure et expédièrent leurs produits jusqu'en Scandinavie.

Cologne semble être, à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, le grand centre artistique et industriel de la Gaule du Nord. C'est là que des maîtres verriers, cherchant à renouveler les formules de leurs prédécesseurs, en puisant aux sources de l'ancienne Grèce, créèrent de véritables chefs-d'œuvre, qui, aujourd'hui encore, font notre admiration. Démêler dans ces produits ce qui revient à l'Orient et à la Grèce de ce qui est le propre du génie rhénan, c'est chose difficile. Nos instruments de dosage sont encore trop imparfaits pour qu'on puisse tenter de donner, de ce problème intéressant, une solution sérieuse.

Quoiqu'il en soit, l'influence de l'école colonaise fut durable. Ses recettes ont été reprises par les verriers de Venise. Presque tous les procédés employés par les Vénitiens, au moyen âge et à la Renaissance, étaient connus des verriers rhénans du iv<sup>e</sup> siècle.

On a trouvé, dans les nécropoles du Nord des Gaules, les témoins séculaires de l'activité des verriers gallo-rhénans. Des tombes à inhumation des cimetières de Vermand, d'Homblières (Abbeville), du Vieil-Atre (Boulogne), de Flavion (Belgique), et de la vallée du Rhin, sont sorties des pièces délicieuses, que se disputent les amateurs. Ce sont de vraies merveilles de goût et de virtuosité, qui égaient les vitrines d'un musée de leur note claire et joyeuse.

Les verriers gallo-rhénans du iv<sup>e</sup> siècle après J.-C. avaient compris d'une façon complète les qualités expressives du verre.

Peu de formes, dans la verrerie romaine, sont dues à la technique de la matière employée. Beaucoup sont empruntées au répertoire des céramistes; quelques-unes sont puisées dans l'arsenal des orfèvres. Rien n'est plus intéressant, plus captivant pour l'archéologue que de suivre une *forme* depuis sa naissance jusqu'à son déclin, de la voir s'élaborer aux époques les plus lointaines, d'examiner ce qu'elle devient à travers les âges, de la trouver exécutée dans une certaine matière, puis dans une autre, de constater enfin sa déchéance et de s'en expliquer les causes. Le travail essentiel du morphologiste est de fixer les lois qui président au développement organique des formes. La verrerie est au premier rang des matériaux qui nous aident à découvrir ces lois.

La fixation de la chronologie soulève de grosses difficultés. Seuls les mobiliers funéraires non remaniés peuvent apporter quelque certitude dans la datation des verreries qui s'y trouvent mêlées.

Si un verre accompagne dans une tombe une poterie, une fibule ou une boucle dont la date est bien connue, on en pourra déduire que ce verre était en usage en même temps que cette poterie, cette fibule ou cette boucle; mais l'association de tous ces objets ne donnera pas de renseignement sur l'époque à laquelle ce verre aura été fabriqué, ni sur celle à laquelle le type auquel il appartient sera tombé en désuétude.

Si le verre est accompagné d'une monnaie, on pourra affirmer qu'il n'a pu être placé dans la tombe avant la date de frappe de la dite monnaie; mais rien ne prouve qu'il y ait contemporanéité des deux objets. Les monnaies ont souvent été déposées dans les tombes longtemps après l'époque de leur frappe. Nous-même, pouvons avoir dans notre gousset une pièce à l'effigie de Charles X, bien que nous appartenions à une génération postérieure à celle de ce roi.

Au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle de notre ère, on mettait dans les sépultures, comme oboles à Caron, des pièces frappées deux ou trois siècles auparavant et qui, depuis longtemps, n'avaient plus cours. Caron, il faut le croire, n'y regardait pas de très près.

Il ne faut pourtant pas voir, dans ces difficultés à dater les objets, d'infranchissables obstacles. On peut diviser la verrerie romaine découverte en Gaule en deux grandes séries :

1° *Les verres du Romain I* (1), qui se rencontrent dans les tombes à incinération depuis l'époque d'Auguste, jusque vers le début du <sup>iii</sup><sup>e</sup> siècle après J.-C.

2° *Les verres du Romain II*, qui se trouvent dans les tombes à incinération tardives et dans les nécropoles à inhumation, depuis le premier quart du <sup>iii</sup><sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières années du <sup>v</sup><sup>e</sup>.

Verreries du Romain I et verreries du Romain II diffèrent à la fois par la technique, par la forme, par le décor.

Au Romain I, le verre est le plus souvent bleu-verdâtre, de type alexandrin. Il est épais et soufflé dans des moules ; il est quelquefois très fortement coloré.

Les formes sont simples, lourdes, monotones, géométriques. C'est l'époque de la grande diffusion des bouteilles à panse carrée, rectangulaire, hexagonale, cylindrique ou tronconique.

Les anses sont d'épais rubans ornés de nervures et coudés à angle brusque.

Les bouteilles du Romain I elles sont généralement apodes ; rarement, elles ont un pied bas en forme d'anneau.

Elles sont difficiles à distinguer des produits d'importation.

Les nécropoles les plus riches en verreries du Romain I sont celles de Toulouse, de Nîmes, d'Arles, d'Orange, d'Avignon, de Vaison, de Lyon, de Suèvres, de Saintes et de Poitiers (Cimetière des Dunes).

Au Romain II domine le verre incolore. A la fin de la période il est souvent impur, plein de nœuds et de filandres, qui proviennent de ce qu'il a été travaillé trop froid. Le système du moule est moins

(1) J'ai divisé l'époque romaine en deux grandes périodes, que j'appelle Romain I et Romain II. C'est une désignation qui me paraît suffisante. On s'entend très bien entre Archéologues en disant Hallstatt I et Hallstatt II, La Tène I, La Tène II, La Tène III. J'aurais pu évidemment baser ma distinction sur des noms de localités et dire *Vaisonnien* (nom tiré du cimetière de Vaison, riche en tombes du Romain I) et *Vermandien* (nom tiré de la grande nécropole de Vermand, où toutes les tombes contenaient le mobilier funéraire caractéristique des <sup>iii-iv</sup><sup>e</sup> s.). Mon *Vaisonnien* correspondrait exactement au *Lugdunien* de M. de Mortillet, et mon *Vermandien* à son *Champdolien*. Mais je ne suis guère partisan de ces classements, qui tirent leur nom d'une localité typique. Admettons-les en Géologie et en Préhistoire, mais ne les étendons pas aux temps historiques.

employé, dans la verrerie courante, que celui du tournassage qui permet de produire des pièces d'un galbe bien plus élégant. Le moule est réservé à la fabrication des verreries plastiques.

Les formes sont plus variées qu'au Romain I.

Les récipients à panse géométrique disparaissent pour faire place à de gracieuses bouteilles, à panse globulaire, à pied délicat, à anse ornée de saillies et d'appendices de toutes sortes.

Les récipients à large ouverture, les verres à boire carénés, les bols coupés droit sont très nombreux dans les tombes. Les canthares, dérivés de l'ancien ciborium, peuvent compter parmi les productions les plus intéressantes de la seconde période romaine. Leur forme est tout à fait celle du *ciboire*, en usage encore aujourd'hui dans les cérémonies du culte catholique.

Les verreries du Romain II se distinguent aussi des verres du Romain I par leur décor. Les unes ont été gravées à la meule; d'autres sont couvertes d'ornements en fil de verre ou de cabochons à ombilic; d'autres encore sont décorées de peintures et de dorures.

C'est surtout dans le Nord et l'Est de la France, en Belgique et dans la vallée du Rhin, qu'ont été découvertes les plus belles verreries du Romain II (1). C'est à Cologne ou dans les environs qu'ont été façonnés les plus beaux spécimens connus de la verrerie à applications vermiculaires. Ces pièces sont dignes de rivaliser avec les meilleures productions de Venise.

## SECONDE PARTIE.

### Description des types.

*Projection 1.* — Les fouilles faites en France ont mis au jour de nombreux récipients de verre, d'assez grande taille, offrant souvent l'aspect de celui-ci.

Ces récipients contiennent presque toujours, quand on les découvre, des ossements calcinés. Ce sont des urnes cinéraires.

Celle que je vous présente tout d'abord, est une copie des urnes d'argile découvertes dans les tombes de l'époque gauloise, dite de *La Tène III* et des premiers temps de l'Empire. De part et d'autre, c'est la même panse globulaire sans pied, le même orifice très large, le même couvercle à bouton.

(1) Les plus célèbres Nécropoles du Romain II sont celles de Reims, d'Amiens, du Vieil Atré à Boulogne-sur-Mer, de Vermand, d'Homblières à Abbeville, de Bury, dans l'Oise, du Tardenois (Caranda-Aisne); de Spontin et de Furfooz en Belgique; de Steinfort en Luxembourg; de Strasbourg en Alsace; de Cologne et de Trèves en Allemagne.

*Projection 2.* — Le spécimen d'urne que je viens de vous montrer n'avait pas d'anses. Celui-ci, par contre, en est pourvu. Je pense qu'il est inutile de vous signaler la belle tenue de cette magnifique paire d'anses doubles. Ces anses sont situées dans deux plans parallèles comme celles de certains vases grecs nommés *cratères à colonnettes et loutrophores*.

L'urne que vous avez sous les yeux est une fidèle copie de la *Loutrophore grecque*, dont on a supprimé le grand pied.

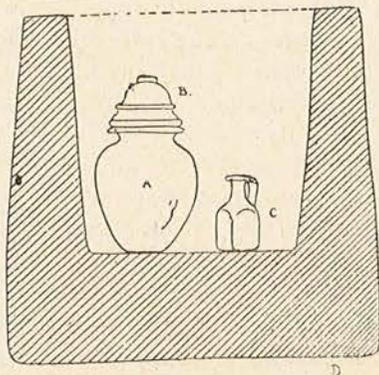


Fig. 1. — Mobilier funéraire d'une tombe à incinération du Romain I. Nîmes (Chemin de Montpellier, Pont-Tiais). — A. Urne cinéraire; — B. Bol de verre, servant de couvercle; — C. Bouteille de verre à panse prismatique; — D. Cuve de pierre.

*Projection 3.* — Lorsque l'urne de verre a les anses placées dans un même plan, elle est une dérivation de l'*amphore grecque*. Les anses ont la forme d'un ruban plat, orné de nervures plus ou moins nombreuses, et coudé à angle droit ou aigu.

Les urnes de verre n'ont pas toujours eu une destination funéraire. En Orient, pays d'origine de beaucoup d'entre elles, elles servaient de vases à provisions; on y conservait toute sorte d'aliments solides ou liquides, comme le prouvent celles du Musée de Naples, qui contenaient encore, quand on les a recueillies, des restes de fruits, de vin et d'huile. Le terme général d'*Olla* était appliqué, dans l'Antiquité, à ces récipients d'usage domestique. Il s'est maintenu jusqu'à nos jours dans la langue espagnole (une *olla podrida* = un *pot pourri*). Les *ollæ* de verre appliquées aux usages funéraires ont été trouvées dans l'Ouest Européen, en Gaule, en Grande-Bretagne, sur les bords du Rhin, en Espagne, en Italie et dans le Nord de l'Afrique (Carthage).

Pour procéder à la datation d'une urne cinéraire, il faut examiner avec soin le mobilier funéraire qui l'entoure; il suffit qu'un seul des objets qui le composent soit bien caractérisé, pour connaître approximativement la date de la sépulture.

Les *ollæ cinerariae* de verre existaient dès le début de l'Empire, puisqu'on en a trouvé de nombreux spécimens à Pompéi; elles sont très nombreuses, en Gaule, dans les cimetières du siècle des Anto-

nins. Elles restèrent en usage tant que dura la coutume de l'incinération, c'est-à-dire jusqu'à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle.

*Projection 4.* — Un type de verrerie, très répandu au Romain I, et originaire de l'Égypte, est le flacon à panse prismatique.

Les flacons à panse prismatique sont des boîtes peu élégantes, que l'on soufflait dans des moules. Les uns ont une large ouverture ; ils servaient à renfermer des pommades, des onguents épais. Les autres ont un goulot étroit et une anse plate, coudeée à angle droit ; on y conservait des liquides. Une variante, sans anse, à grand goulot étroit, a été désignée, par les archéologues alle-

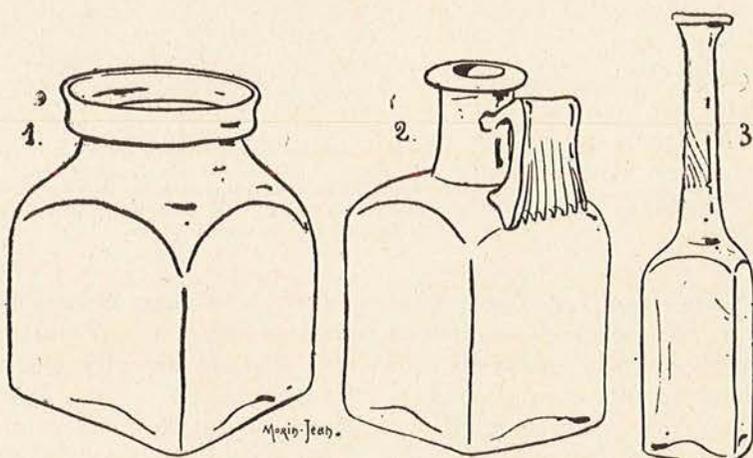


Fig. 2. — Flacons à panse prismatique : 1, Musée de Reims, n<sup>o</sup> 4.929 ; — 2, Musée de Lyon, n<sup>o</sup> 46 ; — 3, Musée de Saint-Germain, n<sup>o</sup> 27.232.

mands, sous le nom de *Merkurflasche* (bouteille à Mercure), parce qu'elle est souvent estampillée au fond d'une figure du dieu *Mercur*, tenant une bourse et un caducée. Le *Merkurflasche* ne se rencontre guère en Gaule que dans les sépultures du Romain II (Fig. 2).

*Projection 5.* — Le nombre des bouteilles à panse prismatique, découvertes à Pompéi, est incalculable. J'ai photographié un coin de vitrine du Musée de Naples, pour vous montrer qu'il n'y a, de ma part, aucune exagération à vous dire que le flacon carré jouissait au premier siècle de notre ère d'une singulière faveur !

*Projection 6.* — Les verreries, qui n'étaient pas soufflées dans des moules, étaient souvent des copies plus ou moins déformées de l'*Alabastre* et de l'*Aryballe* des Grecs. Les verriers, suivant la loi du

moindre effort, reprenaient des formes que leurs prédécesseurs montraient à la main en imitant les récipients d'argile. Les spécimens de gauche sont à panse piriforme ; ils dérivent de l'*Alabastré* qui n'est lui-même qu'une variante du *Bombylios* des Corinthiens. On les trouve en masse dans les sépultures à incinération. Les fouilleurs leur ont donné le nom de *lacrymatoires*, parce que, selon la légende, les parents du défunt y auraient recueilli les larmes qu'ils avaient versées pendant les funérailles. Nous savons aujourd'hui que ces fioles ont contenu des parfums et non des larmes ; mais le nom de *lacrymatoire* leur est resté. Il est en quelque sorte consacré par l'usage.

Le spécimen du centre est à panse sphéroïdale. Il dérive de l'*Aryballe* grec. Il est pourvu de deux petites anses du type appelé par les archéologues *delphiniforme*, à cause de sa ressemblance avec un dauphin, dont la queue, retroussée sur le corps, forme boucle.

La figure de droite nous enseigne que ces flacons s'accrochaient à la ceinture à l'aide d'une anse en bronze ; un bouchon de même métal servait à en clore l'orifice.

Les Balsamiques du type *aryballe* contenaient des huiles parfumées que l'on emportait avec soi au *Balneum* ou au *Gymnasium*. Ils sont nombreux dans la verrerie pompéienne. En Gaule, on les rencontre dans les tombes depuis le II<sup>e</sup> siècle jusqu'au IV<sup>e</sup>.

*Projection 7.* — Aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles apparurent de très curieuses fioles, appelées *chandeliers* par les fouilleurs et les marchands. Leur nom vient de ce qu'elles ont une vague ressemblance avec nos chandeliers, nos bougeoirs modernes.

Les *chandeliers* dérivent du *Bombylios*, mais présentent une dégénérescence, une exagération de certaines particularités, une déformation de la panse dans un sens déterminé. Le corps du flacon est tronconique ou plus ou moins plat, apode, et surmonté d'un long et étroit goulot.

On a fait beaucoup de *chandeliers* en Orient, comme le prouvent les fouilles exécutées en Syrie et à Chypre ; mais on en fabriquait aussi à Lyon (marques mentionnant le nom de cette ville sur des exemplaires découverts dans la basse vallée du Rhône).

*Projection 8.* — Les verriers Romains n'ont pas fait uniquement des bouteilles à goulot plus ou moins étroit. Des récipients à large ouverture, des bols, des coupes, des verres à boire, sortaient aussi de leurs officines.

Ces récipients imitent tantôt les bols de terre rouge d'Arezzo, de la Graufesenque et de Lezoux, tantôt les phiales que ciselaient ou repoussaient les orfèvres.

*Projection 9.* — Voici une élégante verrerie à deux anses, qui n'est qu'une reprise, en verre, de la forme donnée par les orfèvres

à ces canthares d'argent, dont de très beaux spécimens découverts à Boscoréale, près de Pompéi, sont dus à des artistes grecs d'Alexandrie ou de l'Italie méridionale.

Tout le monde ne pouvait pas s'offrir un canthare comme ceux de Boscoréale ou un ciborium d'argent comme celui que l'on conserve à Saint-Germain et qui a été découvert dans les retranchements de César à Alésia. Les gens de condition modeste étaient

heureux de pouvoir se procurer un vase aussi charmant de forme, mais ouvré dans une matière moins coûteuse.

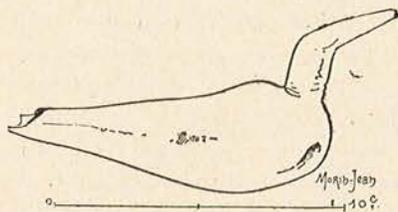


Fig. 3. — Verrerie en forme d'oiseau. Collection Morin-Jean à Paris.

*Projection 10.* — Le verre à boire, tel qu'il se présente d'après les exemplaires recueillis à Pompéi et dans la basse vallée du Rhône est un cornet

droit, légèrement tronconique. Il est quelquefois orné de nodosités, qui cherchent à imiter les aspérités de la massue d'Hercule. Les Romains ont donné la forme de cette massue à bien d'autres objets, tels que manches de miroirs, poignées d'outils, etc...

L'entonnoir était connu des Romains; il portait, chez eux, le nom d'*infundibulum*. Les *infundibula*, tantôt en bronze, tantôt en verre, étaient faits comme ceux dont on se sert encore aujourd'hui. On en a recueilli, dans la vallée du Rhône, des exemplaires, qui sont identiques à ceux de Pompéi.

Le *Rhyton* est une variante en verre de la corne à boire, percée à l'extrémité inférieure. Très commun à Pompéi, on le trouve aussi dans la région d'Arles et de Nîmes.

*Projection 11.* — On a découvert, dans les tombes du III<sup>e</sup> et du IV<sup>e</sup> siècles, des flacons moulés d'un type particulier, dont la panse est en forme de tonneau cerclé. Ces flacons ont été appelés *Barillets* par les fouilleurs français, *Fasskannen* par les archéologues allemands.

Les barillets reproduisent les tonneaux de bois, dont les Gaulois et les Germains se servaient pour le transport des vins. On n'en rencontre pas dans les régions méditerranéennes, et cela se comprend, puisque l'usage du tonneau de bois y était presque inconnu (1).

Presque tous les barillets sont sortis d'une même officine : celle de *Frontinus*; ils portent, sur le fond, les estampilles :

FRO, FRON, FROTI, FRONTINIANA (FABRICA)

(1) Les Orientaux et les Grecs renfermaient le vin dans des vases d'argile ou dans des outres de cuir.

Les uns ont été trouvés par l'abbé Cochet, dans les cimetières normands à incinération du III<sup>e</sup> siècle; les autres ont été recueillis dans les grandes nécropoles à inhumation (IV<sup>e</sup> siècle) du Nord de la France, à Boulogne-sur-Mer, à Amiens, à Reims, à Vermand.

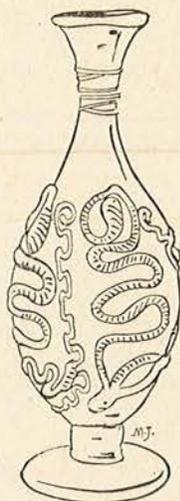
*Projection 12.* — Une des formes les plus élégantes de la verrerie du Romain II est la *lagène* à une anse, dérivation des *lécythes* et *ænochoés* de l'Italie méridionale. C'est l'ancêtre des aiguères et des buires vénitiennes du moyen âge et de la Renaissance.

Tout le monde sera sensible à la pureté des lignes de la grande buire, reproduite sur ce cliché. Il semble difficile de faire mieux. Un vase comme celui-là restera un modèle pour l'avenir. L'anse, assez simple dans cet exemplaire, est, dans d'autres spécimens, bizarrement appendiculée. La panse est souvent couverte de fils de verre, qui s'enroulent capricieusement à sa surface. Quel immense progrès sur les bouteilles carrées du Romain I (*Fig. 4*) !

Les lagènes appartiennent, pour la plupart, à la production verrière des centres nordiques. Elles ont été trouvées en très grand nombre au cimetière d'*Homblières* (Abbeville) (1), à Vermand et dans les tombes de la vallée du Rhin. La copieuse série du Musée Wallraf-Richartz, à Cologne, constitue un ensemble des plus remarquables : c'est un vrai régal pour les yeux !

*Projection 13.* — La fiole à tubulure latérale, le *Biberon* des fouilleurs (2), apparaît au cours du Romain I, mais appartient surtout aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles. Au cimetière de Vermand, des fioles à tubulure latérale ont été recueillies dans les tombes du IV<sup>e</sup> siècle.

*Projection 14.* — Les bouteilles à panse sphérique, à col coupé droit, à anses rondes fixées à une bague entourant le goulot, se rencontrent assez souvent dans les sépultures du Romain II. On les appelle *Diota*. L'une de ces *diota* faisait partie du mobilier funéraire de la tombe de chef découverte à Monceau-le-Neuf par Lelaurin, et conservée dans la collection de M. Boulanger, à Péronne. Or cette tombe ne peut être reportée plus haut que la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, puisque l'obole à *Caron*, placée dans



*Fig. 4.* — Verrerie à applications vermiculaires: III<sup>e</sup> siècle. Musée Wallraf-Richartz, à Cologne.

(1) A Homblières, elles étaient accompagnées de monnaies de l'Empereur Valens (364-378).

(2) Ces fioles ne sont pas des biberons.

la bouche du défunt, était un denier d'argent de Constantin II (337-340).

Les *diota* étaient souvent décorées, à la mode du temps, soit de cabochons colorés (spécimens du cimetière de Vermand), soit de serpents en fil de verre (même cimetière).

*Projection 15.* — Voici d'autres verreries du iv<sup>e</sup> siècle. A gauche, une bouteille à panse cylindrique, variante sans cercles ni anse du barillet frontinien. Au centre, une bouteille qui ressemble beaucoup à nos carafes et qu'il serait bien difficile de dater, si elle n'avait été trouvée avec une fibule cruciale (type très connu de la fin de l'Empire) (1).

A droite de la projection, une copie en verre du *poculum* d'argile, en usage à la même époque.

*Projection 16.* — Les récipients à large ouverture sont très abondants dans les cimetières du Romain II. Les plus nombreux et les plus caractéristiques d'entre eux sont des bols de verre mince, coupés net à l'orifice ou munis d'un léger rebord. Ces bols ont la panse tantôt lisse, tantôt ornée de gravures à la meule, de fils ou de cabochons de verre. Ceux que je vous montre sont décorés de saillies légères, faites à la pince. Le spécimen de droite, d'une époque très tardive, est caréné; il a la même forme que ces pots de terre noire que l'on recueille si fréquemment dans les sarcophages mérovingiens, aux pieds des squelettes.

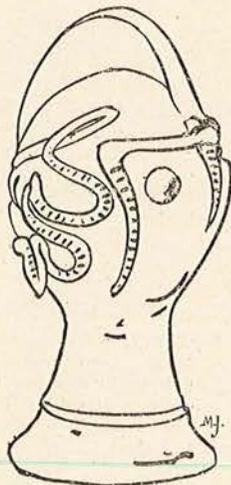


Fig. 5. — Flaçon de verre, en forme de casque de gladiateur. III<sup>e</sup> siècle. Musée Wallraf-Richartz, à Cologne.

*Projection 17.* — Voici un très beau spécimen de ces bols du Romain II. C'est un type assez répandu dans tout le Nord des Gaules. Celui qui a façonné cette pièce était vraiment un artiste. Au-dessous de l'orifice du vase, il a appliqué, entre deux filets de verre rapportés, un feston d'émail; puis il a garni la panse de gros boutons à ombilic placés en quinconce. Un bol analogue à celui-ci, découvert au Cimetière de Vermand, est pourvu d'une inscription chrétienne qui court circulairement entre le bord du vase et le feston, On lit : *VIVAS. CVM. TVIS. P. Z.* (Vis avec les tiens). Le style des lettres indique une très basse époque, probablement les dernières années du iv<sup>e</sup> siècle.

(1) Sur la datation des fibules cruciales, consulter mon article publié dans le compte rendu du Congrès de Tours [1910, p. 828, fig. 34, 35 et pl. VI].

D'autres bols, ornés d'une manière analogue, furent trouvés par F. Moreau, au cimetière de Brény (Aisne) et par M. Pilloy, au cimetière d'Homblières, à Abbeville. Un des plus beaux spécimens de ce genre de verrerie était placé au-dessus de la tête du chef de Monceau-le-Neuf.

Des bols à cabochons ont été découverts dans la vallée du Rhin et en Scandinavie.

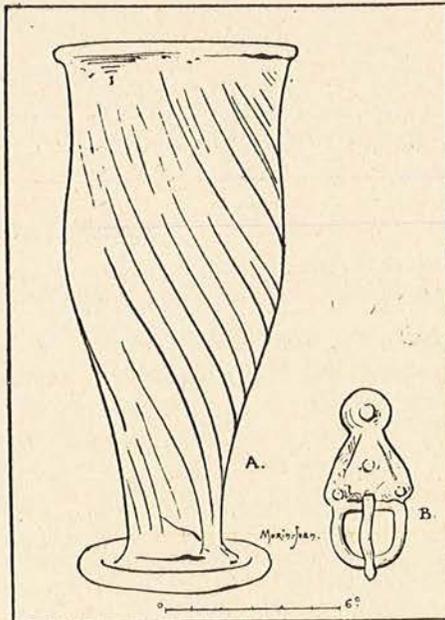
*Projection 18.* — Les monuments les plus curieux de la verrerie du Romain II sont les *Diatreta*. Ce sont des bols apodes, entourés d'une véritable résille de verre. Celui que je mets sous vos yeux faisait autrefois partie des collections du Musée de Strasbourg; il a péri dans le bombardement de 1870. Par bonheur pour nous, d'autres spécimens du même type de verrerie sont conservés aux musées de Munich et de Berlin; mais la *Diatreta* de Strasbourg avait, sur les autres, l'incontestable supériorité de posséder un texte qui lui donnait une date certaine. Ce texte qui se lit : *AVE. MAXIMIANE. AVGVSTE*, se rapporte à *Maximien Hercule*, soldat pannonien, qui fut associé à l'Empire par Dioclétien et qui passa sur le Rhin en l'année 297.

*Projection 19.* — Le *canthare* figure parmi les formes les plus gracieuses adoptées par les maîtres verriers des ateliers Coloniais du Romain II. Ces maîtres ne cherchaient pas du nouveau. Ils se contentaient de reprendre quelques vieilles formes connues des orfèvres alexandrins, qui ciselaient les pièces admirables du trésor de Boscoréale.

M. Pilloy a trouvé un de ces canthares à pied délicat au cimetière d'Homblières, dans une tombe qui contenait une monnaie de l'Empereur Valentinien I<sup>er</sup> (364 - 375) (*Fig. 8*).

*Projection 20.* — Les dernières pièces, que je viens de faire passer sur l'écran, sont des objets assez rares; on n'en

CONGRÈS PRÉHISTORIQUE.



*Fig. 6.* — Mobilier funéraire d'une tombe à inhumation du IV<sup>e</sup> siècle. — Chassemy (Aisne). Fouilles F. Moreau. Musée de Saint-Germain. — A. Verre à pied; — B. Boucle de ceinture.

trouve pas dans tous les cimetières du IV<sup>e</sup> siècle; il faut, pour les rencontrer, avoir la chance de tomber sur la sépulture non remaniée d'un assez riche personnage.

Examinons maintenant des verreries plus communes que vous pouvez avoir l'occasion de découvrir vous-mêmes, si vous exécutez quelque fouille dans le Boulonnais ou la Picardie, régions riches en nécropoles encore inexplorées.

Ce sont des verres à boire, de forme tronconique, façonnés dans une matière très transparente mais presque toujours impure et embarrassée de nœuds et de filandres. Ils sont associés, dans les tombes, à des fibules cruciales, à des boucles de ceintures ornées de têtes de serpents, à des vases d'argile grossière : tous objets caractéristiques d'une époque peu antérieure aux premières invasions.

*Projection 21.* — On trouve avec ces mêmes objets, dans tout le Nord de la France, surtout à Vermand, des *verres carénés*, dont voici deux exemplaires de ma collection. Celui de gauche est rempli de filandres très visibles sur cette photographie; celui de droite est plus élégant dans sa forme. Le pied de ces verres est soufflé à part et rapporté après coup.

*Projection 22.* — Le verre caréné du Romain II est quelquefois orné de serpents en relief. Voici un verre à serpents découvert par Lelaurin dans le département de la Marne. Un spécimen analogue a été recueilli par M. F. Moreau dans une tombe du cimetière de la Villa d'Ancy (Aisne) où il était accompagné de monnaies des empereurs Gratien (359-383) et Valentinien II (375-392).

Le motif décoratif du serpent remonte à la plus haute antiquité. Il est d'origine orientale.

#### *Verrerie plastique.*

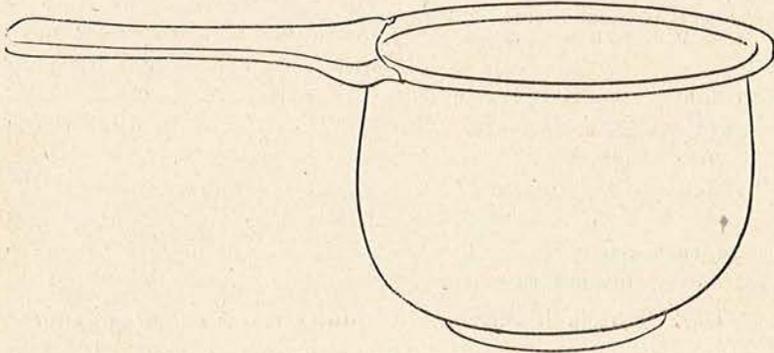
Je suis loin d'avoir épuisé le répertoire des verreries romaines de formes courantes, trouvées en Gaule. J'ai du moins décrit les types principaux. A ces types déjà variés et nombreux, viennent s'ajouter ceux que l'on peut grouper sous la désignation générale de « Verrerie plastique ».

*Projection 23.* — Voici un spécimen de verrerie plastique. C'est un vase façonné en forme de tête humaine, conservé au Musée archéologique de Cologne. Ici, le rôle du verrier n'a été que de maintenir des traditions très anciennes, en copiant servilement des poteries qui étaient très répandues dans tout le bassin méditerranéen à l'époque hellénistique et dont les types ancestraux remontent à la plus haute antiquité. On connaît des récipients d'argile, en forme de tête de femme, modelés par les peuplades primitives de la Troade entre 2.000 et 3.000 avant J.-C.

A partir de cette époque lointaine, nous suivons, à travers toute les étapes de la céramique grecque, le vase plastique en forme de tête humaine. Je vais vous en montrer quelques exemplaires de la période classique. Ce sont des vases du Musée du Louvre. Ils appartiennent au début du v<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

*Projection 24.* — Le classement méthodique des verreries plastiques présente des difficultés sérieuses, par suite de l'extrême variété des formes qui existent dans cette catégorie d'objets. Il me faudrait disposer d'une heure encore pour vous montrer seulement les types principaux.

Si nous en croyons *Lampridius*, il existait des verres en forme de fruits de toute sorte. Ce que cet auteur latin du iv<sup>e</sup> siècle rapporte à



*Fig. 7.* — Verrerie en forme de Patère à manche (Romain II).

cet égard a été pleinement confirmé par les découvertes archéologiques; on a trouvé, dans les tombeaux, des verres en forme d'amande, de prune, d'arbose, de pomme de pin.

*Projection 25.* — Les grappes de raisin ne sont pas rares non plus. On en a recueilli de fort beaux spécimens au cimetière des Dunes, à Poitiers.

Le règne animal a fourni à l'industrie du verre de nombreux modèles; les verriers du iii<sup>e</sup> et du iv<sup>e</sup> siècles, ont moulé des récipients en forme de coquilles bivalves, de poissons, de dauphins, d'oiseaux (*Fig. 3*), de singes-musiciens assis dans un fauteuil d'osier et jouant de la flûte de Pan.

*Projection 26 et 27.* — Enfin, il n'est pas jusqu'aux objets inertes, aux ustensiles de ménage, qui n'aient servi de modèles aux verriers de l'époque romaine. On connaît des verres en forme de casserole (*Fig. 7*), de panier, de marteau, de casque de gladiateur (*Fig. 5*).

La chronologie des verreries plastiques est assez difficile à établir. Les verres anthropomorphes existent dès le 1<sup>er</sup> siècle

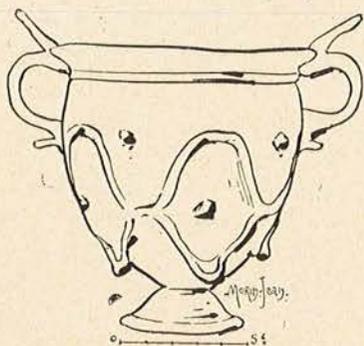


Fig. 8. — Canthare en verre du 1<sup>er</sup> siècle.  
Musée Wallraf-Richartz, à Cologne.

(Tête de nègre de la verrerie pompéienne); on les retrouve dans les cimetières du Nord de la France (spécimen découvert par F. Moreau), au milieu d'un mobilier funéraire caractéristique de la fin du 1<sup>er</sup> siècle.

Me voici arrivé au terme de cette revue extra-rapide de la verrerie romaine, découverte en Gaule. J'ai forcément été très incomplet, non seulement parce que je ne voulais pas dépasser

les trente minutes réglementaires, mais aussi parce que les clichés menaçaient de fondre, quand ils restaient trop longtemps dans la lanterne à projection.

Je souhaite néanmoins que vous ayez été impressionnés par les œuvres que je viens de faire passer sous vos yeux, que vous ayez été charmés par la réelle élégance qui apparaît dans maintes créations des industriels du passé.

Puisse l'exemple de cette activité lointaine contribuer à inspirer aux artisans d'aujourd'hui, le goût du travail incessant qui, seul, permet par des progrès successifs, d'atteindre à la vraie Beauté !

#### Note bibliographique.

##### I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX.

- ANTON KISA. — *Das Glas im Altertume*. 3 volumes, Leipzig, Verlag von Karl. W. Hiersemann, 1908.  
W. FROEHNER. — *La Verrerie Antique*. Description de la collection Charvet. Le Pecq, 1879.  
A. DEVILLE. — *Histoire de l'art de la Verrerie dans l'Antiquité*. Paris, 1873.

##### II. — ÉTUDES FRAGMENTAIRES.

- Abbé COCHET. — *La Normandie souterraine*, Paris, 1855.  
J. PILLOY. — *Études sur d'anciens lieux de sépultures dans l'Aisne*. Deux volumes, Saint-Quentin, 1886.  
F. MOREAU. — *Album Caranda*.  
Cl. BOULANGER. — *Le Mobilier funéraire gallo-romain et franc, en Picardie et en Artois*. Paris, Leroux, 1905.  
Abbé HAMARD. — *Découverte d'une Nécropole romaine à Bury (Oise)*. — (Extrait du *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, 1900, p. 23 à 25).  
Eugène del MARMOL. — *Fouilles au cimetière des Iflats à Flavion*. (Extrait du Tome VII des *Annales de la Société Archéologique de Namur*. Namur, 1861).  
Th. ECK. — *Les deux cimetières gallo-romains de Vermand et de Saint-Quentin*. Paris, Leroux, 1891.

### Projections photographiques.

1. *Olla cineraria de verre*. — Environs d'Arles. (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 8.351).
2. *Olla cineraria de verre*. — Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 29.506).
3. *Olla cineraria de verre*. — Douelle (Lot). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 10.895).
4. *Flacons de verre à panse prismatique*. — 1. (Musée de Reims, n° 4.929; 2. Musée de Lyon, n° 46; 3. Musée de Saint-Germain, n° 27.232).
5. *Flacons à panse prismatique* du Musée de Naples.
6. *Balsamaires de verre soufflé*; dérivés de l'*Alabastré* et de l'*Aryballe* grecs-orientaux. (A. Collection Morin-Jean, à Paris; B. Musée de Reims; C. Musée national de Naples).
7. *Balsamaire à long col*. — (Musée de Saint-Germain, n° 13.414).
8. *Récipients de verre à large ouverture*. — (Collection Morin-Jean).
9. *Canthare de verre* trouvé à Saintes. — (Musée de Saint-Germain, n° 24.634, Salle XV).
10. *Verre à boire et infundibula* de la basse vallée du Rhône. — (Musées d'Avignon et de Nîmes).
11. *Barillets frontiniens*. — (Collection Morin-Jean).
12. *Lagène à une anse*. — Type gallo-rhénan du IV<sup>e</sup> siècle, Vermand (Aisne). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 31.387).
13. *Bouteille de verre à tubulure latérale*. — Cimetière de Suèvres (Loir-et-Cher). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 19.525).
14. *Diota à deux anses*, IV<sup>e</sup> siècle. — (Reims, Marne). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 27.230).
15. *Verrerie du IV<sup>e</sup> siècle*. — (Collection Morin-Jean) et fibule de bronze des derniers temps de l'Empire.
16. *Bols de verre du IV<sup>e</sup> siècle*. — Vierville (Eure-et-Loir) et Vermand (Aisne). (Collection Morin-Jean).
17. *Bol orné de cabochons*, IV<sup>e</sup> siècle. — (Châlons). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 6.284).
18. *Diatreta du IV<sup>e</sup> siècle* — (Musée de Strasbourg) (détruite en 1870).
19. *Canthare du IV<sup>e</sup> siècle*. — (Musée de Cologne) (verre incolore).
20. *Verres tronconiques*. — Types gallo-rhénans (IV<sup>e</sup> siècle). (Collection Morin-Jean).
21. *Verres à boire*. — Types gallo-rhénans carénés (IV<sup>e</sup> siècle). (Collection Morin-Jean).
22. *Verre à boire orné de serpents en relief* (IV<sup>e</sup> siècle). — Suippes (Marne). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 13.345).
23. *Verrerie plastique*. — Flacon en forme de tête humaine. (Musée de Cologne).
24. *Céramique plastique*. — Rhytons grecs en forme de tête humaine. (Musée du Louvre).
25. *Verrerie plastique*. — Flacon en forme de grappe de raisin. Poitiers (Vienne). (Musée de Saint-Germain, Salle XV, n° 30.309).
26. *Verrerie plastique*. — Fiole ornithomorphe. (Collection Morin-Jean).
27. *Verrerie skeiomorphe*. — 1. Patère à manche; 2. Casque de gladiateur. (Musée de Cologne) (1).

---

(1) Cette conférence est extraite d'un gros ouvrage, qui paraîtra en novembre prochain, chez Laurens, 6, rue de Tournon, à Paris, sous le titre *La Verrerie en Gaule sous l'Empire romain*.

Tous les Congressistes, inscrits au Congrès d'Angoulême, pourront se procurer cet ouvrage, avec une réduction de prix.

C'est pourquoi on n'a pas jugé nécessaire de donner ici des reproductions phototypiques de toutes les projections.

On s'est contenté de quelques dessins au trait, extraits des nombreuses figures du livre en préparation.

SÉANCE DU MERCREDI 21 AOÛT (MARTIN).

---

Présidence d'honneur : M. A. POKROWOSKI (Russie)  
et M. le D<sup>r</sup> HAACRE (Allemagne).

---

Présidence d'honneur du D<sup>r</sup> Henri MARTIN et Martial IMBERT.

---

**CAMPS, ENCEINTES ET SOUTERRAINS-REFUGES**

---

**Sur la VI<sup>e</sup> Année d'activité  
de la  
Commission des Enceintes préhistoriques  
et Fortifications anhistoriques.**

PAR

**Armand VIRÉ (de Paris),**  
Président de la Commission.

La Commission des Enceintes arrive au terme de sa sixième année. Plusieurs milliers d'enceintes nous ont été signalées; et nous pouvons dire qu'en ce qui concerne la partie de notre tâche, consacrée à l'*Inventaire* de nos vieilles fortifications, la besogne touche à sa fin. Non que notre Inventaire soit complet, car, malgré tout le zèle de nos collaborateurs, nous ne pouvons nous vanter d'avoir si bien parcouru chaque département, qu'il ne reste plus rien à y découvrir. Les pays boisés en particulier sont d'une exploration si difficile que l'on ne peut se flatter d'y avoir tout vu, tout repéré. Bien des régions en outre sont encore vierges de toute recherche, ou peu s'en faut. Là, ce n'est point la matière qui fait défaut, mais les chercheurs. Malgré tous nos efforts, malgré tous nos appels aux Sociétés savantes ou aux particuliers, des Départements entiers nous sont restés fermés; rien ne nous en est parvenu et il faut attendre les documents futurs du hasard d'une rencontre ou d'une connaissance nouvelle, pour y susciter de nouvelles recherches.

En l'état actuel, nous avons inventorié tout ce qu'il nous a été possible de recueillir et si le zèle de nos collaborateurs ne se ralentit pas, tout au moins leur champ d'action se restreint-il sensiblement. Nous devons donc restreindre aussi nos publications et dorénavant nos rapports ne paraîtront que par intermittence et après l'Inventaire bibliographique que nous allons publier.

Aussi serions-nous fort désireux de voir nos collaborateurs s'atteler à une besogne nouvelle. A la détection des enceintes, nous voudrions voir succéder leur exploration et c'est le chapitre *Fouilles*, que nous voudrions voir placer au premier rang de leurs préoccupations. Nous prions donc nos correspondants de bien vouloir continuer à nous adresser leurs documents, que nous publierons seulement quand nous en posséderons une quantité suffisante.

---

**NOTA.**

*La pagination mentionnée est celle du BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE FRANÇAISE.*

*Les nombres allant de 606 à 757 se rapportent au tome VIII, 1911 ;  
et les nombres allant de 57 à 492 se rapportent au tome IX, 1912.*

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS D'AUTEURS

(Les noms en *italiques* sont ceux des Délégués; les PETITES CAPITALES indiquent les MEMBRES DE LA COMMISSION).

- Andeu, 609.  
Barbier, 57.  
Bastard (de), 57.  
BAUDOIN (Dr Marcel), 291.  
BEAUPRÉ (C<sup>te</sup> Jules), 611, 181.  
Bersu (G.).  
Berthier, 362.  
*Bombal (Eusèbe)*, 606, 650.  
*Bourdellès (Le)*, 230.  
*Bourrilly*, 362.  
Bouttet (Stéphane), 232, 292.  
Carrière (L.), 607.  
Carton (Dr), 180.  
Cervinka, 59.  
Chater (A.-G.), 609.  
Cormery, 753.  
*Cotte (Charles)*, 368, 489.  
*Cousset (Arthur)*, 57.  
*Corot (H.)*, 606.  
COUTIL (Léon), 753, 236.  
Cunnington (M<sup>me</sup> E.), 754.  
Cuvier, 362.  
*Deglaigny*, 491.  
*Desmazères*, 233.  
Dragendorff, 181.  
Drouet, 292.  
Duffau, 57.  
Eperly (Dr), 606.  
Espérandieu (le com<sup>t</sup>), 606.  
*Féraud*, 489.  
Gardner (W.), 375.  
Gérin-Ricard (C<sup>te</sup> de), 293.  
*Goury (G.)*, 180.  
GUÉBHARD (Dr Adrien), 606, 612, 751, 180, 181, 291, 362.  
Gutmann, 234.  
Heierli (Pr), 294.  
Hidd, 609.  
Hørnes (Pr), 234.  
*Hugon (E.)*, 607.  
*Jacquot (L.)*, 607.  
Jourdan (Alfred), 368.  
Jullian (Camille), 57.  
Lehongre, 230.  
Lüthi (E.), 235, 236.  
Major (Albany F.), 609, 489.  
*Maignan (Dr)*, 609.  
Massot y Palmers, 253.  
*Maçauric (Félix)*, 611, 362.  
*Maçéret (Ludovic)*, 755.  
*Mommeja (Jules)*, 57.  
Moorehead (Waren K.), 181.  
Moser, 294.  
Morgan (C. Lloyd), 609.  
Muzac (Amédée), 606, 650.  
*Pages-Allary*, 751, 294, 368.  
Pajot, 490.  
*Pérot (Francis)*, 57, 58.  
Philippe (abbé J.), 491.  
Pilloy, 296.  
*Plat (Paul)*, 374.  
Poilane, 233.  
*Poirot (A.)*, 611.  
Quatrefages (De), 291.  
*Rebuffel (Clément)*, 612.  
Rubbio y Lluch, 233.  
SAINT-VENANT (J. de), 489.  
Salomon, 296.  
Schumacher, 236.  
Simpson, 609.  
Snadjr, 59.  
*Varaldi*, 297.  
*Vauvillé*, 59.  
Versillé, 233.  
VIRÉ (Armand), 606, 650, 57, 179, 230, 291, 362.  
Vouga (P.), 232.  
*Welsch (Pr)*, 291.  
Westropp (Thomas J.), 297.  
Winkler, 292.

TABLE DES FIGURES

(Les clichés sont à la disposition de nos correspondants pour toutes publications ultérieures).

*B. S. P. F.*, t. VIII, 1911.

- |   |                  |
|---|------------------|
| P. 610, <i>Fig. 1.</i> Coupe de rempart.      | [A. GUÉBHARD].   |
| 612, 2 et 3. Enceintes de Meurthe-et-Moselle. | [A. POIROT].     |
| 613, 4. Camp de Graou Courrent.               | [CL. REBUFFEL].  |
| 650, 1. Fouilles du Puy-du-Tour (Corrèze).    | [EUSÈBE BOMBAL]. |

*B. S. P. F.*, t. IX, 1912.

- |   |                  |
|---|------------------|
| 60, 1 et 2. Plan et coupe du Mont Châtillon, à Mercin (Oise). | [O. VAUVLLÉ].    |
| 230, 1. Retranchements de la Mézière.                         | [LE BOURDELLÈS]. |
| 231, 2. Coupe <i>Id.</i>                                      | [ID.].           |
| 293, 1. Camp romain de Saint-Gence.                           | [A. WINKLER].    |
| 294, 2. Carlat.   | [PAGÈS-ALLARY].  |
| 295, 3. Lame de silex.  | [ID.].           |
| 295, 4. Nozerolle.  | [ID.].           |
| 296, 5. Chastel-sur-Murat.                                    | [ID.].           |
| 368, 1. Couteaux et poignards.                                | [ID.].           |
| 369, 2. Broches.  | [ID.].           |
| 3. Aiguilles et poinçons,                                     | [ID.].           |
| 370, 4. Moulin, fermetures, etc.                              | [ID.].           |
| 5. Flèches, angons, etc.                                      | [ID.].           |
| 371, 6. Lampe, etc.   | [ID.].           |
| 7. Serrure, colliers.   | [ID.].           |
| 372, 8. Cloches.  | [ID.].           |
| 9. Crochets, etc.   | [ID.].           |
| 373, 10. Armure, etc.   | [ID.].           |
| 11. Fer.  | [ID.].           |
-

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Par Nations, Départements et Communes.

Les caractères gras indiquent les noms de communes, pour lesquelles il y a une addition à faire à l'Inventaire de A. de Mortillet et à nos premières tables complémentaires. Les italiques désignent les lieux dits.

**ALLIER.**

**Bellenave**, *le Château*, 58.  
Chavenon, *les Chastres*, 58.  
Gouize, *la Motte*, 58.  
**Sazeret**, *le Boucheron*, 58.  
Saint-Gerand-le-Puy, *la Motte de Mars*, 58.

**ALPES (BASSES-).**

**Fontienne**, *Clos de Melly*, 368.  
*Roche Ruine*, 368, 489.

**ALPES-MARITIMES.**

**Val de Roure**, *Graou-Courrent*, 613.  
*Col de Saint-Pierre*, 613.

**ALSACE.**

**Oltingon**, 234.  
**Pfirt**, *Glaserbergkopf*, 234.

**ANGLETERRE.**

**Abergele**, *Parc-y-Meirth*, 375.  
*Knapp-Hill-Camp*, 754.  
Repton, 609.  
*Stokeleigh-Camp*, 609.

**AVEYRON.**

**Saint-Rémy-de-Laguiole**, *Ratapent*, 179.

**BELFORT (Territoire de).**

490.

**BOUCHES-DU-RHONE**

**Le Coulet du Verdon**, 293.

**CANTAL.**

**Carlat**, 295.

**Chastel-sur-Murat**, 368.

**Nozerolle**, 295.

**CHARENTE-INFÉRIEURE.**

**Cherbonnières**, *Château des Sarazins*, 57.  
**Meursac**, *le Château*, 57.  
**Moragne**, *Camp de la Pilette*, 57.

**CHER.**

**Surry les-Bois**, *la Couardièrre*, 59.

**CORRÈZE.**

**Monceaux**, *Puy-du-Tour*, 650.  
**Servièrres**, *Champ d'Astier*, 606.

**COTE-D'OR.**

**Alise-Sainte-Reine**. *Croix-Saint-Charles*, 606.  
**Bussy**, 606.  
**Châteauneuf**, *Haut-Mont*, 362.  
**Flavigny**, 606.

**DROME.**

**Ballons**, *Plaine de Treschard*, 374.

**ÉTATS-UNIS.**

**Andover**, 181.

**ESPAGNE.**

**Capellades**, 233.  
**Ciurana**, 233.

**EURE.**

**Apperville-Annebault**, *Vieux Montfort*, 754.  
**Berville-en-Roumois**, *la Tomberie*, 754.

Boisset-le-Chatel, *Butte du Diable*,  
754.  
Boscbénard · Commin, *Neubourg*,  
753.  
Illeville-sur-Montfort, *le Catelier*,  
754.  
Montfort-sur-Risle, 753.  
Saint-Denis-de-Bosquenard, *Cate-  
liers*, 754.

**EURE-ET-LOIRE.**

Sorel-Moussel, *Camp Harrouard*,  
491.

**GARD.**

Les Angles, 489.  
49 enceintes relevées par MM. Ma-  
zauric et Bourrilly, 363.

**GERS.**

Cazaubon, *Lahitte*, 756.  
La Croute, 757.  
Marquestan, *Lagardire*, 756.  
Montclar, *Castera*, 756. *La Mou-  
tan*, 755. *Pouyblanc*, 756.

**HÉRAULT.**

Maureilhan, *Pech de Montauri*,  
297.  
Villetelle, *Ambrussum*, 609.

**ILLE-ET-VILAINE.**

La Mézière, *la Gonçée*, 230.

**ISÈRE.**

Grenoble, *Cularo*, 607. *Mur Pi-  
raud*, 607. *Rochaix*, 607.

**JURA.**

Orgelot, *Merlin*, 607.

**LOIRE.**

Inventaire général, par Stéphane  
Bouttet, 435.

**LOT-ET-GARONNE.**

Sos, 57.

**MAINE-ET-LOIRE.**

Chaudron, *la Grande-Châtaigneraie*,  
234.  
Chemellier, 291.  
Fief-Sauvin, *Chatellier*, 234.  
Forêt de Leppo, 234.  
Gounord, *Coupe Brûlée*, 233.  
Jarzé, 754.  
*Saint-Quentin-en-Maugé*, 234.

**MEURTHE-ET-MOSELLE.**

Faulx, *Bois de Faulx*, 612.  
Frouard, *Côte de Pimont*, 611.

**MARNE.**

Vienne-la-Ville, *Haulzy*, 180.

**NORD.**

Etrun, *Camp de César*, 297.

**PUY-DE-DOME.**

La Bourboule, *Charlasse*, 607.

**SOUABE.**

Tübingen, 362.

**SUISSE.**

Helfenberg, 235.  
Oberbösgen, 294.  
Rohrbach, *Alzburg*, 294.

**TUNISIE.**

Bir-bez-Rekba, 180.

**VAR.**

Draguignan, *la Chèvre-d'Or*, 57.

**VENDEE.**

Beauvoir-sur-Mer, 291.  
Pouzauges, 291.

**VIENNE (HAUTE-).**

Châteauneuf-la-Forêt, *Camp de Cé-  
sar*, 293.  
Nioul, *le Camp romain*, 292.

TABLE DES MATIERES

[Particularités relatives aux Enceintes].

- AGE du Bronze.** — Hissarlik, 611.  
— **gallo-romain**, 291.  
— **gaulois.** — Alesia, 607. Ambrussum, 609. Fort-Harrouard, 492. Pouzauges, 291. Puy-du-Tour, 751.  
— **néolithique.** — Ambrussum, 609. Fort-Harrouard, 492. Knapp-Hill-Camp, 754.
- CAPS BARRÉS** (Voir **ÉPERONS BARRÉS**).
- CASES.** — Ratapent, 279.
- CÉRAMIQUE** (Voir **TROUVAILLES**).
- CHEMINS COUVERTS.** — Charlasse, 607.
- ENCEINTES FAUSSES.** — Mercin, 59.
- ÉPERONS BARRÉS.** — Charlasse, 607. Sos, 57.
- FICHES.** — 57.
- FORMES des Enceintes.**  
— **circulaire.** — Saint-Gérand-le-Puy, 59.  
— **en fer à cheval.** — Pfirt, 234.  
— **rectangulaire.** — Catelier, 754. La Couardière, 59. Fief-Sauvin, 233. Leppo, 234. Saint-Denis-de-Bosquéard, 754.  
— **semi-circulaire.** — Sazeret, 59.
- FOSSÉS.** — Bellenave, 58. Catelier, 754. La Couardière, 59. Fief-Sauvin, 233. Gouise, 58. Gonnord, 233. Helfenberg, 234. Knapp-Hill-Camp, 754. Leppo, 234. Moutan, 755. Neubourg, 753. Saint-Gérand-le-Puy, 59.
- LEVÉES de terre** (Voir **STRUCTURE**).
- LISTES d'Enceintes.** — Loire, 435. Gard, 363.
- MENHIR ou Alignements.** — Ballons, 374. Cazaubon, 756. Couderc, 606.
- MOTTES.** — Butte du Diable, 754. La Croute, 757. Gouise, 58. La Moutan, 755. Neubourg, 753. Pouyblanc, 756. Vieux Montfort, 754.
- MUSÉES locaux.** — Argentat, 753.
- PALISSADES.** — Cularo, 607.
- PIERRES à Cupules.** — Clémentières, 608.
- POPULATIONS.** — Alamans, 235. Allobroges, 608. Helvètes, 235. Romains, 235. Sotiates, 58.
- POTERIES** (Voir **TROUVAILLES**).
- PUBLICATIONS et Sociétés Étrangères.** — Committee on Ancient Earthworks, 489. Institut d'Estudis Catalans, 233. Institut romano-germanique, 181. Musée Neuchâtelois, 232. Pravek, Revue des pays Tchèques, 59.

**STRUCTURE.** — **Pierre sèche.** — Bir-Bez-Rekba, 180. Mur Piraud, 608. Pfirt, 234. Ratapent, 279. Stokeleigh Camp, 609.

— **avec poutres.** — Alesia, 606. Puy-du-Four, 752.

— **en terre.** — Bellenave, 58. Charlasse, 607. Gonnord, 233. Helfenberg, 235. Knapp-Hill-Camp, 754. Pfirt, 234.

**TROUVAILLES de blé,** 57, 179, 180, 235, 492.

— **briques,** 179.

— **bronze,** 181, 374.

— **ciseaux,** 179.

— **chariot,** 232.

— **dents d'animaux,** 179.

— **fer,** 181.

— **flèches en silex,** 752.

— **fonds de cabanes,** 180.

— **galets,** 752.

— **haches,** 755, 756.

— **herminette,** 755.

— **huîtres,** 291.

— **joug monoxyle,** 232.

— **lance,** 232.

— **meules,** 57, 752.

— **monnaies,** 751, 375.

— **ossements humains,** 179, 232.

— **ossements divers,** 180.

— **Pierre,** 752, 57, 374.

— **polissoirs,** 752.

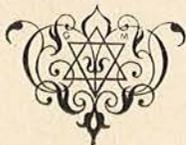
— **poterie,** 752, 57, 58.

— **statuette,** 751.

— **verre,** 752.

**TROU D'HOMME.** — Charlasse, 607.

**VOIE GAULOISE.** — Alesia, 607.



**Découverte, description et fouilles du Souterrain-refuge de Montboisé, commune de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée).**

PAR LE D<sup>r</sup>

**E. BOISMOREAU (Saint-Mesmin-le-Vieux, V.).**

Le dimanche 5 mai 1912, nous fûmes avisé par M. B., des Marmenières (de Saint-Mesmin-le-Vieux, Vendée), qu'un Souterrain venait d'être découvert, la veille, dans un champ tout proche du Château de Montboisé. Le soir même, nous nous rendions sur les lieux et reconnaissons la véracité de cette information.

Il nous fallut, dans la suite, exécuter d'importants *travaux de déblaiement* dans ce refuge souterrain, pour nous permettre l'accès de ses galeries. Ce travail nous occupa une partie de l'été 1912. Nous sommes parvenu à reconstituer presque entièrement ce monument, qui, s'il n'est pas très remarquable par l'aspect et les dimensions de ses parties constitutives, renfermait toutefois, ainsi que nos fouilles nous ont permis de le reconnaître, des vestiges extrêmement curieux d'une occupation fort ancienne, qui datent sa période de fondation.

Nombreux sont les Souterrains dans le Bocage de la Vendée; pour notre part, nous en avons visité et décrit quelques-uns. Mais plus rares sont les *trouvailles* effectuées dans ces refuges!

Les souterrains du genre de celui de Montboisé sont nettement *préhistoriques*, en ce sens qu'ils appartiennent à une période de la civilisation presque ignorée. Quinze siècles au moins nous séparent de l'époque où ils ont été forés et occupés. C'est déjà l'inconnu, l'ombre et le mystère...

Aussi avec quelle joie avons-nous pu recueillir les nombreux fragments de *poteries*, que nous avons trouvés sous une épaisseur déjà considérable d'éboulis! Ceci nous a amplement dédommagé de nos peines et du travail, parfois très pénible, que nous avons fourni.

Nous sommes arrivé au résultat, grâce au concours précieux de M. André Proust, le propriétaire du Château de Montboisé, qui avait fait installer un treuil, des bennes à chariots, tout le matériel

nécessaire. Ensemble, nous avons fait tout le déblaiement des galeries ; seuls des domestiques montaient les bennes ! Notre ami, Lucien Rousseau (de Cheffois), est également venu nous offrir son concours, actif et éclairé. — Nos remerciements bien sincères à ceux qui ont bien voulu nous aider dans l'accomplissement de tout notre travail.

C'est l'histoire de ce Souterrain que nous nous proposons de faire dans ce mémoire. — On verra dans quelles circonstances il fut découvert, comment nous sommes parvenu à dégager ses galeries et ses annexes, et de quelle manière nous avons pu recueillir quelques vestiges de son occupation. Nous avons essayé ensuite de faire une étude scientifique de ce refuge. Dans une seconde partie, nous exposons le résultat de nos fouilles, en étudiant avec soin chacune de nos trouvailles, qui nous permettent de dater le monument. Si ces lignes peuvent intéresser quiconque cherche à connaître les origines déjà lointaines de nos populations du Bocage de Vendée, nous serons amplement récompensé de nos peines.

§ I. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — DÉCOUVERTE. — TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT ET FOUILLES.

TOPOGRAPHIE. — 1<sup>o</sup> *Situation*. — Le souterrain est situé près du Château de Montboisé, commune de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée). Il est placé sur la *rive gauche* de la Sèvre-Nantaise, qui coule à environ deux cents mètres de l'entrée (*Fig. 1* et 2). Le bourg de Saint-Mesmin est à 3 kilomètres 300 mètres au Sud (*Fig. 1*) (1).

La situation topographique du souterrain le place tout près d'une *grande voie de communication*, la Sèvre-Nantaise, qu'il importait de surveiller avec soin.

2<sup>o</sup> *Cadastre*. — Le refuge est situé dans la partie supérieure et

(1) Nous sommes dans une région très riche en souvenirs préhistoriques. Des *PIERRES A BASSINS* existent à l'Ouest dans le *Bois de la Pinaudière* ; aux *Doutières*, village tout proche, on a détruit un magnifique *DOLMEN* (*La Chapelle aux Druides*), et une pierre branlante. Dans la même direction, un peu plus loin, au *Puy Bertonneau*, existait une *ALLÉE COUVERTE*, complètement détruite aujourd'hui. Au Nord, à 2 kilomètres, dans la commune de *Montravers*, on a trouvé des *haches polies*. A *Pierre Couverte*, un peu plus loin, se trouvait un *Dolmen*. Au *Pin*, vers le Nord-est, existe un beau *Dolmen* ; plus vers l'Est, un *tumulus*, à *Cirières* ; des *souterrains* à *Cerisay* et à *Puy-Guillon*. Dans les communes de *Saint-André* et de *Saint-Mesmin*, les monuments préhistoriques abondent : *Rochers à bassins* au *Puy-Roland*, rochers à rigoles aussi, mégalithe à escalier et à fauteuils au *bois de la Roche*, *Cœur gravé* au même endroit, nombreux bassins aux environs de *Saint-Mesmin*, mégalithe du *Bois des Justices*, voisin du souterrain, avec bassin et rigoles ; monument christianisé du Calvaire de *Martinet*. — Les souterrains-refuges, dans ces parages, sont nombreux. Cette région a été habitée depuis un grand nombre de siècles (*Fig. 1*).

Nord-est du champ cultivé, appelé *Le Champ du Bois de Haut*, inscrit au cadastre de Saint-Mesmin sous le n° 339 de la section B (*Fig. 2*).

Ce champ appartient à M. Légeron, propriétaire aux Herbiers (Vendée) et fait partie de la Métairie des Marmenières.

3° *Repère dans le champ*. — Le souterrain se trouve à environ 25 mètres de la haie qui sépare le champ du Bois du Château. Il se trouve presque en face de la petite maison, construite dans le parc, un peu plus au Nord, de 4 mètres environ. Nous n'insistons pas sur ces repères. Il est probable que le souterrain sera conservé et qu'une galerie en pente douce y conduira à l'intérieur (1).

*Arrivée*. — Le champ se trouve du côté gauche, en allant vers Montboisé, du chemin qui relie le Château à la Grande Branle (*Fig. 1*). Ce chemin n'est pas très ancien, car on ne le trouve pas sur le cadastre (2).

En quittant la Grande Branle, au point où le chemin se relie à la petite route qui va de La Branle à Martinet, on suit ce dernier jusqu'au moment où l'on arrive à la grille du Château. A sa gauche, on remarque un champ assez vaste, qui s'étend le long de la bordure du parc. C'est celui où se trouve le souterrain.

4° *Coordonnées géographiques*. — Elles sont les suivantes : Latitude Nord : 46° 49' (52<sup>6</sup>03). — Longitude Ouest : 3° 04' (3<sup>6</sup> 39).

5° *Altitude*. — Elle est de quelques mètres au-dessus du niveau de la Sèvre (3). La carte du Service des Mines porte la cote 151 mètres, tout près du pont qui traverse la Sèvre, à la Petite Branle. Ce chiffre indique l'altitude du niveau de l'eau à cet endroit. A Montboisé, distant de un kilomètre à peine, le niveau peut baisser de 1 à 1<sup>m</sup>50, le courant étant rapide. Le Souterrain peut se trouver à 5 mètres au-dessus du niveau de la Sèvre : ce qui porte son altitude entre 155 et 157 mètres environ (4). Du point où il est placé, le refuge regarde la Sèvre, la vue ne peut s'étendre au

(1) M. Proust a, en effet, l'intention de conserver le souterrain et de le relier à sa propriété par une galerie forée sous terre. On ne peut que le féliciter de cette décision.

(2) Il aura bientôt 100 ans, le cadastre, à Saint-Mesmin ! — On juge des modifications qu'il y aurait à y apporter. — En tous les cas, il est bien difficile de s'y reconnaître actuellement.

(3) C'est ce qui explique que le souterrain a pu être envahi par les eaux à une époque plus ou moins éloignée, comme semblait le prouver l'épaisse couche de limon argileux que nous avons trouvé dans les galeries, lors de nos premières visites. Lors d'une grande crue de la Sèvre, le fait a parfaitement pu se produire, d'autant plus que la rivière, à l'époque d'édification du souterrain avait un débit très certainement plus considérable.

(4) Mesures prises à l'époque des basses eaux : les crues de la Sèvre, en hiver, étant assez considérables à cet endroit (2 mètres à 2<sup>m</sup>50 environ et même plus).

loin. On peut observer et surveiller une portion de la rivière à l'endroit où elle forme un coude (1).

*Voies d'accès.* — On quitte la route 160 bis, des Sables-d'Olonne à Bressuire, quelques mètres avant d'arriver à *La Boutinerie*; on prend la petite route qui se présente à gauche; on la suit jusqu'à la

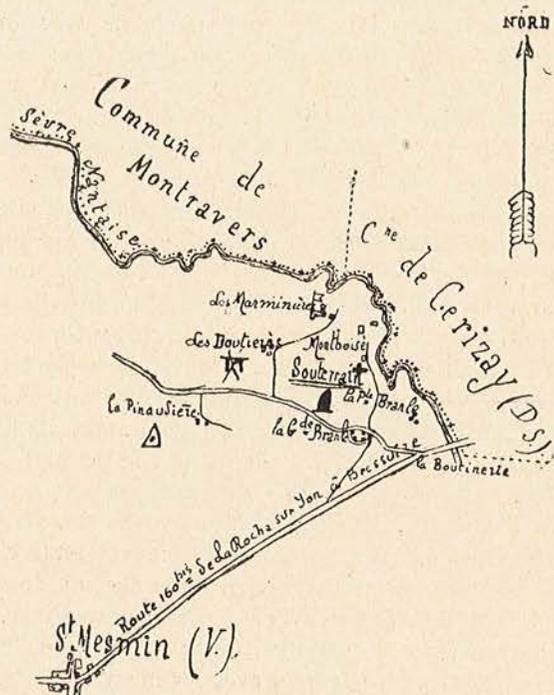


Fig. 1. — Carte des Environs du SOUTERRAIN-REFUGE DE MONTBOISÉ, à Saint-Mesmin-le-Vieux (V.). — Echelle : 1/50.000.

*Branle*, village tout proche. On suit alors l'avenue du Château qui conduit jusqu'à la grille : le souterrain est dans le grand champ de gauche, qui borde le parc et longe la route. Il est impossible de se tromper (Fig. 1 et 2).

(1) Pourquoi a-t-on creusé ce souterrain à cet endroit, plutôt que de le faire au sommet de la colline, là où est le Château? D'abord, il peut y avoir des souterrains à cet endroit, qui constitue un poste d'observation remarquable, car nous ne croyons pas que ces souterrains fussent solitaires; il y avait des *Villages de souterrains*. Mais, si le poste était remarquable en tant qu'observatoire, il était encombré de rochers, qui auraient rendu très délicat le travail d'édification du refuge. Il était, en outre, beaucoup plus froid, plus exposé au Nord, tandis que le souterrain actuel est à l'abri.

Ses habitants surveillaient la Sèvre, mais lui demandaient aussi leur nourriture. Ces hommes étaient certainement pêcheurs. Dans ce cas il ne faut pas insister trop sur les caractères d'observation ou de défense, et ne pas oublier que les conditions essentielles de l'existence peuvent modifier ces données.

DÉCOUVERTE. — Les paysans des environs, sachant que nous nous intéressons aux Souterrains, viennent assez souvent nous avertir lorsqu'ils en rencontrent. Le 5 mai 1912, on vint nous dire que les bœufs du fermier des Marmenières, qui labouraient dans le champ en question, *étaient tombés dans un grand trou*, qui se trouvait être un souterrain (1). On avait essayé de descendre dans le trou; mais on ne pouvait pas aller loin, parce que les bœufs, en tombant, avaient entraîné la terre qui, maintenant, au bout d'un ou 2 mètres, bouchaient la galerie. Le soir même nous nous rendions sur les lieux. A l'endroit où se trouve le souterrain, il y avait un trou, que nous avons figuré dans notre plan (*Fig. 3 ; E*). Irrégulièrement circulaire, il pouvait faire 1 mètre à 1<sup>m</sup>20 de diamètre. Sa profondeur était de 0<sup>m</sup>80 environ. Le grand axe en était Est-Ouest. Du côté Est la terre se trouvait à pic; du côté Ouest on distinguait un orifice, d'une largeur de 0<sup>m</sup>70 et d'une hauteur de 0<sup>m</sup>50, peu profond, un peu plus d'un mètre, et qui se terminait en cul-de-sac. La terre était assez légère, friable; l'épaisseur de la voûte était mince; 0<sup>m</sup>30 au début, elle augmentait au fur et à mesure que la galerie s'enfonçait en terre. Nous nous mîmes immédiatement en mesure d'agrandir l'orifice et de creuser le fond (2). Assez rapidement nous arrivâmes à obtenir un espace assez vaste pour y descendre. Evidemment, il s'agissait d'un souterrain, mais dans quel état! L'effondrement était presque total; un travail considérable s'imposait pour en permettre l'accès. Aidé par un domestique du Château de Montboisé, qui, avec un seau remontait la terre, nous parvînmes cependant à pénétrer un peu plus loin, les *pieds les premiers*, en poussant fortement avec les membres inférieurs pour renvoyer dans la galerie la terre qui obstruait l'entrée. Avec une « raclette » de jardin, nous ramenions la terre. Au bout d'un certain temps, nous arrivions au point où s'ouvrent l'entrée de la galerie et celle du diverticule B (*Fig. 3*).

A ce moment, on distinguait nettement les deux voûtes qui se dirigeaient l'une vers le Nord, l'autre vers l'Ouest. Convaincus que nous étions en présence d'un vaste souterrain, se divisant dès cette entrée en deux galeries (à ce moment, nous n'avions pas été au fond du diverticule D et nous ignorions sa longueur), nous décidâmes de surseoir aux travaux de déblaiement et de revenir avec des ouvriers et des outils plus robustes.

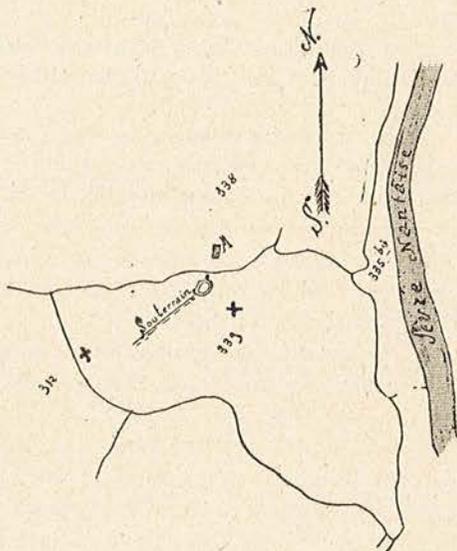
(1) 80 fois sur 100, c'est ainsi que les souterrains se découvrent dans notre pays. Nous n'avons pas entendu dire qu'il en ait résulté des accidents pour les bestiaux, bien que pareil fait se produise assez souvent.

(2) Pour ce genre de travail, nous avons une petite pelle à manche court et un petit pic. — Nous effectuons les travaux de reconnaissance le plus souvent seul, afin de ne pas attirer des curieux gênants.

Quelques jours après, nous retournions au souterrain. Dès que nous fûmes à l'entrée, nous nous rendîmes compte que des travaux sérieux avaient été faits à notre insu. — Cette histoire mérite d'être racontée; elle est prise sur le vif!

Au point P de notre plan (Fig. 3), on avait ouvert une *Tranchée*, large de 1 mètre d'un côté, 2 mètres de l'autre, profonde de 2 mètres. Au fond, on apercevait la galerie Nord du souterrain, dont nous avions supposé l'existence. Ce boyau s'enfonçait paral-

Fig. 2. — SITUATION CADASTRALE du SOUTERRAIN - REFUGE DE MONTBOISÉ. — Echelle [Cadastré réduit de 1/2] : 1/5.000. — Légende: n<sup>os</sup> 312, 335 bis, 338, 339, champs de la section B. — M, petite maison. — Les CROIX indiquent l'emplacement où le sol s'est effondré et où existaient d'autres Souterrains.



lèlement à la surface du sol vers le Nord et son accès semblait facile. Une échelle permettait de descendre. Notre souterrain n'était plus *vierge*! — Un peu désappointés, mais pas fâchés de voir notre tâche de déblaiement faite, nous allâmes aux nouvelles. Un domestique d'une ferme voisine nous avait vu le dimanche creuser et agrandir le trou de l'effondrement. Pour qu'un « Monsieur », un dimanche (!), travaille ainsi la terre, avait-il pensé, faut qu'il y ait là-dessous quelque chose qui presse... Et, dans son cerveau, s'était manifestée cette idée: il y avait un TRÉSOR là-dessous!

Comme l'entrée du souterrain était impossible, ce brave homme avait compris qu'une galerie se dirigeait vers le Nord, et, pour l'atteindre, plutôt que de déblayer, il avait creusé à côté, de façon à tomber juste dessus. En quelques heures, il avait exécuté ce travail et vivement, armé d'une chandelle, s'était lancé dans le souterrain. Arrêté un peu plus loin par les éboulis et, au fond, assez peu rassuré, il était remonté bien vite à la surface du sol, penaud, bredouille et... fatigué!

Quoi qu'il en soit, il nous avait sérieusement avancé notre besogne; et nous ne tenons pas rancune à ce brave homme de nous avoir ravi la virginité de notre refuge ! Ce jour-là, nous descendîmes, et nous fîmes une première exploration. On ne pouvait pas aller bien loin, avec peine, on pouvait arriver jusqu'au point A de notre plan (*Fig. 3*). On voyait bien l'entrée de la chambre, où se trouve le tuyau acoustique; mais il ne fallait pas songer à s'engager dans cette ouverture presque comblée par les éboulis. Avec M. André Proust, quelques jours après, nous visitâmes ensemble le souterrain et nous décidâmes de faire installer tout un matériel, permettant de déblayer les galeries actuellement inabordables.

TRAVAUX DE DÉBLAIEMENT. — Au-dessus de la tranchée P, qu'avait si bien creusée notre paysan curieux et... avide, fut placé un treuil de puisatier, solidement installé. Deux hommes furent chargés de sa manœuvre. On descendit dans le souterrain deux bennes, deux « bassicots » comme on les nomme ici, avec des pelles, pioches, et tous les outils nécessaires. Une échelle fut fixée dans l'angle Ouest de la tranchée.

Avec l'aide de M. Proust, nous commençâmes immédiatement les travaux du fond, que nous avons menés, tous les deux, jusqu'au bout. On sortit une quantité de terre considérable. Tout d'abord on déblaya la galerie Nord, où il y avait 1<sup>m</sup>50 d'éboulis sur une longueur de 7 mètres et une largeur de 1<sup>m</sup>40. Ceci représenterait près de 150 mètres cubes de terre, que nous n'avons pas enlevés en totalité; nous avons laissé à gauche de la galerie une assez grande quantité d'éboulis, qui ne nous gênaient pas (1). A ce moment on déboucha la cheminée C (*Fig. 3*). Les bennes furent alors posées sur un petit charriot muni de quatre petites roues, qui permettait de les rouler dans la galerie, non sans quelque difficulté quand il fallait prendre les virages ! Peu à peu nous sommes parvenus à dégager la galerie Nord; puis l'entrée de la chambre suivante (2). Enfin nous pûmes pénétrer dans cette chambre. Là le travail fut très pénible, car nous avions un cube d'air insuffisant. On déboucha la cheminée C<sup>2</sup> et l'on poursuivit le déblaiement. Il y avait là une quantité considérable de matériaux. La voûte avait considérablement diminué d'épaisseur tellement qu'une tringle de fer introduite pénétrait facilement et retrouvait le sol au bout de 0<sup>m</sup>80 environ. Il devenait dangereux de travailler dans ces conditions, sans étayer ! Nous étions disposés à le faire, lorsque nous tombâmes sur le fond de cette chambre.

(1) Ceci disparaîtra plus tard et peut-être, dans cette terre, trouverons-nous d'intéressantes choses.

(2) Celle où se trouve le *tuyau acoustique* est celle dans laquelle nous avons trouvé nos poteries.

Poursuivant nos travaux et dans le but de mettre cette chambre au même niveau que la galerie précédente nous creusions le sol, lorsque nous rencontrâmes les trouvailles qui feront l'objet d'une description spéciale. Cette chambre déblayée, nous nous attaquâmes à la galerie encore comblée. Le travail devenant très difficile, car elle est assez basse et peu large, nous retournâmes vers la première galerie, celle qu'avaient effondrée les bœufs, car nous pensions bien qu'elles devaient se rejoindre. Là encore les éboulis étaient volumineux.

A l'heure actuelle, le souterrain n'est pas encore complètement déblayé, puisque nous n'avons pas opéré la jonction de ces deux galeries; nous estimons qu'il y a encore 5 à 6 mètres à parcourir. Ce travail sera fait plus tard. Au reste, notre souterrain était assez dégagé pour en permettre la description; l'hiver venait et des éboulements pouvaient se produire; il était prudent de s'arrêter.

Ces travaux nous occupèrent tout l'été 1912. On sera peut être surpris de nous voir faire un travail de terrassier, de mineur plutôt, auquel nous ne sommes guère habitués. Si cette besogne nous fut parfois un peu pénible, elle nous fut toujours agréable, parce qu'elle nous intéressait beaucoup. — La découverte du refuge, nos travaux, furent assez rapidement connus dans la région; un journal local (1) nous a consacré les lignes suivantes :

« Au mois de mai 1912, on a découvert un Souterrain-refuge dans la propriété des Marmenières, dans un champ touchant le parc du Château de M. André Proust, de Saint-Mesmin. Aussitôt que le fait lui eût été signalé, le docteur Boismoreau alla voir le monument; et, dès que les travaux de déblaiement, assez considérables, eurent été entrepris, il parvint à pénétrer dans la galerie souterraine. Le refuge est en parfait état de conservation. Avec un sens averti des choses anciennes qui lui fait honneur, et contrairement à certains propriétaires qui n'apportent aucun souci à la destruction ou à la conservation des monuments rares et précieux, M. André Proust s'est intéressé à ces recherches et a constitué un matériel spécial pour ce genre de fouilles : treuil, bennes, charriots, etc. Au moment où j'écris, les travaux se poursuivent et les fouilles ont été des plus intéressantes. Elles ont permis de reconstituer une partie du souterrain avec ses galeries, ses diverticules, ses amorces de galeries, ses cachettes creusées dans la paroi, ses cheminées d'aération, etc. Au fur et à mesure des travaux, on a restauré complètement les parties découvertes. On est ainsi arrivé à une portion du souterrain, qui devait être la « cuisine ». A cet endroit, sous une épaisse couche d'éboulis, le docteur Boismoreau découvrit de magnifiques débris de poteries, fort anciennes, tout au moins gauloises, car elles accusent certains signes caractéristiques, auxquels un archéologue ne se méprend

(1) *L'Avenir Républicain*, n° 17, 28 juillet 1912.

pas, notamment le « coup de pouce ». Les débris sont très nombreux et ont été soigneusement conservés. Certains, parmi eux, portent des gravures curieuses. Le jeune et distingué savant a trouvé également des briques, des meules à moudre les céréales, des pierres posées à plat, pour former un foyer, avec une multitude de débris de charbons de bois.

Tout cela gisait, oublié depuis combien de siècles, sous un éboulis de 1<sup>m</sup>60 à 1<sup>m</sup>80 de hauteur ! Mais le monument — cela ressort des lignes qui précèdent, — a une réelle importance. Il reste encore une grande portion du souterrain à découvrir ; ce qui sera fait dans le courant de l'été. Les déblais qui ont déjà été sortis, forment un volume assez considérable.

M. le docteur Marcel Baudouin est venu spécialement, villégiaturer dans le Bocage, à Saint-Mesmin. Avec sa collaboration, le docteur Bois-moreau va poursuivre ses investigations et ses fouilles ; et tous les deux fixeront ensemble l'âge du monument. D'ores et déjà, on peut affirmer qu'il est certainement gaulois, peut-être plus ancien. Qui peut se flatter que nos monuments contemporains aient, dans l'avenir, une durée semblable ! Contrairement du refuge des Vergnauderies qui a été comblé, le Souterrain des Marmenières sera entièrement restauré : ce dont il convient de féliciter hautement son propriétaire et ses inventeurs.

J. TALLENDEAU.

FOLKLORE. — Nous n'avons pas de *légendes* au sujet du souterrain de Montboisé ; et cela n'a rien d'étonnant, le souterrain étant *inconnu* avant sa découverte fortuite ! Toutefois les paysans ont, dans ce champ, déjà trouvé des *galeries souterraines*, en haut, vers l'Ouest et au milieu. Nous verrons également, dans la suite, que le souterrain qui fait l'objet de cette étude a subi, il y a quelques années, une tentative de comblement, comme le prouvent les gros blocs de rochers, trouvés dans la portion Sud du refuge, et qui y ont été projetés dans le but de l'obstruer. On dit que les souterrains de ce champ allaient d'une part à la ferme des Marmenières, où se trouvent les ruines d'une vieille *habitation seigneuriale*, marquée sur la carte par un petit drapeau (*Fig. 1*), et, d'autre part, *passaient sous la Sèvre*, pour aboutir au vieux Château de Puy-Guillon, commune de Cerisay, situé à vol d'oiseau, à 2.500 mètres environ. — On voit ce que ces récits ont de fantaisistes (1)... En dehors de ces *fantastiques dimensions*, circule tou-

(1) C'est toujours la même histoire de souterrains très longs, passant sous des rivières et aboutissant à de vieilles demeures ! En fait le souterrain le plus long que nous avons trouvé est celui de La Haute Fosse, commune de Mouilleron-en-Pareds, qui n'atteignait pas 50 mètres de longueur ; il est vrai qu'il était en partie éboulé et pouvait aller plus loin. Mais on ne connaît pas de souterrains qui atteignent les longueurs fantaisistes que l'imagination des paysans leur prête !

Ce qui a pu faire croire aux paysans que le Souterrain de Montboisé allait jusqu'au vieux Château de Puy-Guillon, c'est qu'il existe, à cet endroit, un sou-

jours les légendes de *Trésors cachés*, de Fadets, de refuges au temps des guerres d'autrefois ; mais tout cela n'est pas particulier au souterrain qui nous occupe.

§ II. — ARCHITECTONIQUE. — ÉTUDE D'ENSEMBLE.

Le Souterrain de Montboisé est constitué par une galerie, affectant une forme ovoïde, flanquée au Nord-est d'une chambre assez vaste. Les galeries se rejoignent en formant le cercle ; on remarque en outre deux amorces de galeries dans la galerie Ouest.

Disons tout de suite que cette forme (*Fig. 3*) est sensiblement la même que celle que nous avons trouvée dans le Souterrain de la Mautruère, commune de Montournais (Vendée) (1).

1° *Orientation.* — Le grand axe est Nord-sud, dans l'ensemble. L'entrée, incomplètement dégagée à l'heure actuelle, ne peut pas être exactement déterminée.

2° *Disposition d'ensemble.* — Tel qu'il est aujourd'hui, le souterrain est constitué par une galerie, s'élargissant tout d'abord pour former une vaste chambre, dans laquelle on peut se tenir debout (2). Au fond de cette chambre, on remarque un commencement, une ébauche de galerie, et, vers la droite, l'ouverture d'une autre chambre. On y pénètre par une ouverture assez étroite, formant porte. Cette chambre assez vaste est pourvue de cheminée, comme la précédente et d'un trou acoustique. Passé cette chambre, le souterrain se continue par un boyau plus étroit et moins haut, qui, décrivant un arc de cercle, revient au point de départ. Au moment où il arrive à la partie dans laquelle se produit l'effondrement de la voûte, ce boyau s'élargit et forme une autre chambre assez spacieuse, au fond de laquelle existe encore une amorce de galerie. Puis le souterrain revient au même point.

En résumé, une galerie circulaire, formant deux chambres et pourvue de deux amorces de galerie, sur laquelle se greffe une autre chambre ; deux cheminées, un tuyau acoustique. Nous allons décrire successivement ces diverses parties.

terrain qui semble se diriger vers Montboisé. En réalité, la direction est tout opposée et les deux refuges ne communiquent point ; nous nous en sommes assurés.

(1) Dr Emile BOISMOREAU. — *Découverte et étude du Souterrain-refuge des Vergnauderiers, près la Mautruère, commune de Montournais (Vendée).* — *Mémoires de la Société préhistorique française*, tome I, année 1911.

(2) A l'origine, les éboulements ne s'étant pas produits, la hauteur était beaucoup moindre.

I. — ÉTUDE DES DIVERSES PARTIES.

A. L'entrée actuelle. — Tranchée. — Nous rappelons qu'elle fait 2 mètres, sur 1 mètre de largeur et 2 mètres de profondeur.

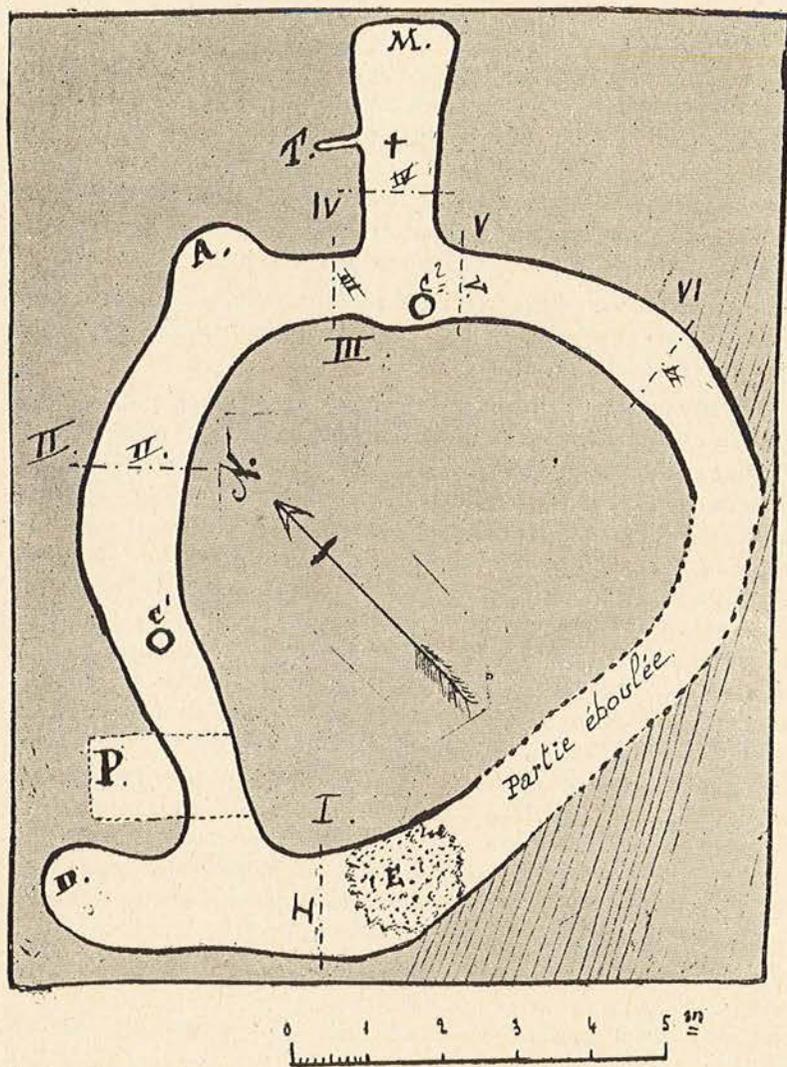


Fig. 3. — PLAN du SOUTERRAIN-REFUGE DE MONTROISÉ. — Echelle : 1/100. — Légende : P, Tranchée à ciel ouvert ; — E, Entrée accidentelle ; — B, Diverticule ; — C1, C2, Cheminées ; — A, Amorce de galerie ; — T, Trou acoustique ; — T, Emplacement des fouilles, I à VI. Coupes perpendiculaires à l'axe (Voir Fig. 4).

Nous ne revenons pas sur les conditions dans lesquelles elle s'est faite. Elle nous intéressera plus loin au point de vue géologique,

en tant que coupe de terrain. Le fond de cette tranchée (appelé à disparaître, lorsque le refuge sera restauré) est constitué par la galerie souterraine à l'Est, à l'Ouest par un terre-plein sur lequel repose l'échelle. Rien de particulier à signaler.

Le souterrain, dont la voûte a été effondrée en creusant la tranchée, est à 1<sup>m</sup>20 de profondeur. La largeur de la partie supérieure, où se trouvait la voûte, est de 0<sup>m</sup>60. Descendu dans cette galerie, nous constatons qu'un boyau s'ouvre devant nous et derrière nous. Pour plus de clarté dans l'explication de ces diverses parties, nous allons tout d'abord au fond de la galerie Sud, jusqu'à ce que nous soyons arrêtés par un éboulis.

B. *Galerie primitive où se produit l'éboulement.* — Sa direction est Est-ouest. Sa longueur totale est de 5<sup>m</sup>50; sa largeur varie entre 1<sup>m</sup>10 et 1<sup>m</sup>20. La voûte affecte une forme ogivale; mais il est impossible de reconnaître la forme primitive, à cause des éboulements considérables qui se sont manifestés. Les parois sont assez bien conservées au détour de la galerie, lorsqu'elle se dirige vers le Nord; ailleurs, elles se sont en partie effondrées; aussi toutes les dimensions sont-elles très approximatives. La hauteur est suffisante pour que l'on puisse se tenir debout; elle diminue lorsqu'on avance vers l'amorce du diverticule B et n'atteint plus que 1<sup>m</sup>50 (Coupe I; *Fig. 4*). Au début de cette galerie on aperçoit l'entrée artificielle faite par la chute des bœufs dans le refuge. Nous en avons donné déjà les mesures (*Fig. 3; E*). Le sol ne présente rien d'intéressant.

En se dirigeant vers le diverticule, la voûte baisse et n'atteint bientôt plus que 0<sup>m</sup>80. Cette amorce de galerie, d'une profondeur de 1 mètre, est large de 0<sup>m</sup>80. Elle se termine en cul-de-sac (*Fig. 3; D*). Toute cette partie du refuge est bien conservée et solide. Dans cette région, en déblayant, nous avons trouvé une quantité considérable de terre et de gros blocs de granite; le tout provenait sans doute d'une tentative de comblement du souterrain à une époque assez récente. Avant de nous engager dans la galerie qui passe dans la tranchée à ciel ouvert, nous remarquons que le côté gauche du diverticule forme un pilier de voûte, fort bien constitué et d'une solidité bien calculée (1). Dans ce diverticule nous n'avons rien trouvé.

(1) On ne remarque pas assez ces piliers dans les souterrains; il est très intéressant d'étudier le mode de constitution de la voûte, lorsque la galerie se divise en deux ou trois bifurcations. Dans le cas particulier du souterrain de Montboisé, l'étude est rendue impossible par le grand nombre et l'importance des éboulis; mais dans d'autres refuges, on peut remarquer des détails très savants d'architecture.

C. Grande galerie aboutissant à l'entrée de la Chambre au tuyau acoustique. — Elle est, au début, placée à 90° de celle que nous venons de quitter. Nous repassons dans la tranchée à ciel ouvert, puis nous arrivons à l'entrée de cette partie du souterrain.

La forme de la galerie se dessine parfaitement. Elle est ronde en haut; ses parois s'écartent de plus en plus au fur et à mesure qu'elles s'approchent du sol. En bas, la largeur est de 1<sup>m</sup>20; au milieu elle est de 1<sup>m</sup>10, en haut de 0<sup>m</sup>65. La hauteur est de 1<sup>m</sup>25. Nous avons ainsi une véritable coupe de la galerie.

Cet orifice franchi, nous pénétrons dans une chambre, qui fait 7 mètres de longueur, à grand axe Nord-est-Sud-ouest, atteignant 2 mètres dans sa partie la plus haute, faisant 1<sup>m</sup>40 dans sa plus grande largeur. Là les éboulis étaient considérables, puisqu'ils formaient une couche de 1<sup>m</sup>50 de hauteur. La forme de la voûte est difficile à reconnaître; elle est légèrement ogivale.

Tout d'abord la galerie est assez peu large, puisqu'elle fait au début 1<sup>m</sup>10. Elle s'élargit surtout dans son côté gauche, qui décrit une courbe plus accentuée que l'autre. Ce côté gauche, incomplètement dégagé, ne peut-être décrit. La paroi droite ne présente rien de particulier; pas de traces de portes. Le mur tombe assez droit dans son tiers moyen, et se recourbe dans son tiers inférieur et supérieur.

Cheminée. — A 2<sup>m</sup>20 de l'entrée formée par la tranchée à ciel ouvert, on constate l'existence d'une cheminée, bien cylindrique, bien verticale, aujourd'hui débouchée, qui fait 0<sup>m</sup>12 de diamètre et dont le trajet souterrain est de 1<sup>m</sup>85 environ. Elle est fort bien forée et bien conservée (1) (Fig. 3; C<sup>1</sup>). En arrivant vers le fond de cette chambre, la plus vaste du souterrain, on constate que la voûte baisse de plus en plus. Il faut se courber; la hauteur n'est plus que de 1<sup>m</sup>20 et la largeur de 1 mètre. On remarque, à ce moment, à gauche, au fond de la galerie une amorce de galerie (A), d'une hauteur de 1 mètre, d'une largeur de 0<sup>m</sup>80, d'une profondeur de 0<sup>m</sup>50 ayant, à la base un petit seuil de 0<sup>m</sup>10. La voûte affecte une forme ogivale, très nette. A notre droite, nous remarquons alors l'entrée d'une autre chambre. A en juger par ses dimensions, cette pièce et la suivante devaient être celles qui étaient les plus fréquemment habitées du repaire; ce sont du reste les seules qui aient des cheminées. Dans toutes ces parties déjà décrites du souterrain, nous avons creusé le sol jusqu'à ce que nous retrouvions le solide.

Nous avons remarqué que le sol descendait légèrement vers la tranchée à ciel ouvert.

(1) Nous ne revenons pas sur la description de ces cheminées; elles sont toutes les mêmes à quelque chose près et sans doute elles ont toutes été faites avec un instrument analogue.

D. *Chambre à tuyau acoustique.* — L'entrée de cette partie du souterrain est un passage étroit, faisant 0<sup>m</sup>80 de largeur à la base, 0<sup>m</sup>70 au milieu, 0<sup>m</sup>55 en haut. La hauteur est de 1<sup>m</sup>50 et la profondeur de 1 mètre (Coupe n° III, Fig. 4). C'est en somme une véritable porte et il est curieux qu'il n'y ait pas traces de fermetures en cet endroit; mais le souterrain est tellement ancien et éboulé qu'elles ont pu disparaître; toutefois, si elles ont existé elles n'ont jamais eu des dimensions très considérables (1). Cet orifice franchi, nous pénétrons dans une chambre qui fait 4 mètres dans son grand axe, lequel est Nord-est-Sud-ouest. La hauteur atteint 1<sup>m</sup>70, mais cette grande dimension s'explique par des éboulis considérables. La largeur en bas est d'un mètre au milieu de la chambre, de 0<sup>m</sup>80 au début, de 1<sup>m</sup>20 au fond. Cette largeur augmente de 0<sup>m</sup>10 à 0<sup>m</sup>15 dans le milieu (Coupe n° IV, Fig. 4).

Au fond de la chambre la hauteur devient bien plus considérable; elle va jusqu'à 2<sup>m</sup>50. L'épaisseur de terre entre la voûte et la surface est mince (2). Il est impossible de reconnaître la forme primitive de la voûte.

[*Cheminée.* — Dans l'angle Sud de cette chambre, on remarque une cheminée, dé-

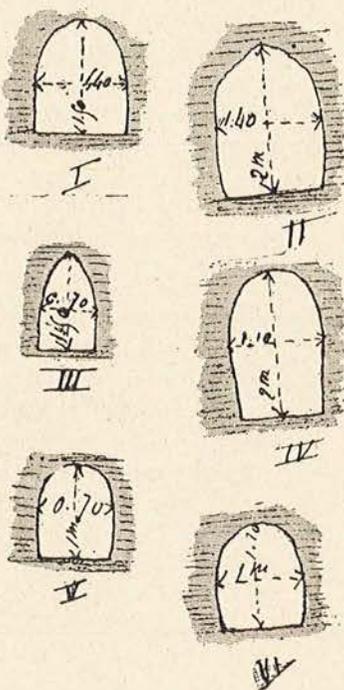


Fig. 4. — COUPES du Souterrain-refuge de Montboisé, suivant les pointillés (I à VI), marqués au Plan général (Fig. 3). — Echelle : 0,01 par mètre = 1/100.

(1) Il est certain qu'il y a eu des *Portes* à une période de son occupation, car ces entailles ne manquent jamais dans les Souterrains-refuges du Bocage de la Vendée. Les plus belles portes connues, dans la région ont été étudiées par nous à propos du souterrain-refuge de la Haute-Fosse [E. Boismoreau et Lucien Rousseau (Vendée). — *Découverte, étude et description du Souterrain-refuge de la Haute-Fosse, commune de Mouilleron-en-Pareds (Vendée).* — *Bulletin de la Société préhistorique française*, tome IX, n° 10].

(2) Nous avons introduit une tige de fer, dans la voûte; elle parvenait à la surface du sol au bout de 0<sup>m</sup>80 de traversée en terre.

bouchée, bien cylindrique, bien verticale qui fait 0<sup>m</sup>12 de diamètre et environ 3<sup>m</sup>50 de hauteur.

*Trou acoustique.* — Il se trouve à 1<sup>m</sup>50 du fond de la chambre, son diamètre est de 0<sup>m</sup>12 ; sa profondeur est de 0<sup>m</sup>55 ; il est bien horizontal (1) (*Fig. 3; T*).

*Utilisation.* — Ce n'est pas une cachette. Dans les souterrains, les cachettes sont des niches plus ou moins bien dissimulées. Dans des études antérieures, nous avons expliqué ce que nous entendions par trou acoustique, celui-ci en a tous les caractères. Un souterrain inconnu existe-t-il donc tout près ? Que représente cette pièce ? Si nous nous en rapportons aux souterrains déjà visités, nous constatons que le Souterrain de Montboisé ressemble beaucoup à celui de la Mautruère, que nous avons exploré et décrit. L'entrée se trouvait donc au fond de cette chambre, très probablement dans l'angle Est ; mais l'état du terrain ne permet pas de la retrouver actuellement. Revenant sur nos pas, nous retournons au commencement de cette chambre. En face de son entrée est un autre orifice qui conduit à la portion terminale du souterrain.

*E. Portion terminale.* — L'entrée de cette partie du souterrain est en face la porte qui nous a conduit dans la chambre que nous venons de décrire. Elle a la forme d'une gueule de four. Sa hauteur est d'un mètre ; sa largeur au milieu atteint 0<sup>m</sup>60 et arrive à 0<sup>m</sup>80 au niveau du sol. Cet orifice franchi on pénètre dans une galerie, qui oblique franchement vers le Sud-est et qui décrit un coude prononcé. La hauteur est de 1<sup>m</sup>20 ; la largeur d'un mètre.

La voûte est en partie éboulée, sa forme primitive pouvait être plein cintre. Cette galerie se continue pendant 4 mètres. A ce moment un éboulement important ne permet pas d'aller plus loin. Selon toutes probabilités cette galerie rejoint la galerie initiale dont l'éboulement de la voûte révéla l'existence du souterrain (*Fig. 3; VI*).

### § III. — VUE D'ENSEMBLE DU SOUTERRAIN.

*1° Dimensions.* — *1° Longueur.* — En ne tenant pas compte de la partie éboulée du refuge, incomplètement déblayée, on constate que la longueur totale du refuge est de :

$$5.50 + 2 + 7 + 1 + 1 + 4 = 20^m50.$$

Il convient d'ajouter à cette donnée la longueur de la chambre au tuyau acoustique, qui fait 4 mètres, et les amorces de galeries qui font respectivement un mètre et 0<sup>m</sup>50 : ce qui augmente notre longueur de 1<sup>m</sup>50. La partie éboulée fait environ 4<sup>m</sup>50 à 5 mètres :

(1) Nous espérons bien trouver quelque chose dans ce trou ; mais, malgré des fouilles très méticuleuses, nos recherches ont été vaines.

ce qui porte approximativement à 26 mètres cette dimension du souterrain-refuge. C'est une longueur déjà respectable.

2° *Largeur*. — Elle présente de nombreuses variantes, dans les diverses parties du monument :

Galerie initiale : 1 <sup>m</sup> 10.	Porte de la chambre suivante : 0 <sup>m</sup> 70.
1 <sup>e</sup> Amorce de galerie : 0 <sup>m</sup> 80.	Chambre à tuyau acoustique : 1 <sup>m</sup> 10.
Galerie de la tranchée : 1 mètre.	Porte de la portion terminale : 0 <sup>m</sup> 70.
1 <sup>e</sup> Grande chambre : 1 <sup>m</sup> 40.	Portion terminale : 1 mètre.
2 <sup>e</sup> Amorce de galerie : 0 <sup>m</sup> 50.	

Il se dégage de ces mesures les conclusions suivantes : 1° Que les dimensions des amorces de galeries sont sensiblement les mêmes, celles des portes également; 2° Les chambres d'habitation sont les parties du souterrain les plus larges, les galeries d'accès, de circulation, ayant des dimensions semblables. On peut circuler à l'aise, en somme, dans les chambres, même étant assez nombreux.

3° *Hauteur*. — Cette donnée est tout à fait approximative, par le fait que des éboulements considérables ont modifié l'aspect primitif. Nous trouvons comme hauteur :

Galerie initiale : 1 <sup>m</sup> 70 environ.	Porte de la chambre suivante : 1 <sup>m</sup> 50.
1 <sup>e</sup> Amorce de galerie : 0 <sup>m</sup> 80.	Chambre à tuyau acoustique : 1 <sup>m</sup> 70.
Galerie de la tranchée : 1 <sup>m</sup> 20.	Porte de la portion terminale : 1 mètre.
1 <sup>e</sup> Grande chambre : 2 mètres.	Portion terminale : 1 <sup>m</sup> 20.
2 <sup>e</sup> Amorce de galerie : 1 mètre.	

Il est inutile d'essayer de tirer des conclusions de ces données. La hauteur des chambres et des grandes galeries a varié considérablement depuis l'époque de la construction du refuge. A l'origine, il est certain qu'il était presque impossible de se tenir debout dans les chambres pour des personnes de grande taille. La hauteur de 1<sup>m</sup>70 était un maximum. La hauteur des portes, des amorces de galeries est bien la même qu'à l'origine, car là les éboulements sont assez négligeables. On voit, de suite, comme elle était faible ! Il fallait se baisser pour pénétrer dans ces passages et cette position mettait en état de moindre défense les assaillants, en cas de siège du refuge.

Le Souterrain de Montboisé est de la même époque que celui de la Mautruère, plus ancien peut-être; tous les souterrains analogues du Bocage vendéen ont des galeries plutôt basses. On ne peut expliquer cette particularité que par l'hypothèse d'une taille inférieure à la normale actuelle, chez les constructeurs. Dans un terrain comme celui dans lequel est foré le refuge de Montboisé, il était en somme très facile d'augmenter la hauteur, sans crainte

d'éboulements dans le but de faciliter la station debout dans les galeries, la position demi courbé étant très fatigante. Si ce travail n'a pas été fait, c'est que très certainement les habitants n'avaient pas besoin de le faire! — Ils étaient donc *plutôt petits*.

4° *Capacité*. — Très approximativement, on peut calculer le cube du refuge.

En effectuant les opérations, on trouve pour :

La chambre initiale : $10^m328$ .	La chambre au tuyau acoustique : $7^m348$ .
La galerie de la tranchée : $2^m340$ .	La galerie terminale : $4^m80$ .
La grande chambre : $9^m380$ .	

Ce qui fait un cube total de  $34^m$  environ, dimension très exagérée, car nous n'avons pas tenu compte de la forme des voûtes. Mais on remarquera que nous avons négligé la capacité des amorces de galeries et des couloirs des portes. Une fois bien nettoyé, restauré, le souterrain peut avoir un cube approximatif de 25 à 30 mètres. La ventilation étant assurée assez bien par les cheminées d'aération (1), en donnant  $2^m$  à chaque habitant, on peut assigner à une douzaine de personnes le nombre des réfugiés.

2° *Situation et orientation*. — Tel qu'il est, ce souterrain surveille bien la Sèvre-Nantaise, à l'endroit où elle décrit un coude. Les habitants du refuge pouvaient du reste observer les environs en montant plus haut, vers la butte du Château actuel, quitte à ramper dans les bois et la lande dès qu'un danger pressant les obligeait à se réfugier sous terre. C'est un point de défense d'un cours d'eau, très caractéristique.

3° *Constitution*. — Ce souterrain évite soigneusement la ligne droite, comme tous ses semblables; les coudes sont très nombreux. D'une façon générale il faut y voir trois grandes chambres, reliées entre elles par des galeries beaucoup plus étroites. L'exiguïté des orifices de ces chambres s'explique par un but de défense. Dans d'autres refuges plus modernes, ces caractères sont encore plus accusés. Dans le souterrain de Montboisé ces détails sont toutefois très nets. La porte qui fait communiquer la grande chambre avec celle du tuyau acoustique est très caractéristique.

(1) Il y en a deux exactement. On ne se figure pas combien ces cheminées établissent une ventilation très énergique. Entre la surface du sol et le fond du souterrain il se produit un appel d'air considérable. La fumée sort assez rapidement également.

Dans le souterrain de Montboisé il était très pénible de travailler avant qu'elles ne fussent débouchées; dès que cette désobstruction a été faite, on n'était plus du tout incommodé. Il n'y a qu'à se placer juste au-dessous d'une cheminée pour aspirer de l'air pur.

On ne peut passer par cet orifice qu'en se courbant beaucoup ; en admettant que la race contemporaine de ces refuges fut un peu plus petite que la nôtre, il n'en est pas moins vrai qu'en franchissant cette ouverture il fallait qu'un homme se baisse et se mette ainsi dans une position qui lui donne peu de facilités pour se défendre. A l'origine, ces ouvertures étaient certainement barricadées, en cas de siège, par des traverses de bois solides encastrées dans les parois du refuge ; dans la plupart des souterrains, on trouve des traces très nettes de ces portes ; ici elles ont complètement disparu. Notons que l'aération est surtout assurée dans les pièces susceptibles d'être assez longtemps assiégées, dans celles où l'on habite le plus souvent.

Nous avons vu que ce refuge possède deux amorces de galeries, qui n'ont pas été terminées. Pourquoi ? Le temps a pu manquer aux ouvriers pour effectuer ce travail ; on peut supposer également qu'ils ont été arrêtés par les rochers ou la dureté du terrain : ce qui semble être le cas pour l'amorce qui se trouve au fond de la grande chambre. D'après la disposition du tuyau acoustique, il semble qu'un autre souterrain existe dans le voisinage. En fait, les paysans, dans le même champ ont trouvé des galeries souterraines en deux autres endroits (*Fig. 2*). Il est très possible, même probable, que dans le même champ existent d'autres refuges et alors l'hypothèse des fonctions du trou dit acoustique peut, en somme, se soutenir, bien que la preuve n'ait pas été faite.

Le souterrain a été creusé à la *tige-pointe* ; les traces des outils sont assez peu nettes ; mais l'aspect des parties les moins effondrées, des portes surtout, est suffisant pour affirmer le fait. Nous avons insisté, dans d'autres études, sur les différences qui caractérisent les coups de pioche des coups de tige-pointe ; nous avons trouvé des traces très nettes de pioché dans le souterrain de la Haute Fosse, tandis que, dans tous les souterrains anciens du Bocage granitique, nous retrouvions les traces de la *tige-pointe*. Cet instrument détermine des stries, très caractéristiques. « Ce sont de « longues stries, droites et rectilignes, plus grandes que dans les « phyllades, atteignant 0<sup>m</sup>01 de large parfois, et ayant une profondeur aussi grande. Ce qui correspond à un instrument assez fort. « On ne distingue pas, d'ailleurs, à leur niveau, la moindre trace « de rouille, ni le moindre éclat de fer, plus ou moins comparable « aux traces de fer que laisse la charrue sur les pierres qu'elle frotte « dans le sol, lors des labours. Cette constatation négative a son « intérêt. Elle plaide en faveur du *Bronze*, plutôt que du *Fer* « (D' Marcel Baudouin) ».

Ces stries sont verticales, terminées en buttoir, longues de 0<sup>m</sup>15

à 0<sup>m</sup>18, un peu espacées. On les remarque assez nettement, dans le Souterrain de Montboisé aux voûtes des amorces de galeries et sur les portes; ailleurs les éboulis les ont fait disparaître. Ces traces d'instruments en bronze datent les souterrains; ceux qui ont été creusés à la tige-pointe sont les plus anciens connus.

§ IV. — APERÇU GÉOLOGIQUE.

Le Souterrain de Montboisé est creusé dans le sol, à une profondeur moyenne de 2 à 3 mètres (1). Ce sol est constitué par plusieurs couches, qui sont bien nettes dans la tranchée. La partie supérieure est formée par la terre labourée du champ: terre assez grasse, légèrement argileuse; elle devient un peu sablonneuse quelques 0<sup>m</sup>40 au-dessous de la surface du sol. La partie moyenne semble formée par des dépôts d'alluvions. Ceux-ci proviennent de la Sèvre, qui, à une époque très éloignée, a recouvert ce terrain, au moment où son lit était beaucoup plus considérable. Cette couche fait 1 mètre à 1<sup>m</sup>50. Immédiatement en-dessous se trouve la couche inférieure, qui est du *granite*. La différence de variété de ces trois couches est très caractéristique et apparaît à première vue, dans la coupe de terrain formée par la tranchée. En définitive, nous nous trouvons en présence, dans cette coupe, de terrains d'alluvions, recouvrant le fond du sol qui est granitique.

Le *granite* dans lequel est creusé ce refuge n'est pas dur, compact, à gros grains; il est jaunâtre et assez friable; c'est en définitive du *chaple*. Tous les souterrains du Bocage, connus, sont creusés dans cette arène granitique, sauf quelques-uns, qui sont forés en plein dans l'*Argile*, comme à La Mautruère. Malgré son aspect assez friable, ce terrain est dur à creuser; chaque coup de tige-pointe ne détache qu'une petite partie du sol; mais l'ouvrage est solide.

Aux environs du refuge, on trouve de très beaux blocs de granite, très nombreux. Leur constitution est analogue au granite du Mégalithe du Bois des Justices, tout proche, que nous avons étudié (2). Disons, en passant, que quelques-uns de ces rochers possèdent des sculptures néolithiques, très nettes. Les galeries du souterrain sont creusées en plein chaple et les constructeurs du refuge ont pris de grandes précautions pour ne pas s'écarter de cette couche, très

(1) On ne peut évaluer ces données que très approximativement; au début, près de la tranchée, la profondeur est bien à 2 mètres; mais, au fond, la tige de fer accusait une épaisseur de terre de 0<sup>m</sup>80 seulement!

(2) D<sup>r</sup> E. BOISMOREAU. — *La Pierre à Bassins et à Rigoles du Rocher du Bois des Justices, à Saint-Mesmin-le-Vieux* (Vendée). — *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 29 mars 1912.

solide. Dès que les coups de tige-pointe annonçaient la présence de la couche sablonneuse qui recouvre l'arène granitique, les ouvriers abandonnaient le travail ou fonçaient plus bas. Le sol des galeries était intéressant à étudier au point de vue géologique. Dans la grande chambre, du côté gauche, nous avons laissé une bande d'éboulis assez large et assez longue, qui constitue une véritable coupe du sol du refuge.

On trouve : 1° une couche sablonneuse, provenant de l'éboulement de la voûte, absolument analogue à celle que nous avons trouvée dans la coupe de la tranchée; 2° une couche d'arène granitique, provenant de l'effondrement de la voûte, peu épaisse à cet endroit; 3° une couche de sédiment argileux, noirâtre, épais et assez dur, semblant provenir d'une inondation du refuge à une époque indéterminée. Cette même couche se retrouve sur toute la surface du sol du refuge; 4° une couche argilo-sablonneuse, assez peu épaisse et qui semble provenir de l'extérieur, amenée là par les pieds des occupants; 5° l'arène granitique qui encercle le boyau.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur ces particularités et nous abordons l'exposé de nos trouvailles.

#### § V. — RÉSULTAT DES FOUILLES.

En exécutant les travaux de déblaiement, dans le souterrain de Montboisé, nous avons trouvé plusieurs choses intéressantes, sous une profondeur remarquable d'éboulis; ce sont : 1° du *charbon de bois*; 2° des débris de *poteries*; 3° des morceaux de *briques*; 4° des blocs de granite, en forme de *meule*; 5° des *cailloux*, plus ou moins volumineux, formant l'âtre d'un *foyer*; 6° de gros blocs de rochers.

Ce qui domine, c'est la *Poterie*!

a) *Lieux des trouvailles*. — La plupart de ces objets ont été trouvés dans la chambre du souterrain, où se trouve le trou acoustique, à l'endroit marqué par une croix dans le plan (*Fig. 3*). Elles étaient sous une couche d'éboulis considérable, dépassant 0<sup>m</sup>70 environ.

Les gros rochers ont été trouvés près de l'entrée artificielle E, au voisinage de la partie éboulée.

b) *Situation de ces objets au moment des fouilles*. — Ils se trouvaient en dessous du trou acoustique, à côté de cette paroi, à 0<sup>m</sup>20 environ et aussi, en arrière, vers le fond de la chambre. Les pierres reposaient sur le sol du souterrain et formaient un *foyer*, au centre duquel se trouvait le *charbon de bois*. Les débris de poterie se trouvaient un peu partout, dans le fond de la chambre; les pierres en forme de *meule*, à côté des pierres de l'âtre. La terre qui recouvrait ces débris était de la terre assez légère, provenant d'éboulis;

elle renfermait peu de granite. Les débris de vases semblaient indiquer que leur destruction était ancienne; au fur et à mesure que les habitants du refuge cassaient leur poterie, ils en rejetaient les débris un peu partout : ce qui explique qu'il est aujourd'hui impossible de reconstituer un vase en entier.

c) *Explication du bouleversement de ces ustensiles.* — On peut l'expliquer par l'hypothèse précédemment émise; mais, dans ces conditions, il faudrait admettre que les habitants du refuge emportaient leurs ustensiles en évacuant leur habitation, ne laissant que les poteries brisées. Il est également probable que le bris des vases et des pots provient d'une lutte ou d'une fuite rapide devant l'envahisseur; enfin les éboulis, à eux seuls, expliquent suffisamment ce fait.

d) *Hypothèse sur leur destination.* — A n'en pas douter, nous sommes tombé sur un foyer : dans la cuisine du souterrain, si l'on peut dire. Remarquons immédiatement que tout cela se trouvait presque sous une cheminée (1)! *Le foyer* était également tout près du conduit acoustique.

Nous avons trouvé du *charbon de bois* et non pas des morceaux de bois; on utilisait donc du charbon et non du bois ordinaire, pour éviter la fumée! Nous sommes tombés sur un foyer fort bien disposé, avec à l'entour les objets de cuisine et les pierres pour moudre des graines de céréales.

Conclusion : les habitants du refuge y vivaient la vie domestique, mangeaient, dormaient sous terre; l'occupation du refuge était donc prolongée et non pas temporaire.

e) *Description des objets trouvés.* — 1° *Charbon de bois.* — Nous en avons trouvé une certaine quantité, 50 grammes, environ. Si nos recherches avaient été plus prolongées à ce sujet, nous en aurions trouvé bien davantage, surtout si nous avions pris soin de tamiser la terre. Les morceaux sont plus ou moins cubiques, de la grosseur d'un dé environ. Leur longueur n'excède pas 0<sup>m</sup>03 à 0<sup>m</sup>04; ils se brisent avec beaucoup de facilité. Leur composition semble absolument analogue à celle du charbon de bois actuel. Ce charbon provient de la réserve de combustible des habitants ou d'un foyer incomplètement brûlé. Nous pensons également avoir trouvé des cendres, mais mélangées à la terre dans de telles proportions que nous ne pouvons rien affirmer à ce sujet. L'usage de charbon de bois implique chez les habitants du refuge la connaissance de son mode de préparation : chose qui se faisait évidemment à la surface du sol, lorsque tout danger d'attaque ou de surprise avait disparu.

(1) Dans la plupart des souterrains connus et décrits, c'est toujours sous les cheminées ou au voisinage immédiat que l'on trouve du *charbon de bois*! — Considération très importante; elle explique que les cheminées servaient de *trous d'aération*, mais aussi de *conduite de la fumée* à l'extérieur.

2° *Débris de poteries*. — Nos trouvailles, à ce sujet, ont été nombreuses et particulièrement intéressantes. Elles justifieraient à elles seules l'objet de cette étude. Nous avons recueilli plus d'une centaine de débris de poteries; et nous devons avouer que, si, au début de nos fouilles, nous recueillions avec soin les moindres parcelles de poteries, à la fin de notre travail nous en avons dédaigné beaucoup. Si l'on tamisait avec soin la terre extraite, on trouverait certainement un grand nombre de débris (1). Quoi qu'il en soit, nous sommes certains d'avoir en notre possession les plus volumineux fragments.

Pour les étudier nous les classerons d'abord, en : 1° débris de *vases* [parois, bords; leurs variétés]; 2° débris de *pots* [fonds, bords; leurs variétés]; 3° débris d'*écuelles*.

a) *Débris de vases*. — Le plus beau spécimen que nous avons pu recueillir constitue, d'après M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, une véritable pièce de musée. C'est celui que nous avons représenté (*Fig. 5*; n° 1) dans nos dessins de poteries. Il mesure 0<sup>m</sup>29 de longueur, 0<sup>m</sup>17 de largeur ou de hauteur et 0<sup>m</sup>004 d'épaisseur. Il appartient à un vase qui pouvait avoir entre 0<sup>m</sup>40 et 0<sup>m</sup>50 de diamètre; la hauteur devait être sensiblement inférieure à cette dimension, si l'on en juge par la forme concave de la paroi du débris, qui semble indiquer une élévation totale de 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>35 au maximum. Nous avons essayé une reconstitution de ce beau modèle de vase; mais nous n'avons pu y parvenir, n'ayant pas assez de fragments; le fond, surtout, serait nécessaire. Le vase était rond; mais le plus grand diamètre se trouvait non pas au bord supérieur, mais immédiatement en dessous des « coups de pouce »; notre *Figure 5* explique assez bien cette forme, qui est originale et très gracieuse. Elle nous semble d'une grande importance et caractéristique de l'époque. Le diamètre du fond était sans doute le plus petit, le vase étant renflé dans la portion inférieure du tiers supérieur. Le rebord est la partie la plus épaisse; elle atteint 0<sup>m</sup>025. Il est assez bien moulé, quoique présentant quelques irrégularités dans la forme de la circonférence, qui est irrégulière. Cette poterie n'a pas été faite au tour; elle a été pétrie dans l'argile, sans appareil spécial. La couleur de la terre est gris-rouge, d'un rouge bien plus pâle que les tuiles actuelles. On remarque de petits morceaux de cailloux blancs dans la poterie. Le grain est rugueux, la cassure irrégulière. L'aspect général est très primitif. A 0<sup>m</sup>05 du rebord supérieur, on remarque une partie décorative de la poterie, de 0<sup>m</sup>02 d'épaisseur. Elle est constituée par des empreintes de doigt, plus exactement du pouce, placées oblique-

(1) Le temps nous a malheureusement manqué pour effectuer ce travail, cette année. — Nous le reprendrons plus tard.

ment, de telle façon que l'axe du doigt forme un angle de 45° environ avec le bord supérieur de la poterie. Il s'agit d'un pouce et d'un pouce droit. Les empreintes sont d'une netteté remarquable. On distingue assez bien la disposition des crêtes papillaires de la face palmaire de la phalange du pouce. L'artiste a ainsi signé son œuvre, sans le vouloir ! Ce sont les lignes courbes de la face palmaire de l'extrémité du pouce, qui ont creusé les sillons que l'on aperçoit sur le fragment de poterie. Elles ont produit les mêmes empreintes sur tout le fragment, c'est-à-dire que malgré la diver-

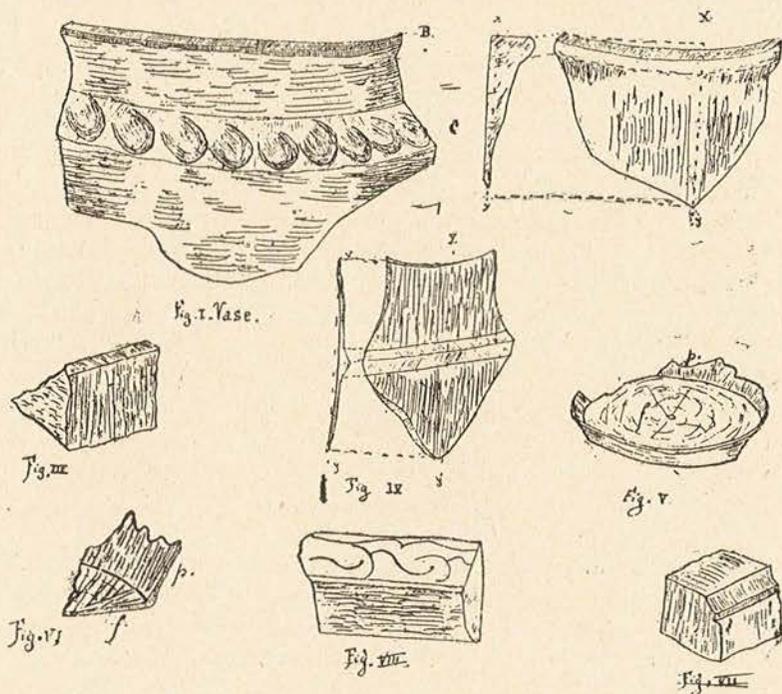


Fig. 5. — Quelques spécimens des POTERIES, trouvées dans le Souterrain-refuge de Montboisé (Saint-Mesmin-le-Vieux, V.).

sité apparente de ces empreintes en tant que position, dimensions générales, les caractéristiques des crêtes papillaires du pouce restent les mêmes. Elles ont donc été faites par le même doigt. A la loupe on distingue très nettement ces traces, qui forment environ 35 à 40 petits sillons. Ceux-ci ont été formés par les lignes intermédiaires des crêtes papillaires (1).

On sait que cette partie de l'Anatomie humaine a été récemment

(1) TESTUT. — *Anatomie humaine*, t. III, p. 279 et suiv. (Edition de 1899).

étudiée par Galton en 1891, et que ses travaux ont permis d'établir, d'une façon très scientifique, les méthodes d'identification des individus au moyen des empreintes digitales, du pouce surtout. Sans entrer dans des détails techniques, nous pouvons reconnaître que le modèle des sillons de nos empreintes se rapprochent du type dit primaire, dans lequel les lignes courbes se rapprochent graduellement de la *direction rectiligne* et finissent par se confondre avec les lignes transversales (1). L'empreinte du pouce est assez forte, mais sans exagération. Il s'agit d'un pouce d'adulte, qui n'a pas été apposé avec exagération sur l'argile. Il existe une bavure à l'extrémité inférieure de l'empreinte : ce qui montre que le coup de pouce a été donné de *haut en bas*. Le pouce droit se place très bien dans ce moule; le pouce gauche peut s'y placer également, mais la bavure est alors en bas : ce qui serait impossible à obtenir sur de la terre molle. C'est donc un pouce droit, qui a laissé ses empreintes. On compte neuf empreintes, neuf coups de pouce si on veut, sur ce fragment qui nous occupe. Elles ne sont pas toutes sur le même niveau; il y a des irrégularités là comme dans l'ensemble, qui prouvent le peu de moyens dont disposait l'artiste et son inhabileté. L'ensemble est cependant assez décoratif et extrêmement curieux; étant données les grandes dimensions du vase, on peut présumer de l'impression qu'il produisait. C'est un type de poterie qui, croyons-nous, date une époque de notre civilisation d'une façon précise et qui nous est bien particulier. Ce vase n'allait pas au feu, car nulle part nous n'avons remarqué de traces de fumée. Il était parfaitement étanche, bien qu'un peu poreux. Il semble avoir été cuit au four. Il n'existe aucun vernis sur ses parois. En résumé, c'est une poterie très primitive.

Nous essaierons, plus loin, de fixer approximativement sa date de fabrication.

b) *Autres débris de vases.* — 1° Débris d'un grand vase en terre blanche, sans ornement. La longueur de ce fragment est de 0<sup>m</sup>10; sa hauteur de 0<sup>m</sup>10; son épaisseur moyenne de 0<sup>m</sup>01. La forme est évasée en haut et se termine par un rebord épais de 0<sup>m</sup>03 (cf. coupe de la *Fig. 5*; n° 2). Le rebord est assez mal fait; il est grossier et sans art. Il s'agit d'un vase de grand diamètre, 0<sup>m</sup>35 à 0<sup>m</sup>40 au moins. Pour le fragment que nous possédons la perpendiculaire abaissée sur la corde est de 0<sup>m</sup>015 (*Fig. 5*; n° 2). Au-dessous du rebord le vase se rétrécit pendant 0<sup>m</sup>05, ensuite il tombe droit. Il n'est pas possible d'évaluer sa hauteur. Aucune trace de fumée sur ce vase. Le grain est grossier, poreux. La poterie est blanche, grisâtre; l'argile qui a servi à sa constitution est très sablonneuse; on remarque

(1) GALTON. — *Nature*, 1888, t. XXXVIII, p. 201.

une infinité de petites parcelles de mica. La terre est assez cuite. Nous avons trouvé trois autres morceaux de ce vase, tous cassés près du bord et analogues en somme ; ils ne nous ont pas permis de reconstituer le vase. — Nous avons trouvé, au cours de nos recherches, une très grande quantité de débris de vase, plus ou moins épais, d'aspect et de forme divers. Il est impossible de les énumérer tous, nous signalons les plus importants.

2° *Un débris de vase en terre*; terre analogue comme aspect de l'argile à celui que nous venons d'étudier, mais un peu plus rouge. La terre a le même degré de cuisson. Il s'agit de la *portion renflée* d'un très grand vase. Le fragment fait 0<sup>m</sup>15 sur 0<sup>m</sup>10 et a une épaisseur de 0<sup>m</sup>01. On remarque un ornement, formé par une ligne débordante qui fait 0<sup>m</sup>015 de largeur et 0<sup>m</sup>004 de hauteur en forme de losange (*Fig. 5*; n° 4), le travail a été obtenu avec un outil de bois ou de métal; la ligne est grossière et a des bavures. Elle est assez rectiligne.

3° Nous avons trouvé un grand nombre de fragments analogues au grand vase de la *Figure 5* (n° 1), où l'on retrouve bien le coup de pouce caractéristique. Ils semblent provenir d'un vase différent. — Nous avons rencontré également beaucoup de débris de poteries plus cuites, *celles-ci faites au tour*, d'une argile moins sableuse, qui avaient des traces de fumées et semblaient avoir été au feu. Notre ami L. Rousseau a recueilli les débris d'un vase peu épais, à col rétréci avec un petit rebord fort bien fait, analogue à une petite burette.

4° *Débris de pots*. — Ils étaient très nombreux. *Tous sont faits au tour* et portent des traces très nettes et très caractéristiques, que l'on remarquera sur notre *Figure 5* (n° 6). Le fond est circulaire et fait 0<sup>m</sup>12 à 0<sup>m</sup>14 de diamètre. L'épaisseur est de 0<sup>m</sup>01 au fond, de 0<sup>m</sup>005 au milieu. Les uns ont la même coloration que le vase à coup de pouce ; les autres sont un peu plus ternes. Tous ont des traces de fumée. Aucun vernis ne les recouvre. La forme grossière est très primitive; la terre n'a pas été choisie avec beaucoup de soin, car on y remarque des cailloux assez volumineux. La poterie est très cuite, mais légèrement poreuse. La forme générale de ces pots semble se rapprocher de nos pots actuels; mais les dimensions sont beaucoup plus grandes et le renflement, le ventre si on veut, plus accentué. Nous avons trouvé une anse très caractéristique, qui s'est égarée au cours du transport de nos trouvailles. Ces pots n'ont aucun ornement. — Avant de terminer l'étude des pots et des vases n'oublions pas de mentionner que la partie supérieure du rebord de ces ustensiles présente parfois de très curieuses gravures, faites avec un outil pointu, en métal sans doute. La *Figure 5* (n° 8) nous en montre un exemple très net. Nous avons conservé avec soin le fragment, qui est très curieux et dénote un art déjà avancé.

5° *Débris d'éuelles*. — Nous en avons une presque intacte, à laquelle manque la partie supérieure. Ce n'est pas un pot, parce que le fond est plus large et les bords moins relevés. Elle a été faite au tour et n'a pas été au feu. Sa composition est analogue à celle des autres poteries. Elle est très cuite (*Fig. 5*; n° 5).

6° *Morceaux de briques*. — Ils étaient assez nombreux. Tout d'abord, nous avons rencontré un fragment de *brique romaine* très caractéristique et qui a été identifié également par M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin. Il mesure 0<sup>m</sup>07 de hauteur, 0<sup>m</sup>08 de largeur et 0<sup>m</sup>07 de profondeur. Nous l'avons figuré (*Fig. 5*; n° 3) sur nos dessins. Ce morceau est très caractéristique.

A côté de cela, nous avons trouvé beaucoup de fragments d'argile très cuits, analogues à des briques, plus ou moins plats et variés, parfois très épais et très durs. Leur composition différait sensiblement de la brique romaine; ils étaient plus durs et plus cuits. Quelques-uns, d'aspect grisâtre, et assez longs avaient un rebord très accentué (*Fig. 5*; n° 7).

7° *Blocs de granite en forme de meule*. — Autour du foyer il y avait des blocs assez volumineux, destinés sans doute à supporter les pots au-dessus du feu. A côté nous avons remarqué deux ou trois blocs, dont la partie supérieure était nettement polie et formait une légère dépression. Les ouvriers, au cours des fouilles, ont malheureusement recouvert de terre ces pierres, que nous retrouverons plus tard. Nous avons eu l'impression très nette que c'étaient là des meules; mais nous ne pouvons l'affirmer n'ayant plus ces blocs sous les yeux. Selon toute probabilité il s'agissait bien de meules, destinées à réduire en farine grossière les céréales.

8° *Foyer*. — Les pierres qui le constituaient étaient en quartz. Il y avait quatre à cinq pierres assez grosses, pesant environ 10 kilogs chacune, disposées en rond, sous le conduit dit « acoustique »; au milieu de ces pierres on trouvait des débris de poteries et surtout du charbon de bois.

9° Enfin, dans les amorces de galeries et surtout dans la portion E du plan, en allant vers l'Est, nous avons trouvé de très gros *blocs de granite*, qui, sans aucun doute, provenaient d'une tentative d'obturation des galeries, à une époque indéterminée, mais somme toute récente. — Nous n'avons pas trouvé d'*ossements* ni d'*outils*.

ESSAI DE DÉTERMINATION DE L'ÉPOQUE DES POTERIES ET DU SOUTERRAIN. — Si nous n'avions trouvé ces poteries dans le refuge de Monthoisé, nous aurions approximativement essayé de dater ce

monument et nous lui aurions assigné une époque de fondation sensiblement la même que le Souterrain des Vergnauderies, commune de Montournais (Vendée), qui lui ressemble beaucoup, bien que creusé dans l'argile.

Nous assignions à ce dernier monument le iv<sup>e</sup> siècle après J.-C., comme date probable d'édification : époque qui correspond au début des Invasions barbares, en Vendée, particulièrement. Le souterrain de Montboisé est de la même époque; il a été creusé à la *tige-pointe* également, sur un modèle presque semblable. Mais nous pouvons, grâce à nos fouilles, apporter cette fois, une preuve indiscutable de la véracité de notre date. Nos découvertes nous ont permis de dater, d'une façon précise, ces curieux spécimens de refuges.

D'autres auteurs, qui se sont livrés à des études très superficielles de souterrains-refuges, et qui consacrent une vingtaine de lignes à la description d'un de ces monuments, sans les fouiller bien entendu, ont prétendu que ces galeries étaient pré-romaines, gauloises et même néolithiques (1)!

Nous pouvons affirmer qu'à l'heure actuelle on ne connaît pas un seul souterrain-refuge dans le Bocage Vendéen, qui soit antérieur au iv<sup>e</sup> siècle. Il peut en exister; mais la preuve n'en a pas été faite. Ce n'est pas à coups de plumes que l'on peut dater des monuments semblables : il faut des preuves matérielles; il faut faire des fouilles sérieuses. Il est donc d'une importance considérable de pouvoir dater les poteries que nous avons trouvées dans le souterrain.

M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, dont l'autorité en l'espèce est incontestable, a examiné minutieusement nos trouvailles. Il a de suite reconnu les BRIQUES ROMAINES, très caractéristiques; les autres poteries sont, nous disait-il, de la *fin de l'époque mérovingienne*; elles ne sont pas du tout gallo-romaines, ni gauloises, ni de l'époque du bronze.

M. C. Boulanger, conservateur honoraire du Musée de Péronne, a consacré des ouvrages très importants sur l'origine de l'art barbare et, à la suite de nombreuses fouilles dans les cimetières franco-mérovingiens et carolingiens de la Somme et des départements voisins, a réuni une magnifique collection d'objets de cette époque (2). Membre de la Société préhistorique française, notre

(1) Voir les conclusions du frère René à ce sujet in *Revue du Bas-Poitou* (16<sup>e</sup> année, 1<sup>re</sup> livraison, p. 20 et suiv.) et *l'Inventaire Archéologique* de Fortuné Parenteau (Nantes, 1878, p. 5), qui prétend avoir trouvé des haches dans les souterrains-refuges.

(2) M.-C. BOULANGER. — *Le Cimetière franco-mérovingien et carolingien de Marchélepot* (Somme), Paris, 1909. — *Trois cimetières mérovingiens* (Cléry,

collègue a eu l'aménité de nous adresser ses ouvrages et nous sommes heureux de pouvoir le remercier. Nous avons retrouvé, dans ces études, les caractéristiques des poteries du souterrain de Montboisé. « Le vase que l'on rencontre le plus communément, « dit-il, est le vase en *carène*, c'est-à-dire ayant la forme d'un « double cône tronqué... ; les vases de terre rouge ou blanche sont « plus rares. *Cette forme est le prototype de nos vases* ». Or notre vase orné, si curieusement de coups de pouce, a bien la forme en *carène* si caractéristique, si typique des vases du v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles. Son aspect extérieur, très facile à reconstituer, ressemble point pour point à celui que M. C. Boulanger reproduit à la Planche 35 de sa collection de poteries de l'époque franque du v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles. Il n'y a pas de doute à ce sujet !

Seuls les motifs de décoration diffèrent ; et, alors que les vases de la collection de M. Boulanger ont des gravures qui dénotent un art déjà savant, les « coups de pouce » du nôtre sont très primitifs.

Quoi d'étonnant, quand on songe à la distance qui sépare la Somme de la Vendée ! La civilisation mérovingienne, dans notre Bocage, ne s'est pas faite d'un seul coup ; nos pays de l'Ouest ne sont pas aussi favorisés que les contrées de l'Est de la France, plus voisines du Nord-est d'où sont venus les Barbares ! Nos poteries étant du v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, il est à présumer que les contemporains de ces époques ont été les derniers occupants du refuge. Nous n'avons rien trouvé du moyen âge et les éboulis considérables du souterrain prouvent qu'il y a bien quinze siècles qu'il a été inhabité. A-t-il été occupé à l'époque romaine, comme semblerait le prouver la brique caractéristique que nous avons trouvée. On ne peut l'affirmer ; ce fragment a pu être transporté dans le refuge, et provenir d'une ruine de villa ou d'habitation romaine.

Tout près des Marmenières, des ouvriers me contaient avoir trouvé en terre, à un mètre environ de profondeur, dans un endroit qui n'est pas encore repéré, de larges *briques*, posées les unes sur les autres, formant une *Cachette*, dans laquelle, d'ailleurs, il n'y avait rien. Au-dessous existait une cachette semblable. Ces larges briques semblent bien être romaines aussi ; il se peut qu'il y ait eu dans les environs des *constructions romaines*.

Nous pouvons affirmer que notre souterrain est au moins antérieur au v<sup>e</sup> siècle et peut être contemporain de la fin de l'époque romaine.

La nécessité d'un semblable refuge, si bien dissimulé, se com-

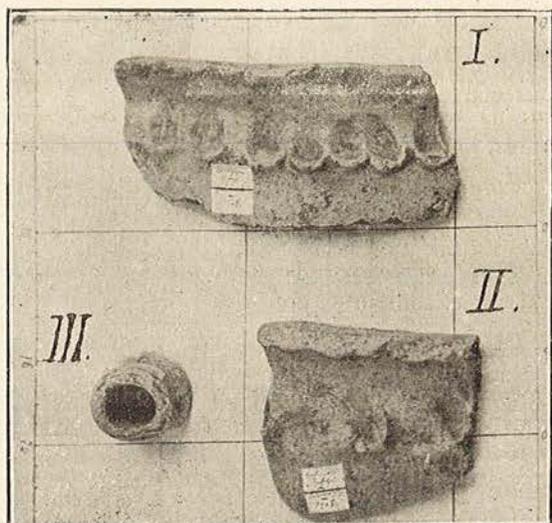


Fig. 6. — Débris de POTERIES à EMPREINTES DIGITALES du Souterrain de la Minerie, à Girouard (Vendée). — Echelle : 1/4 Grandeur. — [Cliché Marcel Baudouin]. — Légende : I, Ouverture du Vase N° I; — II, Ouverture du Vase N° II; — III, Goulot typique, du Vase « dit » des Souterrains],

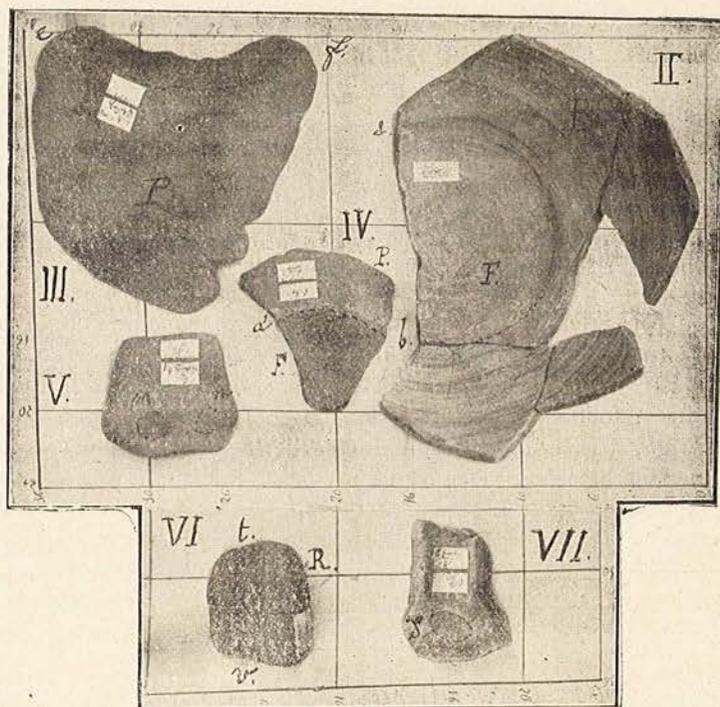


Fig. 7. — Poteries trouvées dans le Souterrain du Moulin-Neuf. — Echelle : 1/2 Grandeur. — II à VII, Vases divers; — VI, Tuile romaine, roulée par les Eaux; — VII, Anse de vase; — s, s, Empreintes digitales nettes; — P, parois; — F, fonds; — a, b, a', e, f, limite du fond; — V, Débris à dépressions m et n; — R, rebord de la tuile; — t, v, gouttière de cette tuile.

prend fort bien à l'époque des invasions des Barbares, dont la première, en Vendée, date de 376. On peut émettre l'hypothèse que ces souterrains sont encore plus anciens; mais aucune preuve scientifique n'autorise, encore, une pareille assertion. L'Humanité a dû traverser une époque bien malheureuse, pour que nos ancêtres aient été obligés de se terrer ainsi et de vivre si misérablement !

M. Marcel BAUDOUIN. — J'attire l'attention sur l'importance des trouvailles faites dans le Souterrain de Montboisé, qui, en réalité, était bien un monument VIERGE. — Cela d'autant plus que les poteries ont été rencontrées sous des *éboulis* considérables !

Ces poteries sont absolument comparables à celles de mes souterrains [Moulin Neuf, à La Roche-sur-Yon; et La Minerie, à Girouard] (1); elles présentent les mêmes *empreintes digitales*, dont je reproduis ici un exemple (*Fig. 7*; n<sup>os</sup> 3 et 7). — Mais il faut insister surtout sur la découverte de la POTERIE A CARÈNE que je n'avais pas encore rencontrée dans les souterrains de Vendée, car elle date ces constructions, de façon indiscutable cette fois, et montre qu'elles sont bien *post-romaines* et de l'*Epoque Barbare* (IV<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.) ou *Mérovingienne*.

D'ailleurs, les trouvailles de débris *romains* (Briques et tuiles, etc.), que j'ai vus de mes yeux à Montboisé, indiquent bien que tout cela n'est pas *Gaulois*, et encore moins d'une époque antérieure !

Mon excellent ami, M. le D<sup>r</sup> Boismoreau, décrit, à ma façon, c'est-à-dire très longuement et avec la plus grande précision, tous les Souterrains qu'il étudie. Je tiens à dire qu'il a absolument raison, et qu'on a grand tort de nous accabler à ce sujet et de traiter nos mémoires (à tous deux) de « *copieux* et de *fastidieux* ».

Oui, ils peuvent être fastidieux ! Mais c'est ainsi que la vraie Science, désintéressée, — celle qui ne cherche pas les succès de mauvais alois de la presse à grand tirage ! — doit opérer, pour éviter les discussions théoriques inutiles, réduire à néant les hypothèses trop fantaisistes, et répondre, d'avance, à toutes les critiques et à toutes les objections possibles ! — Au nom du Congrès, je remercie M. le D<sup>r</sup> E. Boismoreau, M. Proust et M. L. Rousseau, pour cette remarquable, très pénible et très fructueuse fouille.

(1) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte, Fouille et Etude du Souterrain-Refuge du Moulin Neuf, à la Roche-sur-Yon (Vendée)*. — Paris, A. F. A. S., 1909, in-8°, 51 p., 15 fig.

(2) Marcel BAUDOUIN. — *Découverte, fouille et description du Souterrain, aujourd'hui détruit, de la Minerie, à Girouard (Vendée)*. — Paris, 1910, A. F. A. S., 24 p., 12 fig.

---

## Notes sur les Souterrains-refuges de la Charente-Inférieure.

PAR LE D<sup>r</sup>

Ch. VIGEN (Montlieu, Charente-Inférieure).

Ce mémoire récapitule les Souterrains-refuges qui ont été décrits ou mentionnés, à ma connaissance, dans les revues d'histoire locale pour le Département de la Charente-Inférieure.

Je donne ici les plans de neuf d'entre eux et les plans de deux (sur trois), inédits, existant au village de l'Houmade, commune de Chepniers, canton de Montlieu.

Je n'ai voulu que rassembler les éléments d'une documentation un peu plus étendue sur les souterrains-refuges de notre région, en vue de la discussion portée au programme du Congrès, avec le regret de n'avoir pu commenter moi-même ces notes sommaires.

CITATIONS DES AUTEURS ANCIENS. — 1<sup>o</sup> CÉSAR [*Guerre des Gaules*, liv. III, ch. 21], parle ainsi au siège de la Capitale des Sontiates (Armagnac) : « *Illi alias eruptione tentata, alias cuniculis ad aggerem actis, cujus rei sunt longe peritissimi, Aquitani, propterea quod multis locis apud eos œrariæ secturæ que sunt* ». — Et plus loin (*ibid.*, VII, 22), au siège d'Avaricum : « *Et aggerem cuniculis subtrahebant, eo scientius quod apud eos sunt magnæ ferrariæ, atque omne genus cuniculorum notum atque usitatissimum est* ».

2<sup>o</sup> FLORUS, de son côté [*Hist. romaine*, III, 11] dit : « *Aquitani, callidum genus, qui in speluncas se recipiebant (Cesar) jussit includi* ».

3<sup>o</sup> Enfin TACITE [*Germania*, XVI] a écrit : « Les Germains n'ont pas de villes ; leurs maisons ne se joignent même pas ; ils cultivent et se logent dispersés, selon qu'ils ont été attirés par une fontaine, un champ, un bois. Leurs maisons ne sont que des *Cabanés en terre* ».

« *Solent et subterraneos specus aperire, eoque super fimo onerant, suffugium hiemi et receptaculum frugibus, quia rigorem frigorum ejusmodi locis molliunt; et, si quando hostis advenit, aperta popu-*

*latur, abdita autem et defossa aut ignorantur, aut eo ipso fallunt, quod quærenda sunt ».*

REMARQUES. — Deux simples remarques sont à faire.

1° *Des Souterrains existent sous des Eglises romanes*, par conséquent leur sont probablement antérieurs. Ils devaient même être déjà oubliés alors. — On en connaît de tels à Arthenac (canton d'Archiac); à Pont-Labbé-d'Arnoult (canton de Saint-Porchaire); à Saint-Georges-des-Agouts (Mirambeau); et aussi à Chalais, (Charente) (Hil. Laffite).

2° Il y a parfois coïncidence de noms ou de lieux dits avec des *Souterrains-refuges*.

Par exemple : *Féolle* [anciennement Fayolle], à Floirac (Cozes) et à Saint-Pierre-de-Juliers (Aulnay). — *Fadets* et *Trou des Fadets* à Montlieu; Saint-Palais de Négrignac (Montlieu); Saint-André de Lidon (Gemozac).

\* \* \*

Voici d'abord la liste et la description des souterrains-refuges, avec plans à l'appui.

BRIVES-SUR-CHARENTE. — Près *La Gare* [Neumann et Luguët. *Recueil II, Commission des Arts*, 1874, p. 319]. — Trouvé en mai 1874, en construisant la *voie ferrée*.

*Puits*, creusé dans la craie, de 3 mètres de profondeur. Couloir : 1<sup>m</sup>25 de hauteur, 0<sup>m</sup>60 de largeur; deux équerres, conduisant à une salle ovale; traces de fumée au plafond, au-dessus d'un trou pour une *lioube*; aux équerres, des trous superposés, comme pour fixer deux barres, fermant les portes; à 500 mètres de là, on a jadis trouvé des *cachettes* semblables.

Dans les environs, des *PUITS* sans issue. Au fond de l'un de ceux-ci, un *squelette de femme*, assis sur un *siège, taillé dans le roc*, regardant l'*orient*; à chaque poignet, un bracelet de *bronze*, mal soudé, gros comme un crayon ordinaire (ils ont été donnés au Musée de Saintes).

CLERAC. — *Le Grand Village*. — Visité par moi en mars 1884 [Compte rendu; *Bull. Arch.*, IV, p. 349; — *Recueil*, VII, p. 316].

*PUITS* découvert en décembre 1883 par un paysan; quadrangulaire, ayant environ 2 mètres sur 1<sup>m</sup>50 de section, et 5 mètres de profondeur.

Rempli de *sable fin*. Dans ce sable, de 50 en 50 centimètres, disposés fort régulièrement en une dizaine de séries de cinq moellons chacune, posés ainsi . A droite et à gauche, dans la paroi, une *rainure* oblique, profonde et large de 15 centimètres (*Fig. 1; P*).

Au bas de l'excavation, cinq ou six gros fragments de *cailloux agglomérés*, durs et compacts, qui

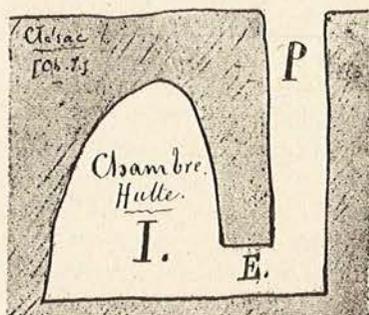


Fig. 1. — Puits et Chambre souterraine de CLÉRAC (Ch.-Inf.). — Légende : P, Puits ; — I, Chambre - Hutte ; — E, Orifice de communication.

fermaient l'entrée d'une CHAMBRE SOUTERRAINE, en forme de hutte conique, 4 mètres de hauteur, 5 mètres de diamètre (Fig. 1).

Dans le sable du puits, quelques morceaux de poteries grossières; dans la hutte, aucun débris organique.

Le tout est creusé dans le grès argileux compact.

Dans la hutte, vers le midi, trace d'ouverture, donnant peut-être accès à une seconde chambre.

Le découvreur donnait à sa trouvaille des détails merveilleux et

invraisemblables ! Quelque temps après, une fissure s'étant déclarée dans la voûte de la hutte, il voulut l'agrandir, par dedans; mais la voûte tout entière s'effondra et faillit l'ensevelir.

CHATENET. — *Le Puits*. [P. Quinaud. *Recueil*, XIII, p. 58, sept. 1894] (Fig. 2).

Ce souterrain s'engageait en partie sous la cure. — Le propriétaire, en le découvrant vers 1880, y avait cru voir trois chambres, au lieu de deux.

Ranguet (*Jonzac*, p. 398), parle de trois souterrains dans cette commune, dont un à *La Muraille*.

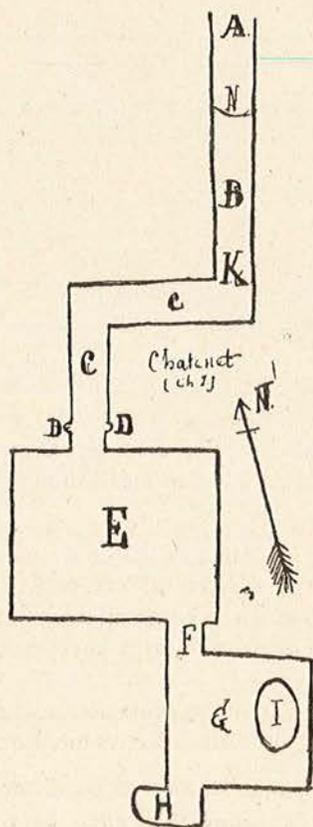


Fig. 2. — PLAN DU SOUTERRAIN DE CHATENET. — Légende : A, Escalier de descente, dont les marches sont découvertes ; — B, Escalier de descente, dont les marches sont souterraines ; — C, Couloirs souterrains, en pente, à moitié remplis ; — D, D, Entailles dans le mur, pour barricader ; — E, Chambre la plus grande, carrée ; voûte plate ; — F, Passage entre les deux ; — G, Chambre plus petite ; — H, Puits d'aérage, obstrué ; — I, Silo. — Pas de sièges ; — K et N, Ligne pointillée des débris encombrant le sol.





Entrée, large de un mètre et haute de 0<sup>m</sup>50; puis un peu plus haute. Deux chambres. La première, trapèze irrégulier; sol couvert d'eau venant des infiltrations pluviales. La deuxième, même forme, sol boueux, plafond tombant par plaques, communiquant probablement par un trou avec la première entrée. *Etage supérieur*: Petite chambre d'accès difficile, éboulée en partie, sphéroïdale; 2 mètres de diamètre et 1<sup>m</sup>30 de hauteur.

Des trous de lampe ou de fermeture, marqués d'un point. Traces du pic qui l'a creusé dans la craie glauconienne.

Longueur totale, environ 8 mètres, avec les circuits du corridor.

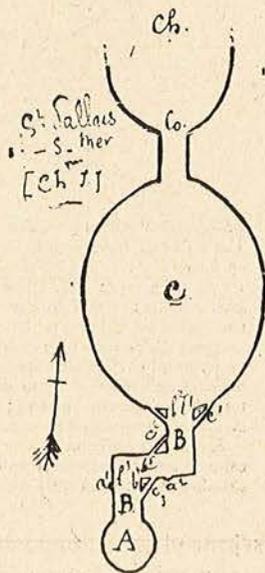
Pour l'auteur, cela a dû être un *Grenier souterrain*.

SAINT-PALAIS-SUR-MER. — *Le Maine Jollet* [J. Laurent, avril 1875. — *Recueil* III, V, p. 284; VI, p. 53] (1).

Le tout (Fig. 7) est dans le calcaire argileux.

Fig. 7. — SOUTERRAIN DE SAINT-PALAIS-SUR-MER. —

Légende : A. Puits, donnant accès au souterrain découvert depuis peu : 1<sup>m</sup>10 sur 1<sup>m</sup>30 de profondeur; — B. Corridor étroit, en équerre, portant à chaque détour des rainures aa, et derrière chaque rainure des trous destinés à des chevilles. Et, à quelques décimètres après chaque détour existe un autre trou, c, traversant l'équerre, et pouvant laisser passer une lance; ce corridor est en pente; — C. Grande Chambre, en ellipse : 6 à 7 mètres de grandeur axe; hauteur au centre, 1<sup>m</sup>80. — Traces de fumée. — Au bout un autre corridor, donnant accès à une deuxième chambre, inexplorée.



Dans le fonds d'un puits, recueilli fragments d'armes et d'outils, enfouis dans la terre éboulée.

Sur ces souterrains sont édifiés des bâtiments modernes, considérables, dont les fondations paraissent plus anciennes.

Le village est sur un plateau de 25 à 30 mètres d'altitude, à 1500 mètres de la mer, qui devait jadis en baigner le pied.

(1) J. LAURENT [Rec. VI, 53] donne une description plus détaillée des *Puits-refuges* de Vaux et de Saint-Palais-sur-Mer.

THÉNAC. — *Les Lourdines* [E. Eschassériaux. — *Recueil* 1897, 5 XIV, 108. — *Bulletin* XVI, 185].

DESCRIPTION. — Découvert en 1896, aux Lourdines, formant l'extrémité Ouest du village des Mauds, visité par la Commission des Arts. Il a pu servir d'abord de refuge, puis être agrandi par un

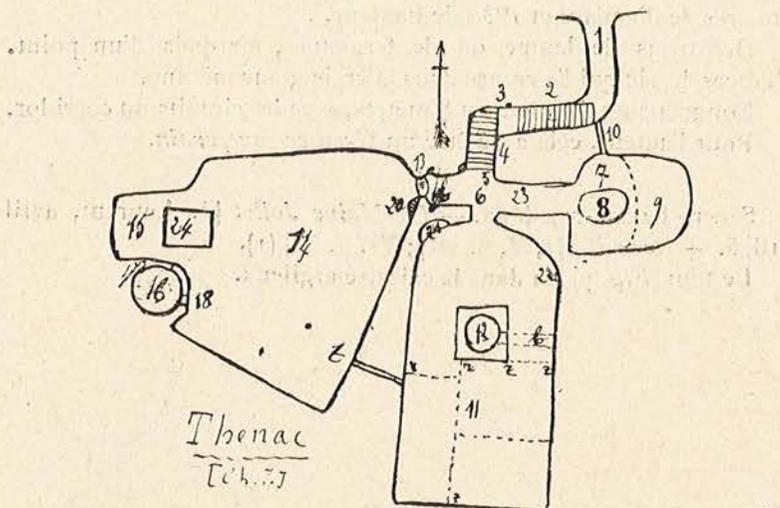


Fig. 8. — SOUTERRAIN DE THÉNAC. — Légende : 1. Couloir d'entrée avec pente rapide ; — 2, 4. Trous de 2 mètres de profondeur creusés dans les couloirs ; — 3, 5, 19. Couliasses pour portes ou barricades ; — 6. Couloir de 1<sup>m</sup>50 de hauteur ; — 7. Chambre incomplètement déblayée : 1<sup>m</sup>70 de hauteur ; — 8. Puits d'aération : 6 mètres de hauteur, 1<sup>m</sup>05 sur 0<sup>m</sup>52 d'ouverture avec marches ; — 9. Partie incomplètement déblayée ; — 10. Trou dans la muraille permettant l'aération et la surveillance ; — 11, 14. Chambres ayant environ 1<sup>m</sup>90 de hauteur ; — 12. Colonne pleine avec base de 0<sup>m</sup>50 de hauteur, ayant dû servir de banc ; — 13. Entrée de forme ovale, ayant environ 0<sup>m</sup>50 de largeur et 0<sup>m</sup>70 de hauteur ; — 15. Puits d'aération ayant environ 6 mètres de hauteur et 1<sup>m</sup>50 de largeur ; — 16. Puits contenant de l'eau ; — 17, 18. Ouverture pour l'accès du puits 16 ; — 20. Rebord pouvant servir de banc ; — 21. Entaille dans la muraille à 1<sup>m</sup>10 du sol ; — 22, 23. Trous pour lampe ; — 24. Bassin de 0<sup>m</sup>25 de profondeur ; — *a*. Rainure horizontale pour recevoir une planche s'appuyant sur 12 ; — *r*. Rainures verticales de 0<sup>m</sup>50 de hauteur, ayant pu servir de séparation ; — *t*. Trous communiquant avec les chambres 14 et 11, à 0<sup>m</sup>50 du sol.

séjour plus prolongé et complété par des silos. Près de l'entrée 1, est un orifice devant donner accès à une seconde excavation. L'entrée était obstruée par des pierres et débris plus récents (Fig. 8).

CHEPNIERS. — *L'Houmade* (Souterrain n° I). — [Ch. Vigen, Inédit]. — Maison Ménard (Fig. 9).

CHEPNIERS. — *L'Houmade* (Souterrain n° II). — [Ch. Vigen, Inédit] (Fig. 10). — Maison d'Eugène Charles.

Il s'agit là de deux souterrains explorés le 22 mai 1909 et le 17 avril 1911. Tous deux étaient connus déjà, mais très peu visités. Ils sont à environ 25 mètres l'un de l'autre.

CHEPNIERS. — Un troisième souterrain-refuge, celui-ci découvert par hasard dans l'hiver 1908-1909, et fermé peu après, est entre les deux, un peu plus au Nord. Il se compose de plusieurs chambres : le plan n'en a pas été relevé.

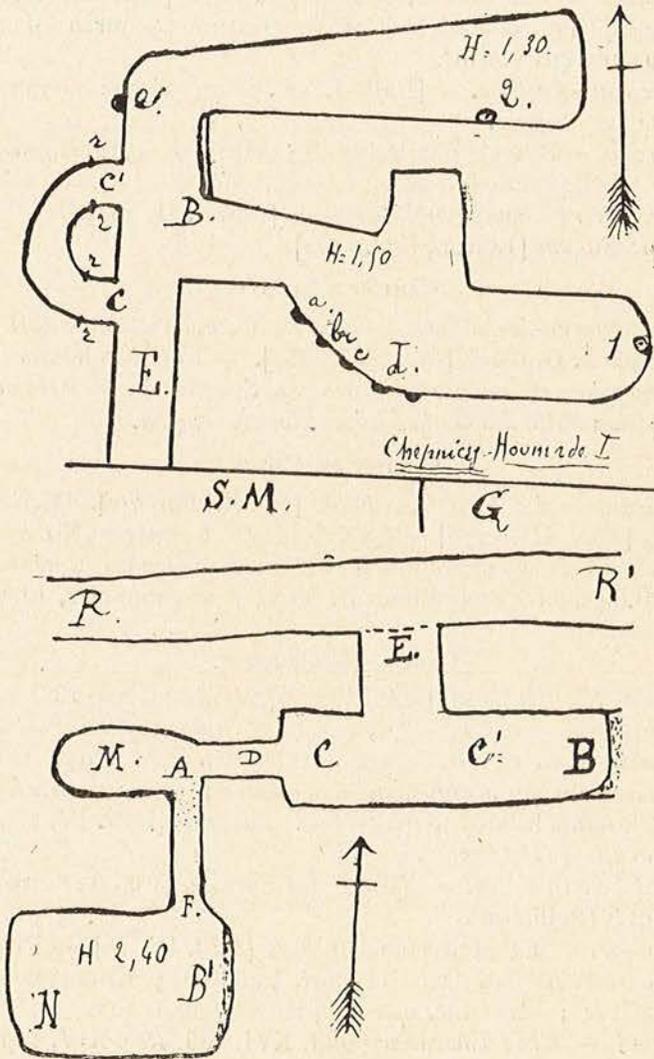


Fig. 9 et 10. — Les Souterrains I et II de l'HOUMADE, à CHEPNIERS (Ch.-Inf.). — E, Entrée.

D'après la tradition, il y en avait jadis un *autre*, un peu plus au Sud, qui a été comblé lors de la construction de la maison Chauve. Creusés dans la craie.

II. — NOMENCLATURE DES SOUTERRAINS-REFUGES DE LA CHARENTE-IN-FÉRIEURE [*Bulletin des Archives de Saintonge et Recueil de la Commission des Arts*].

CANTON D'ARCHIAC.

*Arthenac.* — Le *bourg*, sous le *cimetière* [*Rec.* XVIII, 329; 18 lignes]. Trouvé en déblayant. — Ils sont nombreux dans les coteaux crayeux voisins.

*Brie-sous-Archiac.* — [*Bull.* I, 12]. Non décrit; simplement signalé par Mongis.

*Cierzac.* — Signalé par Rainguet (*Jonzac*, p. 27); exploré par G. de La Dionnerie [Renvoi à Lesson, 283].

*Saint-Ciers-Champagne.* — Lesson [*Fastes*, II, 283].

*Saint-Eugène* [Lesson, *ibid.*, 122].

CANTON D'AULNAY.

*Saint-Pierre-de-Julliers.* — Près de *Féole*, au *Champ des Rentes*. Décrit par J. Guillaud [*Bull.* XIX, 350]. — Longue chambre; on y a trouvé des os de bœuf et des poteries grossières. Près de là: lieux dits: *Ville des Goths*; *Camp des Sarrazins*.

CANTON DE COZES.

*Floirac.* — La *Féole* ou *Féole* [autref. *Fayolle*]. Décrit par Jouan [*Rec.* III, 176]. — Couloir de 5 mètres Nord-sud; deux chambres se communiquant, d'autres obstruées; 2 mètres de hauteur; 4 mètres de profondeur. Trouvé ni monnaies, ni silex, ni débris.

CANTON DE GEMOZAC.

*Berneuil.* — Le *bourg* [*Rec.*, V, 286]. Visité en mai 1881 par la Commission. — Chambres, couloirs, rainures pour portes; 100 mètres environ de longueur; en pente de 0<sup>m</sup>04; galeries obstruées; un puits creusé dans la banche; trois cavernes symétriques comme les trois portes d'une cathédrale [*Bull.* IV, 269].

*Berneuil.* — *L'Augerie*.

*Saint-Seurin d'Uzet.* — Village des *Cormes*. Découverte récente inexplorée (Pellisson).

*Meursac.* — La *Motte* (ancien fief) [*Bull.* IV, 16]. — Près du *bourg*. Desc. Audiart. Dans la cour, puits de 4 mètres; couloir; six chambres; dans l'une, une auge taillée dans le roc.

*Rétaud.* — *Chez Chevalier* [*Bull.* XVI, 185. *Rec.* XIV, 109]. — Curieux par ses défilés, ses moyens de défense, et la profondeur de ses pièces (*Fig.* 7).

*Saint-André-de-Lidon.* — Aux *Fadets* [*Bull.* II, 15]. — Découvert en 1880 dans les vignes; deux chambres, on y descend par un escalier.

*Tançac.* — *Les Chailloux* [Ment. Bull. I, 9, et III, 20]. — Découvert par Audiat; non décrit.

*Tesson.* — *Les Bouillées*, près le Maine; découvert et décrit par l'abbé Richard [1876, Rec. V, 144]. — Excavation trapézoïdale, contenant : amphores, ossements, morceaux de fer ou de bronze ou acénaces, des poteries. C'est donc plutôt une cachette ou sépulture [Le Monde, n° du 1<sup>er</sup> mai 1878].

CANTON DE JONZAC.

*Fontaine d'Ozillac.* — *Sous la voie* [plan et description ci-devant].

*Meux.* — Rainguet (*Jonzac*, 214); mentionné d'après E. Gallute (avocat), plusieurs souterrains ayant pu servir de refuge.

CANTON DE LA ROCHELLE.

*Marsilly.* — Au bourg (*Bull.* IV, 108) : forme d'une croix, sans un des croisillons; 10 mètres de long; arcs doublant maintenant la voûte; gonds de porte. On en trouve d'ailleurs d'autres dans la banlieue et la ville de La Rochelle.

CANTON DE LOULAY.

*Saint-Séverin-sur-Boutonne.* — Signalé par Noguès, et douteux (Cantaloube).

CANTON DE MATHA.

*Beauvais-sur-Matha* [Rec. VII, 315. *Bull.* IV, 348, IX, 99]. — Long couloir en moellons où des cadavres ont été juxtaposés sans séparation. Plusieurs silex.

*Gourvillette* [*Bull.* IV, 349]. — Note de Savatier. — Galerie droite, 40 mètres environ, dirigée de l'église à l'ancien logis.

*Saint-Ouen.* — *Chez Bignon* [*Bull.* VII, 148, Savatier; seize lignes]. — Corridor, chambre, couloir très bas. On y a trouvé des os calcinés, des cendres, des instruments de cuivre, égarés depuis.

CANTON DE MIRAMBEAU.

*Saint-Bonnet.* — *Chez Les Moines* [*Bull.* III, 26; IV, 62]. — Renvoie à Notice par L. Segrétain (commandant du génie à Blaye); *Bull. Soc. Antiq. Ouest*, 1872, 228, notice par B. de Boisteron; *Comptes rendus de la Société de la Sarthe* 1874, p. 941-569, notice par David.

*Saint-Georges-des-Agouts* [*Bull.* V, 12. Rainguet, p. 260]. — Crypte sous l'église, avec des excavations ou retraites pour plusieurs personnes.

*Semoussac.* — *La Gourre* [*Bull.* III, 330]. Puits donnant accès à trois chambres.

CANTON DE MONTENDRE.

*Jussas* [Rainguet, p. 314, *La Noblesse*]. De cet ancien château, il y avait, dit-on un souterrain menant au bourg.

*Sousmoulins*. — *La Croix Rouge* [Bull. IX, 316 (six lignes)].  
Chambre percée de 4 issues éboulées.

CANTON DE MONTGUYON.

*Clérac*. — *Le Grand Village* [Bull. IV, 348; Rec., VII, 316].  
— Description et coupe ci-avant.

CANTON DE MONTLIEU.

*Chatenet*. — *Le Bourg*. — Reproduit ci-avant.

*Chatenet*. — *La Muraille* [Rainguet, 398]. — Entrée, 2 mètres de haut; voûte de moellons liés; allusion à deux autres souterrains.

*Montlieu*. — *Le Château* [*Trou des Fadets*]. — Grotte naturelle, à stalactites, ouvrant largement à l'extérieur. Lesson [*Hist. des marches*, 301] en fait un refuge celtique, dit plus tard la *Retraite des Fées* ou *Farfadets*.

*Pouillac*. — *Le Bourg*. — Sous les bâtiments [Cam. Bertrand], ayant servi de cave; bouché vers 1860.

*Sainte-Colombe*. — *Les grands Millons*. — Deux chambres avec couloir en ligne brisée, découvert en 1897 sous une écurie; entrée comblée aussitôt (Inédit) (Fig. 5).

*Sainte-Colombe*. — *Terrier Tatis*. Décrit et dessiné ci-avant.

*Saint-Palais-de-Négrignac* (Dito).

CANTON DE PONS.

*Bougneau*. — *Montignac*. — Signalé comme notoire par Maufra et Jouan.

*Brives-sur-Charente*. — *Près la gare* [Rec. II, 319]. — Plan reproduit (Fig. 11).

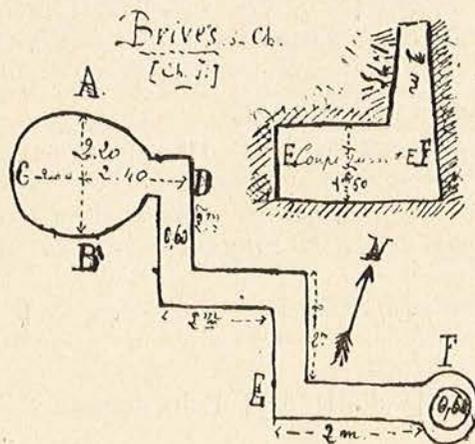


Fig. 11. — SOUTERRAIN DE BRIVES-SUR-CHARENTE (Ch.-Inf.). — Légende : A, Chambre; — F, Puits; — FED, Couloir. — En haut et à droite, coupe suivant E F, du Plan A F.

*Pons*. — *Chez Machet* [Bull. III, 26], — Exploré par Josseau. 30 mètres de développement. Galerie terminée par hutte.

CANTON DE ROCHEFORT.

*Yves*. — *Le Logis brûlé* [Musset, p. 109].

CANTON DE ROYAN.

*Saint-Palais-sur-Mer* [Voir ci-avant] (Fig. 7).

*Saint-Palais-sur-Mer* [Sur la grève; puits communiquant ensemble par des galeries, et avec la grève. Auraient servi de pêcheries (J. Laurent. Rec. VI, 57)].

*Vaux-sur-Mer*. — *Saint-Sordolin* : groupe de puits, avec galerie de 25 mètres communiquant entre eux et avec la grève.

*Ibid.* — *Nauzon* : groupe semblable.

CANTON DE SAINT-AGNANT.

*Champagne* [Bull. IV, 348. Rec. V, 178; VII, 373]. — On y a trouvé récemment une statue de moine, en pierre.

*Saint-Nazaire*. — [Rec. I, 369] (courte mention).

*Soubise*. — Entre deux menhirs (*Le Terme*).

CANTON DE SAINTES.

*Thenac*. — *Aux Lourdines* [Voir ci-avant] (Fig. 8).

*Varçay*. — [Rec. V, 287] (courte mention).

CANTON DE SAINT-JEAN-D'ANGELY.

*La Chapelle Bâton* [Gautier; *Statistique*, 191].

*Saint-Julien de l'Escap*, à *Trompeloup* [Lesson, *Ere celtique*, 39].

CANTON DE SAINT-PORCHAIRE.

*La Vallée*. — *La Roche* [Rec. IX, 14. Bull. IV, 61]. — quatre chambres, passages obstrués (Guérineau).

*Pont-L'abbé*. — D<sup>r</sup> Guillaud [Bull. XIX, 350]. — En partie sous l'église du XI<sup>e</sup> siècle, avec des soubassements plus anciens [Cf. Rec. V, 178].

*Port d'Envaux* [Lesson, *Fastes*, 11, 27].

CANTON DE SAINT-SAVINIEN.

*Grandjean*. — Mentionné par Cantaloube [Rec. XIV, 106].

CANTON DE SAUJON.

*La Clisse* [Rec. V, 178; courte mention].

*Le Chay* [Bull. XIII, 164]. — Simple mention.

*Médis* [Bull. XIII, 164]. —

*Saint-Romain-de-Benêt* [Lesson, *Fastes*, 11, 78].

CANTON DE SURGÈRES.

*Breuil-la-Réorte* [Lesson, *Fastes*, 11, 87; et *Ere celtique*, p. 60].  
— Vastes excavations découvertes vers 1833 et ne communiquant avec la surface que par un puits vertical, que fermait une grosse pierre, recouverte de terre.

M. Marcel BAUDOIN. — Un des souterrains décrits ci-dessus (celui de CLÉRAC, *Fig. 1*) ressemble singulièrement à une Sépulture en *Puits*, pourvue d'une *Chambre latérale*, comme on en connaît en Asie et en Afrique, et comme il semble en exister en Bretagne, et même dans le Nord de la France.

Il serait improtant de reprendre une fouille en cet *endroit*, malgré l'effondrement observé. — On y trouverait peut-être d'autres *cavités* analogues, qui permettraient de résoudre ce très intéressant problème.



SÉANCE DU MERCREDI 21 AOUT 1912 (APRÈS-MIDI).

---

Présidence du D<sup>r</sup> Henri MARTIN.

---

VI. — FOLKLORE & PRÉHISTOIRE  
GÉNÉRALE.

---

**Carte Préhistorique d'Alsace.**

PAR

**KESSLER (Horbourg, près Colmar, Alsace).**

J'ai l'avantage de vous présenter une ébauche de Carte préhistorique, au 200/000<sup>e</sup> de l'Alsace, de la Suisse et des pays limitrophes. Cette carte résume, *grosso modo*, les découvertes faites jusqu'à présent dans ces différentes contrées et peut donner une idée de l'enchaînement des époques dans les régions qui y sont figurées, et qui comprennent surtout le bassin supérieur du Rhin.

Permettez-moi de vous entretenir quelques instants, des recherches faites en Alsace, en accordant tout d'abord un pieux souvenir aux Préhistoriens de la première heure : Schweighauser, Golbery, Maximilien de Ring, les D<sup>r</sup> Bleicher et Faudel et Mathieu Mieg, sans oublier F. Voulot, qui, le premier, aidé par une imagination quelque peu fantaisiste, essaya de populariser une science encore dans les limbes.

En commençant par le Nord de l'Alsace, nous trouvons tout d'abord Haguenau, et sa forêt si riche en tumuli, fouillés par M. Nessel, qui a légué sa splendide collection au Musée, nouvellement construit de cette ville. L'éloge de ce fonds n'est plus à faire ; un certain nombre de moulages qui en proviennent, figurent en bonne place dans de grands musées.

Le rayon de Niederbronn est exploré par notre collègue, M. Charles Matthis, qui nous donnera prochainement les résultats de ses recherches sur des Camps de refuge et des Grottes-abri avec Polissoirs qu'il a découverts.

Le rayon de Saverne possède, en la personne de M. Albert Fuchs, éditeur et archéologue, un chercheur zélé, qui a également découvert des Camps de refuge, ainsi que des groupes d'habitations celtiques et gallo-romaines, dont il donnera incessamment la description.

Le Musée de la ville a pu réunir les trouvailles les plus intéressantes qui ont été faites dans la région.

Le rayon de Strasbourg, qui rentre dans le cercle d'exploration dévolu à la Société pour la conservation des Monuments historiques d'Alsace, est très florissant au point de vue des découvertes ; et le Musée de la Société, sous l'habile et intelligente direction de son Conservateur, le D<sup>r</sup> Forrer, offre un champ d'études fort remarquable, pouvant rivaliser avec beaucoup des grandes collections de Musées de premier ordre.

Colmar, dans son Musée de la Société Schœngauer, réunit les trouvailles de la région, notamment le Crâne d'Eguisheim, dont un moulage a été offert à la Société Préhistorique Française.

La Société Industrielle de Mulhouse, sous le haut patronage de laquelle se trouve le Musée historique, a réuni depuis une vingtaine d'années, par suite de dons et d'acquisitions, une fort belle collection préhistorique, qui concerne surtout l'ancien département du Haut-Rhin, moins riche en découvertes que la Basse-Alsace, qui offre sous ce rapport un champ d'explorations beaucoup plus considérable.

En plus, depuis quelques années, il s'est créé en Alsace des Sociétés locales, qui ont fondé de petits Musées, où sont recueillies les trouvailles faites dans la région avoisinante. C'est un réveil de folklorisme local qu'il importe de signaler, car il offre un grand intérêt. Citons sous ce rapport les villes de Wissembourg, Ribeauvillé, Kaysersberg et Altkirch, avec son Musée Sundgauvien.

Vous voyez, Messieurs, que l'on travaille et que l'on a travaillé en Alsace, et que nous n'avons pas attendu, pour connaître notre pays, que l'on vint d'ailleurs pour le découvrir, comme d'aucuns en émettent la prétention.

En jetant un coup d'œil sur la Carte, vous remarquerez que l'époque paléolithique ne comprend qu'un nombre restreint de

stations. Des instruments de cette époque ont été trouvés un peu partout, mais en petit nombre !

L'époque néolithique a donné par contre des résultats beaucoup plus importants, résultant des fouilles d'une série de tombes et de fonds de cabanes.

L'on peut diviser cette époque en Alsace, en trois grands groupes céramiques, appartenant chacun à une période différente.

Les caractéristiques de ces groupes sont les suivantes :

*Premier Groupe.* — La pâte employée est de teinte grise, les ornements sont produits à petits coups de burin, et cet instrument doit souvent porter une encoche. En général les entailles sont incrustées d'une matière blanche.

La forme des poteries est variable ; le type le plus généralement répandu est celui qui est représenté par la planche I.

L'outillage se compose de burins terminés à l'une des extrémités en forme de museau de tanche, et de haches-marteaux, épousant la même forme.

A signaler également quelques grains de collier en calcaire perforé.

Les squelettes trouvés dans les tombes de ce groupe ont tous la position allongée ; quelques-uns ont les jambes croisées.

Stations principales : Lingolsheim et Erstein.

*Deuxième Groupe.* — La pâte est encore de teinte grise, mais plus fine que celle du groupe précédent ; les ornements sont en forme de rubans, formés par des lignes parallèles en spirales ou à angles. Pas d'incrustations.

La forme des poteries est généralement plus bombée que celles du premier groupe. Quelques-unes sont pourvues d'anses, soit pleines soit perforées ; on en trouve même de suffisamment grandes pour y passer un doigt.

L'outillage est généralement pareil à celui du groupe précédent ; mais les instruments moins hauts sont plus larges.

Les squelettes se trouvent, tantôt dans des nécropoles, dans des positions allongées ou accroupis, tantôt dans des fonds de cabanes, mais alors toujours accroupis.

Nécropole d'Ensheim. Stations de Stotzheim, etc.

*Troisième Groupe.* — La pâte employée est jaune, très grossière, fortement mélangée de sable et de quartz.

Les vases sont tulipiformes, comme beaucoup de poteries lacustres ; l'ornementation est presque nulle et la forme assez fruste (Pl. IV).

L'outillage comporte des haches-marteaux et des haches polies, du type que l'on trouve d'une façon courante; quelques-unes sont en pierres moins communes : jade, chloromélanite et surtout serpentine. Apparition de pointes de flèches en silex et d'instruments en os, et surtout en bois de cerf. Ces derniers sont très abondants. Quelques haches et lames en silex importés.

Plus de nécropoles; tous les squelettes sont trouvés dans les fonds de cabanes et toujours accroupis. Ils sont disséminés sans aucun ordre.

Stations d'Erstein, Murgiesen, Mundolsheim, Hausbergen.

Voici à grands traits le résultat de nos recherches, concernant les âges de la pierre en Alsace; je m'arrêterai à cette période de notre histoire. Continuer nous mènerait trop loin et serait abuser de la bienveillante attention que vous avez bien voulu m'accorder, et dont je vous remercie, au nom des Sociétés, qui m'ont chargé de les représenter parmi vous.

M. TATARINOFF. — J'adresse nos remerciements à M. Kessler de nous avoir dressé ainsi une Carte archéologique de la Suisse! Les travaux en Suisse sont faits par cantons; et il y a des cantons qui ont une carte archéologique (Zurich, par F. Keller; Berne, par Bonstetten; Argovie, Thurgovie, Soleure, Grisons, Valais, par Heierli). Il y a aussi des cantons qui sont en retard. Un des buts essentiels de la *Société préhistorique suisse* est de dresser une carte archéologique de toute la Suisse. Question à résoudre : Difficulté de montrer la superposition des cultures sur la même carte! Trois résultats sont à constater :

- 1° Différence prononcée de cultures de la Suisse orientale et occidentale, dès l'âge du bronze ;
- 2° Les plateaux élevés de la Suisse sont un refuge international;
- 3° Les cols alpins ont été utilisés depuis l'âge de bronze, mais toujours par de petits groupes (du Nord au Sud et du Sud au Nord).

M. Marcel BAUDOUIN. — Il faut adresser à M. Kessler des félicitations pour son patient, beau et très utile travail. L'Alsace est un admirable pays, au point de vue de son *Folklore*, qui est au moins aussi intéressant que dans la plupart des départements français. — Il y aurait intérêt aussi, à l'aide de procédés nouveaux à inventer, à dresser des *Cartes de Traditions populaires* : ce qui n'a encore jamais été tenté. — J'appelle l'attention de nos collègues sur ce point, à l'heure où il en est encore temps.

## Sur quelques curiosités céramiques de l'Antiquité.

PAR

le D<sup>r</sup> Adrien GUÉBHARD, A. F. M.,

Ancien Président de la Société Préhistorique française.

Au cours des recherches bibliographiques nécessitées par mon étude sur l'*Anse funiculaire* (*Mém. Soc. Préhist.*, II, 1912, p. 1-184, avec 36 pl. contenant plus de 600 figures), il m'a passé sous les yeux bien des curiosités céramiques, dont j'ai retenu d'abord celles qui se rapportaient directement à mon sujet, puis, accessoirement, quelques autres.

J'avais été frappé, en particulier (1), de ce que beaucoup de vases dolméniques bretons, à peine plus grands que nos tasses à café au lait, et munis extérieurement d'un seul petit bouton, foré verticalement, absolument incapable de donner prise aux doigts,



Fig. 1-4 (1/3). — Petits vases dolméniques bretons, à encoche labiale dans le fond et anse unique, en mamelon foré verticalement. Photographies de M. Z. LE ROUZIC, directeur du Musée James Miln, à Carnac.

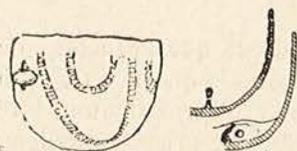
portaient dans leur intérieur, sur le fond, une sorte de crête labiale formée comme par le retroussis d'une encoche de coup d'ongle dans la terre molle. L'emplacement de la fossette et de la saillie internes paraissant en rapport direct avec celui du mamelon externe, dans deux plans diamétraux orthogonaux, et cela sur tous les exemplaires connus affectés de cette particularité, il était naturel de rechercher à ce détail singulier une raison, sans s'arrêter au mot, donné généralement comme explication, de « pratique rituelle », qui ne veut absolument rien dire, tant qu'on ne précise ni la pratique ni le rite, et qui, bien loin de constituer une explication, n'a servi qu'à empêcher d'en chercher une autre les auteurs

(1) Voir *Mém. S. P. F.*, II, 1912, p. 60-63 et 89.

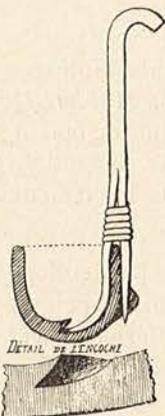
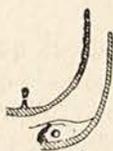
anciens qui n'avaient pas voulu s'arrêter à celle — point absurde, pourtant — de « lampe », à graisse ou à résine.

Mais à quoi bon donner essor à la « folle du logis », autrement que pièces en mains ?

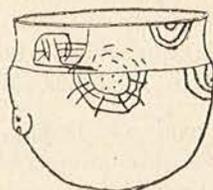
Aussi nous parut-il fort heureux que M. L. SIRET, — le savant évocateur de la préhistoire espagnole, — passant justement à Carnac et frappé du nombre de vases de ce genre que montre le Musée Miln (*Fig. 1-4*), nous envoyât, vaille que vaille, l'ingénieuse hypothèse que résume les croquis, tout schématique, de la *figure 5*, montrant la facile transformation du petit vase rond en vrai *simpulum* — pour garder le style noble de l'hypothèse culturelle, — en vul-



*Fig. 6 (1/3).* — Petit vase à anse en mamelon foré verticalement et fond muni d'une petite crête percée d'un trou [P. DU CHATELLIER, *La poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*. In 4<sup>e</sup>, 60 p., 17 pl., RENNES, 1897; v. pl. VII, 3-4 et p. 39].



*Fig. 5.* — Schéma, d'après M. L. SIRET, de l'utilisation possible de l'encoche du fond conjointement avec le trou vertical du mamelon.



*Fig. 7 (2/5).* — Petit vase du dolmen de Baden, à anse unique biforcée verticalement et portant « au fond, à l'intérieur, une lèvre relevée, obtenue, sans doute, par la pression de l'extrémité d'un des doigts du potier sur la pâte encore tendre ». P. DU CHATELLIER, *op. cit.*, pl. V, 6 et p. 35].

gaire cuillère à pot, pour parler le langage, plus nature, des primitifs desservants du premier de tous les cultes, celui de Messer Gaster.

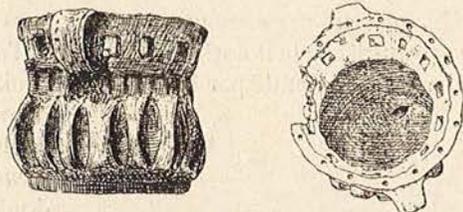
Oui, mais... et le petit vase (*Fig. 4*) en coquetier, également pourvu, lui aussi, de l'encoche ?

Evidemment il fallait chercher encore autre chose et l'on comprendra notre premier mouvement de satisfaction, le jour où, sans retourner en Bretagne, nous aperçûmes au Trocadéro, dans les réserves des Collections rapportées du Pérou par la mission De Cr' qui Monfort-Sénéchal de la Grange (1), un petit vase (*Fig. 8-9*), qui, présentant dans son fond la même particularité que ceux de Carnac, allait peut-être nous donner la clef du mystère.

(1) Je dois tous mes remerciements à M. SÉNÉCHAL DE LA GRANGE, ainsi qu'à M. le P<sup>r</sup> VERNEAU, Directeur du Musée Ethnographique, pour l'amabilité avec laquelle ils m'ont permis d'étudier ce vase encore inédit.

Il est vrai qu'on voyait d'abord sauter aux yeux toute la différence, — chiffable en millénaires, — du grossier Néolithique breton avec le fin Néolithique précolombien. Au lieu des rustiques gravures exceptionnellement incisées sur une surface élémentairement façonnée au type simple de la sphère (*Fig. 6-7*), nous avons ici une décoration presque toute due aux complications du modelage, sans doute exécuté toujours à la main, mais avec une recherche d'art et une habileté technique vraiment remarquables.

Le profil du vase (*Fig. 8*), élevé de 0<sup>m</sup>102, au-dessus d'une large base plate, de 0<sup>m</sup>096 de diamètre, a une double courbure en S étiré avec une gorge rentrante, à peu près à mi-hauteur, séparant d'une large encolure évasée une panse rebondie, toute décorée de côtes de melon. Celles-ci, produites sans doute au repoussé, ont, à l'intérieur, leur contre-partie, sous forme de saillies mousses, correspondant aux rainures inter-côtes, probablement repoussées en sens inverse, du



*Fig. 8 (1/3).* — Petit vase péruvien du Musée Ethnographique du Trocadéro. — Mission SÉNÉCHAL DE LA GRANGE. Profil et ouverture.

dehors au dedans, par le lissoir qui en a poli

la surface concave à l'égal des reliefs, après que l'ébauchoir avait équarri ceux-ci et rendu presque perpendiculaires leurs raccords avec la courbure générale de la panse.

Or, aucun de ces détails, même l'apparente négligence d'égalisation de la face interne, n'était sans but. La brusquerie de la saillie des côtes au dehors, le maintien d'autres ondulations à l'intérieur, tout cela était calculé pour dissimuler le relief, difficile à éviter, et qui, de fait, ne l'a guère été, d'un canalicule ménagé dans toute l'épaisseur de la paroi, depuis le fond jusqu'à un point déterminé du rebord, permettant à l'initié d'aspirer le liquide interne sans en répandre une goutte, malgré la couronne de onze petites fenêtres ménagée en dessous du pourtour pour mettre dans l'embarras le novice qui aurait voulu porter à ses lèvres le vase au moyen des deux larges poignées offertes à sa main.

Fenêtres assez irrégulièrement découpées dans la pâte molle, avec des écarts variant de 13 à 20 mm., des largeurs de 7 à 12, des hauteurs de 10 à 15, des bases pas du tout alignées, et des hauts tantôt droits, tantôt cintrés. D'un côté, il n'y en a que cinq entre les anses; de l'autre, six, et c'est là qu'entre les deux médians, mais pas rigoureusement dans le plan de symétrie perpendiculaire aux anses, un peu sur la gauche, débouche le canal, arrivé, non

sans une saillie bien perceptible au passage de la gorge rentrante, sur l'extrême profil de droite du dessin, par l'intérieur d'une côte plus large que les autres, qui a fait réduire à huit leur nombre de ce côté, tandis qu'il y en a neuf du côté qui a, au contraire, une fenêtre de moins, cinq au lieu de six.

Mais comment empêcher le profane de deviner aussitôt le « truc » ? Tout simplement en piquant tout le pourtour d'une quantité d'autres trous profonds, semblables d'apparence au *bon*, mais les uns borgnes, les autres s'ouvrant sur la fenêtre inférieure, presque tous d'ailleurs, assez régulièrement répartis, au nombre de 16 en tout, souvent juste au-dessus des ouvertures, de manière à ôter toute idée de communication avec le fond et de suggérer celle d'un pur artifice ornemental.

Or, on sait ma répugnance pour la trop commode application aux primitifs de la théorie de « l'art pour l'art », plutôt que de l'utilitarisme, commandé par le besoin. Devais-je accepter comme un

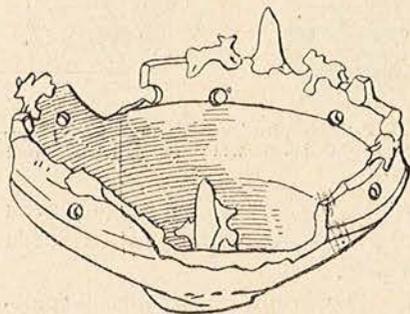


Fig. 9. — Vase égyptien de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

démenti à tout ce que j'ai dit de la soi-disant *Lochornamentik* des Allemands (1) cette double garniture de fenêtres d'abord, et puis de trous, si singulièrement placés, si extraordinairement profonds ? Sans doute je me rappelais un curieux exemple danois de vase, orné sur le plat de son pourtour supérieur, d'une couronne de pseudo-trous, imitant, en gravure, ceux du vase péruvien [THOMAS THOMSEN et A. JESSEN. *Une trouvaille de l'âge de l'ancien âge de la Pierre. Trouvaille de Braband, étude archéologique et géologique*. Mém. Soc. Antiquaires du Nord, n. s., 1902-7, p. 162-232, 22 fig.; v. fig. 13, p. 197]. Mais il ne s'agissait évidemment que de fossettes, de petite profondeur par rapport à leur largeur, et point poussées à fond comme de véritables petits puits.

Bien me prit de sonder successivement, avec un fil de métal, toute la couronne de trous du vase péruvien, car bientôt j'en découvris un qui, en communication directe avec l'encoche du fond, me démontra le rôle de *vase d'épreuve* de cette structure si compliquée, dont le seul détail purement ornemental et sans utilité consiste en un collier peint en noir sur le fond rouge, au plus creux de la gorge, et laissant pendre en dents de peigne des franges verticales jus-

(1) *Mém. Soc. Préhist.*, II, 1912, p. 6.

qu'à la naissance des côtes, tandis que quelques stries de même couleur remontent sur les anses cannelées, et qu'un encadrement de 3 à 4 mm. entoure chaque fenêtre.

\*

\*\*

L'antiquité se complaisait à ces combinaisons singulières (1), dont il se rencontre des exemples dès les temps égyptiens.

[W. M. FLINDERS PETRIE (*Denderah 1898*, Mem. of the Egypt Exploration Fund, XVII, 1900, 74 p., XXXVIII pl. et XL suppl.; v. p. 24 et pl. XXV), donne la figure d'une coupe basse, en terre cuite, de la XVIII<sup>e</sup> dynastie (*Fig. 9*), malheureusement fort endommagée, dont tout le pourtour, étant fenêtré comme celui de la péruvienne, a, de plus, son bord couvert d'appendices en saillie,

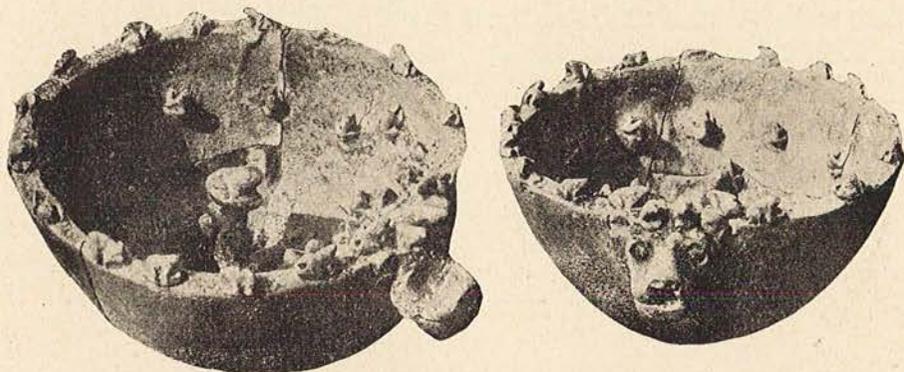


Fig. 10 (env. 2/5). — Coupe égyptienne à surprise, de la XXII<sup>e</sup> dynastie.

les uns en petits obélisques pointus, les autres en forme de petits quadrupèdes, paraissant représenter des bœufs. Au milieu du fond se dresse un obélisque plus grand, entouré de petites bêtes. Il serait bien étonnant, quoique le détail n'ait pas été signalé, que toute cette ménagerie architectonique n'ait eu qu'un but purement ornemental ou symbolique et n'ait pas servi à dissimuler quelque artifice du genre de la tasse péruvienne.

\*

\*\*

Une autre tasse (*Fig. 10*), en belle poterie, émaillée de bleu, de la XXII<sup>e</sup> dynastie, est encore plus caractéristique [W. M. FLINDERS PETRIE AND J. GARROW DUNCAN, *Hyksos and Israelite Cities*, Brit. School of Archaeol. in Egypt, and Egyptian Research Account,

(1) L'exemple corinthien du *Satyre buveur* de POTIER (Bull. de Corresp. hellén., XIX, 1895, p. 225-235, 3 fig., pl. XIX-XX) est trop connu pour que nous fassions autre chose que le rappeler.

XII, 1906, 76 p., LI pl. et XLIII suppl.; v. p. 31 et pl. XXII, XXIV B]. Non seulement tout le pourtour du rebord, mais toute la paroi intérieure est couverte de petites grenouilles, dans les attitudes les plus diverses, dont la plupart ont certain orifice naturel, opposé à la bouche, intentionnellement agrandi en trou, destiné à donner le change sur celui qu'il fallait aller découvrir au fond d'une gueule de lion appliquée en relief, à l'extérieur, en guise d'anse unique, pour être, sans doute, offerte à la main du néophyte, embarrassé de savoir où mettre ses lèvres. De là partait, à travers l'épaisseur de la paroi, un canalicule communiquant avec le fond, où son orifice était caché, parmi tous ceux qu'offraient, en postures variées, les multiples sujets de la gent ranine, entourant un piédestal central, où trône en éminence un gros crapaud accroupi. « Comme la grenouille, dit Petrie, passait pour être l'emblème de l'embryon humain, et l'animal de la déesse Hekt, qui préside à la naissance des enfants, il faut croire que cette coupe devait servir à des breuvages magiques, destinés à donner la fécondité ».

\*  
\*\*

R. PARIBENI (*Vasi dell' Italia e dell' estero con figure animali nell' interno e sugli orli*, *Bulletino di Paletnologia ital.*, XXXII, 1906, p. 105-116, fig. A-G; v. p. 111, fig. D), parmi un grand nombre de vases qu'il cite, porteurs de figurines animales en relief, en représente un, au moins, provenant d'une tombe de Capena

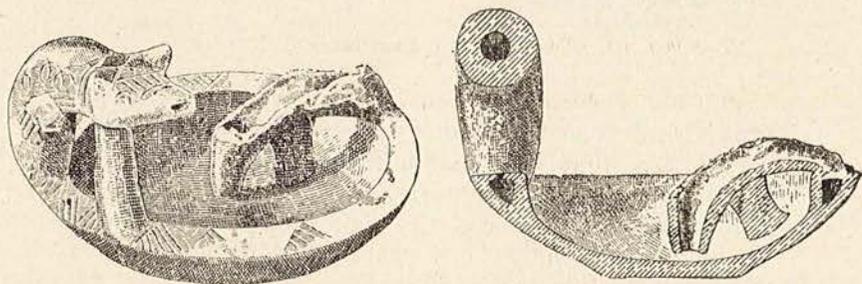


Fig. 11 (1/3). — Eiberon de Capena (Italie), du VII<sup>e</sup> siècle.

(VII<sup>e</sup> siècle environ), qui, sous une forme moins compliquée, se rattache aussi aux vases à surprise. Ainsi qu'on le voit par la *Figure 11*, le liquide, grâce à un canalicule décrivant une demi-circonférence sous le rebord, pouvait être aspiré par la tête de l'anse la plus saillante, sans qu'on mît les lèvres au bord. Cette *tazza da suggere* est signalée ailleurs par l'auteur (*Necropoli del territorio capenate*, *Monum. antichi*, XVI, 1906, col. 277-490, 81 fig., III pl.; v. col. 442, fig. 52) comme la plus ancienne du

genre en Italie. Elle porte le n° 72 535 du Musée préhistorique de Rome.

Quelque chose d'analogue se passait dans un cratère mycénien trouvé dans une tombe de Chypre, mais où le canalicule, formant relief d'un seul côté de l'intérieur, est à peine dissimulé, au moins à vide, dans le décor, où le relief se combine à la peinture rouge. [MAX OHNEFALSCH-RICHTER, *Neues ueber die auf Cypern ausgestellten Ausgrabungen*, Verhandl. d. Berl. Ges. f. A., E. u. U., 1899, p. (29)-(78) et (298)-(401), XXXII fig.; v. p. (331), fig. XXII, 1]. La figure originale, malheureusement, n'est pas assez bonne pour que nous ayons pu la reproduire.

\*  
\*\*

D'après tout cela, il semble bien que beaucoup de vases en terre, où l'adjonction de reliefs divers sur les bords est considérée couramment comme de pur décor, ont pu avoir une raison d'être beaucoup moins fantaisiste et combinée dans un but parfaitement utilitaire. Ne vaut-il pas mieux rechercher toujours celui-ci que se payer de simples mots creux ? Sans doute cela ne nous a guère réussi pour les vases bretons ; mais toujours est-il que, si notre curiosité ne fût pas demeurée en éveil, le remarquable vase de M. SÉNÉCHAL DE LA GRANGE n'eût pas attiré notre attention, montrant une fois de plus avec quelle uniformité dans la variété se sont manifestées, sous tous les méridiens, les mêmes floraisons, les mêmes fructifications du génie humain. Jusque dans les circonstances où semblerait pouvoir légitimement prédominer la fantaisie et le hasard, on retrouve, sous des variations de formes suffisantes pour attester à elles seules, qu'il n'y eut pas « imitation », une identité de résultats qui répond à l'identité de l'évolution animale, dont la continuité séculaire chez l'homme a suffi pour le mettre vite à la tête de la série zoologique.



## Quelques Légendes et anciennes Pratiques de la Charente.

PAR

A. FAVRAUD (d'Angoulême).

### I. — LÉGENDES.

La Charente est peut-être un des pays où les légendes ont laissé le moins de traces. Nous avons pu cependant en recueillir quelques-unes. Elles se rapportent aux rochers, aux grottes, aux fontaines, etc. Nous donnons ici les plus curieuses.

#### A. — Les Grottes.

*Les Petits Hommes des Grottes.* — Il y avait autrefois, dans le pays, des grottes habitées par de petits hommes, velus, qui ne sortaient que la nuit. On ne les voyait jamais pendant le jour ; et ils étaient ennemis de la population de la plaine.

Un habitant du pays alla faire boire ses bœufs à la fontaine qui sortait du rocher et siffla pour les exciter à boire. Un des troglodytes, croyant qu'on le narguait, lui dit : « T'as d'la chance d'avoir tes bœufs ! » Au même instant, les bœufs prirent peur, se sauvèrent et arrivèrent tout en nage à l'écurie. Les habitants du hameau vinrent alors en foule à la grotte et cherchèrent querelle aux troglodytes. Une lutte eut lieu, dans laquelle un de ces derniers fut blessé ; il cria alors à ses compagnons : « Je suis blessé ; mais souvenez-vous de la vertu de l'herbe de la verveine ! »

Une autre version dit : « De l'herbe de la palenne » (Raconté par M. Ph. Ramonet, de Ruelle). Une troisième version dit : « Il y avait autrefois les singes des grottes ou farfadets ».

Cette légende serait-elle un souvenir des habitants des différents âges de la pierre taillée, vaincus et chassés par les Néolithiques et réduits à vivre cachés dans leurs grottes ?

*La Grotte des Fades.* — Non loin de Pogné, creusée dans le coteau du Nord-ouest, se trouve la Grotte des Fades, où se réunissaient les Fées des environs, pour préparer leurs poisons. La supé-

rieure avait une longue baguette d'ivoire, avec laquelle elle commandait à l'Argent-Or (nom d'un ruisseau local), ou de se répandre sur les prés, ou de tarir immédiatement.

A 500 mètres de Pougny, sur la route de Nanteuil-en-Vallée, se trouve une autre Grotte des Fades, où les Fées donnaient leurs festins. (M. Bertrand, instituteur.)

#### B. — Rochers.

Sur un coteau, près d'Yviers, canton de Chalais, se trouvent des rochers de *grès*, qui tressaillent quand le bruit d'une cloche arrive jusqu'à eux.

La *Pierre de Touaza*, près de Mancignac, danse quand elle entend le son des cloches.

La *Pierre-fixe*, près d'Esse, danse dans la nuit du 25 décembre.

Entre Rouillac et Montigné, il y a une ancienne borne ou *Menhir*, qui danse dans la nuit de Noël. Cette borne avait été détruite ; la Municipalité l'a fait remplacer et a fait graver sur la pierre la légende populaire.

*Saint-Gourson*. — Près du village de Puyrifaud, sur le flanc d'un petit coteau appelé l'Essart, incliné du Nord au Sud, se trouvent quelques blocs calcaires, qui laissent entre eux d'étroites ouvertures, connues sous le nom de *Trou des Fades*. Suivant les légendes locales, les *Fades* en gardent l'entrée et retiennent à de merveilleuses profondeurs un peuple de *sauvages*, condamnés à forger sans relâches des métaux éternellement résistants, et à ne quitter ses ateliers ténébreux qu'une seule fois chaque année, par une nuit sombre de l'hiver, au bruit des mugissements du vent et de la pluie. (Avril de la Vergnée. *Extrait d'une Notice sur une découverte de monnaies poitevines au nom de Charles de Melle*. Soc. des Ant. de l'Ouest, vers 1845.)

Près de cette localité, sur le petit chemin qui conduit à Saint-Sulpice, se trouve une FONTAINE, où garçons et filles vont jeter des épingles, pour savoir s'ils se marieront dans l'année.

Dans la forêt de la Braconne, commune d'Agris, se trouve un bloc naturel de calcaire, de plus de 3 mètres cubes, placé dans le canton du *Gros-Fayan*, coupe S, qui remue toutes les fois qu'il entend sonner en branle la grosse cloche de La Rochefoucauld. (Racontée en 1890 par Varache, garde forestier, 60 ans.)

La *Pierre-Chaufront* (Chaufrant, charte de 1180) est un bloc prismatique, de 0<sup>m</sup>60 à 0<sup>m</sup>75 d'épaisseur sur 3 mètres de long, placé sur la lisière de la Boixe, près d'une clairière où aboutissent sept ou huit chemins, dont quatre servent de limites aux communes

d'Aussac, Le Maine et Nanclard. Elle n'aurait sans doute pas été remarquée si elle avait été toujours comme aujourd'hui couchée dans une touffe de taillis. Sa renommée jointe à sa forme porte à y voir une borne ou un menhir ; et, comme c'est autour de cette pierre que les chats du pays viennent faire le sabbat, il semble qu'elle doit se rattacher d'une façon quelconque à un culte païen, qui fut réprouvé par l'Eglise et qui motiva la destruction du monument. (A. F. Lièvre. *Exploration archéologique du département de la Charente*. Aussac, p. 4.)

Dans la commune de La Couronne, près de Mognac, sur le point culminant du coteau, où viennent se réunir les divers remparts d'un *Camp préhistorique*, se trouve une pierre cubique, de 0<sup>m</sup>80 de base sur 0<sup>m</sup>60 de haut, en pierre du lieu. Cette pierre tourne elle-même tous les ans, au moment de la messe de minuit (M. Chevallier, propriétaire, au Giraudeau). La légende varie un peu : « Elle tourne tous les ans seulement. » (M<sup>me</sup> Gouyau, aubergiste, au Pont-Neuf). « Elle fait trois tours toutes les nuits, à minuit. » (M. Nouel, maire de La Couronne). « Elle tourne quand elle entend les cloches de La Couronne. » (Plusieurs habitants du hameau). « Elle tourne tous les jours. » (D'autres habitants.)

Comme on le voit, la légende s'altère.

Entre La Côte et Lezier, commune de Chenommet, dans un pli du sol, il y a un Tumulus, qui couvre à demi les restes d'un Dolmen, dont la pierre culminante avait reçu le nom de *Pierre-Folle*.

Au dire des gens du pays, cette pierre folle frémissait ou dansait quand la cloche de Couture sonnait : ce qui n'a pas empêché une main hardie de l'abattre et de l'enterrer dans le chemin qui passe au pied du Chiron, parce que, gênant de ce côté le passage des charrettes, elle les obligeait à dévier sur la chaintre du champ opposé. (A. F. Lièvre. *Exploration archéologique du département de la Charente*, p. 150.)

Il y a dans la commune de Moutonneau deux *fontaines* auxquelles une superstition, qui remonte vraisemblablement aux temps du paganisme, attribue des vertus différentes : l'une assure le mariage de ceux qui boivent de ses eaux ; et l'autre, consacrée à saint Vivien, procure la guérison aux malades qui vont y jeter un ex-voto. (Lièvre, d<sup>o</sup>, p. 174.)

A Cellefrouin, se trouve la *Pierre qui danse* ou *qui parle*, sur laquelle il a existé une légende, aujourd'hui perdue.

*Le Roc qui danse*, dans la commune de Sers. Il n'en reste plus qu'un support en grès rouge. (A. Gauguier. *La Ch. com.*, p. 399.)

Près de Bernac, commune de Ronsenac, dans un vallon, on voit la *Pierre tournante*, qui, suivant la tradition, tourne toutes les fois qu'elle entend sonner midi à Ronsenac. (A. Gauguier.)

Dans la commune de Gardes, à La Quina, sur le bord de la route, se trouve un rocher détaché de la falaise et qu'on appelle le *Champignon*. Ce rocher tourne sur lui-même, la nuit de Noël, à minuit. Le *Champignon* a 3<sup>m</sup>50 de hauteur; 6<sup>m</sup>20 de longueur Nord-sud; 7<sup>m</sup>60 de longueur Est-ouest; la circonférence, au pied, est de 7 mètres; la distance du *Champignon* au rocher, de 0<sup>m</sup>80.

Les prairies d'Aussac et de Bayers, canton de Mansle, sont entourées de coteaux renfermant des grottes nombreuses. C'est dans l'une d'elles, la *Grotte du Cluzeau*, dite aussi le *Trou-des-Fadets*, qu'il y a cinquante ans se réfugiaient les Fées malignes, qui venaient rendre visite aux lavandières attardées l'hiver, aux nombreuses *fontaines* qui coulent de ces coteaux. La croyance populaire veut que cette grotte communique au *Puits d'Anguin-lais*, dans la commune de Saint-Front. (M. Lamiand, instituteur, à Aunac.)

#### C. — Souterrain.

A La Quina, un *Souterrain* ou *silo* a été creusé sur le coteau dans un *camp*. — La tradition veut que ce souterrain s'étende très loin et que l'extrémité soit fermée par une porte de fer.

#### D. — Dolmens.

*La Pierre Blanche de Bessé*. — Entre les bourgs de Bessé, Tusson et Charmé, au-delà des grands bois de Bessé, sur un coteau qui domine la contrée, se trouve le Dolmen de la *Pierre-Blanche*, gros bloc de granit supporté par trois autres blocs plantés en terre.

Voici comment les grand'mères racontent sa construction. Il y a bien longtemps, la bonne Vierge descendit du ciel cette grosse pierre sur la tête, les plus petites dans son tablier de mousseline, et la déposa en ce lieu. Autrefois, une *chandelle* y brûlait toute la nuit et un *veau d'or* est caché dessous. (Jacques Duquerroy, cultivateur, qui la tient de sa grand'mère; 80 ans en 1890.)

*Dolmen de Saint-Fort-sur-le-Né*. — Les gens du pays prétendent que la sainte Vierge apporta cette pierre énorme sur sa tête; qu'elle avait en même temps les quatre piliers dans son tablier, mais qu'elle en laissa tomber un dans la mare de Saint-Fort en traversant le Né, et qu'en conséquence il n'en reste plus que trois (*Société royale des Antiquaires de France*, T. 7, 1826, p. 31.)

*Saint-Germain-sur-Vienne.* — *Sainte Madeleine* vint autrefois faire pénitence dans l'île qui avoisine Saint-Germain et qu'on appelle depuis ce temps là l'île de Sainte-Madeleine. En y abordant, elle portait une pierre énorme sur sa tête et quatre chandeliers dans son tablier. Le bénitier était dans sa poche. Elle filait en même temps sa quenouille. Elle posa la pierre qui était sur sa tête sur les quatre chandeliers de pierre et construisit ainsi la Chapelle de *Sainte-Catherine*.

A quatre à cinq cents mètres de la rive gauche de la Vienne, on montre encore, sur le rocher de granit, la trace de sa *Pantoufle*, qui n'est qu'un accident naturel, probablement arrangé par un voisin facétieux. La trace du pied gauche se trouve sur une pierre de la *digue* du moulin.

Avant la Révolution, le clergé allait en procession à la Chapelle de Saint-Germain, le jour de sainte Marguerite.

Le *Dolmen de Saint-Germain* (si c'est un dolmen) fut transformé en chapelle au XII<sup>e</sup> siècle. (*Revue archéologique*, 1893, p. 335. — *A F A S*, Le Havre, 1877, p. 692.)

*Dolmen de Chez-Vinaigre.* — Ce dolmen est dans la commune de Ronsenac. Voici la légende qui le concerne. — A la venue du Christ, les Fées, dont le règne était fini, demandèrent une grâce au Seigneur avant de mourir. Dieu leur promit que leur dernier souhait serait accompli. « Nous désirons dirent-elles, que nos dépouilles « reposent sous des tombes de diamant ». Ainsi fut fait. Mais, comme la cupidité humaine, alléchée par cette précieuse matière, venait profaner ces sépultures, Dieu changea les tombes de diamant en pierre; ce sont les menhirs et les dolmens ». (A. Gauguier, *La Charente communale*, p. 382.)

N'y aurait-il pas là un souvenir ancien de la violation du dolmen et une explication du fait qu'on y trouve souvent des instruments brisés intentionnellement ?

#### E. — Le Veau d'Or.

Les Coux, commune de Puyréaux, est une ancienne villa gallo-romaine, où il a été découvert des fûts de colonnes, des restes de murs couverts de peintures et une belle mosaïque. Un jour, une femme de Saint-Ciers, gardant sa vache en ce lieu, vit un veau d'or, qui la regardait; elle se hâta d'emmener sa vache et revint bien vite chercher le veau d'or; mais il avait disparu. Il est caché quelque part en terre. (A. Favraud, *Notes sur Ruffec et ses environs*. Angoulême, 1898, in 8<sup>o</sup>, p. 163.)

A Puy-de-Nelle, près de Champniers, sur un coteau, se trouve un bloc naturel, émergeant du sol, sous lequel se trouve un veau d'or.

*Le Fort des Anglais*, commune de Mouthiers, renferme un *veau d'or*. Quelques habitants l'ont cherché sous le roc naturel, depuis que des fouilles y ont été faites.

#### F. — Lucs.

Il y avait autrefois des bois sacrés en Angoumois ; ils ont tous disparu ; mais quelques noms sont restés. Ainsi on trouve : *Le Luc* (Champagne-de-Blanzac), *Grand-Luc* et *Petit-Luc* (Berneuil), *Les Lucs* (Saint-Quentin-de-Chabanais), *Le Luc* (Lichères), *Les Lucs* (Loubert), *Le Luc d'Enord* (Saint-Ciers, dont il est parlé au XI<sup>e</sup> siècle), *Le Luc d'Apollon* (forêt de Boixe).

Dans la Boixe, le christianisme se substitua au polythéisme et une chapelle fut bâtie dans le bois sacré et consacrée à saint Pierre.

A l'invasion des Barbares, la chapelle tomba en ruines et il n'en restait plus que l'autel, lorsque saint Amantalla se fixa dans la forêt. Mais le démon du lieu lui fit la guerre et saint Amant ne réussit à l'exorciser qu'avec l'aide de saint Cybard, d'Angoulême. C'est là que saint Amant se fixa et qu'il jeta les fondements de l'abbaye, qui fut plus tard transférée à Saint-Amant-de-Boixe.

Une foire se tenait en ce lieu, nommé *La Macarine*, le samedi saint.

*Saint-Mathurin-de-Montchaude*. — L'autel de Saint Mathurin existe seul au milieu des bois. Les mères y vont en pèlerinage, le 10 mai, faire des vœux pour leurs enfants malades. C'est probablement un ancien Luc.

*Sabbat*. — A Baunac, près de Saint-Fraigne, mais commune d'Ebréon, les chats et les sorciers se réunissaient le soir du mardi gras, sur un carrefour, au nord du hameau et faisaient des crêpes.

Chacun apportait sa part du matériel nécessaire à la fête. Une nuit, ils furent surpris et tous s'enfuirent. Le lendemain matin, on trouva sur les lieux tout le matériel et chacun reprit ce qui lui appartenait. Il ne resta qu'un seul objet. Quelqu'un cria : « A qui la poiloune ? » et on répondit en chœur : « Au grand L..., de B... ».

C'était un homme adroit et qui faisait ses affaires ; il passait pour sorcier.

#### G. — Les Fontaines.

*La Fontaine des Frauds*. — Un homme puisait de l'eau à la fontaine des Frauds, commune de Ruelle ; deux autres survinrent et se disputèrent à qui passerait le premier, car il était à craindre que

le premier ne la mit à sec. Après la dispute vint la lutte et le vainqueur fit sa provision d'eau. Mais bien grande fut sa surprise quand il vit qu'après avoir puisé, la fontaine se trouvait pleine jusqu'au bord (Contée par M. Ramonet, de Ruelle.)

*Fontaines.* — A Sainte-Melèze-de-Brillac, il y a encore 3.000 pèlerins le jour de la fête de la Vierge. On y va pour demander de la pluie ou du beau temps, suivant l'occasion.

A l'Ouest du bourg de Saint-Fraigne, dans un pré, se trouve une fontaine, nommée *le Puits de la Saline*. On dit communément : « Quand on fauche le pré de la *Saline*, si on coupe du *martugo*, le foin se mouillera ». Personne ne connaît le *martugo* ; mais les enfants ont appris le dicton de leurs parents, qui n'en savaient pas davantage.

A Ravaud, commune d'Aussac, se trouve une fontaine, près de l'ancien prieuré. On y allait autrefois en pèlerinage. Le pèlerinage et le prieuré ont disparu à la Révolution.

Il n'y a pas encore quarante ans, les femmes d'Aunac allaient en pèlerinage à la fontaine de Moutonneau, pour se guérir du mal caduc. Il fallait jeter des épingles dans la fontaine, après la prière d'usage. Le lendemain, les enfants repêchaient les épingles pour jouer. (M. Lamiaud, instituteur, à Aunac.)

Le 3 mai 1160, on sortit du puits, situé près de l'église de Xambes, les reliques de sainte Marie-Madeleine et de saint Vincent, qui y avaient été cachées à cause de l'invasion des Normands ; et il y eut des miracles nombreux et vraiment remarquables. Les pèlerins affluèrent dans l'église, dans les rues, dans les chemins et même dans les maisons particulières. Les malades, les personnes affaiblies par la douleur, les aveugles, les boiteux, les sourds, les muets, les possédés, les prisonniers, les malheureux sur le point de mourir ou bien écrasés par divers genres de souffrances, visitaient par eux-mêmes ou par quelque membre de leur famille cette église en faisant un vœu, et ils étaient guéris. Le pèlerinage subsista longtemps ; mais aujourd'hui on n'en a plus aucun souvenir (*Charte latine de l'Abb. de Saint-Amant-de-Boixe*, Bibl. Nat., fonds latin, N° 9, 197.)

L'origine de la fontaine de *Rioux-Martin* est curieuse. Grégoire de Tours raconte que saint Martin, entrant en Saintonge, « in pago sanctonico », rencontra un paysan à qui il demanda de l'eau pour lui et pour sa monture ; le paysan passa sans répondre. Une femme qui venait de puiser de l'eau à une fontaine lointaine, en offrit au saint qui, en récompense de cette bonne action et pour

éviter désormais à cette femme d'aller puiser de l'eau aussi loin, fit jaillir une source à l'endroit même où il se trouvait. Le lieu du miracle s'appelait Niaio-Jiaillo ; et le pied de l'âne sur lequel saint Martin était monté s'y trouve empreint. Près de Rioux-Martin se trouve encore le lieu dit le *Pas de l'âne*. — Il y a près de Rioux-Martin un ancien cimetière, où on a trouvé des monnaies romaines dans les tombeaux.

La fontaine de *Charlemagne* se trouve au Pétureau, commune de Soyaux, sur le bord d'un *Camp néolithique*. Une vieille femme de la localité m'a conté son histoire.

Charlemagne allant en Espagne passa par les Chaumes de Soyaux et arrivé au Patureau, son armée se trouva très fatiguée et mourant de soif et cependant il n'y avait ni rivière ni source aux environs. Les chevaux ne pouvaient plus avancer. Charlemagne fit à Dieu une fervente prière, leva sa lance et à l'instant son cheval se cabra. Quand il se remit sur le sol, ses *deux sabots* firent jaillir deux fontaines où toute l'armée se désaltéra.

La fontaine porte encore l'empreinte des *deux sabots du Cheval* ; mais ces deux excavations ont été faites de main d'homme avec un instrument en métal.

*Fontaine des Bésines*. — Au bas du plateau d'Angoulême, un peu au-dessous de la chapelle et presque sur le bord de l'Anguienne, se trouvait jadis une fontaine miraculeuse, qui a été comblée par la construction d'une maison et renvoyée plus loin. Il y avait au-dessus une niche, renfermant une statue de la Vierge, protégée par un grillage en fer. Les jeunes filles de la contrée y venaient, animées d'une pieuse et sainte confiance, s'agenouillaient et priaient ; puis, prenant une épingle à leur corsage, elles la lançaient à travers la grille ; si l'épingle s'attachait à la robe de la Vierge, ô bonheur, le mariage aurait lieu dans l'année ; si, au contraire, l'épingle tombait dans l'eau.. Il en était de même du mariage.

A Bellevau, commune de Dirac, à 300 mètres de la gare de Sers, près d'un ancien ermitage, se trouve une belle *fontaine*, couronnée d'une voûte, à l'Est de la chapelle souterraine de Notre-Dame. Le clergé des paroisses voisines s'y rend en pèlerinage, avec la croix pour obtenir de la pluie ; mais les bonnes femmes des environs y vont isolément pour obtenir du lait aux nourrices, pour guérir la teigne, etc. Elles font une prière, lavent dans la fontaine le linge du malade et le déposent sur une croix de bois, placée au pied de la fontaine. On donne quelquefois des pièces de monnaie. Le pied de la croix doit être trempé dans la fontaine et le vêtement doit périr sur la croix.

*Fontaines.* — Tous les *maux* sont guéris par la fontaine de *Saint-Paul* de Massignac. On y vient en foule du Périgord et du Limousin ; mais les gens de Massignac qui vendent leur eau aux étrangers, vont eux-mêmes à *Vitrac*.

*Fièvre.* — Ceux qui veulent être guéris de la fièvre vont à *Saint-Etienne* d'Ecuras, à la *Font-Maureille* de Chirac, à *Saint-Mélèze* de Brillac, à *Saint-Sulpice* de Mazières, à la *Font-de-la-Fièvre* d'Epenède. Il faut cependant se méfier, la *Font de-la-Fièvre* d'Epenède donne la fièvre à ceux qui ne l'ont pas. Les *rhumatismes* sont guéris à *Sainte-Claire* de Montembœuf, à *Saint-Martin* de Mouzon, à la *Vierge* de Laplaud, à *Saint-Martin* d'Oradour, la *fontaine de guérison* de Montboyer, de *Sauvergnac*, etc. La *goutte* se guérit à *Saint-Martin* d'Oradour, les *douleurs*, à la *Fontaine de Guérison*, de Montboyer ; les *maux de tête*, *maux d'estomac*, à *Sauvagnac*. Les *sourds* vont à *Saint-Quentin* de Chabonais, les *dartreux*, aux *Tasses* de Vitrac ; les *maladies de la peau* disparaissent à la *Font-Jeanne* de Chirac.

Les *malingres*, *phtisiques*, *rhumatisants*, sont soulagés à *Sainte-Eugénie* d'Orgedeuil, tandis que les *épileptiques*, les *fiévreux*, les *goutteux* se rendent à *Saint-Vivien* de Moutonneau. Les *maladies des yeux* et les *rhumatismes* sont radicalement guéris à la *Font-Belette* de Brettes. Certaines fontaines sont assez enclines aux calembours ; ainsi : les *teigneux* vont à *Saint-Aignan* de Pillac, ceux qui souffrent de la *vue*, à *Saint-Clair* de Baïgues. Les *coliques* sont guéries à *Saint-Roch* de Parzac, qui sort des *entrailles* d'un rocher. Le *mal des saints* ou *mal caduc* est soulagé à *Saint-Maixent* de Vitrac. Tous les *maux*, surtout le *mal saint Jean* ou *danse de Saint-Gui* sont guéris à *Saint-Jean* de Grassac. Pour les *insolations*, il faut aller au lever du soleil se laver la tête dans la fontaine de Sonnevile. Les *maux d'yeux* sont guéris à la *Font-du-Pêcher* de Rouzède et à *Saint-Martin* de Vouthon. Cette dernière calme également les *convulsions*.

Les *rhumatismes* et les *douleurs* sont guéris à la *Fontaine du Bannier* d'Epenède ; mais cette fontaine est surtout efficace pour les *vieilles filles*, qui ne consentent que difficilement à *coiffer sainte Catherine*. Les eaux de la *Font-Pucelle* de Moutonneau possèdent la même propriété et font *marier* dans l'année ceux qui en boivent dans un certain temps, à des heures désignées. Pour les *maladies des enfants*, on se rend à *Saint-Pierre* d'Eymoutiers, à la fontaine du *Saint*, à Montrollet. Ceux qui ont à la figure le *mal de Saint-Eloi* doivent se rendre à *Saint-Eloi* d'Exideuil. *L'incontinence d'urine* se soigne à la *Font-Prelas* de la Péruse. Ceux qui *tardent*

à marcher vont se plonger dans les eaux de *Saint-Antoine*, à Saint-Germain. Les *nourrices* vont chercher du lait à *Bellevau*; les femmes et les vaches, au *pré de la Cure*, à Chabrac. — Les *mala-dies du bétail*, spécialement des moutons, sont radicalement enlevées à *Saint-Jean* de Pleuville.

On se préserve des *engelures* pendant tout l'hiver en allant se laver, le jour de la Toussaint, dans la *Font-de-Guérison*, à Courgeac.

La *fécondité* s'obtient en buvant de l'eau du *Coudert*, de Saint-Laurent.

Pour avoir de la *pluie*, on allait en procession à *Bellevau*, à *Font-Audreau*, à la *Font-Violette*, à *Saint-Jean* de Saint-Félix, à la *Pélerine*, à *Saint-Amant-de-Boixe*, à la *Font-Mourgaud*, de Nonac, à *Sainte-Barbe*, dans le coteau qui domine la Charente en face d'Angoulême, à la *Font-Méreau* dans les bois de Deviac, etc. (Lièvre. *Du culte des divinités topiques.*)

*Épingles.* — A *Saint-Vivien* de Moutonneau, qui guérit de l'épilepsie, de la fièvre et de la goutte, on a conservé l'habitude de jeter des *épingles* dans la fontaine.

A *Saint-Quentin-de-Chalais*, les rhumatisants jettent dans la fontaine un cent d'*épingles* et de menues pièces de monnaie.

A *Saint-Gourson*, les jeunes filles des environs vont, à certaines époques, jeter des *épingles* dans la *Font-Pinelle*, qui se trouve dans un pré entre Saint-Gourson et Saint-Georges, pour savoir si elles se marieront dans l'année.

A la *Fontaine de Planchemeunier*, près de Sers, les jeunes filles jettent des *épingles* pour savoir si elles se marieront dans l'année.

*Les Trésors des Sources.* — Au lieu dit *pré de l'Hort* ou de *l'Or*, près de Saint-Quentin-de-Chabonais, il y a une fontaine, profonde, dite des *Petites-Pièces*, où le démon garde un trésor.

Un sire de Chabonais voulut un jour s'en emparer et au moyen d'une tranchée dessécha la fontaine; mais, au moment où il allait mettre la main sur le trésor, une voix cria dans les airs: « Fais fio, je fara ago! Monsieur de Chabonais nous déraobo! » Aussitôt un orage épouvantable dispersa les ouvriers et le trésor resta enfoui dans la terre. (Lièvre.)

*Offrandes aux Fontaines.* — Les bonnes femmes *goutteuses* qui vont à l'*Etang-Rompu* de Montembœuf apportent une poignée de blé, de maïs ou d'avoine, qu'elles déposent dans un trou du rocher, près de la source. A *Saint-Jean* de Pleuville, les pèlerins cachent, sous quelques pierres, à côté de l'autel en plein air, une offrande

d'un sou ou deux, qui est bientôt découverte et recueillie par les enfants du voisinage. Celui qui enlève les offrandes déposées par les pèlerins prend en même temps la maladie du pèlerin.

*Guérisons.* — Dans les cantons de La Rochefoucauld, Montembœuf, Montbron, on guérit les maladies par un *panseur* ou par les fontaines miraculeuses. Il est difficile de recueillir les pratiques des *panseurs*; les personnes qui vont les consulter ont peur des *moqueries* et ne divulguent point le secret. Les *panseurs* ont tout intérêt à être secrets. On sait toutefois qu'il existe, à Labiment, commune de Montbron, un *panseur*, qui guérit le *charpre* (tumeur au cou). Pour cela, il prend une hache ou un coutelas et feint de frapper par deux fois, en croix, la partie malade. Pour la complète guérison, il faut que le malade *ait peur* ! Généralement on complète le pansement par la lecture d'un évangile et on fait brûler un cierge. (M. Bruinaud, à Eymoutiers.)

#### H. — **Recommandations.**

Lorsque le paysan est malade, il se pose cette question : « De quel saint me vient le mal qui me frappe ? » Et, comme la question ne peut être résolue par les seules lumières humaines, il se trouve des spécialistes qui, moyennant une petite rétribution, soulèveront pour lui un coin du mystère. L'opération s'appelle *Recommandation*. Elle se pratique ainsi.

La bonne femme qui *tire les saints* prend une baguette de noisetier, coupée la veille de la saint Jean, et dépose un charbon, toujours de noisetier, sur l'eau qu'elle a préalablement versée dans un verre, en murmurant des prières inconnues du public et qui se transmettent dans les générations de sorciers; elle prononce en même temps le nom d'un saint. Si le charbon reste à la surface, le saint est innocent de la maladie et l'on passe à un autre charbon avec le nom d'un nouveau saint. Le charbon vient-il à couler au fond, le saint malveillant est connu et il n'y a plus qu'à l'apaiser. On fait alors un pèlerinage à sa fontaine. (P. du Maroussem. *Métayers*, 1890.)

Il y a quelques variantes. Il n'y a pas seulement des *panseurs*, il y a aussi des *panseuses*.

Une *panseuse* de la même localité connaît vingt-deux maladies; mais elle n'en guérit qu'une. Pour cela, elle souffle trois fois dans l'œil malade, en récitant des prières secrètes. Si le malade ne guérit pas, c'est qu'il n'est pas atteint de la maladie pour laquelle il a été pansé.

### I. — Pèlerinage.

Quand un enfant est atteint d'une *maladie des saints*, on fait dire une messe, qui doit être payée avec de l'argent récolté en mendiant, demandant elle-même un sou à chaque personne, sans saluer, ni remercier. Les sous recueillis sont au fur et à mesure mis sous une pierre ; puis on les donne au curé sans compter. (M. Douet, de Ruelle.)

La pratique du pèlerinage varie avec chaque localité. Lichères, Pogné, Massignac, Fontclaireau, Montignac-le-Coq, etc., ont des pratiques spéciales ; mais le fond est toujours le même.

### J. — Les Gouffres.

La Charente abonde en sites remarquables. Les plus curieux se trouvent dans les environs de La Rochefoucauld, sur les bords de la Tardoire et du Bandiat. Le calcaire de la contrée, tout fissuré, livre passage aux eaux de la pluie et des rivières : ce qui crée des grottes et des gouffres nombreux et pleins d'intérêt. Ardouin-Dumazet, dans ses *Brigands de la Braconne*, donne des descriptions curieuses de ces gouffres et cherche à expliquer leur relation avec les sources de la Touvre.

La plupart de ces gouffres ont donné naissance à des légendes. Voici celles que nous avons pu recueillir.

*Le Gouffre de Chez-Robi (Légende du Bandiat).* — Autrefois, une reine de France voulut savoir ce que devenaient les eaux qui s'abîmaient dans le gouffre de Chez-Robi, et fit faire dans ce but des propositions avantageuses aux savants de l'époque, mais le danger était si grand que personne n'accepta de tenter l'aventure. Le sénéchal d'Angoumois, voulant faire sa cour à la souveraine, lui présenta un condamné à mort qui consentait à tenter l'aventure, pourvu que sa grâce lui fût accordée s'il réussissait dans son projet. Le condamné fut descendu dans le gouffre, enfermé dans une cage pourvue d'un puissant luminaire ; après un quart d'heure d'exploration dans les entrailles de la terre, il fut ramené à la lumière. Il raconta qu'il avait vu sur des rochers plus hauts que la cathédrale d'Angoulême, des poissons énormes qui avaient failli l'avaloir, lui, sa cage et son luminaire ; il n'avait réussi à leur échapper qu'en faisant une prière à la Vierge, et force signes de croix ; les poissons avaient tous pris la fuite à ce signe vénéré.

La reine vit clairement que le récit du condamné était exact et lui accorda sa grâce.

Depuis ce temps, aucune tentative n'a été faite pour explorer le gouffre et on ignore encore si ce sont les eaux de la Tardoire et du

Baudiat qui forment la magnifique source de la Touvre. (*Légende populaire.*)

*La Fosse Mobile d'Agris.* — Une nuit, dans le bourg d'Agris, un fils tua son père. Il le prit sur ses épaules et alla pour le jeter dans le précipice appelé La Fosse, afin de cacher son crime abominable.

Affolé par la peur d'être surpris, il courut vers le gouffre, mais ne le trouva pas. Il posa son fardeau, chercha et trouva le précipice, reprit son père et l'y porta ; mais le précipice n'y était plus.

Il passa ainsi la nuit entière à courir après la Fosse, qui fuyait devant lui quand il était chargé de l'objet de son crime, mais qu'il retrouvait facilement quand il était seul.

Le lendemain matin, au jour, on trouva ce fils dénaturé, qui continuait à porter le cadavre de son père vers la Fosse qui lui échappait sans cesse.

Dieu fit ce miracle, afin qu'un crime aussi horrible ne restât pas impuni.

C'est depuis cette époque qu'on a donné à ce précipice le nom de Fosse-Mobile [Racontée, en 1898, par M. Ph. Ramonet, de Ruelle, qui la tenait d'un paysan de la commune de Brie-La Rochefoucaud]. (Se trouve à peu près dans les mêmes termes dans A. Gauvain. *Géographie communale de la Charente* ; pp. 285-286.)

*La Grande Fosse d'Agris.* — Ce vaste trou a toujours été effrayant ; et, autrefois, les gens d'Agris pensèrent à le combler.

Ils se réunirent un jour pour prendre une décision à ce sujet. La séance fut très orageuse, car les avis étaient partagés : les uns pensaient que si chacun, selon ses moyens, voulait conduire des matériaux dans le trou, il serait bientôt comblé ; les autres, au contraire, faisaient remarquer que, quand même on emploierait, tous les jours, toutes les charrettes de la commune, on ne pourrait peut-être pas la remplir en un an. Et où prendre les remblais nécessaires ? Puis ils ajoutaient : « Nous ne pouvons pas faire que cela ; il faut aussi travailler les champs pour vivre ».

Enfin, dans le feu de la discussion, l'un d'eux s'écria : Je vous dis que, pour combler cette fosse, il faudrait que le Diable s'en mêlât ! Et encore je ne sais pas trop si on pourrait réussir ! — Eh bien ! qu'il vienne donc, le Diable ! s'écria un autre, et qu'il fasse la besogne !

Ces paroles étaient à peine prononcées que l'assemblée vit apparaître un homme, qui était grand, bien mis, et possédait une belle tournure ; mais il avait des griffes au bout des doigts, une queue au derrière et des cornes sur la tête. C'était le Diable !

Il leur parla ainsi : « Vous m'avez appelé pour combler votre

Grande Fosse; je suis prêt à exécuter le travail, mais à une condition, c'est que, si vous consentez à me donner l'entreprise, toutes les âmes des habitants de votre commune m'appartiendront. Considérez que pour faire ce grand travail, je ne vous demande pas d'argent; je me contente de vos âmes!» — Ces paroles rassurèrent l'assemblée qui, tout d'abord, avait été effrayée de la présence du Diable au milieu d'elle. Mais, peu à peu, elle se ressaisit et bientôt on discuta; on pesa, pour ainsi dire, les paroles du Diable, et on comprit que, si on acceptait son offre, il pouvait faire durer le travail indéfiniment, et avoir, de cette manière, non seulement les âmes des habitants présents, mais aussi celles de ceux à naître; on ne pouvait pas prendre un engagement qui portait sur l'avenir!

Alors, un délégué de l'assemblée fit cette réponse au Diable: « Pour consentir à la proposition que vous nous faites, de combler notre Grande Fosse, nous mettons, nous aussi, une condition; c'est que le travail sera exécuté en une nuit, c'est-à-dire complètement terminé le matin avant que le coq ait chanté. — J'accepte, dit le Diable; et, dès la nuit prochaine, je remplirai mes engagements ».

Aussitôt la nuit venue, il prit sa grande hotte, alla la remplir et vint verser dans la Grande Fosse; il était environ trois heures du matin. Il fut bien étonné, car il croyait la combler en une seule fois et il voyait que sa charge ne paraissait guère dans ce vaste trou.

Au moment où il partait pour remplir à nouveau sa hotte, le coq chanta. Alors, le Diable s'en alla furieux d'avoir échoué dans son entreprise et il rompit, par ce fait, son pacte avec les gens d'Agris, qui gardèrent leur âme pour le bon Dieu.

Tout le monde peut voir, encore de nos jours, la hotte du Diable dans la Grande Fosse d'Agris. (Racontée, en 1898, par M. Ph. Ramonet, de Ruelle, qui la tenait d'un habitant de Brie-la-Rochefoucauld. — A. Gauguain, *Géographie communale de la Charente*, pp. 289-290.)

*Le Trou de Champniers dans la Braconne.* — Autour de la Braconne, on en parle avec effroi à la veillée; il en sort des gémissements terribles annonçant au voisinage que la récolte sera bonne. On bat les taillis, on court les clairières sans rien voir. C'est un simple orifice comme un puits, s'ouvrant dans la dalle calcaire, se prolongeant par un abîme d'une profondeur inconnue, que l'on n'a jamais pu explorer. (Ardouin-Dumazet. *Voyage en France*. 15<sup>e</sup> série: *Charente et plaine poitevine*. Paris, Berger-Levrault, 1905, in-12, pp. 62-63.)

*Le Gouffre de Gurat.* — Près de Gurat, canton de la Valette, se trouve le *Puy-Rateau*, au sommet duquel se trouvait autrefois un

puits. Un jour, trois canards tombèrent dans ce puits et on les retrouva dans le *Gabarre*, ruisseau qui s'échappe du pied du coteau. Depuis ce temps on n'a pu retrouver trace du puits. (Dans la forêt de Lussac (Vienne), les trois canards sont trois femmes, qui ont été métamorphosées en grues, à cause de leur curiosité.)

A 500 mètres de Gurat, jaillit une source, dite le *Gabarre* du Gouffre de Gurat. Voici ce qu'on raconte à son sujet. Un dimanche, un propriétaire était allé chercher du foin dans la prairie; mais la charrette, l'attelage et les hommes furent engloutis dans un trou qui se forma à l'instant et qui subsiste toujours dans les tourbières.

Autre légende. Pendant la révolution, les cloches de Gurat furent jetées dans le *Gabarre*. Il y a quelque temps, le curé de la localité résolut de les repêcher. Il alla en procession avec ses paroissiens au gouffre et recommanda le plus grand silence. On pria, et au bout de quelque temps, les cloches apparurent et une femme cria aussitôt: « Les voilà! » En même temps, les cloches retombèrent pour jamais au fond des tourbières, avec les cordes qui avaient servi à les hisser. (Raconté par M. Matard, instituteur, à Gurat. Cf. Léon Pineau, *Folklore du Poitou. Les villes englouties*, p. 159.)

Il existe encore, sur Gurat, une légende, à propos des poissons borgnes.

#### K. — **Mandragore.**

A Moutonneau, on désigne sous le nom de *Main de Gaure*, *Main de Goule*, un être fabuleux, qui procure à son maître de grandes richesses. C'est un Serpent, représentant le Diable, que l'on met sur la table et que l'on dépose ensuite dans une boîte. Le soir, on place dans la boîte une pièce d'or et le lendemain on en trouve deux.

Toutes les personnes qui s'enrichissent passent pour avoir la *Main de Gaure*. On lui donne quelquefois le nom de *Poulette*.

Quand le propriétaire de la *Main de Gaure* vient à mourir, un de ses enfants en hérite; mais, si personne ne la réclame, elle se place sur le cercueil et part à la recherche d'un nouveau maître. Pour s'en emparer, il faut étendre devant elle une serviette blanche ou un simple mouchoir; elle vient s'y rouler et on l'emporte.

Certains vieux paysans racontent qu'après la mort d'un richard on entendit crier pendant plusieurs jours: « Qui veut avoir une *main de gaure* sera heureux en ce monde et malheureux dans l'autre! » Au bout de quelques jours, la bête avait trouvé un nouveau maître. (M. Rousselot, instituteur, à Moutonneau.)

L. — **Les Bornes.**

Un homme était devenu riche, en arrachant les bornes qui séparaient ses terres de celles de ses voisins et en ajoutant une partie de leur héritage au sien. Après sa mort, l'entrée du paradis lui fut interdite et il fut condamné à errer sous terre et à remettre les bornes en place. On l'entend quelquefois crier sous le sol : « Voure lés mettrai-z-y ? Voure les mettrai-z-y ? » (Canton d'Aigre.)

M. — **Job dans la lune**

Le bonhomme Job était allé voler un fagot de branchages dans la forêt, un jour de dimanche. Jésus-Christ passa, lui reprocha son double crimé et le condamna à aller habiter la lune avec son fagot sur le dos. Depuis ce temps, on peut l'y distinguer, quand la lune est claire et il y restera jusqu'à la fin du monde. (Entendue à Saint-Fraigne.)

N. — **Verrou.**

A *Saint-Pierre-d'Angoulême*, les femmes stériles doivent secouer le verrou de la porte de l'église, si elles veulent avoir des enfants.

Il en était ainsi autrefois à *Saint-Roch*; mais comme elles incommodaient l'officiant, il a fait enlever le verrou. (Lièvre.)

M. Marcel BAUDOUIN. — C'est moi qui ai prié M. Favraud de nous remettre ce très important mémoire; et je tiens à le vivement remercier de son dévouement à notre Congrès. — Un travail analogue devrait être fait, pour chaque département, à chacune de nos assemblées départementales; car il est grand temps de recueillir toutes les légendes connues.

Plusieurs de celles rapportées par M. Favraud sont des plus précieuses, au point de vue théorique; mais il m'est impossible d'insister sur chacune d'elles.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que l'inventeur de légende, en face d'un fait qui lui semble inexplicable, fabrique une explication, de pure imagination, qui est toujours la même. C'est vraiment intéressant. — Mais cela prouve que le *Cerveau* ne travaille pas autrement que le *Muscle*. En face de l'obstacle, tout cerveau, comme tout muscle, tourne la difficulté de la même manière, parce qu'il ne peut pas matériellement (c'est-à-dire étant donné les cellules cérébrales qui le composent) opérer de façon autre.



## SÉANCE DE CLOTURE

---

MERCREDI 21 AOUT 1912 (QUATRE HEURES).

---

Présidence d'honneur de M. Emile CARTAILHAC,  
Délégué officiel du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Présidence du D<sup>r</sup> Henri MARTIN.

---

C'est à 4 heures, le mercredi 21 août, que les communications scientifiques du Congrès prennent fin et la séance officielle de clôture du Congrès est déclarée ouverte.

M. Emile CARTAILHAC est invité à prendre place au Bureau comme Délégué officiel du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et Président d'Honneur de la séance.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL prend la parole et demande si les membres du Congrès ont des VŒUX à présenter, en dehors de ceux qui ont été déjà déposés sur le Bureau, par MM. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin et M. A. de Mortillet.

Personne ne faisant de proposition, M. le Secrétaire général donne lecture de ces vœux et annonce qu'on va discuter d'abord le premier vœu, émis par M. M. Baudouin. — Il est ainsi conçu :

### 1<sup>o</sup> VŒU RELATIF AUX MONUMENTS CLASSÉS.

*Le Congrès préhistorique de France, réuni en Assemblée générale, à Angoulême, le 21 août 1912, émet le Vœu que les Monuments préhistoriques classés [Loi de 1887], tout en respectant l'intégrité de la Propriété, resteront susceptibles d'être visités par les Sociétés et les Groupements scientifiques.*

Après discussion, ce vœu est adopté à l'unanimité.

Voici le texte du deuxième vœu, déposé par A. de Mortillet.

2<sup>e</sup> VŒU

*Le Congrès préhistorique de France, réuni en Assemblée générale à Angoulême, le 21 août 1912, exprime ses regrets que la Collection de Maret, si intéressante au point de vue de la succession des industries paléolithiques, ait été morcelée et dispersée, alors qu'il y avait un intérêt scientifique majeur à ce qu'elle figure, en entier, dans notre Musée des Antiquités nationales. Elle formait un ensemble unique, provenant d'un seul et même gisement, particulièrement riche et instructif, la Grotte du Placard, dans la Charente.*

M. LE DÉLÉGUÉ DU MINISTRE prend la parole à ce sujet et demande à ce que ce vœu soit repoussé.

M. le PRÉSIDENT déclare qu'en présence de l'avis formel de M. le Délégué, il croit devoir proposer le renvoi de ce vœu à l'année suivante.

M. A. DE MORTILLET défend le texte de son vœu.

Une discussion s'engage à ce sujet. Comme il n'y a plus de remède à la situation présente et que ce vœu n'a qu'un intérêt rétrospectif, un grand nombre de membres pensent que ce vœu peut être renvoyé à une réunion ultérieure.

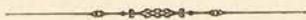
M. le PRÉSIDENT met aux voix le renvoi au Congrès suivant, l'examen du texte du deuxième vœu. Ce renvoi est adopté à la majorité des votants, en présence d'une très forte minorité.

M. E. CARTAILHAC, Président d'honneur de la séance, comme Délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique, prend alors la parole et félicite les savants qui ont fait des communications aussi importantes qu'intéressantes et qui ont pris part aux discussions scientifiques, au cours de ces trois journées si bien remplies.

Puis, M. le D<sup>r</sup> Henri MARTIN se lève à son tour. Il prie M. le Délégué de transmettre à M. le Ministre de l'Instruction publique les remerciements du Congrès pour avoir bien voulu se faire représenter à la VIII<sup>e</sup> session. Il remercie ensuite les Délégués des Gouvernements étrangers et des Sociétés savantes, dont la présence donne au Congrès un éclat tout particulier.

Il termine en félicitant enfin les Congressistes de leur assiduité aux séances; et il leur donne rendez-vous pour le Congrès de 1913, qui se tiendra à Lons-le-Saunier (Jura).

La séance est levée à 4 h. 30, au milieu de vifs applaudissements.



# VISITES, CONFÉRENCES ET EXCURSIONS SCIENTIFIQUES<sup>(1)</sup>

## I. PROGRAMME D'ENSEMBLE

CIRCULAIRE N° VI.

### A. — EXCURSIONS A ANGOULÊME ET AUX ENVIRONS.

- I. — DIMANCHE 18 AOUT. — A 5 h. 1/2, INAUGURATION OFFICIELLE et VISITE de l'Exposition préhistorique départementale, au *Musée d'Archéologie* [Hôtel de Ville].
- II. — LUNDI 19 AOUT. — A 4 h. 1/4 du soir, VISITE de L'Hôtel de Ville [Polissoirs; Murs Romains; Restes du Château]; du Musée Archéologique; et du Musée des Beaux Arts.
- III. — MARDI 20 AOUT. — A 4 h. : PETITE EXCURSION [N° I] (26 Km), en VOITURES AUTOMOBILES, aux Environs d'Angoulême [Paléolithique et Enceinte à Eperon barré]. — PRIX : 5 Fr. 50 [Programme spécial].
- IV. — MERCREDI 21 AOUT. — A 4 h. du soir, VISITE de la Cathédrale; des Remparts (Moyen âge); des Vieilles Maisons Renaissance; etc., etc.

(1) L'un de nos collègues, M. H. Ambayrac (de Nîmes), ancien professeur, a publié sous le titre: *Souvenirs du VIII<sup>e</sup> Congrès de la Soc. Préh. franç., tenu à Angoulême en août 1912*, une plaquette de 26 pages, en vers français, certes un peu... *libres* d'allure, mais pleins de franche cordialité et de reconnaissance envers les Organisateurs du Congrès, qui l'en remercient. — Nous renvoyons le lecteur, ne pouvant reproduire ici que l'Epigraphe :

« Bon accueil, réceptions, Concerts, Délicatesses...  
Municipalités pleines de gentillesse...  
Services assurés, temps bien pris, repas prêts,  
Travaux, firent CONGRÈS SUPERBE en faits et gestes !

[H. AMBAYRAC].

## B. — GRANDES EXCURSIONS DANS LA CHARENTE.

Toutes ces Excursions ont eu lieu en Automobiles (1).

### I. — JEUDI 22 AOUT.

EXCURSION DU NORD-OUEST [n° II] (Fig. 1).

#### Les Stations paléolithiques de la Charente et les Mégalithes du Nord.

Jeudi 22 Août (168 K<sup>m</sup>). — Saint-Amant-de-Boixe (Eglise romane, — Le Lituus de Vervant. — Les Tumulus à Mégalithes néolithiques de la Forêt de Boixe. — Dolmens de Fontenille (Les deux Perrottes) [Hache polie sculptée]. — Grand Théâtre gallo-romain et Puits

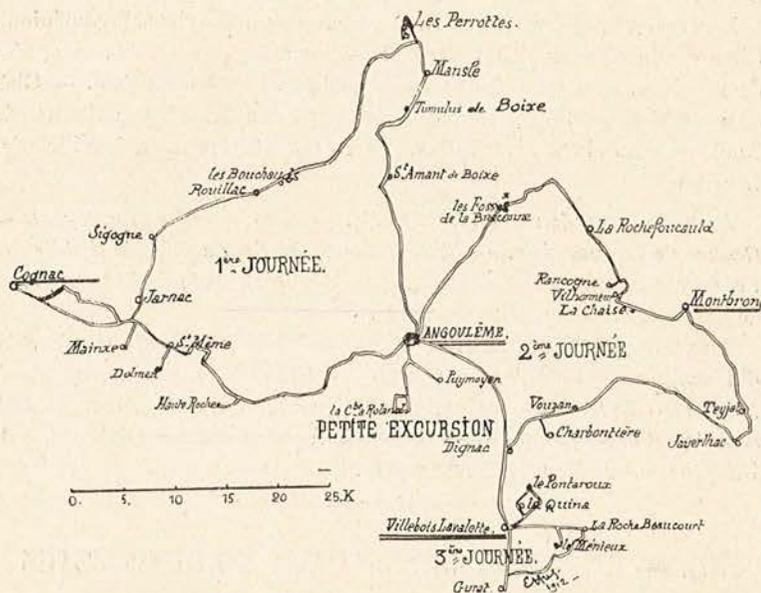


Fig. 1. — Plan d'ensemble des différentes EXCURSIONS PRÉHISTORIQUES, qui ont eu lieu, en AUTOMOBILES, dans le Département de la Charente, lors du Congrès d'Angoulême (18 au 24 Août 1912). — Légende : LES QUATRE EXCURSIONS GÉNÉRALES.

funéraire [le plus profond connu] des Bouchauds (Saint-Cybardeaux). — Jarnac (Fosses sépulcrales gallo-romaines).

COGNAC (Déjeuner : Hôtel de Londres). — Dolmen de Saint-Brice [fausses empreintes sur pierre : Pied de vache]; faux dolmen [Grès tertiaire]. — La grande Gravière (Ballastière de l'Etat) de Ségonzac,

(1) Une CARTE SPÉCIALE avait été établie pour chaque Excursion.

près Tilloux. — Gravière de Mainxe [Acheuléen]. — Gravière de Graves. — Station paléolithique de Chateaufort-sur-Charente : Haute-roche. — Retour à Angoulême (7 h. du soir). — **Prix : 28 Francs.**

---

## II. — VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 AOÛT.

EXCURSION DU SUD-EST (185 Km) [Nos III et IV] [DURÉE : 2 JOURS].

### Grottes et Abris Paléolithiques. — Souterrains-Refuges. — La Quina (Homme fossile : Moustérien) (Fig. 1).

**Vendredi 23 Août : 1<sup>er</sup> Jour (105 Km).** — Les Fosses de la Forêt de La Braconne. — La Rochefoucauld (Château). — Grottes de la Vallée de la Tardoire : Rancogne. — Rochebertier [Le Placard]. — Vilhonneur : Le Bois du Roc ; Grotte des Fadets. — Vouthon : Grottes de La Chaise. — Grotte de Montgaudier.

MONTBRON (Déjeuner). — Grotte à Gravures de Teyjat (Magdalénien). Château de Vouzan (Cimetière du Moyen âge, à tombes creusées dans le roc, superposé à des *Puits funéraires gallo-romains*). — Château de Charbontière. — Sers (Villages aurignaciens : Grotte du Roc). — Fontaines *légendaires*. — DINER et COUCHER, à Villebois-Lavalette.

**Samedi 24 Août : 2<sup>e</sup> Jour (80 Km).** — *Les Collections du Peyrat.* — Grottes de La Malsaisie. — Souterrain-refuge de La Ligerie (*inédit*). — Le Gisement moustérien de La Quina (Démonstration de la Découverte de l'Homme Fossile, faite en 1911).

VILLEBOIS-LA-VALETTE (Déjeuner). — Souterrains-refuges à Silos d'Argentine. — Le Ménieux (Camp). — Grotte à Souterrains-refuges du Ménieux (Grotte de Gavechou). — Eglise souterraine de Gurat. — Dolmen de « Chez-Vinaigre ». — Retour à ANGOULÊME. — Dislocation du Congrès. — **Prix : 46 Francs (1).**

---

## III. — RECOMMANDATIONS AUX CONGRESSISTES

### pour les Excursions d'Ensemble.

---

I. — Le nombre de places étant LIMITÉ, il ne pouvait être accepté d'Inscriptions aux EXCURSIONS D'ENSEMBLE au delà du *Chiffre fixé* par l'Agence des Automobiles.

II. — Au cours des Excursions, Mesdames et Messieurs les Congressistes étaient priés de se conformer aux indications données par

(1) Cette dernière Excursion de Deux jours ne pouvait pas être scindée.

M. le Secrétaire général du Congrès, le Trésorier et les Secrétaires des Séances.

1° Soucieux d'assurer l'exécution stricte du programme des Excursions, dirigées par M. le Secrétaire général, ils donnent le signal des rassemblements, pour les départs, au moyen de COUPS DE SIFFLETS.

Ce mode d'appel est le seul pratique en l'espèce, c'est-à-dire en rase campagne.

M. le Secrétaire général prie Mesdames et Messieurs les Membres du Congrès de ne pas se formaliser de ce *modus faciendi*. — Il n'est matériellement pas possible d'agir autrement, au cours d'excursions si rapides et si compliquées.

2° Les Excursionnistes étaient priés de n'occuper, dans les Voitures automobiles (1), en cours de route, que les places qui leur avaient été ASSIGNÉES au DÉPART. — Sans cela, il aurait été impossible d'assurer le transport des voyageurs dans des conditions convenables, étant donné la complexité des excursions (2) et la diversité des véhicules.

3° Lors de *Coucher* en cours de route, il est distribué des BILLETS DE LOGEMENT chez l'Habitant ou dans les Auberges. — Il n'y a pas moyen d'agir autrement dans les petites villes.

4° Ne peuvent prendre part aux divers REPAS des Excursions que les Membres du Congrès régulièrement inscrits, en temps voulu, aux Excursions.

III. — Le prix de chaque *Excursion* est représenté par une Carte spéciale, délivrée dès le Dimanche 18 Août, avant la Séance d'ouverture, et pendant les séances, au Secrétariat du Congrès.

IV. — De grosses chaussures étaient recommandées pour toutes les Excursions.

---

### III. — Banquet officiel du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

Le BANQUET OFFICIEL du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique, auquel assistaient les Autorités Municipales et Départementales, a eu lieu le Mercredi soir, 9 Août 1912, à 7 h. 1/2, à l'HÔTEL DE FRANCE, près l'Hotel de Ville. — Tenue de Ville. — PRIX : Cinq Francs cinquante (Pourboire compris). — CARTE SPÉCIALE.

(1) Dans chaque Véhicule, se trouvait, sur le siège, un membre du Bureau du Congrès ou un Préhistorien, capable, en cas de retard imprévu, de faire rejoindre le Groupe des Voitures, malgré la complexité de l'Itinéraire, qui, comme on le pense, est totalement inconnu des Conducteurs.

(2) Le Programme détaillé de l'Excursion avait été remis à chaque Conducteur de voiture. — Si possible, un exemplaire était épinglé à l'intérieur même de chaque voiture.

## II. Compte rendu des Réceptions et des Excursions.

---

### I. — *Visites diverses.*

---

#### A. — VISITE DES MUSÉES.

Le programme indiquait, pour le dimanche soir à 5 h. 1/2, une inauguration officielle et une visite d'une l'Exposition préhistorique départementale, au Musée d'Archéologie, à l'Hôtel de Ville. Cette exposition n'ayant pu être faite par suite de travaux exécutés dans l'Hôtel de Ville, la visite du MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE n'eut lieu que le lundi à 4 h. 1/2.

C'est donc le lundi, après la séance de l'après-midi, que les Congressistes se rendent à l'Hôtel de Ville. L'édifice municipal s'élève sur l'emplacement du Château comtal, construit au XIII<sup>e</sup> siècle par les Lusignan. Il ne reste de cet ancien château qu'une tour polygonale et la Tour de Valois, englobées dans l'édifice moderne.

Le Musée archéologique est installé dans une salle du rez-de chaussée, beaucoup trop exigüe pour permettre une belle exposition des antiquités recueillies dans le département. Des vitrines contiennent un grand nombre de silex taillés, provenant des alluvions de la Charente ; des dents d'Elephas primigenius trouvées auprès de pièces moustériennes ; une défense de Mammouth mesurant 1<sup>m</sup>25 de longueur. On remarque également des sculptures provenant du Théâtre romain des Bouchauds ; de très belles mosaïques gallo-romaines, trouvées à Fouqueure ; des chapiteaux des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles ; un beau tympan provenant de la cathédrale, etc., etc. M. G. Chauvet donne aux Congressistes les explications nécessaires ; il les conduit ensuite dans les jardins de l'Hôtel de Ville où se trouvent deux superbes Polissoirs à rainures fort bien conservés.

Il faut espérer que les locaux dans lesquels le Musée d'Archéologie sera transféré seront plus spacieux, car il est regrettable de voir des richesses archéologiques ainsi entassées dans une salle unique où quarante personnes peuvent se tenir avec peine !

Avant de quitter l'édifice municipal, les Congressistes visitent la salle du Musée de peinture et de sculpture, dans le vestibule duquel sont exposées des armes du moyen âge. La grande salle du musée renferme des peintures et des sculptures, ainsi qu'une fort belle collection de coquillages et de monnaies.

#### B. — VISITE DE LA VILLE.

Après la séance du mardi après-midi, les Congressistes entreprirent en deux groupes la visite de la Ville. Pendant que l'un des groupes se ren-

dait au Sud de la ville, pour visiter une intéressante fabrique de faïence, l'autre se dirigeait vers la Cathédrale, sous la conduite de M. Jean George et de l'abbé Mazières, Président et Secrétaire général du Comité local.

La Cathédrale Saint-Pierre est une des églises romano-byzantines les plus curieuses de France. Elle tient de Notre-Dame de Poitiers et de Saint-Front de Périgueux. Construite de 1105 à 1128, elle a été restaurée de 1630 à 1654, et fut, plus tard, de 1866 à 1875 reconstruite en partie par Abadie. Elle comprend une nef sans bas côtés, surmontée de trois coupoles, un transept avec une coupole formant lanterne au centre; une tour au croisillon Nord, haute de 59 mètres; les restes d'une tour correspondante au croisillon Sud et une abside à quatre chapelles.

La façade est très curieuse; elle se compose, sans compter le pignon, de quatre étages d'arcades, divisés de bas en haut par des colonnes en cinq travées. Une seule porte donne accès dans l'église, très sombre et il faut descendre cinq marches avant d'en atteindre le sol.

Auprès de la Cathédrale se trouve l'évêché, qui possède encore un gracieux pignon, datant de la fin du xv<sup>e</sup> siècle.

Les Congressistes parcourent ensuite les vieilles rues de la ville, admirant l'hôtel Saint-Simon, datant de 1540, construit dans le style de la Renaissance, la maison Taillefer, la curieuse porte de l'ancien Carmel, etc.; puis se rendent sur les remparts où M. George leur donne les intéressantes explications suivantes.

### Les Remparts d'Angoulême.

Le plateau sur lequel est bâtie la ville d'Angoulême se trouve à l'extrémité occidentale d'une petite colline, dont il est séparé par une dépression, ayant son point le plus bas dans la rue Montmoreau. Dans cette partie, le terrain se présente sous l'aspect d'un dos d'âne très étroit, de 100 mètres environ, s'étendant jusqu'à la rue Marengo, avec pente assez forte. La Charente et l'Anguienne coulent au pied du plateau, au Nord et au Sud; et il se termine en forme de coin, à l'Ouest, au débouché des deux cours d'eau. Sur ces trois faces, des pentes escarpées et d'un accès très difficile le raccordent aux vallées; en outre, il est entouré d'une ceinture de rochers abruptes, de 10 mètres en moyenne de hauteur. Ceux-ci ne se continuent pas à l'Est; mais nous venons de voir que cette partie présente une pente en avant d'elle, et, dans tous les cas, qu'elle est fort étroite.

Un simple coup d'œil jeté sur les lieux, et même sur une carte, permet de voir que la protection d'un terrain ainsi disposé pouvait être obtenu facilement, à l'époque féodale, par la construction de remparts sur la crête des rochers et l'établissement, à l'orient, d'une ou plusieurs lignes de murailles de faible étendue, avec fossés en avant. L'escarpement des flancs rendait difficile la manœuvre du lourd matériel de siège en usage. Quant aux rochers sous les remparts, ils augmentaient d'autant l'élévation de ceux-ci. Ils rendaient à peu près impossible l'attaque par le bélier, l'assaillant se trouvant à 10 mètres environ sous la muraille; ils

rendaient très long et très pénible tout travail de *mine*, dans un calcaire compact et d'une grande dureté.

Ces travaux, qui devaient faire de cette ville une place de guerre de premier ordre, ne furent pas exécutés dès le début, mais à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, et après l'établissement de deux enceintes de moindre étendue. La date de ces trois enceintes est bien connue : la première remonte probablement à la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle ; la deuxième à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; et la troisième à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (1).

Mais il est permis de se demander si, avant l'époque historique, Angoulême, l'*Inculisma* des Romains et probablement des Gaulois, n'a pas présenté un retranchement beaucoup plus ancien. A plusieurs reprises, des débris remontant à la période de la pierre taillée, ont été trouvés sur le plateau, dans les fondations du Lycée : des fragments de silex, des haches polies et des objets divers (2) ! De notre côté, nous avons relevé, non loin de ce même Lycée, à l'intersection des rues d'Enfer et d'Epernon, un terrain qualifié le *Champ Foda*, en souvenir probablement d'un Dolmen élevé en ce lieu (3). En outre, l'extrémité occidentale, la promenade de Beaulieu, rappelle par sa forme, sa couronne de rochers et ses flancs abrupts le *Fort des Anglais*, commune de Mouthiers, indiqué sur le programme du Congrès préhistorique.

La protection du Fort des Anglais avait été obtenue à l'aide d'une *Coupure* d'environ 210 mètres de largeur, déterminant avec la ligne des rochers un triangle de 250 mètres de hauteur et d'une surface de près de trois hectares (4). A Inculisma, il suffisait pour couvrir Beaulieu et le Champ Foda, d'élever un retranchement suivant les rues Fénelon et Jean-Guérin, en suivant les rues des Cordonniers et du Minage, avec crochet rentrant à cette extrémité. La première ligne aurait eu un développement de 310 mètres, renfermant une surface de 5 hectares 1/2 ; la seconde de 330 mètres pour 7 hectares. Il n'eut du reste pas été difficile d'obtenir un espace beaucoup plus vaste, environ 36 hectares. Il n'y avait qu'à suivre les contours adoptés au XIII<sup>e</sup> siècle, avec coupure, à hauteur de la place Marengo, d'une centaine de mètres de longueur. La défense artificielle, reportée sur ce point, aurait présenté le grand avantage sur les deux autres de laisser, en avant, un terrain en pente et d'une très faible largeur.

Mais revenons à nos données historiques.

PREMIÈRE ENCEINTE. — La première enceinte était établie sur les bords des rochers, depuis le Marché-Couvert, au Nord, jusqu'à la promenade du Parc, au Sud, en suivant les remparts du Nord, de Beaulieu, du Midi et Desaix ; elle longeait la rue Haute-du-Parc et passait sous la façade Sud de l'Hôtel de Ville, avant d'aller rejoindre son point de départ au Nord, sous le Marché Couvert.

(1) J. GEORGE. — *Topographie historique d'Angoulême et Inventaire archéologique d'Angoulême*. — Bull. Soc. Archéol. de la Charente, 1898, page 39 ; et 1906-1907, page 371.

(2) Bull. Soc. arch. Charente, 1888, page 469.

(3) J. GEORGE. — *Topographie historique d'Angoulême*, page 97.

(4) Bull. Soc. arch. Charente, 1862, page 199 ; — 1868-69, page 743.

Le mur sans mortier, de 2<sup>m</sup>50 à 3 mètres d'épaisseur, comprenait deux parements à assises de grandes dimensions, à joints bien dressés, et un noyau formé de pierres moulurées, de colonnes, de bas-reliefs, de chapiteaux et même de statues. C'étaient des débris gallo-romains, provenant de constructions importantes. On en retrouve encore quelques parties en place : en arrière du monument élevé aux victimes de la guerre par Raoul Verlet, en substruction sous plusieurs parties du rempart du Nord.

Son parement offre cette particularité constante de présenter sur toutes les pierres, en leur milieu et vers la partie supérieure, un trou, que l'on retrouve placé symétriquement sur la face opposée. Ce sont des trous de manœuvre, dits de *louve* à griffes convergentes, ayant servi à monter les pierres pour les mettre en place. Ils donnent au mur un aspect particulier, qui avait frappé l'auteur de la frise du xiii<sup>e</sup> siècle, placée au bas de la première arcade aveugle accompagnant, au Sud, le portail de la Cathédrale. Diverses scènes de combats sont limitées, à droite, par une porte de ville et une muraille, dont les pierres reproduisent les trous en question.

Il convient encore de signaler sur cette enceinte les deux tours carrées placées près de l'entrée du Jardin Public. Elles sont petites, sans meurtrières; ce qui permet de les faire remonter au moins au xi<sup>e</sup> siècle. Sous le Marché-Couvert, on peut voir trois tours demi-cylindriques, d'un faible diamètre, aussi sans meurtrières et de même époque. Elles protégeaient le *Château* primitif, dont l'emplacement est occupé aujourd'hui par ce marché.

DEUXIÈME ENCEINTE. — La deuxième enceinte, de la fin du xii<sup>e</sup> siècle, servait d'enveloppe au *Château neuf*. Elle protégeait en même temps le reste du plateau, du rempart Desaix à la rue Marengo, par le boulevard de l'Est et les maisons à l'Est de la rue de l'Arsenal.

Elle possède encore trois de ses tours, semi-cylindriques, de 4<sup>m</sup>50 environ de diamètre, mais percées de trois meurtrières. L'une d'elles est intéressante par la *légende* s'y rattachant et rappelée par la sculpture qu'elle porte. C'est, en avant d'elle, que Clovis aurait été blessé à la jambe, au moment où il fit le siège d'Angoulême. En réalité, la tour n'existait pas encore; mais comme cette partie du plateau n'était pas fortifiée et qu'elle était à peu près de plain-pied avec la place, il dirigea probablement son attaque sur ce point et près de là il reçut sa blessure, s'il est exact qu'il fut blessé (Une jambe est sculptée en relief sur l'une des pierres de la muraille).

TROISIÈME ENCEINTE. — La troisième enceinte, construite pour protéger le faubourg Saint-Martial, situé à l'Orient, fut étendue progressivement jusqu'au Champ-de-Mars actuel. Nous n'en dirons rien; elle ne présentait aucun élément intéressant.

Il va sans dire que le périmètre des murailles était coupé de distance en distance, de 30 à 40 mètres au maximum, par des ouvrages en saillie destinés à permettre de battre latéralement le pied des *courtines*. On

trouvait des tours, ou simplement des crochets assis sur des rochers s'avancant en avant. Il y avait également, sur plusieurs points, des escaliers ou *eschelles* en pierre, donnant accès sur les chemins de ronde.

Mais l'état primitif ne fut pas conservé. Quand une brèche se produisait elle était reprise d'après les données nouvelles de la fortification. C'est pour cela que nous trouvons des courtines et des tours avec des meurtrières à canons, des bastions rectangulaires et des éperons avec *gnette* sur le saillant. Les maires, auteurs des réparations, ne manquaient pas de rappeler leur œuvre par une inscription élogieuse, la date et la reproduction de leurs armes. Les constructeurs eux-mêmes n'hésitaient pas à le faire; telle l'inscription, gravée à l'extrémité Ouest: L'an mil V<sup>e</sup> et treize BIGVEROV.

De cet ensemble considérable, bien des choses ont disparu. Il ne subsiste plus de porte, ni d'escalier, ni de fosse; presque toutes les tours ont été renversées, et les remparts ont été abaissés au rôle de garde-fou, le long des anciens chemins militaires. Cependant on retrouve encore des éléments assez nombreux et assez importants pour permettre d'affirmer qu'il est possible, à Angoulême, d'étudier les transformations de la fortification, du IV<sup>e</sup> siècle aux tracés en usage durant le deuxième quart du XVII<sup>e</sup> siècle.

J. GEORGE.

Cette très intéressante visite de l'antique cité, considérée longtemps comme inexplicable, se termine au Marché-Couvert, bâti sur l'emplacement de l'antique forteresse du Châtelet, qui a malheureusement été détruite. De ce point, on jouit d'une vue magnifique sur les environs.

## II. — CONFÉRENCE DE VULGARISATION

*Lundi soir 19 Août 1912, au Grand Théâtre.*

### **L'Homme Fossile de la Charente** (1).

Le lundi soir, 19 août à 9 heures, les Congressistes se retrouvaient au Grand Théâtre, pour assister à la Conférence de vulgarisation de M. le D<sup>r</sup> Henri MARTIN, Président du VIII<sup>e</sup> Congrès pré-historique de France.

M. le D<sup>r</sup> Henri MARTIN, devant un auditoire extraordinairement nombreux. — le grand Théâtre d'Angoulême était littéralement comble à l'orchestre et aux deux premières galeries de Balcon — a fait, avec le plus vif succès, une magnifique démonstration de sa découverte de La Quina et en a exposé, devant un public absolument ravi par les multiples, magnifiques et si précieuses photo-

(1) Très nombreuses Projections *photographiques*, reproduisant les diverses phases de la Découverte et de la Reconstitution du Crâne de LA QUINA (Une *centaine* de Projections annoncées).

graphies projetées (il y en eut près d'une centaine!), les diverses phases de la trouvaille et de la reconstitution du crâne de l'HOMME FOSSILE DE LA QUINA.

Cette intéressante conférence s'est terminée au milieu des applaudissements enthousiastes, auss



Fig. 2. — L'Abri Moustérien de La Quina (Charente) et le Crâne reconstitué de l'Homme Néanderthaloïde, qu'y a trouvé en 1911 M. le D<sup>r</sup> H. Martin [Dessin L. Couetil] (1).

bien de la part du grand public que des Congressistes, adressés à l'habile fouilleur qu'est M. le D<sup>r</sup> H. Martin et au savant impeccable, qui est une des gloires de la S. P. F.

### III. — SÉANCE SPÉCIALE POUR LES COMMUNICATIONS AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES

#### a) Programme détaillé.

**Mardi soir**, 20 AOUT 1912 (SALLE DES CONCERTS) [8 h. 1/2-10 h. 1/2].

- MORIN-JEAN (Paris). — *La Verrerie Gallo-romaine* [Nombreuses Projections] (2).  
8 h. 1/2-9 heures].
- MAX HERVÉ (Paris). — *Les stations paléolithiques de la Charente* [Avec projections de PHOTOGRAPHIES EN COULEURS]..... [9 h. 9 h. 1/2].
- CHARLES PEABODY (Harvard University, E.-U.-A.). — *Les Silex néolithiques à égratignures* [Avec 10 Projections lumineuses] (2).... [9 h. 1/2-9 h. 3/4]
- A.-L. LEWIS (Angleterre). — *Recherches récentes sur des Mégalithes Britanniques* [Quinze Projections] (2)..... [9 h. 3/4-10 h.].
- D<sup>r</sup> MARCEL BAUDOIN (Paris). — *Les Puits funéraires gaulois et gallo-romains [Vendée et Charente]* [40 Photographies]..... [10 h.-10 h. 1/2].

#### b) Compte rendu.

On a pu lire plus haut le texte des communications de MM. MORIN-JEAN, CHARLES PEABODY, A.-L. LEWIS. — Quant à la conférence de M. le D<sup>r</sup> Marcel BAUDOIN, elle sera publiée ultérieurement dans une revue spéciale.

(1) Extrait du *Menu du Banquet*.

(2) Articles publiés dans le volume [Voir plus haut].

#### IV. — BANQUET OFFICIEL

Le Banquet officiel du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France a eu lieu le mercredi 21 août 1912, dans la grande salle de l'Hôtel de France, où une immense table en fer à cheval était disposée pour les Congressistes qui avaient tous répondu à l'appel du Comité.

A la table d'honneur, aux côtés de M. le D<sup>r</sup> Henri Martin, étaient assis M. le Secrétaire Général de la Préfecture, en tenue, représentant le Préfet ; M. Dulac, maire d'Angoulême ; M. Emile Cartailhac, Délégué officiel du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, les Délégués des gouvernements étrangers et de nombreuses dames, membres du VIII<sup>e</sup> Congrès.

Pendant toute la durée du dîner, une franche cordialité ne cessa de régner parmi les assistants, heureux de se retrouver et de pouvoir échanger leurs impressions et leurs idées.

Tous admirèrent le très remarquable menu, dessiné entièrement par M. Léon Coutil, et représentant les principaux monuments mégalithiques et les gisements célèbres de la Charente, sans oublier le célèbre crâne de La Quina, découvert par le président du Congrès (Fig. 2).

Le menu, superbement illustré (1) par M. L. Coutil, ancien président de la *S. P. F.*, était ainsi composé :

Potage Fontange. — Filets de barbue dieppoise. — Aloyau Richelieu. — Bouchées à la reine. — Haricots verts au beurre. — Poulardes rôties. — Salade. — Cornets de jambon à la russe. — Bombe vanille. — Gaufrettes. — Coupes de fruits. — Vins : Médoc blanc et rouge, champagne frappé, etc., etc.

A l'heure des toasts, M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA PRÉFECTURE, remplaçant M. le Préfet absent, se lève et boit en l'honneur de la Société Préhistorique française et des Savants étrangers ; il termine en levant sa coupe au Président de la République Française.

M. MULAC, le très aimable Maire d'Angoulême, prend à son tour la parole, et, dans un discours plein de finesse et d'esprit, boit à la *Vierge de La Quina*, à la *Patrie française*, et aux Savants étrangers.

M. LE DÉLÉGUÉ DU MINISTRE, M. Emile CARTAILHAC, porte un toast aux Dames présentes, dont il loue le courage et l'assiduité aux séances.

(1) Le cliché zinc de ce menu a été découpé ; et chacun de ses éléments a été placé aux points correspondants du récit des Excursions.

M. Armand VIRÉ, Président de la S. P. F. et du précédent Congrès (session de Nîmes), adresse quelques paroles à tous les Congressistes et à leur Président actuel, le Dr Henri Martin.

Tous ces discours sont frénétiquement applaudis par l'assistance entière.

Preennent ensuite la parole MM. les savants étrangers, délégués par leurs pays respectifs. — M. Waldemar SCHMIDT, leur doyen, adresse au Préfet de la Charente et au Maire d'Angoulême les remerciements de ses collègues des autres nations pour la cordiale hospitalité qui leur était réservée ; il adresse des félicitations au Président, au Secrétaire général, aux Secrétaires, et au Trésorier, et boit au Bureau entier du *VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France* ; il lève enfin son verre à la prospérité de la S. P. F.

M. MAERTENS, délégué officiel du Gouvernement belge, prononce à son tour le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉFET, MONSIEUR LE MAIRE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
MESDAMES, MESSIEURS,

Si j'ai demandé la parole, c'est pour m'acquitter d'un devoir qui m'est toujours agréable, et principalement à l'occasion de cette belle manifestation scientifique qui nous réunit ici, ce soir. Parmi les nations qui nous entourent, il en est une qui nous est particulièrement chère, c'est ce beau pays de France, où l'hospitalité est un des grands apanages. Des liens nombreux unissent notre pays au vôtre, Mesdames et Messieurs : liens historiques, linguistiques, scientifiques et économiques ; j'invoquerai, pour ces motifs, les visites que se firent mutuellement les Chefs de ces deux Etats, et qui ont laissé chez nous des souvenirs ineffaçables, montrant, une fois de plus, les sentiments qui réunissent la Belgique à la France.

Laissez-moi profiter de cette circonstance, pour vous rappeler le chaleureux appel que je vous fis au Congrès de Tours en 1910, à l'occasion de l'Exposition Universelle de Bruxelles.

En 1905, les Wallons eurent leur exposition à Liège ; en 1910, la ville de Bruxelles reçut dans son sein les masses accourues de tous les coins du monde. En 1913, nous Flamands, nous voulons également montrer aux pays qui voudront répondre à notre appel, que nous pouvons aussi leur exposer nos produits et leur montrer la glorification du passé de la Flandre, partie non des moins intéressantes de la Belgique.

Comme gantois donc, je vous invite, préhistoriens, artistes, ouvriers, industriels, en un mot tous ceux que ces grandes manifestations peuvent intéresser, à visiter notre exposition, car chacun en sa partie en retirera certainement de nombreux fruits.

Comme gantois encore, permettez-moi d'attirer votre attention sur nos

magnifiques floralies, dont nous fêtons le centenaire, et qui réuniront dans un palais colossal les richesses incalculables de nos serres, dont l'épanouissement est calculé avec une précision telle qu'en huit jours de temps vous pouvez admirer la floraison de toute une année. Je puis dès à présent vous annoncer, comme particulièrement intéressante, la section scientifique, organisée par le Ministère des Sciences et des Arts et qui comprendra le relevé et l'exposition de toutes les trouvailles, faites dans les Flandres, intéressant la Préhistoire, la Protohistoire, l'époque Romaine et Franque y comprise.

A citer encore le palais de l'Art Ancien, qui renfermera toutes les richesses artistiques et picturales; des travaux de fine ciselure, faisant chatoyer les ors et les gemmes de toutes ces orfèvreries du moyen âge, nous dévoilant le résultat du travail et du talent de ces ouvriers souvent obscurs, dont les noms se sont parfois malheureusement perdus au cours de ces nombreux siècles.

Grâce aux patientes recherches de MM. Joseph Casier et P. Bergmans, président et secrétaire général de l'exposition d'art ancien, il nous sera présenté un ensemble de milieux, dans lesquels, ces trésors d'art vous seront présentés, dans le cadre pour lequel ils ont été conçus.

Je vous convie également à notre XXIII<sup>e</sup> Congrès archéologique, qui se tiendra à Gand du 1<sup>er</sup> au 6 août 1913, où dans une communauté d'idées, en vue de l'avancement et du progrès des sciences, vous viendrez discuter et présenter le résultat de vos études et de vos recherches.

Ce Congrès comprendra non seulement la Préhistoire, mais toutes les sections se rapportant à l'histoire, l'architecture, l'archéologie, la numismatique, etc.; et nous serons heureux de vous rendre une partie des sympathies et de cette hospitalité que vous nous prodiguez si largement.

Au nom de cette hospitalité et de cette UNION qui FAIT LA FORCE des nations, vous comprendrez, Mesdames et Messieurs, pourquoi je suis heureux de pouvoir lever mon verre en l'honneur de M. le Président de la République Française, et d'y joindre la santé de tous les Souverains et Présidents Etrangers, représentés ici par leurs délégués officiels.

Permettez que j'y joigne également tous mes remerciements aux Autorités qui nous ont si chaleureusement reçu à Angoulême et je forme les vœux les plus sincères pour la prospérité de cette bonne ville.

M. TATARINOFF, de la *Société préhistorique suisse*, espère que le Congrès se rendra un jour en Suisse et notamment à Morat.

M. A. RUTOR (de Bruxelles) porte un toast aux organisateurs du Congrès, à la Ville d'Angoulême et à la *Société préhistorique française*.

Après lui, M. KESSLER (d'Alsace) boit également à la prospérité de la *Société préhistorique française* et de ses Congrès.

M. HUYBRIGHTS (Tongres, Belgique) adresse des félicitations aux organisateurs du Congrès.

Enfin, la série des discours se termine par celui de M. le Dr Henri MARTIN, Président, qui porte un toast aux chefs d'Etats étrangers, au Préfet de la Charente, au Maire d'Angoulême, au Secrétaire Général et au Trésorier du Congrès, aux membres de la Presse, et à M. Léon Coutil, l'auteur du fort beau Menu, que les convives ont trouvé à leur place !

Des applaudissements nourris saluent son vibrant discours et les Congressistes quittent fort tard la salle du banquet pour se rendre dans le beau jardin de l'hôtel, dont la terrasse surplombe une partie de la ville. — Des groupes se forment autour des tables où le café est servi et les conversations se continuent fort avant dans la nuit.

*Assistaient au Banquet :*

MM.

Cartailhac. — Hutteau. — Kessler. — Fouju. — Foucault. — Dr Lamotte. — Ch. Schleicher. — Dr Haake. — Huybrigts. — Guignaber. — M<sup>me</sup> Guignaber. — Géneau. — Patte. — Dr Baudon. — M<sup>me</sup> Baudon. — Valdemar Schmidt. — Bauwens. — M<sup>me</sup> Weise. — Ambayrac. — Tatarinoff. — Sazerac de Forge. — Lewis. — Marchadier. — Viré. — Delugin. — Maertens. — Cousset. — Dr Henri Martin. — Rutot. — de Buggenoms. — Peabody. — M<sup>me</sup> Peabody. — M<sup>lle</sup> de Pierredon. — Audinet. — Lavergne. — Caillard. — Théoleyre. — M<sup>me</sup> Théoleyre. — Dauphin. — Oudot. — Oudot fils. — R. Langlassé. — Langlassé fils. — Bardié. — Pokrowsky. — De Fayolle. — Coutil. — Maudemain. — Dr Chervin. — Ad. de Mortillet. — M<sup>me</sup> Crova. — Henriot. — Desmazières. — M<sup>me</sup> Desmazières. — Dr Guyochin. — M<sup>me</sup> Guyochin. — M<sup>lle</sup> d'Henry. — Florance. — M<sup>me</sup> Florance. — Dr Champeil. — Martial Imbert. — Renaud. — Favraud. — Evrard — Touzaud. — L. Giraux. — Dr M. Baudouin. — Fontès. — Jousset de Bellesme. — Thuret. — Supplisson. — Daleau. — Dr Guillaud. — Dr de Saint-Périer. — Miguel diaz Lombardo. — Duvaux. — Garnier. — M<sup>lle</sup> Garnier. — Claverie. — Cazenave. — E. Hue. — Dr Chaumier. — A. Job. — M<sup>lle</sup> L. Job — Chauveau. — Clapier. — Boutanquoi. — De Villemerueil. — Angérard. — Mac Curdy. — Commont. — Pagès-Allary. — Imbert.



## V. Excursions générales en Automobiles.

CIRCULAIRE N° VII.

### I. — PREMIÈRE EXCURSION.

Mercredi 21 Août 1912.

#### PETITE EXCURSION EN AUTOMOBILES AUX ENVIRONS D'ANGOULÊME.

#### Stations Paléolithiques du voisinage d'Angoulême et au Fort des Anglais.

##### a) Programme détaillé (Fig. 3).

1. — **Angoulême.** — a) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL : Devant la *Salle des Concerts*, pour la montée en voitures ..... 3 h. 50  
b) Départ en automobiles..... 4 h.  
c) D'Angoulême à Vœuil [Route de Mouthiers]. [Atelier de Forgerons du Bronze. — Camp de la Tourrette]. — Bompard..... 4 h. 10  
d) Passage à Vœuil..... 4 h. 15  
e) De Vœuil à la Combe à Roland (Commune de La Couronne). [Vue de la Grotte-refuge du Moulin de Bourrisson : Moyen âge]. 4 h. 20
2. — **La Couronne.** — a) Arrêt des voitures..... 4 h. 25  
b) Départ à pied (Montée à pic, facile), pour le FORT DES ANGLAIS..... 4 h. 30
3. — **Fort des Anglais.** — a) Arrivée au Fort des Anglais..... 4 h. 45  
Examen du Rempart [Néolithique. Bronze. — Fouillés Soc. Arch. et Favraud]. — Très bel Eperon barre.  
b) Descente par l'extrémité Sud du Camp (chemin très facile). — Aspect de l'à pic du côté Est [Beaux rochers].. 5 h. 15
4. — **Abris et Grottes.** — a) Arrivée à la Combe à Roland (Commune de La Couronne) (Fig. 4) ..... 5 h. 30  
b) Abri sous roche de la COMBE A ROLAND. Station SOLUTRÉENNE typique [Feuilles de Laurier; Pointes à Cran. — Trémeau de Rochebrune. A. Favraud]. — Plaquettes d'Eboulis.  
A côté, FONTAINE, légendaire, de ROLAND, ayant donné son nom au lieudit.  
c) Montée en voitures..... 5 h. 45  
d) Arrivée au Pont-Neuf (Commune de La Couronne). [Auberge]..... 5 h. 50  
e) Abri sous roche du PONT-NEUF. — Station Aurignacienne [A. moyen. — A. Favraud] (Renne, Lion, Cheval, Renard polaire) (Fig. 4).  
f) Montée en voitures..... 6 h. 05

5. — **Puy-Moyen.** — a) Départ pour Puy-Moyen (Fig. 5)..... 6 h. 10  
 b) Arrivée au Verger (Commune de Puy-Moyen)..... 6 h. 25  
 c) Descente, à pied, à l'Abri sous roche et aux Grottes de La Papeterie (500 mètres environ; facile)..... 6 h. 30  
 d) STATION-ABRI MOUSTÉRIEN [A. Favraud] (Os utilisés).  
 e) FOUILLE possible [Autorisation Favraud]..... 6 h. 35  
 [Grotte de la Papeterie (2 chambres) [Moustérien. — Magdalénien. — Robenhausien (G. Chauvet)].

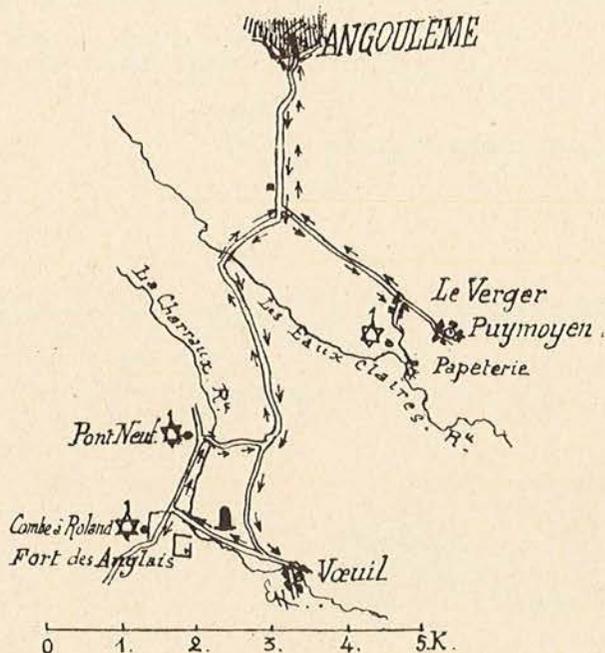


Fig. 3. — PETITE EXCURSION EN AUTOMOBILES AUX ENVIRONS D'ANGOULÊME.

1<sup>re</sup> EXCURSION : 21 Août 1912.

LE FORT DES ANGLAIS. — Station Solutréenne de LA COMBE A ROLAND. —  
 LE PONT-NEUF [Aurignacien]. — Station du PETIT-PUYMOYEN [Moustérien].

- f) Départ, à pied, de la station par Le Verger..... 7 h.  
 g) Montée en voitures au Verger..... 7 h. 15  
 6. — **Angoulême.** — Arrivée (Place de l'Hôtel-de-Ville)..... 7 h. 30

**Prix de l'Excursion en Automobiles.** — Le prix de l'Excursion, en Automobiles, tout compris, était de **Cinq Francs 50 centimes.** — Dans ce prix était compris : le trajet en voitures Automobiles (26 kilomètres); les pourboires aux Chauffeurs et autres; et les Frais généraux d'organisation de l'Excursion. Les inscriptions pour cette Excursion n'étaient admises que jusqu'au **Lundi soir, 17 Août, 4 heures.** — Par suite des traités passés avec l'Agence des Automobiles, il était indispensable de se faire inscrire le plus tôt possible, c'est-à-dire le Dimanche matin, 18 Août, dès l'arrivée à Angoulême.

**N. B.** — Il était prudent, pour cette Excursion, de prendre des Souliers de Chasse et des Guêtres, ou de Grosses Chaussures [Camp].

BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE RELATIVE A L'EXCURSION.

I. — **La Combe à Roland.**

TRÉMEAU DE ROCHEBRUNE [1865-1867]. — G. CHAUVET [1878; 1884; 1892].

II. — **Puymoyen et Pont-Neuf.**

LIÈVRE ET CHAUVET. — *Le Verger*. — *La Papeterie* [1876; 1883].  
A. FAVRAUD. — *La Station moustérienne du Petit-Puymoyen* [Rev. Ecole Anthr., 1908].  
A. FAVRAUD. — *Mâchoire humaine du Petit-Puymoyen* [Acad. des Sciences, 1907].  
A. FAVRAUD. — *Station aurignacienne du Pont-Neuf* [Rev. Ecole Anthr., 1907].

III. — **La Couronne.**

LIÈVRE. — *Le Camp de Vœuil*. — 16 p., 1 plan.

b) *Récit détaillé.*

C'est le mercredi 21 août, après la séance de clôture qu'a eu lieu la première excursion aux environs immédiats d'Angoulême. Cette excursion, qui avait été primitivement fixée au *mardi* 20 août, avait dû être remise au *mercredi*, parce que nombre d'automobiles,

recrutées dans les villes voisines, ne pouvaient en quelque sorte rester sous pression, mais sans rien faire, à la disposition du Congrès, pendant une journée (celle du mercredi), à moins de retourner à grand frais à leur point d'attache.

A 3 h. 50 les 17 voitures se rassemblent sur la place devant la salle des Concerts et les Congressistes s'installent de suite dans les voitures aux places qui leur sont réservées.

Une à une les voitures

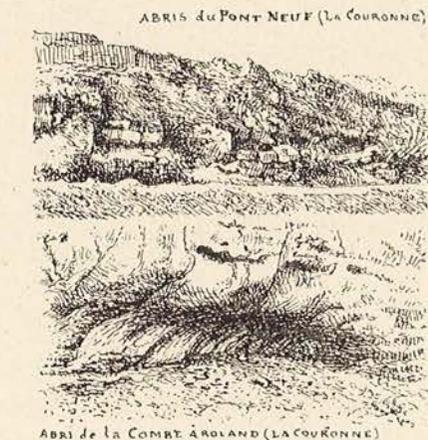


Fig. 4. — L'Abri de La Combe à Roland et l'Abri du Pont Neuf [L. Coutil].

démarrant par la route de Mouthiers, passent auprès d'un *Atelier de forgerons de l'âge du Bronze*, où une importante trouvaille a été faite près du *Camp de la Tourrette*. Après avoir traversé le village de Bompard et le bourg de Vœuil, les voitures s'arrêtent, commune de La Couronne [après être passées devant la *Grotte refuge* du Moulin de Bourrisson, occupée durant le moyen âge], en face la *Combe à Roland* (Fig. 3).

Les Congressistes se dirigent de suite, en traversant une prairie encore quelque peu marécageuse (1), vers le *Fort des Anglais*, dont le très bel éperon barré se profile devant eux. Ce camp fut occupé pendant le *Néolithique* et le *Bronze* et en maints endroits on retrouve des vestiges d'occupations, des restes des anciens murs et remparts, qui ont été mis à jour par les fouilles de la Société Archéologique de Charente et M. Favraud, lequel, son plan à la main, donne sur les lieux, de très intéressantes explications.

Les Congressistes parcourent le plateau et redescendent par l'extrémité sud du Camp.

De là, ils se rendent à l'Abri sous roche de la *Combe à Roland*. Cette célèbre station solutréenne, fouillée par Trémeau de Rochebrune et A. Favraud a donné de superbes feuilles de laurier et de non moins belles pointes à cran. Les fouilleurs se précipitent dans le gisement, recouvert par de nombreuses plaquettes d'éboulis, mais ne recueillent pas de pièces intéressantes.

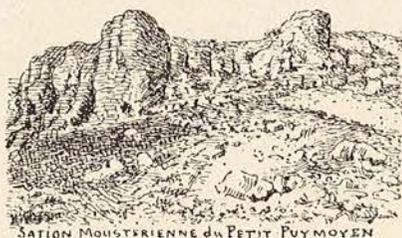
Tout auprès de cet abri se trouve la *Fontaine de Roland*, qui a donné son nom au rocher voisin (*Fig. 4*).

Les Congressistes regagnent les automobiles, qui les déposent cinq minutes après devant l'Abri sous roche du Pont Neuf, station de l'Aurignacien moyen, fouillée également par M. Favraud, qui y a recueilli des ossements et dents de renne, de lion, de cheval et de renard polaire (*Fig. 4*).

Après un court arrêt devant cette station, les voitures partent pour Puy-Moyen et s'arrêtent au Verger, où les congressistes mettent pied à terre, pour arriver après 500 mètres de chemin sous bois à l'abri sous roche et aux grottes de la Papeterie, importante station moustérienne fouillée par M. A. Favraud. La principale grotte de la Papeterie comporte deux chambres et semble avoir été longtemps occupée, puisqu'outre le Moustérien on y trouve du Magdalénien et aussi du Robenhausien.

Au pied de l'immense falaise (*Fig. 5*), parmi les éboulis de rochers, les Congressistes peuvent piocher à l'aise et ont la joie

(1) D'où l'utilité des grosses chaussures, recommandées dans le programme.



*Fig. 5.* — Vue d'Ensemble de la Station Moustérienne du Petit Puy-Moyen, près La Grotte de la Papeterie.

de recueillir des pièces intéressantes, racloirs moustériens, fragments d'os utilisés, etc. Mais la nuit approche; il est temps de rejoindre les voitures pour rentrer à Angoulême, où l'on arrive à 7 h. 1/2, juste à temps pour assister au Banquet officiel.

*c) Assistaient à l'Excursion.*

MM.

Cartailhac. — Hutteau. — Kessler. — Foucault. — Dr Lamotte. — Ch. Schleicher. — Dr Haake. — Huybrigts. — Guignaber. — M<sup>me</sup> Guignaber. — Romain. — M<sup>lle</sup> Romain. — Généau. — Patte. — Valdemar Schmidt. — Bauwens. — M<sup>me</sup> Weise. — Ambayrac. — Tatarinoff. — Sazerac de Forge. — Lewis. — Viré. — Delugin. — Maertens. — Cousset. — Dr Henri Martin. — Rutot. — De Buggenoms. — Peabody. M<sup>me</sup> Peabody. — M<sup>lle</sup> de Pierredon. — Audinet. — Cazenave. — Dauphin. — Oudot fils. — R. Langlassé. — Langlassé fils. — Bardié. — Pokrowsky. — De Fayolle. — Coutil. — Maudemain. — Dr Chervin. — M<sup>me</sup> Crova. — Desmazières. — M<sup>me</sup> Desmazières. — Dr Guyochin. — M<sup>lle</sup> d'Henry. — Florance. — M<sup>me</sup> Florance. — Dr Champeil. — Martial Imbert. — Renaux. — Favraud. — Evrard. — L. Giraux. — Dr M. Baudouin. — Fontès. — Supplisson. — De Saint-Périer. — Duvaux. — Miss Breton. — Claverie. — Chaumier. — A. Job. — M<sup>lle</sup> L. Job. — Chauveau.



II. — DEUXIÈME EXCURSION.

Jeudi 22 Août 1912.

CIRCULAIRE N° VIII.

EXCURSION DU NORD-OUEST : STATIONS PALÉOLITHIQUES ET MÉGALITHES.

a) Programme détaillé

- A. — MATINÉE [Néolithique : Tumulus et Dolmens]. — Gallo-Romain [Les Bouchauds] (Fig. 6).
1. — **Angoulême.** — a) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL : Place de l'Hôtel-de-Ville, pour la montée en voitures..... 5 h. 25  
 b) Départ en automobiles..... 5 h. 30  
 c) Sur le chemin, on voit, à gauche :  
 1° VENAT : Vue de la prairie de la célèbre *Cachette du Bronze* [G. Chauvet et George]; — 2° ROFFIT : *Gravières* [Chelléen]; — 3° VARS [Vue de la commune de Chebrac]; — 5° MONTIGNAC.
  2. — **Saint-Amant-de-Boixe.** — a) Arrivée sur la Place de l'Eglise. 6 h. 15  
 b) Visite de l'ÉGLISE ROMANE (1170) [Façade Nord. Intérieur, et des Restes d'un CLOITRE [XII<sup>e</sup> s.].  
 c) Départ des voitures..... 6 h. 30
  3. — **Vervant.** — a) Arrivée des voitures..... 6 h. 45  
 b) Visite du *Lituus* [Crosse sculptée sur un pilier de l'un des Mégalithes de la Forêt de Boixe, servant de margelle à un Puits du Village [Arrêt : 15].  
 c) Montée en voitures..... 7 h. »
  4. — **Forêt de Boixe.** — a) Arrivée des voitures au TUMULUS..... 7 h. 10  
 b) Visite du Tumulus, appelé LE GROS DOGNON..... 7 h. 15  
 [Mégalthie sous Tumulus, à Cella de fond à piliers taillés. — Porte de la Cella, avec gravures] [Fouilles G. Chauvet et Lièvre] (Fig. 7).  
 c) Visite des Restes du Tumulus et du Mégalithe détruits, ayant fourni le *Lituus*..... 7 h. 30  
 d) Vue d'un Tumulus, avec débris mégalithiques..... 7 h. 40  
 e) Montée en voitures..... 7 h. 45
  5. — **Mansle.** — Passage des voitures..... 8 h. »
  6. — **Fontenille.** — a) Arrivée des voitures..... 8 h. 15  
 b) Trajet à pied [facile] (800<sup>m</sup>)..... 8 h. 30  
 c) NÉCROPOLE NÉOLITHIQUE DES PERROTTES. — Altitude: 100<sup>m</sup>.  
 ROCHE: CALCAIRE CORALLIEN à *Terebratula insignis* et *Entroques* [venant de Château-Renaud, à 3 k<sup>m</sup>]. — SOL: KIMMÉRIDGIEN. — Parties persistantes: Chambres de fond. Traces de *Tumulus*. — *Allées d'Entrée*, démolies. — Cinq Dolmens connus; mais il n'en reste que deux: LA PETITE et la GRANDE PERROTTES [Maisons de La Vieille] (Fig. 8 et 9).  
 1<sup>er</sup> DOLMEN : La Petite Pérrotte [la plus Nord]. [Table :  
 4. <sup>m</sup> × 2,60 × 1,50]..... 8 h. 35  
 2<sup>e</sup> DOLMEN : La Grande Pérrotte [Hache sculptée] [Table :  
 5. <sup>m</sup> × 4. <sup>m</sup> × 2.80]..... 8 h. 45  
 d) Retour aux voitures..... 9 h. »  
 e) Départ des voitures..... 9 h. 15

7. — **Luxé à Génac.** — Trajet en voitures par LUXÉ — VILLOGNON — COULONGE. — LA TOUCHÉ. — GÉNAC [Une heure].
8. — **Les Bouchauds** [Commune de Saint-Cybardeaux] [GERMANICO-MAGUS].
- a) Arrivée des voitures..... 10 h. 15
- b) Trajet à pied. — Arrivée au *Puits* (Margelle) [Section C; n° 2411] [NÉCROPOLE GALLO-ROMAINE A PUIFS FUNÉRAIRES].. 10 h. 30
- 1<sup>er</sup> PUIFS FUNÉRAIRE [à moitié vidé autrefois; Légende

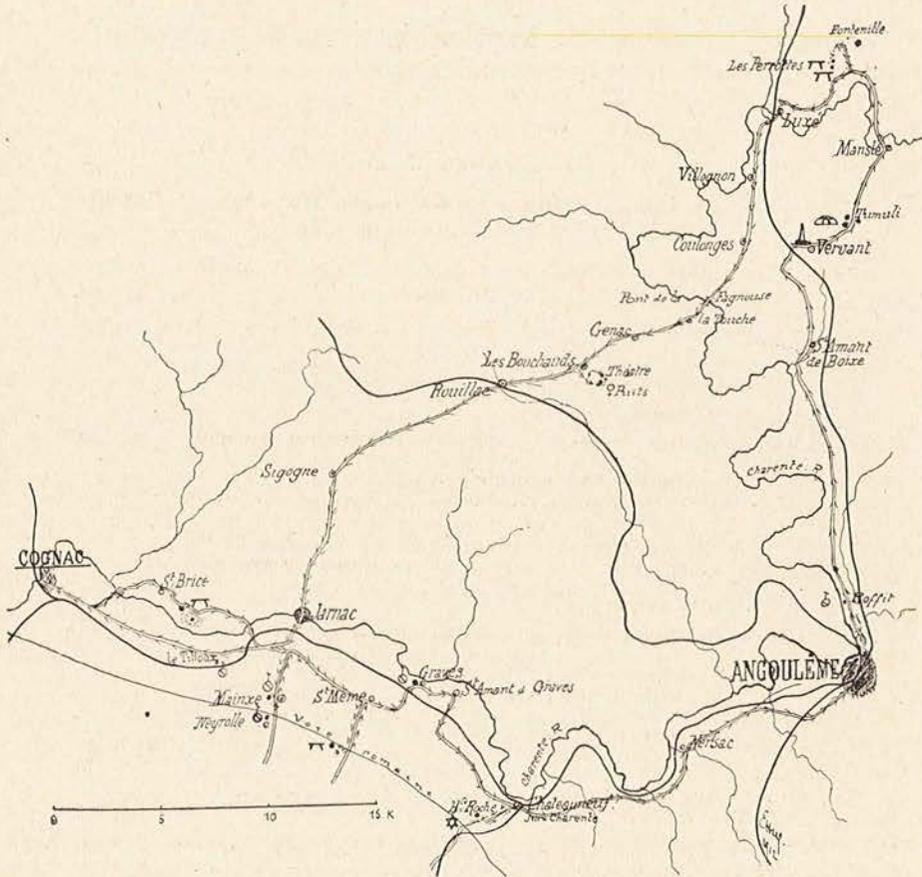


Fig. 6. — Grande Excursion en Automobiles dans le Nord-Ouest de la Charente.

2<sup>e</sup> Excursion : 22 Août 1912.

TUMULUS DE LA FORÊT DE BOIXE ET DOLMENS DES PERROTTES. — LES BOUCHAUDS (GALLO-ROMAIN). — DOLMENS ET GRAVIÈRES DES BORDS DE LA CHARENTE.

du Trésor]. — Fouillé par Saulnier. Le plus profond connu (37 mètres).

2<sup>e</sup> Puits, dans le voisinage à 300 mètres du Théâtre [Gontier].

3<sup>e</sup> DÉPÔT D'HUITRES VIVANTES [Saulnier; Favraud].

- c) Arrivée au Théâtre (à travers le Bois)..... 10 h. 45
- THÉÂTRE ROMAIN [Monument historique] [Restauration de M. Laporte-Bisquit].

- d) Départ du Théâtre..... 11 h. »  
 e) Montée aux voitures..... 11 h. 15
9. — **Les Bouchauds à Cognac** [Trajet]: a) ROUILLAC [Motte à Peljau]..... 11 h. 30  
 b) Sigogne..... 11 h. 40  
 b) JARNAC [Ponnes sépulcrales gallo-romaines dans les Alluvions de la Charente (Lièvre, 1882), prises à tort pour des *Latrinae*. Disparues]. — Passage..... 11 h. 50  
 c) Bourg-sous-Charente. — Passage..... 12 h. »
10. — **Cognac.** — a) Arrivée à Cognac [Station des Borderies, près Cognac]..... 12 h. 15  
 b) DÉJEUNER à l'HOTEL D'ORLÉANS (H. DUMAS)..... 12 h. 30

**B. — APRÈS-MIDI [Dolmens et Gravières des Bords de la Charente].**

1. — **Cognac.** — a) Montée en voitures à Cognac [Grande place].. 1 h. 45  
 b) Visite du DOLMEN DE SÉCHEBEC [Addition au programme] (Fig. 11)..... 1 h. 50-2 h.  
 c) Départ par la route de Saint-Brice (Fig. 10)..... 2 h. »
2. — **Sainte-Brice.** — b) Arrivée au Dolmen de Garde-Epée [Pierre de la Vache], Poudingue quartzeux (T. de Rochebrune), qui est un Grès tertiaire. — Sol : Sables tertiaires (Fig. 13).  
 b) Visite du Faux Mégalithe sur la Butte voisine [Sables et Grès tertiaires] (Fig. 11)..... 2 h. 30  
 c) Montée en voitures..... 2 h. 45
3. — **Segonzac.** — a) Arrivée des voitures à la Voie romaine..... 3 h. 15  
 b) Trajet, à pied, à la BALLASTIÈRE DE L'ÉTAT (près Nérolle) [Ponnes à incinérations gallo-romaines] [FACULTATIF]..... 3 h. 30  
 c) Retour à pied aux voitures..... 3 h. 45
4. — **Mainxe.** — a) Arrivée des voitures..... 4 h. »  
 b) Visite de la Ballastière de Mainxe [Acheuléen. Mammouth]. [Arrêt: 15 minutes].  
 c) Montée en voitures..... 4 h. 15
5. — **Saint-Mesme-les-Carières.** — Très belles carrières à Calcaire [Pierre pour la Sculpture].  
 a) Arrivée à la Voie Romaine..... 4 h. 30  
 b) Trajet à pied et Visite du DOLMEN DE SAINT-MESME. Auge sculptée sur la pierre de l'aire [Orientation. — Entrée : 135° S. E. — Calcaire]..... 4 h. 45  
 c) Retour, à pied, aux automobiles..... 5 h. »  
 d) Montée en voitures..... 5 h. 15
6. — **Graves.** — a) Arrivée des voitures..... 5 h. 30  
 b) GRAVIÈRE, montrant une Coupe de 7 mètres de hauteur [Mammouth; etc.]..... 5 h. 40  
 c) Montée en voitures et Départ par SAINT-AMANT-DE-GRAVES. 5 h. 45
7. — **Châteauneuf-sur-Charente.** — a) Arrivée dans le Bourg. [Abri sous Roche de la Pelletrie, MAGDALÉNIEN (Arnaud)].  
 b) Départ pour HAUTE-ROCHE..... 6 h. 5  
 c) Arrivée à Haute-Roche [Station], près la Fontaine ou Font qui pisse..... 6 h. 15  
 [Station en cours d'Exploration, par G. Chauvet : Abri de Grotte à Melon] (Fig. 15).  
 [Camp et Ancien Village (Haut-Moyen Age) à Silos, Marchadier]..... 6 h. 30  
 d) Départ en voitures..... 6 h. 45  
 e) Retour à Angoulême, par Nersac et Saint-Michel..... 7 h. »
8. — **Angoulême.** — Arrivée (place de l'Hôtel-de-Ville)..... 7 h. 30

**Prix de l'Excursion en Automobiles.** — Le prix total de l'Excursion, en automobiles, tout compris, était de **Vingt-huit Francs.** — Dans ce prix était compris : le trajet en voitures automobiles [168 km]; le Déjeuner à

Cognac; les pourboires aux chauffeurs et autres; et les frais généraux d'organisation. — Les inscriptions pour cette Excursion n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir 20 août, 4 heures**. Par suite des traités passés avec l'Agence des *Voitures Automobiles*, il était indispensable de se faire inscrire le plus tôt possible.

**N.-B.** — *Il était prudent, pour cette Excursion, de prendre des SOULIERS DE CHASSE et des Guêtres, ou de Grosses Chaussures [Ballastières].*

### b) *Récit détaillé.*

Le départ, pour la première grande excursion (168 km.), avait été fixé à 5 h. 30 du matin. Tous les congressistes inscrits sont fidèles au rendez-vous; toutes les voitures sont là, la plupart ornées de drapeaux. Chacun trouve sa place réservée et le départ est donné à l'heure fixée.

Dans un nuage de poussière les voitures dévalent vers Roffit et passent auprès de la prairie de Venat, où MM. G. Chauvet et George ont découvert leur célèbre Cacheite du Bronze. A Roffit se trouvent des gravières, qui ont donné du Chelléen. Le paysage est ravissant à cette heure matinale et la Charente semble dormir encore et passer sous un léger voile de brouillard, parmi les prairies et les grands arbres.

Après avoir traversé Vars et Montignac, les automobiles arrivent à Saint-Amand de Boixe, où a lieu le premier arrêt pour permettre la visite de la très curieuse église romane, datant de 1170. On peut y admirer la façade Nord, une partie de l'intérieur et les restes d'un cloître du XII<sup>e</sup> siècle, qui n'ont pas trop souffert du temps ni des déprédations.

A 6 h. 45, nouvel arrêt des voitures dans le village de Vervant, pour voir, dans la cour d'une ferme, un Lituus ou Crosse, sculptée sur un pilier de dolmen, provenant de l'un des Mégalithes de la Forêt de Boixe; ce pilier sert actuellement de margelle à un puits de la ferme.

Après un court arrêt, les voitures repartent et déposent les Congressistes dans la Forêt de Boixe, auprès des tumuli qui y ont été découverts.

La première visite est consacrée au Tumulus appelé le Gros Dognon, important mégalithe sous tumulus à cella de fond avec piliers taillés; la porte de

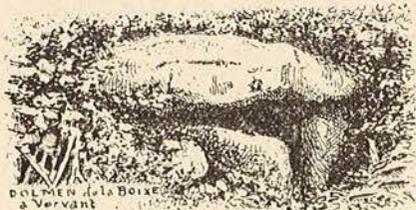


Fig. 7. — Le Gros Dognon [Forêt de Saint-Amand-de-Boixe, Commune de Vervant [L. Coutil].

la cella présente des gravures. Ce monument a été fouillé par G. Chauvet et Lièvre (Fig. 7).

A peu de distance se trouvent les restes d'un autre tumulus, qui recouvrait un monument actuellement détruit, et d'où provient précisément le Lituus, visité à Vervant; puis un autre tumulus avec débris mégalithiques, en bien mauvais état.

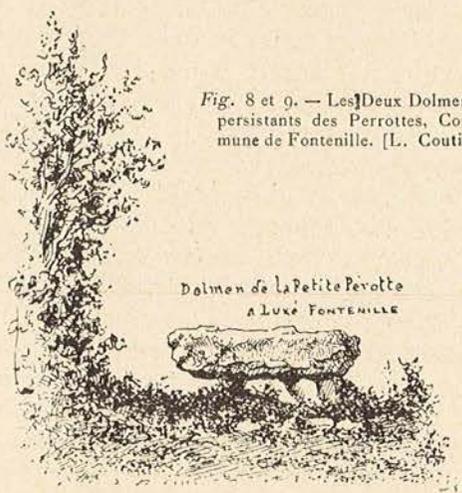
A 7 h. 45, le départ est donné et les voitures franchissent à vive allure les villages de Mansle et de Fontenille. Elles s'arrêtent pour permettre la visite de l'importante Nécropole néolithique des Perrottes, qui se trouve dans une vaste plaine voisine, à 800 mètres environ de la route.

La Nécropole des Perrottes comprenait au moins cinq dolmens; mais il n'en reste actuellement que deux, appelés la Petite et la Grande Perrotte ou Maisons de la Vieille. — Le premier, le plus

au Nord, présente une vaste table, mesurant 4 mètres  $\times$  2<sup>m</sup>60 et 1<sup>m</sup>50 de hauteur. Le second possède une table de 5 mètres  $\times$  4 mètres et 2<sup>m</sup>80 de hauteur; et, sur l'un des piliers intérieurs l'on remarque une fort belle hache sculptée dans la pierre. Les roches qui ont servi à la construction de ces deux dolmens proviennent de Château-Renand, à 3 kilomètres de distance: elles sont en calcaire corallien à *Terebratula insignis* et *Entroques*. Le sol est constitué par le Kiméridgien (Fig. 8 et 9).



Fig. 8 et 9. — Les Deux Dolmens persistants des Perrottes, Commune de Fontenille. [L. Coutil].



A 9 h. 15, les Congressistes regagnent les voitures; et, après avoir traversé les villages de Luxé, Villognon, Coulonge, La Touche et Génac, elles arrivent, après une heure de trajet, aux Bouchauds, commune de Saint-Cybardeaux, sur l'emplacement d'une Nécropole gallo-romaine avec Puits funéraires. Le premier Puits reconnu a été fouillé par Saulnier; c'est le plus profond qui ait été découvert jusqu'à présent: il mesure 37 mètres. Un intéressant rapproche-

ment avec les Puits funéraires de la Vendée est fait par le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin et cette petite conférence en plein air est très goûtée des assistants.

Voici un document peu connu sur ce Puits (1) :

« Un sieur Saunier, régisseur chez M<sup>me</sup> David, acheta, l'an dernier (2), un morceau de terre, situé tout proche le Théâtre des Bouchauds. En le bêchant, il découvrit l'orifice d'un puits ; il en signala l'existence à M. Abel Mestreau, qui lui donna le conseil de vider le puits. L'opération a été faite cet automne ; elle n'a produit qu'un très petit mobilier. Les seuls objets intéressants sont deux patères et un petit plat ovale en bronze très mince. Une seule des patères peut passer pour un objet d'art ; l'autre est des plus simples. La première est assez grande (0<sup>m</sup>24 de diamètre), a un ombilic, un manche cannelé, orné d'une tête très fine de lévrier rattaché au corps de la patère par une plaque décorée d'un joli rinceau. Ces deux patères sont en bronze jaune mat sous patine ; leur couleur les fit prendre pour de l'or ; d'où le haut prix que les journaux ont donné de cette trouvaille, et peut-être aussi la convoitise de l'ouvrier employé à la fouille, lequel revendique une part dans ce « trésor », contre tout droit, puisqu'il fut engagé spécialement pour cette besogne et qu'il l'abandonna à moitié chemin ».

D'autres puits, ainsi que d'importants dépôts d'huîtres, ont été soupçonnés dans les alentours et témoignent que cette région a été occupée pendant longtemps par une population très dense à l'époque romaine. — Du reste, après avoir traversé un petit bois, on arrive sur l'emplacement d'un important THÉÂTRE ROMAIN (Monument historique), entièrement dégagé et restauré par M. Laporte-Bisquit. La scène et les gradins ont été entièrement mis à nu, ainsi que les épais murs de soutien de ce beau monument.

Après cette intéressante visite, dans un site charmant (le théâtre est entouré de tous côtés par un petit bois), les Congressistes rejoignent les automobiles, pour se rendre à Cognac. Le cortège passe à Rouillac (Motte à Peljau), à Sigogne, à Jarnac, où l'on a découvert des ponnes sépulcrales gallo-romaines dans les alluvions de la Charente ; ces ponnes, découvertes par Lièvre en 1882, avaient été prises à tort pour des Latrinae.

Après avoir traversé Bourg-sous-Charente, les 17 automobiles arrivent en bon ordre à Cognac et s'arrêtent devant l'Hôtel d'Orléans, où le Déjeuner est servi.

\*  
\*\*

A la table d'honneur, aux côtés du D<sup>r</sup> Henri Martin, prennent place : M. Cormeau, Maire de Cognac, M. le Sous-préfet, M. Bai-

(1) *Recueil des Actes de la Commission des Arts et Manuscrits historiques de la Charente-Inférieure*, Tome XV, 1900, p. 439.

(2) C'est-à-dire en 1899.

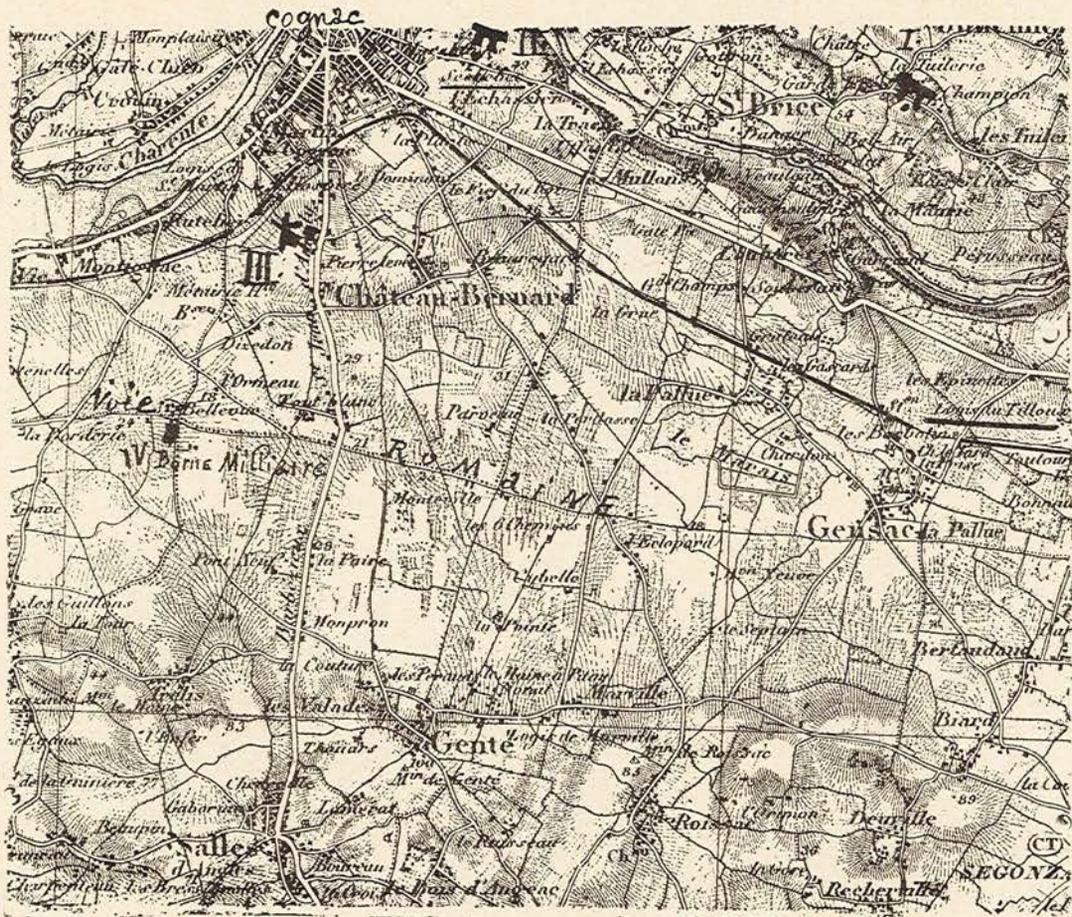


Fig. 10. — Les Environs immédiats de Cognac [D'après la Carte d'Etat-major au 1/80.000].

- I, Dolmen de Saint-Brice (en haut et à droite), visité par l'Excursion du Congrès.
- II, Dolmen de Cognac, visité par l'Excursion du Congrès, en présence des Autorités locales et des Donateurs de ce Monument, en 1912, à la Ville de Cognac.
- III, Dolmen de Château-Bernard [Non visité par le Congrès].
- IV, Borne milliaire et Voie romaine d'Angoulême à l'Océan.
- V, Ballastières du Tilloux (en bas et à droite).

gneux, secrétaire de M. Hennessy, député, qui a envoyé plusieurs bouteilles de vieux Cognac pour les membres du Congrès.

Un usage local veut que le Maire prononce son discours au début du repas. C'est donc à peine assis que les congressistes s'entendent souhaiter la bienvenue en la ville de Cognac par M. Cormeau, son très distingué maire. Le D<sup>r</sup> Henri Martin prononce à son tour un discours, pour remercier les autorités de la ville et du département de la belle réception faite au VIII<sup>e</sup> Congrès préhistorique. M. le Sous-préfet prend également la parole pour remercier le Congrès de s'être arrêté à Cognac. Puis M. Ad. de Mortillet tient à adresser des félicitations à M. Tribot, qui a fait don du Dolmen de Séchebec, à Cognac même, et à M. Auboin, qui a fait à son tour don du chemin d'accès à ce dolmen (*Fig. 10 et 12*). Cet exemple devrait être suivi par tous ceux qui possèdent dans leurs propriétés privées des monuments mégalithiques et il est absolument nécessaire de signaler à l'attention de tous le geste généreux de MM. Tribot et Auboin, invités d'ailleurs par le Congrès et présents au Banquet. — Des applaudissements nourris couvrent la fin de ce discours.

Après lui, M. Baigneux, représentant M. Hennessy, lève son verre en l'honneur des dames présentes et aussi au doyen des préhistoriens étrangers, M. Valdemar Schmidt.

\*  
\*  
\*

On part immédiatement après le Déjeuner et se rend au *Dolmen de Séchebec*, situé dans Cognac même (*Fig. 10*), visite ajoutée au programme cependant déjà fort chargé, en raison de l'intéressante étude que M. A. Cousset vient de faire de ce Dolmen précieux pour Cognac (*Fig. 12*).

Le programme de l'après-midi étant très long, le signal du départ est donné bientôt et les voitures s'engagent sur la route d'Angoulême pour se diriger vers Saint-Brice (*Fig. 10*).

Après quelques minutes de trajet, elles s'arrêtent auprès du dolmen de Garde-Épée ou pierre de la Vache (*Fig. 13*), signalé par



*Fig. 11.* — Le Faux Dolmen de Saint-Brice, près Cognac  
[L. Coutil].

Trémeau de Roche-brune : la roche de ce dolmen est en poudingue quartzeux ou grès tertiaire : le sol est constitué par des sables tertiaires. Sur une butte voisine se trouve un faux mégalithe (*Fig. 11*).

Quelques minutes



Fig. 12. — Le DOLMEN DE SÉCHEBEC, à Cognac. — Photograph. A. Cousset.  
Vue du Côté Sud-Ouest, c'est-à-dire de la route (1).

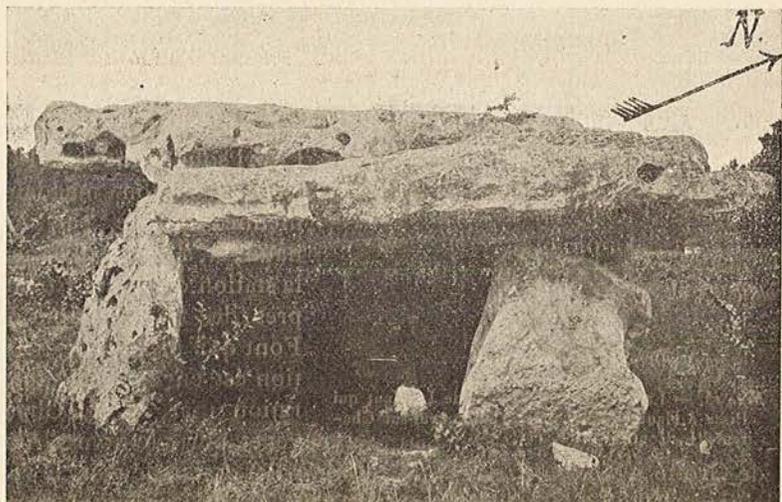


Fig. 13. — Le DOLMEN DE GARDE-ÉPÉE, à SAINT-BRICE. — Photographie de M. A. Cousset.  
Vue de l'Entrée (2).

(1) Lire, dans le volume (p. 600), la description et l'histoire de ce Monument qui en a été faite par M. A. Cousset.

(2) Lire, dans le volume (p. 631), la description du Mégalithe par M. A. Cousset.

après, les autos arrivent à Segonzac et s'arrêtent auprès de la voie romaine.

Les congressistes descendent et se dirigent vers la Ballastière de la C<sup>ie</sup> de l'Etat, dans laquelle on a récemment trouvé des Ponnes à incinération, gallo-romaines.

A 4 heures, on arrive à Mainxe, pour visiter la Ballastière, dans laquelle on a recueilli de beaux coups-de-poing Acheuléens et des restes de Mammouth.

Non loin de là se trouvent les très belles carrières de Saint-Mesme, qui donnent du fort beau calcaire pour la sculpture, et,

après de la voie romaine est un beau Dolmen, en calcaire, qui présente une auge sculptée sur la pierre de l'aire; l'entrée de ce dolmen est orientée à 135° S. E.



Fig. 14. — Le Dolmen de Saint Fort-sur-Ré [non visité par le Congrès, faute de temps]. [L. Coustil].

1/4 d'heure après cette visite, les automobiles arrivent à Graves où se trouve une superbe gravière, montrant une coupe de 7 mètres de hauteur, dans laquelle on a recueilli des ossements de Mammouth.

A 6 heures, les voitures arrivent à Châteauneuf-sur-Charente, où a lieu la dernière visite de la journée. Après du bourg, se trouve

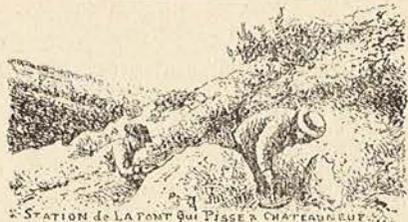


Fig. 15. — La station aurignacienne de La Font qui Pisse à Haute-Roche, près Châteauneuf-sur-Charente (L. Coustil).

l'Abri sous roche de la Pelletterie, station magdalénienne fouillée par Arnaud; et, à peu de distance, la station de Haute-Roche, près de la Fontaine ou Font qui pisse. Cette station est en cours d'exploration par M. G. Chauvet et porte le nom d'Abri de Grotte à Melon (Fig. 15). M. Marchadier a signalé dans le voisinage l'existence d'un Camp et d'un ancien village à Silos du Haut Moyen Age.

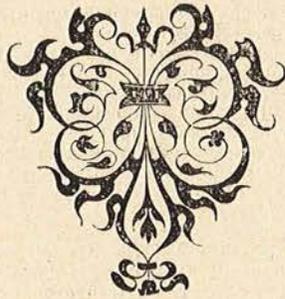
Après cette très intéressante visite, le signal du retour est donné et, après être passé par Nersac et Saint-Michel, les automobiles arrivent à 7 h. 30, heure fixée au programme, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Cette première journée d'excursion, réussie en tous points, n'a été marquée par aucun incident fâcheux. Tous les pneus se sont vaillamment comportés, malgré la longueur exceptionnelle du trajet (170 kilomètres) et les chemins parfois peu carrossables.

Quelques voitures toutefois, se sont égarées dans l'après-midi (après déjeuner); mais elles ont vite retrouvé la bonne route, grâce aux précautions prises par les organisateurs (programme très détaillé, etc.).

*c) Assistaient à l'Excursion :*

MM. Kessler. — Foucault. — D<sup>r</sup> Lamotte. — Ch. Schleicher. — D<sup>r</sup> Haake. — Guignaber. — M<sup>me</sup> Guignaber. — Romain. — M<sup>lle</sup> Romain. — Généau. — Patte. — Valdemar Schmidt. — Bauwens. — M<sup>me</sup> Weise. — Ambayrac. — Tatarinoff. — Sazerac de Forge. — Lewis. — Viré. — Maertens. — Cousset. — D<sup>r</sup> Henri Martin. — Rutot. — de Buggenoms. — Peabody. — M<sup>me</sup> Peabody. — M<sup>lle</sup> de Pierredon. — Audinet. — Lavergne. — Caillard. — Dauphin. — Oudot fils. — R. Langlassé. — Langlassé fils. — Bardié. — Pokrowsky. — de Fayolle. — Coutil. — Maudemain. — D<sup>r</sup> Chervin. — M<sup>me</sup> Crova. — Florance. — M<sup>me</sup> Florance. — D<sup>r</sup> Champeil. — Renaud. — Evrard. — L. Giraux. — D<sup>r</sup> M. Baudouin. — Fontès. — Supplisson. — D<sup>r</sup> Guillaud. — de Saint-Périer. — Miguel diaz Lombardo. — Duvaux. — Garnier. — M<sup>lle</sup> Garnier. — Feuvrier. — Miss Breton. — Claverie. — D<sup>r</sup> Chaumier. — A. Job. — M<sup>lle</sup> Le Job. — Chauveau. — Ad. de Mortillet. — Clapier. — Bou-tanquoi. — Angérad.



III. — TROISIÈME EXCURSION :

Vendredi 23 Août 1912.

EXCURSION DANS LES VALLÉES  
DE LA TARDOIRE ET DU BANDIAT.

a) Programme détaillé (Fig. 16).

A. — MATINÉE : Fosses de la Braconnie. — Les Grottes de la Vallée de la Tardoire.

1. — Angoulême. — a) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL : *Place de l'Hôtel-de-Ville*, pour la montée en voitures..... 6 h.  
b) DÉPART en automobiles par le chemin des Gares (Faubourg). 6 h. 05  
c) Traversée de *Houmeau-Pontouvre*..... 6 h. 15  
d) Route de Champniers, Maine-Joizeau, etc..... 6 h. 30
2. — Grande Fosse. — a) Arrivée des voitures..... 6 h. 45  
[Gouffre produit par l'effondrement de la Voûte d'une Grande Grotte sous-jacente, à la suite de la rupture par érosion des piliers de support]. — Arrêt : 10 minutes.  
b) Montée en voitures et départ..... 6 h. 55  
FOSSE MOBILE [Passage en face]..... 7 h. »  
La Fosse Mobile, ainsi appelée parce qu'elle semble se déplacer, est profonde de 42 mètres et aboutit à un Réservoir d'eau, ayant 12 mètres d'eau en hiver [Chambre de 10<sup>m</sup> × 4<sup>m</sup>], à 25 mètres au-dessus de la Touvre, à 13 km. S.-O. [Martel, 1892]. — Non loin : La Fosse Rode (30 mètres); le Trou de Champniers (25 mètres), etc.  
c) LA ROCHEFOUCAULD [CHATEAU XII-XVI<sup>e</sup> siècle]. — Donjon roman (33 mètres). — Belle vue, avant l'arrivée en ville, d'une partie du Château]..... 7 h. 15
3. — Rancogne. — a) Arrivée des voitures..... 7 h. 30  
[Eglise du XI<sup>e</sup> siècle. — Château moderne près de l'ancien Château féodal de Cressiecq (Débris)].  
b) Visite de la Grande Grotte [Très grande. — Curieux labyrinthe ramifié, de 2 kilomètres, à galeries larges et hautes de 1 à 20 mètres, creusées par la Tardoire plus abondante. — Petite infiltration, importante après les grandes pluies au milieu : Ruisseau souterrain [Martel, 1892]. — Piliers de roche calcaire (et non stalagmites), affaiblis par la corrosion de la Tardoire contemporaine. Épaisseur du Plateau : 50 à 120 mètres. — Explique la Grande Fosse]. — Sépultures néolithiques..... 7h.30-8h.10  
b) Vue de la Petite Grotte.....  
[Martel, 1900] [Fouille de T. de Rochebrune].....  
[Sous le Château de Cressiecq. — Mur du Château à l'entrée. — Grotte retaillée et transformée en Refuge, à l'Époque moderne].  
c) Montée en voitures et départ..... 8 h. 15
4. — Rochebertier. — a) Arrivée des voitures..... 8 h. 30  
b) LA GROTTTE DU PLACARD. [Enorme Rocher. — Bel abri. — Plaquettes calcaires de débitage]. A 15 mètres au-dessus de la Tardoire. — Cavité : 17<sup>m</sup> × 19,50 × 9,70. — Fouilles A. de Martel. — Épaisseur totale du Remplissage : 9 mètres;

- 3 mètres de dépôts : a) *Moustérien*; b) *Solutrén inférieur*; c) *Solutrén supérieur*; d) *Magdalénien inférieur*; e) *Magdalénien supérieur* [Type de *Superpositions*].
- c) Visite et examen de la Grotte..... 8h.30-9h.  
d) Montée en voitures..... 9 h. 05
5. — **Vilhonneur.** — a) Arrivée des voitures..... 9 h. 15  
b) LES GROTTES DES FADETS. — 1° *Petite Grotte* : Trois ouvertures supérieures [Néolithique]. — 2° *Grande Grotte* [Sépultures néolithiques. Solutrén]. — Autres Grottes dans le voisinage.  
Arrivée aux Grottes..... 9 h. 30

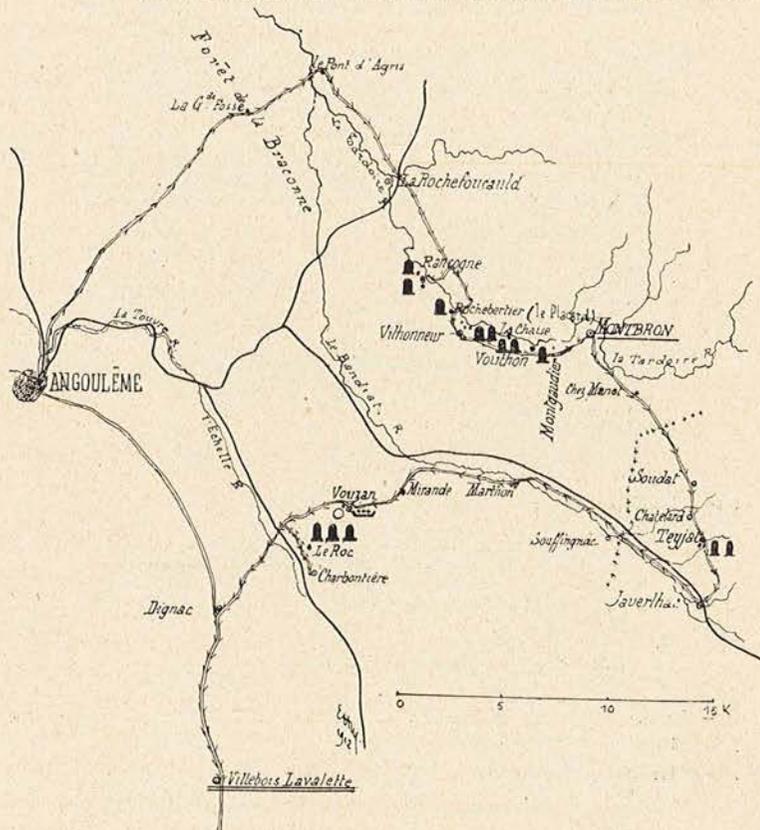


Fig. 16. — EXCURSION AUX GROTTES DE LA VALLÉE DE LA TARDOIRE. — MONTEBRON. — TEYJAT, VOUZAN, SERS, ET VILLEBOIS-LAVALETTE.

Vendredi 23 Août 1912.

- c) Descente et visite à l'abri du Bois du Roc. — Station du Bronze [Haches; Anneau; Epée; Epingle; etc.] (A. Fermond)..... 9 h. 45  
d) Montée en voitures..... 10 h. »
6. — **Vouzon.** — a) Arrivée des voitures au CHATEAU DE LA CHAISE. 10 h. 15  
b) LES GROTTES DE LA CHAISE : 3 Grottes [Bourgeois, Delaunay, etc.]. — 1° Grotte : grande et belle [Moustérien et Magdalénien]. — 2° *Petite Grotte* [Solutrén]. — 3° Grotte. Fouilles récentes, par M. Suard [Brèches osseuses en place]. [Inédit]. — Visite des Grottes..... 10 h. 15-10 h. 45  
c) Montée en voitures. — Passage près Vouzon (Bourg) ... 11 h. »

7. — **Montbron.** — a) Arrivée des voitures à Montgaudier..... 11 h. 15  
 b) LA GROTTÉ DE MONTGAUDIER. — Très belle. — Bord de la Tardoire. — 5 mètres 50 de haut [Moustérien, Magdalénien et Néolithique] (de Vibraye, Bourgeois, Delaunay, Peignon).  
 c) Descente, visite de la Grotte, et retour aux voitures. 11 h. 15-11 h. 40  
 d) Montée en voitures..... 11 h. 45
8. — **Montbron (Bourg)** [Eglise XII<sup>e</sup> siècle].  
 a) Arrivée des voitures..... 12 h. »  
 b) DÉJEUNER à l'HOTEL CONY..... 12 h. 15

B. — APRÈS-MIDI : **Grotte à Gravures [Teyjat]. — La Vallée du Bandiat. — Vouzan. — Sers** [Village Aurignacien].

1. — **Montbron.** — a) Montée en voitures et départ pour Teyjat... 1 h. 45  
 b) Route de « Chez Manot », Soudat et Le Chatelard [Ancienne Fortification]..... 2 h. »
2. — **Teyjat.** — a) Arrivée des voitures ..... 2 h. 15  
 b) LA GROTTÉ DE LA MAIRIE [Monument historique : PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT. — Gravures Magdaléniennes sur Roches stalagmitiques]. — [A côté : Abri Mége. — Collection Bourrinet. — Grottes voisines].  
 Visite, par groupes de dix au moins, des Gravures de la Grotte de la Mairie, sous la direction de M. Bourrinet. 2 h. 15-3 h. 15  
 c) Montée en voitures et départ par Javerlhac. [Fontaine miraculeuse de Sainte-Marguerite : Pèlerinage]. La Feuillade et Marthon [Donjon] [Vallée du Bandiat]..... 3 h. 30
3. — **Vouzan.** — a) Arrivée des voitures au Château..... 4 h. 30  
 b) CIMETIÈRE Mérovingien et Carolingien : TOMBES creusées dans le Roc (Est-Ouest). — Puits FUNÉRAIRES sous-jacents [Gallo-romain].  
 c) Montée en voitures..... 5 h. »  
 d) Sur la route: Fontaine miraculeuse de la Planche-Meunier [Sainte-Estelle. Jet d'Épingles. Fête de Pâques]..... 5 h. 10
4. — **Charbontière.** — a) Arrivée au Château..... 5 h. 15  
 b) Départ pour Le Roc ..... 5 h. 30  
 c) LES GROTTES DU ROC [Village Aurignacien]..... 5 h. 45  
 1<sup>re</sup> Grotte [Fouille Henri Martin] [Station Aurignacienne type]. — 2<sup>e</sup> Grotte de la Vierge. — 3<sup>e</sup> Grotte du Roc [Fouille A. Favraud] [Station Aurignacienne]. — Durée de la visite des Grottes ..... 5 h. 45-6 h. 25  
 d) Retour aux voitures..... 6 h. 30  
 [Ruisseau et Fontaine pétrifiante].  
 e) Montée en voitures ..... 6 h. 45
5. — **Sers.** — Passage au Bourg..... 7 h. »
6. — **Dignac.** — Passage dans le Bourg ..... 7 h. 15
7. — **Villebois-Lavalette.** — a) Arrivée des voitures ..... 7 h. 30  
 b) DINER : HOTEL DU CENTRE..... 7 h. 45  
 c) COUCHER chez l'HABITANT [Billet de Logement, indispensable].

Cette Excursion, en raison du traité passé avec l'Agence des Automobiles et du Coucher en cours de route, était liée, de façon indissoluble, à celle du Samedi 24 Août 1912. — Il était impossible d'y souscrire isolément.

b) *Récit détaillé.*

La grande excursion de deux jours (troisième et quatrième excursion du programme) avait été réservée pour les journées du vendredi 23 et samedi 24 août, comme digne couronnement du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France. Comme on le verra plus loin, ces deux journées, favorisées par un temps splendide, ont été réussies en tous points. Nous devons dire aussi que le programme avait été préparé par des maîtres *ès choses*. Ces excursions, du plus haut intérêt et présentées dans un ordre savant de gradation, ont fortement impressionné tous ceux qui ont eu la bonne fortune de vivre ces quelques heures en Charente.

Le vendredi matin 23 août, à 6 heures, tous les congressistes, sauf un, se trouvaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Les autos pavoisées sont rangées par ordre de marche et chacun trouve sa place. A 6 h. 05 le départ est donné et la longue file de voitures s'engage sur le chemin des gares, traverse en vitesse Houmeau-Pontouvre, et, à 6 h. 45, a lieu le premier arrêt, au bord de *La Grande Fosse*. — La vue de ce vaste gouffre est des plus impressionnante. La Grande Fosse forme en effet un gigantesque entonnoir, de plus de 50 mètres de profondeur, dont tout le fond est occupé par une petite forêt. En contemplant cette excavation formidable, on peut fort bien se rendre compte de la façon dont elle a été produite. Il y avait là, autrefois une immense grotte, creusée par les eaux; les piliers de support se sont rompus par érosion et toute la croûte superficielle est venue s'abimer sur le sol de l'ancienne grotte, formant alors l'excavation actuellement visible. La Nature, reprenant ses droits, a tapissé tout le fond de verdure et d'arbres. Et ce phénomène géologique, dont M. Armand Viré, dans une savante conférence aux bords même du gouffre, a expliqué l'évolution, frappe vivement et intéresse au plus haut degré tous les Congressistes assemblés.

Une autre fosse, du même genre, mais moins importante, se trouve non loin de là; elle est profonde de 42 mètres et aboutit à un réservoir d'eau; on lui a donné le nom de *Fosse mobile*, parce qu'elle semble se déplacer; elle a 12 mètres d'eau en hiver et tout auprès se trouve une chambre de 10 mètres  $\times$  4 mètres, à 25 mètres au-dessous de La Touvre; cette fosse a été visitée et décrite par M. Martel. D'autres excavations du même genre, mais de moindre importance, *La fosse Rode* (30 mètres), *Le Trou de Champniers* (25 mètres), dans le voisinage immédiat, auraient été également très intéressantes à visiter, si on en avait eu le temps.

A 7 heures, les Congressistes reprenaient place dans leurs autos et quelques minutes après passaient en vue du magnifique et

imposant Château de La Rochefoucauld, qui domine toute la région. Cette construction historique date des XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles et possède un superbe donjon roman, de 33 mètres de hauteur.

A cette heure matinale, l'ensemble des majestueux bâtiments, est encore entouré d'un léger brouillard, que le soleil dissipe rapidement : ce qui permet d'admirer la finesse, la beauté, la hardiesse de cette somptueuse demeure-forteresse.

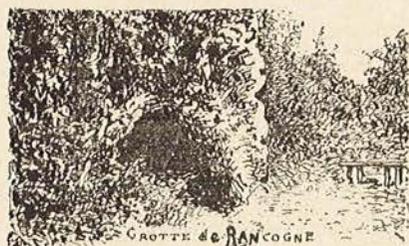


Fig. 17. — L'entrée de la Grande Grotte de Rancogne  
[L. Coutill].

Quelques minutes après, les voitures déposaient les Congressistes à Rancogne, auprès du Château moderne construit sur l'emplacement de l'ancien Château féodal de Cressiecq et auprès duquel s'élève une belle église du XI<sup>e</sup> siècle.

Après avoir parcouru quelques mètres au bord de la Tardoire, dans un ravissant paysage de verdure, les excursionnistes arrivent à l'entrée de la Grande Grotte, dans laquelle ils pénètrent après s'être munis de bougies.

Cette vaste caverne forme un curieux labyrinthe ramifié, de 2 kilomètres de profondeur. Les galeries sont très larges ; leur hauteur varie de 1 à 20 mètres et en maints endroits la voûte repose sur des piliers de roche calcaire, et non stalagmitique. Ces piliers sont affaiblis par la corrosion de la Tardoire, et, comme l'épaisseur du plateau mesure 50 à 120 mètres, il se peut qu'un jour, par suite de l'affaiblissement des piliers en question et des infiltrations importantes après les grandes pluies, la voûte ne vienne à s'affaisser ; et l'on retrouvera le phénomène remarqué à La Grande Fosse. Un ruisseau souterrain traverse la galerie principale, décrite par M. Martel en 1892. On a découvert, auprès de l'entrée de cette grotte, quelques *Sépultures néolithiques* (Fig. 17).

En suivant le cours de la rivière, on rencontre à quelques mètres une petite grotte, fouillée par T. de Rochebrune ; elle se trouve sous le Château de Cressiecq. Cette grotte a été retaillée et transformée en Refuge (Epoque moderne).

A 8 h. 15, après avoir visité ces intéressantes cavernes, les autos se dirigent vers Rochebertier, où se trouve la célèbre Grotte du Placard, fouillée par A. de Maret, et étudiée par Adrien de Mortillet.

Comme on le sait, la superbe collection de M. A. de Maret a été remise au Musée de Saint-Germain ; malheureusement elle a

été morcelée et répartie entre divers musées de province. Il est permis de regretter qu'elle ne figure pas en entier dans le Musée des Antiquités nationales, car elle formait un ensemble unique, provenant d'un seul et même gisement, particulièrement riche et instructif, formant une belle succession de toutes les industries du Paléolithique. En effet, l'épaisseur totale du remplissage de la grotte était de 9 mètres; il y avait 3 mètres de dépôts archéologiques, rangés comme dans les tiroirs d'une collection : à la base le Moustérien, puis le Solutréen inférieur, surmonté du

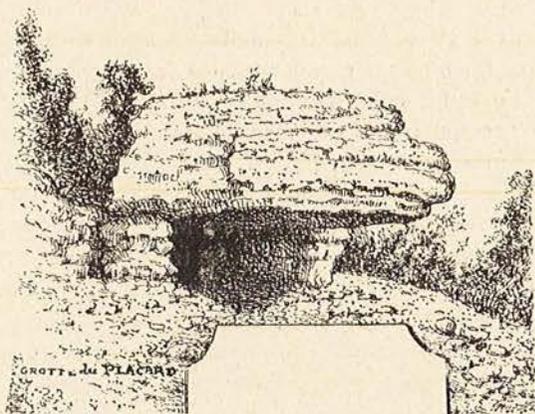


Fig. 18. — L'Abri sous roche du Placard, à Rochebertier [L. Couill]. Une des plus belles stations paléolithiques connues.

Solutréen supérieur; immédiatement au-dessus le Magdalénien inférieur, puis le Magdalénien supérieur.

Après quelques minutes de marche sous bois, les Congressistes arrivent au pied de l'énorme rocher; mais, pour atteindre le bel abri, situé à 15 mètres au-dessus de la Tardoire, il faut escalader un raidillon abrupt. Suivant l'exemple du doyen des préhistoriens, M. Valdemar Schmidt, toujours en avant, malgré son grand âge, les excursionnistes gravissent rapidement la pente et peuvent examiner à loisir la vaste cavité, mesurant 17 mètres  $\times$  19<sup>m</sup>50 et 9<sup>m</sup>70 de hauteur (Fig. 18).

Le sol est jonché de plaquettes calcaires de débitage. Après une demi-heure d'arrêt et une causerie de M. Marcel Baudouin sur les conditions de la fouille de cet abri d'après des renseignements inédits recueillis dans le pays, le signal du départ est donné; et, à 9 h. 15, les autos arrivent à Vilhonneur, où se trouvent les Grottes des Fadets.

La première, appelée Petite Grotte, présente trois ouvertures supérieures et a été occupée pendant le Néolithique; la deuxième ou Grande Grotte a donné du Solutréen, ainsi que des Sépultures néolithiques. Dans le voisinage se trouvent d'autres grottes, ainsi que le célèbre Abri du Bois du Roc, station du bronze fouillée par A. Fermond; des haches, des anneaux, des épées, des épingles, etc., y ont été recueillis. Une rapide visite est consacrée à ce gisement.

A 10 h. 15, les voitures franchissaient la grille du Château de La Chaise et les Congressistes étaient reçus par le propriétaire, qui les conduisit aussitôt aux grottes de la Chaise, situées dans le parc même du château. Certes, plus d'un préhistorien présent enviait le maître de céans, possédant sous sa main trois superbes grottes, et pensait aux facilités qu'un pareil voisinage pouvait donner pour les fouilles! La première grotte qui se présente est grande et très belle; elle a donné du Moustérien et du Magdalénien; la grotte suivante, plus petite, du Solutréen; la troisième enfin est en cours de fouille par M. Suard: on y remarque une très riche brèche osseuse, encore en place (fouille inédite).

Après avoir fait le tour du parc du Château de La Chaise, les Congressistes regagnent les voitures et après être passés près du bourg de Vouthon, arrivent à Montbron, où se trouve la fameuse Grotte de Montgaudier. Cette très belle caverne, située près des bords de la Tardoire, mesure 5<sup>m</sup>50 de hauteur. Deux grandes ouvertures dans la partie supérieure donnent à l'ensemble l'aspect d'un décor de théâtre, admirablement éclairé par le haut en plein midi (qui pourrait parfaitement convenir au 1<sup>er</sup> tableau de *Faust*).

Cette grotte, fouillée par de Vibraye, Bourgeois, Delaunay, Peignon, a donné du Moustérien, du Magdalénien et du Néolithique. C'est dans la partie gauche qu'un ouvrier, occupé aux fouilles, a découvert le fameux bâton de commandement de Montgaudier, avec gravures, bien connu des préhistoriens!

Mais il est prêt de midi. On quitte à regret cet endroit charmant, frais et ensoleillé à la fois. Les voitures filent directement à Montbron et s'arrêtent devant l'Hôtel Cony, où le déjeuner est servi.

C'est avec plaisir qu'après 6 heures de route l'on se met à table, les vêtements gris de poussière!

Aux côtés du Président du Congrès, M. le D<sup>r</sup> Laborde, maire de Montbron, prend place; et, vers la fin du repas, M. le D<sup>r</sup> Henri Martin, en un charmant discours, le remercie d'avoir bien voulu assister au Banquet.

M. le D<sup>r</sup> Laborde dit toute sa joie de se trouver au milieu des préhistoriens si compétents, qu'il remercie de s'être arrêtés à Montbron, au cours de leur excursion.

Après lui, M. Valdemar Schmidt, prend la parole, pour féliciter les organisateurs du Congrès et les nombreuses dames qui suivent les excursions. — Des applaudissements nourris saluent ces trois discours.

A 1 h. 45, les coups de sifflets annoncent qu'il faut se mettre en route, le programme de l'après-midi étant aussi très chargé.

Toute la population est sur la place pour voir partir les autos, dont les sirènes font un vacarme épouvantable. Après avoir traversé Soudat et Le Chatelard, les voitures stoppent quelques minutes plus tard à Teyjat pour la visite de la fameuse Grotte de La Mairie (Fig. 19). Cette grotte, classée comme Monument historique, est propriété de l'État. Dans

l'intérieur se trouve un énorme bloc de roche stalagmitique, sur lequel on remarque des Gravures magdaléniennes, exécutées avec une grande finesse: bisons, rennes, etc., sont représentés côte à côte ou enchevêtrés. M. Bourrinet

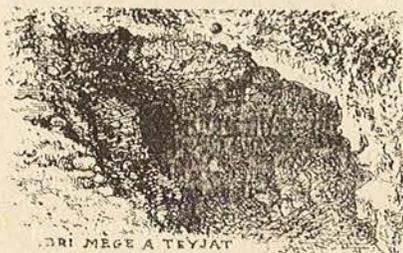


Fig. 19. — L'Abri Mège, à Teyjat (D.), visité par le Congrès [L. Coustil].

donne aux Congressistes toutes les explications nécessaires et leur montre tous les dessins. La grotte, étant de dimensions moyennes, ne peut contenir que dix personnes à la fois. A côté se trouve l'Abri Mège.

Avant de remonter en voiture, les congressistes visitent la collection de M. Bourrinet, qui comprend des pièces très intéressantes.

A 3 h. 15, les autos traversent Javerlhac, passent auprès de la Fontaine miraculeuse de Sainte-Marguerite, lieu de pèlerinage célèbre, franchissent la Feuillade et Marthon, où l'on remarque un beau donjon.

Après une heure de course à grande vitesse dans la vallée du Bandiat, elles arrivent à Vouzan, aux portes du Château de M. le comte de Thiène. Là, une surprise était réservée aux Congressistes.

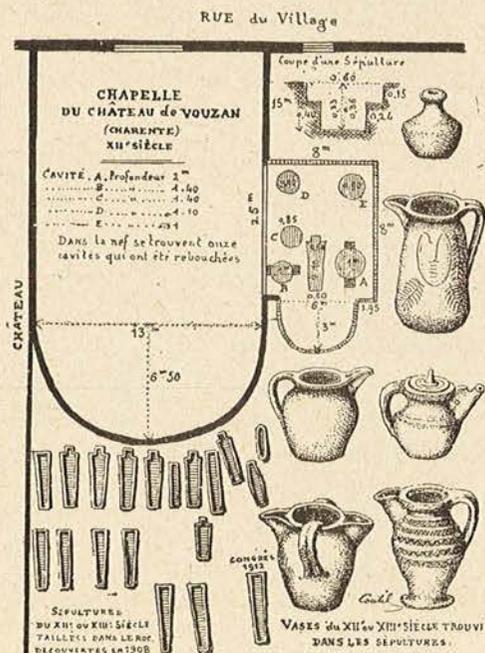


Fig. 20. — Chapelle et Cimetière du Château de Vouzan (Charente). — Disposition des tombes creusées dans le Roc [L. Coustil]. — Situation de la TOMBE FOUILLÉE en 1912, lors du passage du Congrès.

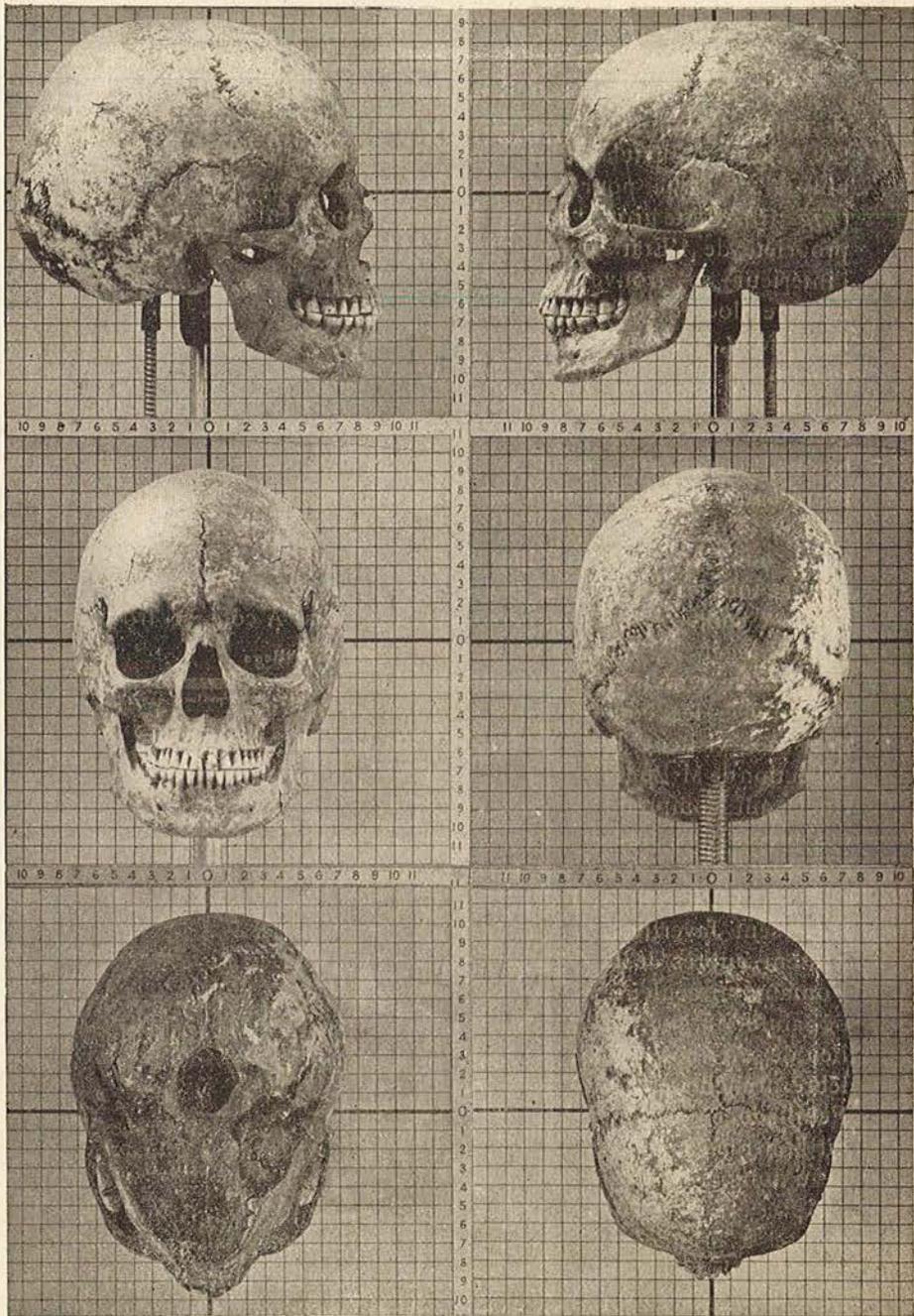


Fig. 21. — Le Crâne de l'Homme Carolingien, trouvé à Vouzan [Phot. de MM. Bertillon et Chervin, d'après le système de M. Bertillon].

Sur l'une des terrasses du château se trouve un cimetière mérovingien et carolingien, dont les tombes sont creusées dans le roc (direction est-ouest (*Fig. 20*). Plusieurs de ces tombes avaient été ouvertes autrefois (1); mais il en reste plusieurs auxquelles l'on n'a jamais touché. M. le comte de Thiène avait autorisé les Congressistes à ouvrir l'une des sépultures et donnait à la Société Préhistorique française le résultat de cette fouille; deux ouvriers se tenaient à leur disposition.

Après quelques instants de recherches, on reconnaît, au son, l'endroit où se trouvait une tombe. La terre est aussitôt enlevée et à environ 0<sup>m</sup>10 de profondeur l'on trouve une dalle de pierre en calcaire, ne portant aucune inscription. Avec des précautions infinies, cette dalle, qui s'est brisée en trois morceaux, est enlevée et un superbe squelette, absolument intact, est mis au jour. Aux pieds de ce squelette se trouve le vase de terre cuite, qui était toujours placé dans le tombeau au moment de l'ensevelissement.

Les ossements découverts sont de teinte brunâtre (2). Les bras sont repliés sur l'abdomen; seule la mâchoire inférieure est tombée au fond de la tombe au-dessous du crâne. Les deux maxillaires ont toutes leurs dents fort bien conservées. Aucun ornement, aucun bijou ne se trouvent dans la tombe.

Après avoir examiné le squelette en place, toutes ses parties sont soigneusement emballées avec le vase et placées dans une caisse, qui avait été apportée à cette intention, et ces ossements iront enrichir le Musée de la Société Préhistorique Française (*Fig. 21*).

Cette exhumation scientifique a vivement intéressé les assistants, qui ont pu se rendre compte de la méthode employée par MM. les D<sup>rs</sup> Henri Martin et Marcel Baudouin, qui dirigeaient les travaux, et de la façon dont il fallait recueillir et inventorier les ossements, lorsque l'on se trouvait en présence d'une trouvaille pareille.

De chaleureux remerciements ont été adressés à M. le comte de Thiène, qui, malheureusement, étant absent, n'a pu recevoir les marques de gratitude, que tous lui auraient adressées de vive voix pour le don qu'il faisait à la Société.

(1) Voir, dans le texte du volume, la note de M. L. Couil sur ce Cimetière.

(2) Deux constatations intéressantes furent faites au cours de cette fouille.

a) On trouva la rotule droite sous l'ischion du côté droit, à 0<sup>m</sup>10 de la main gauche, placée sous le corps. — Il est donc nécessaire d'admettre que des Rongeurs ou d'autres animaux ont pénétré dans la tombe creusée dans le rocher, car les eaux d'infiltrations ne peuvent guère avoir produit un tel déplacement.

b) On constata une luxation de l'atlas sur l'axis, l'apophyse odontoïde se trouvant reportée en arrière au milieu du trou vertébral.

Squelette en place normal et complet. — Le squelette avait les bras repliés, les mains se trouvant au niveau de l'abdomen. Profondeur de la sépulture, 0<sup>m</sup>36. Encoche de la tête : 0<sup>m</sup>24 × 0<sup>m</sup>22.

L. C.

Avant de remonter en voitures avec le précieux document ainsi recueilli, les Congressistes peuvent voir, à quelques pas de ces tombes, les Cavités ovoïdes, ou Puits funéraires, gallo-romains ou mérovingiens, étudiés par M. Marcel Baudouin (*Fig. 20; A, B, C, D, E*).

M. le Dr Chervin, qui, à Paris, fin 1912, a étudié ce squelette, nous a remis la note suivante à ce sujet.

NOTE SUR LA FIGURE CI-JOINTE N° 21.

L'étude anatomique du squelette de Vouzon ne présente rien de particulièrement remarquable; je dirai seulement qu'il paraît appartenir à une femme. Enseveli dans une tombe en pierre poreuse, exposé, sans abri, aux intempéries des saisons, le squelette est resté dans un milieu très hygrométrique, qui a nui, assez considérablement, à sa conservation. Une fois desséché, en effet, j'ai constaté que le tissu osseux avait été très altéré, qu'il était devenu très friable et qu'il se présentait, finalement, dans de mauvaises conditions pour une étude anatomique détaillée.

Mais je profite de l'occasion pour faire connaître à mes Collègues du Congrès, mon procédé de photographie métrique des crânes, qui peut rendre de grands services aux travailleurs consciencieux et à l'esprit méthodique.

Comme tous ceux qui font de la craniométrie, j'ai éprouvé le désir de fixer, par le dessin, les formes des crânes étudiés et je me suis naturellement préoccupé de la meilleure manière d'y parvenir. Le moyen le plus pratique est incontestablement la photographie. Mais, pour obtenir un résultat vraiment scientifique, il faut une technique permettant : 1° à chaque observateur d'obtenir la même image, afin d'avoir des résultats comparables, 2° des images se prêtant, autant que possible, à des mensurations suffisamment exactes. Sans entrer dans des détails, qu'on trouvera ailleurs (1), je dirai seulement que l'appareil photographique étant fixe, c'est donc le crâne qu'on devra déplacer en face de l'objectif pour l'amener aux diverses poses requises.

Le crâne est placé sur un support spécial permettant d'exécuter une rotation de 360°, tout en se maintenant dans un plan horizontal mathématiquement parfait. Ce plan est représenté par le plan des axes orbitaires nettement indiqué à l'aide de l'orbitostat. La position du crâne à photographier semble donc la plus naturelle qu'on puisse choisir, puisqu'elle reproduit le port de la tête le plus habituel chez le vivant lequel a lieu quand le regard est horizontal. D'autre part, l'axe autour duquel tourne le crâne est sensiblement le même que l'axe normal de rotation de la tête, et les poses de face, de profil et de trois quarts qu'on exécute sur un crâne ainsi orienté présentent le maximum d'analogie avec celles qu'on obtiendrait sur le vivant. J'ajoute que le point de vue des photographies se trouvant situé uniformément au milieu des images, cette disposition assure le dessin le plus avantageux en même temps que la netteté la plus grande des clichés photographiques. Cette technique

(1) BERTILLON ET CHERVIN. — *Anthropologie métrique. Conseils pratiques aux Missionnaires scientifiques sur la manière de mesurer, de photographier et de décrire des sujets vivants et des pièces anatomiques.* — Paris, Imprimerie Nationale, 1909.

permet de photographier non seulement les six vues normales du crâne, mais encore toutes les vues quelconques qu'on désire obtenir, suivant un angle donné (*Fig. 21*).

Enfin, chaque pose est projetée sur un fond régulièrement réticulé à un centimètre carré. Cette disposition très importante est nécessaire et suffisante pour permettre la détermination métrique complète du crâne. C'est grâce à ce réticulage, invariablement centimétriques — donnant pour ainsi dire l'authenticité métrique —, qu'il est possible de procéder à des mensurations directes sur les épreuves photographiques comme on procède à la lecture des distances sur les cartes géographiques.

La reproduction photographique des crânes d'après cette méthode apparaît donc, dans la pratique, comme un moyen précieux de comparaison. Seule la photographie ainsi comprise permet la diffusion iconographique, à peu de frais, des collections anatomiques qu'il est actuellement impossible de consulter, dispersées qu'elles sont dans les Musées anthropologiques du monde entier.

La *Figure* n° 21 représente le crâne de Vouzan sous huit aspects différents à l'échelle du quart de la grandeur naturelle et permet à ceux que cela peut intéresser une étude complète, qui ne serait pas à sa place ici. Je dirai seulement que ce crâne a l'indice céphalique de 77.66 et cube 1560 c. c.

D<sup>r</sup> CHERVIN.

A 5 heures, l'on repart. — Sur la route, on remarque la Fontaine miraculeuse de la Planche Meunier, dédiée à Sainte Estelle : tous les ans, lors des fêtes de Pâques, un pèlerinage a lieu à cette fontaine, dans laquelle, suivant une vieille coutume, on jette des épingles.

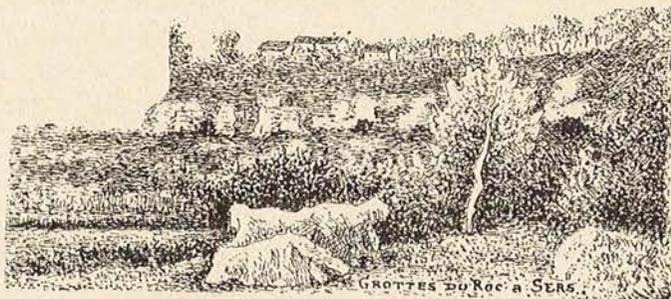
Après 15 minutes de trajet dans une charmante vallée, les Congressistes arrivent au Château de Charbontière. Des bombes sont tirées en leur honneur. M. Thuret, vice-président du Congrès et M<sup>me</sup> Thuret, propriétaires du beau Château de Charbontière, attendent les Congressistes et les conduisent sous une charmille, où un buffet est merveilleusement installé. Des gâteaux, des fruits, du champagne, sont offerts par les aimables châtelains ; et les Congressistes sont heureux de pouvoir se reposer quelques instants dans ce bel oasis, servis par de charmantes dames et demoiselles : M<sup>mes</sup> Thuret, Henri Martin, comtesse de la Tranchade, M<sup>lles</sup> Henri Martin, etc.

Après quelques minutes de repos bienfaisant, les plus intrépides suivent M. le Président du Congrès, pour la visite des Grottes du Roc, situées dans la propriété de M. Thuret. Ces grottes sont placées le long d'une vaste falaise. La première (Grotte de la Fontaine), fouillée par le D<sup>r</sup> Henri Martin, est une station aurignacienne type ; la seconde, appelée Grotte de la Vierge, contient un autel et une statue de la mère du Christ ; la troisième grotte, appelée Grotte du Roc, a été fouillée par A. Favraud et a donné, comme la première, des pièces aurignaciennes. Des fouilles importantes y seront entreprises ultérieurement par le D<sup>r</sup> Henri Martin, car tout le vallon

semble avoir été occupé pendant le Paléolithique. Nous en aurons certainement des nouvelles, dès que les fouilles de La Quina seront achevées (*Fig. 22*).

A 6 h. 30, les Congressistes rejoignent les autos, qui, après avoir traversé Sers et Dignac, arrivent à Villebois-Lavalette. Il est 7 h. 30.

Il fait nuit ; mais tous les habitants sont là pour voir arriver les Congressistes, dont les 17 voitures encombrant la rue principale.



*Fig. 22.* — Vue d'ensemble des Grottes du Roc, à Sers [Village aurignacien] [L. Coutil].



*Fig. 23.* — Le Dolmen de La Brande, à Sers [Non visité par le Congrès] [L. Coutil].

Avant de se mettre à table, chaque excursionniste va reconnaître son logement, car il faut coucher chez l'habitant. Grâce au bon fonctionnement du service, dirigé par notre dévoué trésorier, M. Louis Giraux, tout le monde est enchanté de son logis pour la nuit. Nous devons reconnaître aussi que les habitants de Villebois-Lavalette sont des plus hospitaliers et des plus accueillants et qu'ils ont tout fait pour recevoir dignement leurs hôtes de passage.

A 8 heures, tout le monde est réuni dans la grande salle de l'Hôtel du Centre, où le diner est servi ; puis, après une journée aussi bien remplie, chacun regagne son logis, car il faut, le lendemain matin, se lever à 6 heures.



IV. — QUATRIÈME EXCURSION

STATIONS PALÉOLITHIQUES ET SOUTERRAINS-REFUGES.

Samedi 24 Août 1912.

EXCURSION DE LA QUINA.

a) Programme détaillé (Fig. 24).

A. — MATINÉE : La Vallée du Voultron [La Malsaisie. — La Ligerie. — La Quina] (Fig. 0).

1. — **Villebois-Lavalette.** — a) PETIT DÉJEUNER : HOTEL DU CENTRE..... 6 h. 45  
b) RENDEZ-VOUS GÉNÉRAL : Montée en voitures..... 7 h. 25  
c) DÉPART en automobiles par la route du Peyrat..... 7 h. 30
2. — **Le Peyrat.** — a) Arrivée des voitures..... 7 h. 40  
b) Visite du Laboratoire du D<sup>r</sup> H. Martin..... 7 h. 40 à 8 h. 10  
c) Montée en voitures et départ par le *Petit Paris* et Le *Pontaroux*..... 8 h. 15
3. — **Gardes [La Malsaisie].** — a) Arrivée des automobiles..... 8 h. 30  
b) Les Abris sous roches et les Grottes de la Malsaisie [Fouilles Henri Martin]. Magdalénien. — *Sépulture néolithique.*  
Visite à pied et Etude des *Grottes*..... 8 h. 30 à 9 h.
4. — **La Ligerie.** — a) Arrivée à pied..... 9 h. 15  
b) SOUTERRAIN-REFUGE INÉDIT [H. Martin].  
Visite par groupes de dix personnes..... 9 h. 15 à 10 h.
5. — **La Quina**..... 10 h. 15  
a) Visite du Gisement de la Station **Amont** (Abri). — *Les Grottes de la Falaise.* — Alluvions. — STATION MOUSTÉRIENNE. 10 h. 30  
b) Reconstitution de la Découverte de 1911 de l'HOMME FOS-SILE..... 10 h. 45  
c) Visite de la Station **Aval** [Aurignacien].  
[Fouilles H. Martin. — Puits]..... 11 h.  
d) Le *Champignon*..... 11 h. 15  
e) Montée en voitures..... 11 h. 20
6. — **Villebois-Lavalette.**  
a) Arrivée des voitures près du CHATEAU..... 11 h. 30  
b) Descente à pied au Bourg..... 11 h. 45  
c) DÉJEUNER : HOTEL DU CENTRE..... 12 h.

B. — APRÈS-MIDI : **Camp et Grottes du Ménéieux. — Souterrains-Refuges de l'Argentine, à Silos. — Gurat.**

1. — **Villebois-Lavalette.** — a) Montée en Voitures..... 1 h. 45
2. — **Le Ménéieux** (Commune d'Edon). — a) Arrivée des voitures... 2 h. 10  
b) Visite du CAMP [Murailles en pierres sèches. *Stries de charrue* sur les Rochers; restes d'Habitations].

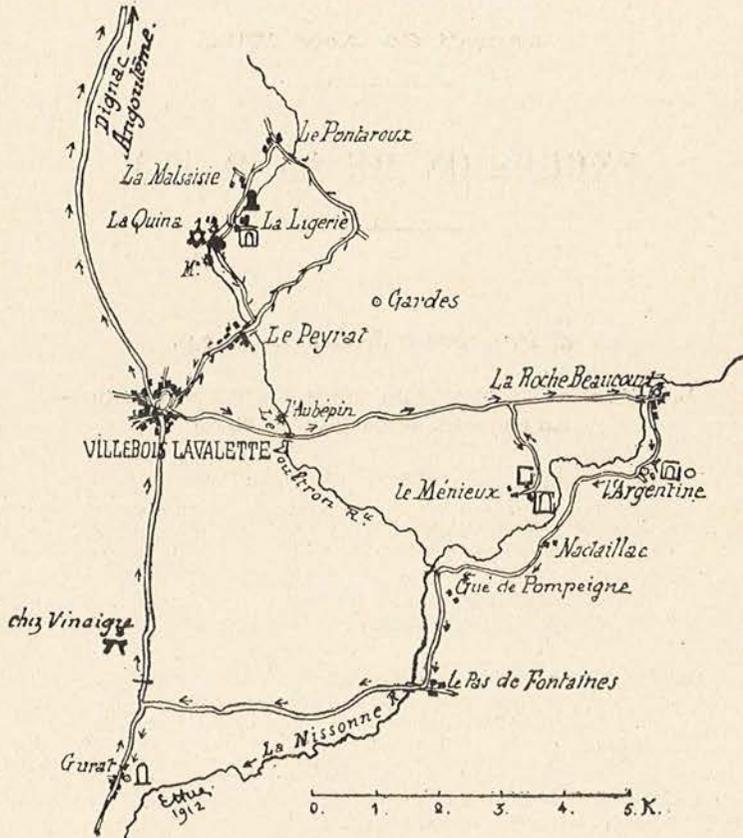


Fig. 24. — PLAN GÉNÉRAL DE L'EXCURSION DES ENVIRONS DE VILLEBOIS-LAVALLETTE.  
Samedi 24 août 1912.

GROTTES DE LA MALSAISIE ET SOUTERRAIN-REFUGE DE LA LIGERIE. — LA QUINA [MOUSTÉRIEN]. —  
LE MÉNIEUX [CAMP ET GROTTES]. — L'ARGENTINE. — GURAT.

- c) Visite des GROTTES DE GAVECHOU..... 2 h. 15 à 2 h. 45  
1° Grande Grotte transformée en Souterrain-Refuge  
[G. Chauvet] [Moustérien, Solutréen et Magdalénien].  
2° Grotte [Magdalénien]..... 2 h. 45 à 3 h. 15
- d) Montée en voitures..... 3 h. 30
3. — **Argentine.** — a) Arrivée des voitures..... 3 h. 45  
b) Montée aux Souterrains.

- e) Les DEUX SOUTERRAINS-REFUGES [Vastes Chambres. — Fenêtres. — Silos à l'intérieur]. — Visite, en deux groupes, des deux Souterrains..... 3 h. 55 à 4 h. 30  
d) Départ des voitures par *Nadaillac* et le Pas de Fontaines. 4 h. 45
- 4 — **Gurat** [Croix blanche sur Portes des Maisons]. — a) Arrivée des voitures..... 5 h. 15  
b) Visite de l'Eglise souterraine, taillée dans le Calcaire [Ancienne Grotte taillée et christianisée : Piliers. Bas-côtés]. [Arrêt : 15 minutes].  
c) Montée en voitures..... 5 h. 30
5. — **Ronsenac**. — a) LAMBOURY [Croix blanche sur maisons]. 5 h. 50  
b) ARRÊT SANS DESCENDRE DE VOITURE. — VUE DU DOLMEN DE CHEZ VINAIGRE..... 5 h. 55  
[Orientation : Entrée 149° S.-E. — 3 Piliers. 1 Table. — Grès ferrugineux]. — Arrêt : 10 minutes.  
Rassemblement des Voitures.
6. — **Retour à Angoulême**. — a) Départ..... 6 h.  
b) Passage à VILLEBOIS-LAVALLETTE..... 6 h. 15  
c) Passage à Dignac..... 6 h. 30  
d) **Arrivée à Angoulême**..... 7 h. 15  
e) DISLOCATION DU VIII<sup>e</sup> CONGRÈS PRÉHISTORIQUE DE FRANCE.

---

**Prix de l'Excursion totale de deux Jours.** — Le **Prix total** de l'Excursion de **deux Jours** en Automobiles, tout compris, était de **Quarante-six Francs**. — Dans ce prix était compté : 1° Le *Trajet en voitures* (185 kilomètres); 2° Le *Déjeuner* à Montbron; 3° Les Diner, Coucher, Petit Déjeuner, Déjeuner à Villebois-Lavalette; 4° Les *pourboires* à divers Monuments; les pourboires aux Chauffeurs, etc.; et les Frais généraux d'organisation. — Les inscriptions pour cette Excursion de deux jours, n'étaient admises que jusqu'au **Mardi soir 20 août, 4 heures**. — Il était impossible de souscrire isolément à cette Excursion. Elle était liée à celle de la veille, à cause des Automobiles. *Grosses Chaussures et Guêtres [Grottes]*.

---

b) *Programme détaillé.*

La journée du samedi est la *Journée de La Quina* !

C'est un attrait pour tous. Aussi tous les Congressistes sont-ils prêts à 6 h. 1/2 du matin et se retrouvent à l'Hôtel du Centre pour le petit déjeuner. Comme la veille, les aimables habitants de Villebois-Lavalette sont dans les rues ou à leurs fenêtres, pour assister au départ des autos, qui a lieu à 7 h. 30 par la route du Peyrat.

Dix minutes après a lieu le premier arrêt, devant la propriété du D<sup>r</sup> Henri Martin. C'est là que, dans une ancienne grange, le Président du VIII<sup>e</sup> Congrès préhistorique a installé un laboratoire et un musée de premier ordre. C'est là que se trouve la reconstitution complète de la fouille de La Quina, sous la forme d'un énorme bloc de terre, dans lequel le squelette a été découvert. On peut ainsi très bien se rendre compte de la façon dont a été faite la trouvaille et du milieu dans lequel le squelette séjournait depuis des siècles.

M. le D<sup>r</sup> Henri Martin fait une conférence très intéressante pour

rappeler tous les détails de sa découverte du 18 septembre 1911 ; il pense que le squelette est celui d'une femme, et non d'un homme.

Après avoir visité en détail toutes les pièces exposées sur les rayons de cet intéressant Laboratoire, ainsi que les nombreux ossements utilisés et les photographies prises par notre Président, les Congressistes regagnent les autos, qui, après avoir traversé le Petit Paris et le Pontaroux, arrivent à 8 h. 30 à Gardes, pour visiter les Abris sous roches et les Grottes de La Malsaisie. Ces stations ont été examinées autrefois par M. Chauvet et fouillées depuis quelques années par le D<sup>r</sup> Henri Martin ; elles ont donné du Magdalénien ; une sépulture *néolithique* y a été découverte également.

A quelques minutes de ces intéressantes grottes, se trouve le superbe Souterrain-refuge, inédit, de la Ligerie, récemment découvert par le jeune Bernard-Henri Martin. La visite de ce souterrain est immédiatement commencée par groupe de dix personnes, car l'escalier et le couloir ne permettent le passage qu'à une personne à la fois (0<sup>m</sup>65 de largeur). A l'extrémité du couloir on arrive dans une pièce assez vaste, à l'extrémité de laquelle se trouve un autre passage en boyau, dans lequel on ne peut circuler que sur les mains et les genoux : ce boyau conduit à une sortie éloignée de l'entrée du souterrain d'une vingtaine de mètres environ.

Lorsque B.-Henri Martin découvrit ce souterrain, il fallut tout d'abord retirer les matériaux qui le comblaient entièrement et ce travail fournit les pierres nécessaires à la construction d'un mur d'une cinquantaine de mètres de long, sur un mètre de haut et 0<sup>m</sup>25 d'épaisseur qui entoure le monument, tout le terrain ayant été acheté par le D<sup>r</sup> Henri Martin. On peut se rendre compte du travail considérable que cette fouille a nécessité ! Tout auprès de l'entrée se trouve un *Silo* typique (*Fig. 25*).

Les Congressistes sont intéressés au plus haut point par cette visite ; rarement il leur a été donné de voir un monument aussi bien conservé et aussi bien restauré. L'escalier compte neuf marches ; puis le couloir, très en pente, tourne brusquement à droite et arrive sous la voûte. Entre la cinquième et la sixième marche, les parois creusées indiquent l'emplacement d'une première fermeture ; une autre se trouvait après le tournant, la troisième à l'entrée de la voûte. La grande chambre mesure 6<sup>m</sup>30 de profondeur, sur 3<sup>m</sup>50 de largeur ; les parois portent aussi les traces de rainures, permettant un autre barrage de cette partie du souterrain.

Mais le gisement de La Quina est là, tout proche ; et l'on a hâte de s'y rendre, pour voir le D<sup>r</sup> Henri Martin sur son célèbre ter-



Nous ne pouvons entreprendre ici le récit détaillé de cette fouille, à laquelle le D<sup>r</sup> Henri Martin a déjà consacré toutes ses vacances depuis huit années ! Après avoir donné à tous les Congressistes les renseignements et indications concernant cette belle découverte, M. le D<sup>r</sup> Henri Martin nous fait assister à une fouille. A l'aide d'un levier, il fait tomber un bloc de terre, dans lequel les assistants peuvent à loisir recueillir des raclours et des os utilisés ; ils peuvent également voir, encore en place, un superbe fragment de défense de Mammouth, non encore dégagé.

De l'avis unanime, jamais Préhistoriens n'ont assisté à une fouille pareille, exécutée avec autant de science que de conscience. Chaque couche de terre a un numéro d'ordre, qui figure sur les pièces qui en sont retirées. Chaque pelletée de terre est passée au crible ; rien ne peut échapper à l'œil averti du D<sup>r</sup> Henri Martin ! Les Moustériens ont dû séjourner là pendant très longtemps, car on trouve des pièces du Moustérien le plus inférieur jusqu'au Moustérien supérieur, dont plusieurs formes se retrouveront dans l'Aurignacien inférieur.

Tout auprès se trouve la station Aval, qui a donné de l'Aurignacien. Toute la falaise, aux pieds de laquelle se trouvent ces gisements doit être très riche en stations. M. le D<sup>r</sup> Henri Martin se propose de les fouiller et certainement d'intéressantes découvertes seront encore signalées dans cette partie de la rive gauche du Voultron.

La visite terminée, les Congressistes gravissent, par un sentier, le talus qui longe la falaise, et, après quelques minutes de marche, arrivent à un charmant abri « sous bois », où les attendent M<sup>me</sup> et M<sup>lles</sup> Henri Martin. De nombreuses bouteilles de champagne, des gâteaux, encombrant une vaste table ; et c'est au milieu des toasts que tous remercient M. le Président du Congrès de l'unique et belle visite, que l'on vient de faire.

M. Adrien de Mortillet, en un charmant discours, attire l'attention des Congressistes sur le procédé employé par le D<sup>r</sup> Henri Martin dans ses fouilles ; il le félicite, ainsi que les ouvriers qui l'aident dans ses importants travaux. Il lève ensuite son verre en l'honneur de M<sup>me</sup> Henri Martin, qui, « comme le squelette découvert par son mari, est unique au monde : femme, elle épouse les goûts de l'époux ; femme, elle ne craint pas cette invasion de Huns et de Barbares dans sa propriété ; femme, elle n'est pas jalouse de celle de La Quina, qui envahit la maison ! »

Un triple ban accueille ces joyeuses et spirituelles paroles et le D<sup>r</sup> Henri Martin remercie son collègue, en évoquant le souvenir de son père Gabriel de Mortillet, le véritable fondateur de la Préhistoire.

M. A. Rutot prend à son tour la parole au nom des savants étrangers, pour dire toute l'admiration qui l'a saisie, lui et ses collègues, lorsqu'il a pu, en présence du célèbre gisement, se rendre compte du formidable et scientifique travail, exécuté dans ce coin de la Charente. Il termine en buvant aux futurs squelettes, qui ne peuvent manquer de se présenter sous la pioche prudente du D<sup>r</sup> Henri Martin.

Cette charmante et cordiale réception, dans ce cadre merveilleux, se termine par une abondante distribution de silex et d'ossements utilisés. Tous les assistants emportent quantité de matériaux, en souvenir de cette inoubliable visite et de cette hospitalité charmante. Les secrétaires ont beaucoup de peine à arracher les Congressistes de la falaise de La Quina, pour les faire monter en voiture et regagner Villebois-Lavalette, après avoir jeté un coup d'œil sur le *Champignon*, gros rocher *légalendaire*, ayant absolument la forme classique de ce cryptogame.

A midi, les voitures arrivent à l'Hôtel du Centre, où a lieu le déjeuner. Une immense table en fer à cheval attend les Congressistes. A la table d'honneur, aux côtés du Président, sont assis : M. Lambert, ancien maire de Gardes ; M. Blois, maire de Gardes ; M. le D<sup>r</sup> Blanc-Fontenille, conseiller général, maire de Villebois-Lavalette.

C'est le dernier repas que les Congressistes prennent ensemble et ce n'est pas sans regret que l'on songe que, dans quelques heures, aura lieu la dislocation de ce rare et très intéressant Congrès.

Vers la fin du repas, M. le D<sup>r</sup> Henri Martin se lève et remercie M. le D<sup>r</sup> Blanc-Fontenille, maire de Villebois-Lavalette, de la chaleureuse réception que les Congressistes reçurent dans sa commune. Puis, se tournant vers M. LAMBERT, l'ancien maire de Gardes, âgé de plus de plus de 90 ans, il lui remet une superbe *Médaille*, frappée à son intention, rappelant au dévoué serviteur de la France qu'il fut le premier à signaler, à l'attention des savants, le gisement de La Quina, dont il est en quelque sorte l'inventeur.

Un triple ban accueille ce discours, auquel M. Blois, maire actuel de Gardes et gendre de M. Lambert, répond en ces termes.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS LES CONGRESSISTES,

M. Lambert, mon beau-père, que son grand âge prive de l'honneur de prendre la parole, me charge de vous remercier de la belle Médaille, véritable œuvre d'art, que vous venez de lui remettre.

J'aurais désiré qu'une voix, sinon plus autorisée, en tout cas plus éloquente que la mienne, vienne vous dire combien est grand le prix qu'il attache au splendide souvenir, lui rappelant qu'il a été l'heureux inventeur de cette belle et inépuisable station de La Quina.

Ignorée, ou tout au plus connue de quelques préhistoriens charentais, elle menaçait de tomber dans l'oubli ; mais, grâce aux travaux inlassables, aux patientes recherches, à la minutie des fouilles de M. le Dr Henri Martin, elle a enfin conquis, dans le monde savant, la place qu'elle méritait, c'est-à-dire la première !

Je suis heureux de saisir cette occasion pour, au nom des habitants de la commune de Gardes, remercier le savant qui a signalé à l'attention des Préhistoriens et des Touristes cette belle vallée du Voultron. Je devrais ajouter riche Vallée, car, sur une longueur de quelques kilomètres, elle renferme des spécimens de presque toutes les industries des hommes, qui ont suivi la formation de la terre !

A la naissance du ruisseau, le Voultron, nous trouvons en effet une grotte naturelle, sans grand intérêt d'ailleurs, qui, enchassés dans ses parois de pierres, renferme de nombreux coquillages ; plus loin, les grottes de la Malsaisie, à quelques mètres desquelles et dans le lit du capricieux ruisseau, il a été découvert de belles mosaïques. Au village, il y avait également des tombeaux taillés dans le roc et enfin, un peu plus loin, la station de La Quina, dont les richesses sont incalculables.

Notre plus vif désir, Messieurs, et il est certainement réalisé, est que vous emportiez le meilleur souvenir de la vallée du Voultron si pittoresque et dont la richesse en industries successives est certainement unique en Charente.

Après lui, M. Charles Peabody prend la parole et lève son verre en l'honneur de la France, qui accueille les étrangers d'une façon aussi parfaite.

M. Maertens, délégué du Gouvernement belge, se lève à son tour et prononce le discours suivant.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de quitter ces lieux enchanteurs, permettez moi, au nom du gouvernement Belge que j'ai l'honneur de représenter, de remercier notre Président, ainsi que Mme Martin, du charmant accueil qu'ils nous ont réservé à La Quina. Un double motif m'incite à le faire. Ils nous ont donné une nouvelle preuve de l'hospitalité française, et, de plus, M. le Dr H. Martin nous a montré et fait apprécier, d'une manière scientifique, une découverte des plus précieuses et des plus considérables pour l'étude de la Préhistoire.

Je désire également souligner, d'une manière spéciale, le désintéres-

sement que montre M. le Dr H. Martin, en se désistant d'une partie de ses collections, pour en faire profiter les pays, qui n'ont pas le bonheur de posséder les richesses préhistoriques de la France; il donnera ainsi aux jeunes gens des générations futures la facilité d'étudier l'industrie de La Quina, avant de venir contempler sur place le magnifique gisement qui les a contenus.

Honneur donc à ces hommes désintéressés, qui font briller, d'une façon aussi glorieuse, le caractère et la valeur du peuple français!

Je lève mon verre en l'honneur du Président du VIII<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France et aux progrès des Sciences préhistoriques.

Enfin, M. le Dr Blanc-Fontenille, Conseiller général, maire de Villebois-Lavalette, remercie les Congressistes d'avoir bien voulu s'arrêter dans sa commune, qui gardera toujours un bon souvenir de cette visite de tant de savants français et étrangers, qui ont tenu à voir les importantes fouilles du Président du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

De frénétiques applaudissements saluent chacun de ces discours; mais les coups de sifflets des secrétaires viennent rappeler aux assistants qu'il y a encore d'intéressantes choses à voir et qu'il faut remonter en voiture.

A 1 h. 45, les 17 autos filent sur Le Ménieux (commune d'Edon) et arrivent à 2 h. 10 aux pieds du Camp, situé sur le haut d'une falaise, à laquelle on accède après avoir traversé un petit bois.

Sous la conduite de M. Boudinot, tout dévoué aux sciences préhistoriques, on explore dans ses remarquables propriétés les restes de murailles en pierres sèches et d'habitations; la plupart des rochers portent des stries de charrues. C'est tout auprès de ce camp que se trouvent les Grottes de Gavechou: la première ou Grande Grotte, fouillée par M. G. Chauvet, a donné du Moustérien, du Solutréen et du Magdalénien: elle a servi également de Souterrain-refuge. La deuxième grotte a donné du Magdalénien.

A 3 h. 45, les Congressistes arrivaient à Argentine, où se trouvent deux beaux Souterrains-refuges, avec vastes chambres, percées de fenêtres. A l'intérieur, on remarque des *silos*, pour la conservation du grain. La montée, qui conduit à la falaise renfermant ces refuges, est très dure; mais les visiteurs sont récompensés de leurs peines, par le splendide panorama qui se déroule sous leurs yeux.

A 4 h. 45, les voitures repartent par Nadaillac et le Pas de Fontaine et arrivent, 1 h. 1/2 après, à Gurat. On remarque dans cette commune des *croix blanches* au-dessus des portes de la plupart des maisons. Quelques minutes sont consacrées à la visite d'une curieuse *Eglise souterraine*, taillée dans le calcaire: c'est une

ancienne grotte, taillée d'abord en *souterrain-refuge* et christianisée; on y remarque de forts beaux piliers.

Mais l'heure avance. Il faut repartir pour Ronsenac et Lambourg (croix blanches sur les portes de quelques maisons). Quelques minutes d'arrêt encore à la ferme de Chez Vinaigre, d'où l'on aperçoit un beau Dolmen, situé à 400 mètres environ dans les champs. Le Dolmen de Chez Vinaigre, que les Congressistes n'ont pu visiter faute de temps, est en grès ferrugineux; il possède une table et 3 piliers; l'entrée est orientée S.-E.

Arrivé au terme des excursions et avant de regagner les voitures, le D<sup>r</sup> Blanc-Fontenille, maire de Villebois-Lavalette, retient les Congressistes devant une table, dressée en plein air sur une terrasse.

Les derniers toasts sont portés en l'honneur des hôtes, et, en particulier, de M<sup>mes</sup> Blanc-Fontenille et de Laubardière.

A 6 heures, le départ est donné. Les autos, dont les sirènes hurlent formidablement, passent à Villebois-Lavalette où les Congressistes peuvent encore, malgré la vitesse, adresser un dernier salut aux habitants; puis à Dignac; et, après une course endiablée de plus d'une heure, arrivent à l'heure désignée, 7 h. 15, sur la place de l'Hôtel - de - Ville d'Angoulême, où a lieu la Dislocation du VIII<sup>e</sup> Congrès Préhistorique de France.

c) *Assistaient à cette excursion :*

MM.

Kessler. — Foucault. — D<sup>r</sup> Lamotte. — Ch. Schleicher. — D<sup>r</sup> Haake. — Guignaber. — M<sup>me</sup> Guignaber. — Romain. — M<sup>lle</sup> Romain. — Généau. — Patte. — Valdemar Schmidt. — Bauwens. — M<sup>me</sup> Weise. — Tatarinoff. — Sazerac de Forge. — Viré. — Maertens. — Cousset. — D<sup>r</sup> Henri Martin. — Rutot. — Buggenoms. — Peabody. — M<sup>me</sup> Peabody. — M<sup>lle</sup> de Pierredon. — Audinet. — Lavergne. — Cazenave. — Dauphin. — Oudot fils. — R. Langlassé. — Langlassé fils. — Bardié. — Pokrowsky. — Coutil. — Maudemain. — D<sup>r</sup> Chervin. — Laffite. — M<sup>me</sup> Crova. — D<sup>r</sup> Guyochin. — M<sup>lle</sup> d'Henry. — Florance. — M<sup>me</sup> Florance. — D<sup>r</sup> Champpeil. — Renaud. — Evrard. — L. Giraux. — D<sup>r</sup> M. Baudouin. — Fontès. — Supplisson. — Daleau. — D<sup>r</sup> Guillaud. — De St-Périer. — Mac Curdy. — Duvaux. — Garnier. — M<sup>lle</sup> Garnier. — Feuvrier. — Miss Breton. — Claverie. — D<sup>r</sup> Chaumier. — A. Job. — M<sup>lle</sup> L. Job. — Chauveau. — Clapier. — Boutanquoi. — Angérard.

\*  
\*\*

On se sépare, non sans avoir échangé ses impressions, sur ces remarquables excursions et s'être donné rendez-vous pour le IX<sup>e</sup> Congrès.

Pendant ces trois journées, les automobiles ont parcouru la distance de 380 kilomètres (1)! Quelques pneus ont éclaté un; chien et deux poules ont été écrasés. Mais tous les Congressistess ont arrivés à bon port, et toujours à l'heure fixée, sans aucun retard, enchantés de cette magnifique randonnée en Charente, dont les sites charmants resteront longtemps gravés dans leur mémoire.

Un temps superbe a favorisé toutes ces belles excursions si instructives, grâce à la présence du D<sup>r</sup> Henri Martin; si bien ordonnées, grâce à l'expérience spéciale et au travail du Secrétaire général, M. le D<sup>r</sup> Marcel Baudouin, et du Trésorier, M. L. Giraux.

CHARLES SCHLEICHER.

(1) Jamais encore les Congrès préhistoriques n'avaient pu exécuter une randonnée aussi étendue et n'avaient visité tant de *Stations* et *Monuments préhistoriques*, en trois journées seulement! — L'instruction préhistorique sur le terrain, est, on peut le dire, faite, quand on a pu suivre des excursions ainsi comprises et dirigées par les hommes les plus compétents du pays, sous le contrôle des Maîtres actuels de la Science française.





# TABLE DES MATIÈRES

## GÉNÉRALITÉS

	PAGES
INTRODUCTION .....	1
Circulaire I. ....	3
Comité d'Organisation. — Installation.....	6
Circulaire II. — Règlement.....	10
Circulaire III. — Renseignements généraux.....	14
Comité local. — Constitution.....	17
Circulaire IV. — Programme général du Congrès.....	19
Circulaire V. — Communications annoncées.....	26
Listes des Membres titulaires et des Membres adhérents.....	30
Bureau définitif du VIII <sup>e</sup> Congrès.....	41
DÉLÉGUÉS DES GOUVERNEMENTS ET DES SOCIÉTÉS SAVANTES.....	43
PREMIÈRE JOURNÉE : SÉANCE D'INAUGURATION.....	44
— Discours de M. le D <sup>r</sup> Henri MARTIN.....	45
— — de M. Gustave CHAUVET.....	51
— — de M. le D <sup>r</sup> Marcel BAUDOIN.....	59
Réception par la Municipalité.....	70
Discours de M. Henri MARTIN.....	71
PREMIÈRE SÉANCE : SÉANCE ADMINISTRATIVE.....	72

## I. — PALÉOLITHIQUE.

Les Argiles quaternaires et le Cailloutis Pleistocène de Méru (Oise), par le D <sup>r</sup> BAUDON (Paris).....	74
Sur l'origine des limons des plateaux, par Charles FRAIPONT (Liège, Belgique).....	77
Contribution à l'étude des Ursidés. Anatomie crânienne de l' <i>Ursus Spelæus</i> , par M. Edmond HUE (de Paris).....	81
La Pathologie de l'Ours des Cavernes [ <i>Ursus Spelæus</i> Bl.] : De la Spondylite déformante, la plus vieille maladie du monde, par le D <sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (de Paris).....	195
Le Paléolithique inférieur de la Vendée: Chelléen et Acheuléen, par le D <sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (Paris).....	227
Etat des Travaux dans le gisement de La Quina en 1912, par le D <sup>r</sup> Henri MARTIN (Paris).....	282
Le Moustérien ancien à Saint-Acheul et Montières, par V. COMMONT (Amiens).....	297
Le Moustérien en Vendée, par le D <sup>r</sup> Marcel BAUDOIN (Paris).....	322
Note sur le Moustérien au Portugal, par J. FONTÈS (Lisbonne, Portugal). ..	342
Y a-t-il du Paléolithique en Mauritanie, par M <sup>me</sup> B. CROVA (Cherbourg, Manche).....	351
Les Outils pédonculés de la Station préhistorique de Ain-el-Mouhaïd, près Tébessa, département de Constantine, par DEBRUGE (Constantine, Algérie).....	356

Deux Gravures sur pierre de Limeuil, par Adolphe STIEGELMANN (Elgg, Suisse).....	369
Une défense entaillée de l'Ursus Spelæus et une pointe de flèche en os, à pédoncule creux, de la Grotte de l'Herm (Ariège), par Adolphe STIEGELMANN (Elgg, Suisse).....	370
Inventaire des Grottes et Abris préhistoriques de la Dordogne, par Franck DELAGE (Limoges, Haute-Vienne).....	372
Sur les Stations préhistoriques des environs de Brive, par les abbés J. et A. BOUYSSONIE et L. BARDON (Cublac, Corrèze).....	387
Le Préhistorique dans les Grottes, Abris sous roche et Brèches osseuses des bassins des fleuves tributaires de la mer Méditerranée, par M. Paul de MORTILLET (Paris).....	390
Dents de Ruminants cochées, par François DALEAU (Bourg-sur-Gironde, Gironde).....	436
A propos des Propulseurs à crochets paléolithiques, par A. de MORTILLET (Paris).....	437

## II. — NÉOLITHIQUE.

Causerie sur les curieux galets taillés provenant des plages normandes, du Havre au Tréport, par Georges ROMAIN (Sainte-Adresse, Seine-Inférieure).....	440
La Station préhistorique du Theil, commune de Billy (Loir-et-Cher), par L. GIRAUX (Saint-Mandé, Seine).....	445
Les Silex néolithiques, à égratignures, du Suffolk (Angleterre), par Charles PEABODY (Cambridge, Mass., E. U. A.).....	459
Station préhistoriques des Fonds-Gamets, commune de Beaulieu (Oise) et Ercheu (Somme), par Albert TERRADE (Ercheu, Somme).....	470
La Grotte des « Héritages », près Marseille, explorée et étudiée à fond, par S. CLASTRIER et D <sup>r</sup> S. ICARD (Marseille, Bouches-du-Rhône).....	500
Distinction à faire à propos du mot « Hache préhistorique » par PAGÈS-ALLARY (Murat, Cantal).....	505
Sur les Tranchets en silex et sur quelques objets qui s'en rapprochent, par Ch. COTTE (Pertuis, Vaucluse).....	589
Sur les Bracelets en schistes carburés de l'époque néolithique, par G. COURTY (Paris).....	517
La Divinité aniconique de l'Age de la Pierre polie dans le Bas-Languedoc, par le D <sup>r</sup> E. MARIGNAN (Marsillargues, Hérault).....	519
Examen de quelques manifestations de Rites religieux parmi les populations néolithiques et gauloises, d'après les fouilles faites aux environs de Tongres (Belgique), par Fr. HUYBRIGTS (Limbourg, Belgique).....	528
Supplément à l'Enquête sur l'Industrie en silex du Grand-Pressigny, par Edmond HUE (Paris).....	534

## III. — MÉGALITHIQUE.

Rocher de Ballerstein, près Dabo (Alsace), par KESSLER (Horbourg, près Colmar, Alsace).....	538
Le Rocher à Cupules de Borie Belet, commune d'Antonne (Dordogne), par le Marquis de FAYOLLE (Périgueux, Dordogne).....	543
Les Pierres branlantes de Beuville (Calvados) : Pierres à cupules, par le D <sup>r</sup> DORANLO (Mathieu, Calvados) et J. VETEL (Paris).....	554
Le Pas de la Mule de Saint-Maurice, à Esse, près Confolens (Charente) : Sculptures sur Rocher d'un Sabot de Cheval et de Rainures, par A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure), et M. BAUDOIN (Paris).....	571
Découverte et description d'un Polissoir, dit La Pierre du Terrier de Babelot, à légende dite des Pieds de la Fée Mélusine, commune d'Aumagne (Charente-Inférieure), par A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure).....	595

La « Grant Pierre Levade » de Séchebec ou Dolmen de Cognac (Charente) et redécouverte de ses Menhirs Satellites. Historique et Description du Dolmen, par A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure).....	600
Le Dolmen de Château Bernard ou Pierre Levée de La Combe-aux-Dames (commune de Château-Bernard, Charente). Historique et Description, par A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure).....	613
Les Dolmens de Soubise ou Pierres levées de La Sausaie, commune de Soubise (Charente-Inférieure). Historique et Description, par A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure).....	619
Le Dolmen de Saint-Brice (Pierre Levée ou Dolmen de Garde-Epée ou Pierre-de-la-Vache), commune de Saint-Brice (Charente). Historique et Description, par A. COUSSET (Etaules, Charente-Inférieure)...	631
L'Allée couverte de La Frébouchère, au Bernard (Vendée), par Marcel BAUDOUIN (de Vendée).....	639
Inventaire des Mégalithes Roussillonnais, par J. GAURICHON (Tours, Indre-et-Loire).....	695
Etude sur des Mégalithes Britanniques [Exposition et Explication de 17 Projections lumineuses], par A.-L. LEWIS (Angleterre).....	699

#### IV. — AGE DES MÉTAUX.

Vestiges de l'Age du Cuivre en Mauritanie, par M <sup>me</sup> B. CROYA (Cherbourg, Manche).....	702
Cachette de Fondateur de l'Age du Bronze, par François DALEAU (Bourgsur-Gironde).....	705
Objets en bronze trouvés dans l'Escaut (Flandre-Orientale), par J. MAERTENS (Gand, Belgique).....	707
Casque de l'Age du Bronze, trouvé dans la Seine, en 1860, à Mantes (Seine-et-Oise), par Léon COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure)...	710
Les Tumulus du Noutari, commune de Carennac (Lot), par Armand VIRÉ (Lacave, Lot).....	713
La Statue du Liglet (Vienne) et le Chef de Saint-Leomer, par M. le Dr L. GOBILLOT (La Trimouille, Vienne).....	718
Les Scories ferrugineuses très anciennes du Loir-et-Cher et particulièrement de la Forêt de Boulogne (arrondissement de Blois), par FLORENCE (Blois, Loir-et-Cher).....	722
Découverte et Fouille d'un premier Puits funéraire dans une nouvelle Nécropole gallo-romaine, au Vieux Château, en Saint-Martin-de-Brem (Vendée), par le Dr Marcel BAUDOUIN (Paris).....	731
Le Cimetière de Vouzan et ses Cavités ovoïdes, par L. COUTIL (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure).....	798
La Verrerie en Gaule à l'époque impériale romaine. Synthèse d'Archéologie, par MORIN-JEAN (Paris).....	805

#### V. — CAMPS, ENCEINTES ET SOUTERRAINS-REFUGES.

Sur la VI <sup>e</sup> année d'activité de la Commission des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques, par Armand VIRÉ (Paris).....	822
Découverte, descriptions et fouilles du Souterrain-refuge de Montboisé, commune de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée), par le Dr E. BOISMOREAU (Saint-Mesmin-le-Vieux, Vendée).....	830
Notes sur les Souterrains-refuges de la Charente-Inférieure, par le Dr Ch. VIGEN (Montlieu, Charente-Inférieure).....	860

#### VI. — FOLKLORE ET PRÉHISTOIRE GÉNÉRALE.

Carte préhistorique d'Alsace, par KESLER (Harbourg, près Colmar, Alsace).....	873
---	-----

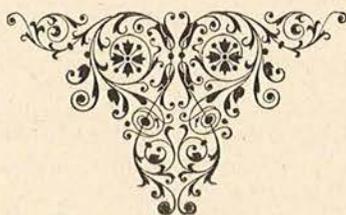
Sur quelques curiosités céramiques de l'antiquité, par A. GUÉBARD (Paris).....	877
Quelques Légendes et anciennes Pratiques de la Charente, par A. FA-VRAUD (Angoulême).....	884

VII. — SÉANCE DE CLOTURE. — VŒUX.

1 <sup>o</sup> Vœu relatif aux Monuments classés, par M. Marcel BAUDOUIN (Paris).	900
2 <sup>o</sup> Vœu relatif à la Collection de Maret, par M. A. de MORTILLET (Paris).	901

VIII. — VISITES, CONFÉRENCES ET EXCURSIONS.

Programme général.....	902
Visite des Musées.....	906
Visite de la Ville.....	906
Conférence : <i>L'Homme préhistorique de La Quina</i> , par H. MARTIN.....	910
Séance spéciale pour les Communications avec projections lumineuses..	911
Banquet officiel.....	912
Excursions générales en Automobiles.....	916
Première Excursion : Stations paléolithiques du voisinage d'Angoulême et Fort des Anglais.....	916
Deuxième Excursion : Stations Paléolithiques et Mégalithes du Nord-Ouest de la Charente.....	921
Troisième Excursion : Excursion dans les vallées de la Tardoire et du Bandiat.....	932
Quatrième Excursion : Stations Paléolithiques et Souterrains-refuges du Nord-Ouest de la Charente.....	945
TABLE DES MATIÈRES.....	957
TABLE DES AUTEURS.....	961



## TABLE DES AUTEURS

	PAGES
<b>Bardon</b> (L.). — Voir <b>Bouissonye</b> . . . . .	387
<b>Baudon</b> (Beauvais). — Les Argiles quaternaires et le Cailloutis Pléistocène de Méru (Oise) . . . . .	74
<b>Baudouin</b> (Marcel) (Paris). — La Pathologie de l'Ours des Cavernes : De la Spondylite déformante, la plus vieille maladie du monde! . . . . .	195
<b>Baudouin</b> (Marcel) (Paris). — Le Paléolithique inférieur de la Vendée . . . . .	227
<b>Baudouin</b> (Marcel) (Paris). — Le Moustérien en Vendée . . . . .	322
<b>Baudouin</b> (Marcel) (Paris). — L'Allée couverte de La Frébouchère, au Bernard (Vendée) . . . . .	639
<b>Baudouin</b> (Marcel) (Paris). — Découverte et fouille d'un premier Puits funéraire dans une nouvelle Nécropole gallo-romaine, au Vieux-Château, en Saint-Martin-de-Brem (Vendée) . . . . .	730
<b>Baudouin</b> (Marcel). — Voir <b>A. Cousset</b> . . . . .	571
<b>Boismoreau</b> (Dr E.) (Saint-Mesmin-le-Vieux, Vendée). — Découverte, description et fouilles du Souterrain-refuge de Montboisé, commune de Saint-Mesmin-le-Vieux (Vendée) . . . . .	830
<b>Bouissonye</b> (Abbés J. et A.) et <b>Bardon</b> (L.) (Cublac, Corrèze). — Sur les stations préhistoriques des environs de Brive . . . . .	387
<b>Glastrier</b> (S.) et <b>Icard</b> (Dr S.) (Marseille, Bouches-du-Rhône). — La Grotte des « Héritages », près Marseille, explorée et étudiée à fond . . . . .	500
<b>Commont</b> (V.) (Amiens). — Le Moustérien ancien à Saint-Acheul et Montières . . . . .	297
<b>Cotte</b> (Ch.) (Pertuis, Vaucluse). — Sur des Tranchets en Silex et sur quelques objets qui s'en rapprochent . . . . .	509
<b>Cousset</b> (A.) (Etaules, Charente-Inférieure) et <b>Baudouin</b> (Marcel) (Paris). — Le Pas de la Mule de Saint-Maurice, à Esse, près Confolens (Charente) : Sculptures sur Rocher d'un sabot de Cheval et de Rainures . . . . .	571
<b>Cousset</b> (A.) (Etaules, Charente-Inférieure). — Découverte et description d'un Polissoir, dit La Pierre du Terrier de Babelot, à légende dite des Pieds de la Fée Mélusine, commune d'Aumagne (Charente-Inférieure) . . . . .	595
<b>Cousset</b> (A.) (Etaules, Charente-Inférieure). — La « Grant Pierre Levée » de Séchebec ou Dolmen de Cognac (Charente) et Redécouverte de ses Menhirs satellites. Historique et Description du Dolmen . . . . .	600
<b>Cousset</b> (A.) (Etaules, Charente-Inférieure). — Le Dolmen de Château-Bernard ou Pierre Levée de La Combe aux Dames (commune de Château-Bernard, Charente). Historique et Description . . . . .	613
<b>Cousset</b> (A.) (Etaules, Charente-Inférieure). — Les Dolmens de Soubise ou Pierres levées de la Sausaic, commune de Soubise (Charente-Inférieure). Historique et Description . . . . .	619
<b>Cousset</b> (A.) (Etaules, Charente-Inférieure). — Le Dolmen de Saint-Brice (Pierre Levée ou Dolmen de Garde Epée ou Pierre de la Vache), commune de Saint-Brice (Charente). Historique et Description . . . . .	631
<b>Coutil</b> (Léon) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — Casque de l'âge du bronze, trouvé dans la Seine, en 1860, à Mantes (Seine-et-Oise) . . . . .	710
<b>Coutil</b> (L.) (Saint-Pierre-du-Vauvray, Eure). — Le Cimetière de Vouzan et ses Cavités ovoïdes . . . . .	798

<b>Courty</b> (G.) (Paris). — Sur des Bracelets en schistes carbonés de l'époque néolithique.....	517
<b>Crova</b> (M <sup>me</sup> B.) (Cherbourg, Manche). — Y a-t-il du Paléolithique en Mauritanie ?.....	351
<b>Crova</b> (M <sup>me</sup> B.) (Cherbourg, Manche). — Vestiges de l'âge du Cuivre en Mauritanie.....	702
<b>Daleau</b> (François) (Bourg-sur-Gironde, Gironde). — Dents de Ruminants cochées.....	436
<b>Daleau</b> (François) (Bourg-sur-Gironde, Gironde). — Cachette de Fondateur de l'âge du bronze.....	705
<b>Debruge</b> (Constantine). — Les Outils pédonculés de la Station préhistorique de Ain-el-Mouhaad, près Tébessa, département de Constantine.....	356
<b>Delage</b> (Franck) (Limoges, Haute-Vienne). — Inventaire des Grottes et Abris préhistoriques de la Dordogne.....	372
<b>Doranlo</b> (Le Dr) (Mathieu, Calvados) et <b>Vetel</b> (J.) (de Paris). — Les Pierres branlantes de Beuville (Calvados): Pierres à Cupules.....	554
<b>Favraud</b> (A.) (Angoulême). — Quelques légendes et anciennes pratiques de la Charente.....	884
<b>Fayolle</b> (M. le marquis de) (Périgueux, Dordogne). — Le Rocher à Cupules de Borie Belet, commune d'Antonne (Dordogne).....	543
<b>Florance</b> (Blois, Loir-et-Cher). — Les Scories ferrugineuses très anciennes du Loir-et-Cher et particulièrement de la Forêt de Boulogne (arrondissement de Blois).....	722
<b>Fontes</b> (J.) (Lisbonne, Portugal). — Note sur le Moustérien en Portugal.....	342
<b>Fraipont</b> (Charles) (Liège, Belgique). — Sur l'origine des limons des plateaux.....	77
<b>Gaurichon</b> (J.) (Tours, Indre-et-Loire). — Inventaire des Mégalithes Roussillonnais.....	695
<b>Giroux</b> (L.) (St-Mandé, Seine). — La Station préhistorique du Theil, commune de Billy (Loir-et-Cher).....	445
<b>Gobillot</b> (L.) (La Trimouille, Vienne). — La Statue de Liglet (Vienne) et le Chef de Saint-Léomer.....	718
<b>Guébbard</b> (A.) (Paris). — Sur quelques curiosités céramiques de l'antiquité.....	877
<b>Hue</b> (Edmond) (Paris). — Contribution à l'étude des Ursidés. Anatomie crânienne de l' <i>Ursus Spelæus</i> .....	81
<b>Hue</b> (Edmond) (Paris). — Supplément à l'Enquête sur l'Industrie en silex du Grand Pressigny.....	534
<b>Huybrigts</b> (Fr.) (Limbourg, Belgique). — Examen de quelques manifestations de rites religieux parmi les populations néolithiques et gauloises, d'après les fouilles faites aux environs de Tongres (Belgique).....	528
<b>Icard</b> . — Voir <b>Clastrier</b> .....	500
<b>Jousset de Belleme</b> (Nogent-le-Rotrou, E.-et-L.). — Les Industries Mafflienne et Mesvinienne de la vallée de l'Huisne, à Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.).....	211
<b>Kessler</b> (Horbourg, près Colmar, Alsace). — Rocher du Ballerstein, près Dabo (Alsace).....	538
<b>Kessler</b> (Horbourg, près Colmar, Alsace). — Carte préhistorique d'Alsace.....	873
<b>Lewis</b> (A. L.) (Wellington, Surrey, Angleterre). — Etude sur des Mégalithes Britanniques [Exposition et explication de 17 Projections lumineuses].....	699
<b>Maertens</b> (J.) (Gand, Belgique). — Objets en bronze, trouvés dans l'Escaut (Flandre-Orientale).....	707

<b>Marignan</b> (E.) (Marsillargues, Hérault). — La Divinité aniconique de l'Age de la Pierre polie dans le Bas-Languedoc.....	519
<b>Martin</b> (Henri) (Paris). — Etats des Travaux dans le gisement de La Quina en 1912.....	282
<b>Morin - Jean</b> ( Paris). — La Verrerie en Gaule à l'époque impériale romaine. Synthèse d'Archéologie.....	805
<b>Mortillet</b> (Paul de) (Paris). — Le Préhistorique dans les Grottes, Abris sous roche et Brèches osseuses des bassins des fleuves tributaires de la mer Méditerranée.....	390
<b>Mortillet</b> (A. de) (Paris). — A propos de Propulseurs à crochet paléolithiques.....	437
<b>Pagès-Allary</b> (Murat, Cantal). — Distinction à faire à propos du mot « Hache préhistorique ».....	505
<b>Peabody</b> (Charles) (Cambridge, Mass., E. U. A.). — Les Silex néolithiques, à égratignures, de Suffolk (Angleterre).....	459
<b>Romain</b> (Georges) (Sainte-Adresse, Seine-Inférieure). — Causerie sur les curieux galets taillés provenant des plages normandes, du Havre au Tréport.....	440
<b>Schleicher</b> (Charles) (Paris). — Compte rendu général des Excursions.....	902
<b>Stiegelmann</b> (Adolphe) (Elgg, Suisse). — Deux gravures sur pierre de Limeuil.....	369
<b>Stiegelmann</b> (Adolphe) (Elgg, Suisse). — Une défense entaillée de l'Ursus Spelæus et une pointe de flèche en os, à pédoncule creux, de la Grotte de l'Herm (Ariège).....	370
<b>Terrade</b> (Albert) (d'Ercheu, Somme). — Station préhistorique des Fonds-Gamets, communes de Beaulieu (Oise) et Ercheu (Somme)....	470
<b>Vetel</b> . — Voir <b>Doranlo</b> .....	554
<b>Vigen</b> (Ch.) (Montlieu, Charente - Inférieure). — Notes sur les Souterrains-refuges de la Charente-Inférieure.....	860
<b>Viré</b> (Armand) (Lacave, Lot). — Les Tumulus de Noutari, commune de Carennac (Lot).....	713
<b>Viré</b> (Armand) (Paris). — Sur la VI <sup>e</sup> année d'activité de la Commission des Enceintes préhistoriques et Fortifications anhistoriques.....	822



---

Le Mans. — Imprimerie Monnoyer. — 1913

---

